

Charte documentaire

Politique d'enrichissement des collections

Sommaire

Avant-propos.....	3
Introduction.....	4
1. Rappel du contexte.....	4
2. Synthèse des évolutions et des perspectives 2000-2020.....	10
3. Les entrées patrimoniales et spécialisées	23
4. Fiches domaines	28
4.1. Les fiches thématiques.....	28
Fiche domaine – Livre et sciences de l’information	29
Fiche domaine – Presse et médias.....	36
Fiche domaine – Philosophie.....	43
Fiche domaine – Psychologie, psychanalyse	48
Fiche domaine – Religions	52
Fiche domaine – Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l’éducation	57
Fiche domaine – Science politique.....	69
Fiche domaine – Économie, gestion et monde de l’entreprise.....	74
Fiche domaine – Droit et publications officielles	81
Fiche domaine – Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale.....	87
Fiche domaine – Langues et littératures étrangères.....	96
Fiche domaine – Jeunesse	105
Fiche domaine – Sciences et techniques	111
Fiche domaine – Art.....	117
Fiche domaine – Musique, opéra	126
Fiche domaine – Arts du spectacle et cinéma	134
Fiche domaine – Loisirs	143
Fiche domaine – Géographie et cartographie.....	147
Fiche domaine – Histoire	153
Fiche domaine – Préhistoire, archéologie et numismatique	161
4.2 Les fiches par types de documents.....	166
Fiche domaine par type de document – Manuscrits et archives	167
Fiche domaine par type de document – Arts graphiques.....	173
Fiche domaine par type de document – Photographie, photographie de presse	179
Fiche domaine par type de document – Livres d’artistes.....	183
Fiche domaine par type de document – Documents sonores	186
Fiche domaine par type de document – Images animées	189
Fiche domaine par type de document – Documents multimédias.....	193
Fiche domaine par type de document – Ephémères et documentation	197
Annexes	203

Avant-propos

La charte documentaire des acquisitions de la BnF a été publiée en 2005. Comme prévu, elle a bien joué son rôle de document de référence en interne, et pour tous ceux - professionnels des bibliothèques français ou étrangers, mais aussi lecteurs ou citoyens - qui souhaitent en savoir plus sur la constitution des collections de la BnF.

Il était grand temps de mettre ce document à jour, de fournir des éléments de bilan sur les évolutions récentes, de tracer quelques perspectives aussi, dans une période où la Bibliothèque est concernée par une évolution technologique et sociale sans précédent de la société de l'information, qui, n'en doutons pas, va encore s'approfondir.

Cette mise à jour s'inscrit dans un cadre plus large de production d'autres documents de référence - charte de la conservation, schéma numérique des bibliothèques, charte documentaire de la numérisation, document stratégique relatif à la politique des publics -, tous documents qui visent à donner à chacun la possibilité d'avoir un regard plus approfondi sur le fonctionnement d'une grande institution culturelle française. Cette nouvelle version a été voulue plus synthétique que la charte elle-même, et pourtant plus étendue, puisqu'elle a pour ambition de décrire l'ensemble de la politique documentaire de la BnF et non pas seulement, comme en 2005, sa politique d'acquisition. Elle n'est pas éloignée parfois d'un rapide guide des collections, d'une topographie qui pourra être utile à tous ses lecteurs. Elle témoigne de grandes continuités, par exemple pour les entrées patrimoniales, ou l'encyclopédisme, mais aussi d'évolutions considérables, de supports, de publics, d'usages qu'il fallait décrire tout en insistant sur le fait qu'elles sont en mouvement.

Il faut à la première page de ce nouveau document remercier tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Caroline Rives, coordinatrice de la politique documentaire pour la direction des Collections, qui a tant œuvré pour la charte, a passé le flambeau à Sylvie Bonnel, qui, au même poste, sous la conduite attentive d'Anne Pasquignon, adjointe du directeur des Collections pour les questions scientifiques et techniques, a repris l'ensemble du chantier pour le conduire à son terme avec la collaboration très active de l'ensemble des directeurs de départements, adjoints aux directeurs, chefs de service, conservateurs et bibliothécaires en charge d'entrées patrimoniales ou documentaires, dont les noms figurent en annexe du document.

Qu'ils trouvent ici la reconnaissance de l'établissement pour avoir su, ensemble, décrire et exalter les collections de la BnF dans leur enracinement historique et dans leurs perspectives d'avenir.

Denis Bruckmann
Directeur général adjoint
Directeur des Collections

Introduction

La mise à jour de la charte

L'actualisation de la charte documentaire de la BnF est inscrite dans le Contrat de performance 2014-2016 au titre de l'objectif « Garantir l'accès aux collections de la Bibliothèque, aujourd'hui et demain ». Outre la prise en compte des évolutions de la décennie 2005-2015 et la mise à jour des données de la *Charte documentaire des acquisitions* de 2005, elle vise à expliciter les priorités de développement des collections et à clarifier les critères de sélection des acquisitions, tant courantes que patrimoniales et spécialisées.

Le projet a été lancé en 2011 par deux séminaires d'encadrement au sein de la direction des Collections afin d'établir collectivement les axes prioritaires de travail.

Un travail coopératif a ensuite été mis en place avec un groupe de travail dédié.

Les principales évolutions de la charte documentaire de 2015 sont les suivantes :

- la charte articule, en un seul document, le dépôt légal, les acquisitions (courantes, spécialisées et patrimoniales) et les autres modes d'entrées ;
- la politique documentaire de la BnF est présentée non plus par départements, mais par grands domaines thématiques ;
- le numérique, encore peu abordé dans la charte de 2005, est désormais présent tant dans ses enjeux globaux que, pour chaque domaine, dans son articulation avec les enrichissements des collections physiques ;
- les partages documentaires entre départements ont été requestionnés et clarifiés dans les fiches domaines.

La composition du document

La charte documentaire est composée de la manière suivante :

- un rappel bref et général du contexte (missions de l'établissement, organisation, publics...) ;
- une synthèse sur les évolutions majeures de la dernière décennie et sur les perspectives à moyen terme ;
- un ensemble de fiches-domaines présentant les grands axes de développement des collections : vingt fiches thématiques ; huit fiches par types de documents qui proposent une autre lecture, transversale, liée aux caractéristiques de certains types de documents.

1. Rappel du contexte

1.1 Les missions de la Bibliothèque nationale de France

1.2 L'organisation de la Bibliothèque

1.3 Les publics

1.4 Les grands principes documentaires

1.5 Les modes d'entrées et le désherbage

1.6 Les types de documents

1.1 Les missions de la Bibliothèque nationale de France

Le décret du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France lui a confié des missions relatives au développement, à la conservation et à la mise à disposition de ses collections. Elle se doit de « cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française ». À ce titre, elle « gère le dépôt légal, dont elle est dépositaire, dans les conditions prévues par la loi de 1992, ... rassemble et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes et photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques ». Elle a également pour mission d'assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections et coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français et étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires.

1.2 L'organisation de la Bibliothèque

Les départements de la direction des Collections sont répartis sur cinq sites : François-Mitterrand, Richelieu, Arsenal, Opéra, Maison Jean Vilar à Avignon.

Le site François-Mitterrand est lui-même partagé entre une bibliothèque tous publics à partir de seize ans (dite « Haut-de-jardin ») et une bibliothèque de recherche accessible sur accréditation (qui intègre le « Rez-de-jardin ») et les sites Richelieu, Arsenal, Opéra et Maison Jean Vilar).

La BnF compte aujourd'hui quatorze départements de collections :

Sur le site François-Mitterrand : Orientation et recherche bibliographique (présent également sur le site de Richelieu) ; Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Droit, économie, politique ; Sciences et techniques ; Littérature et art ; Audiovisuel ; Réserve des livres rares.

Sur le site de Richelieu : Cartes et plans ; Estampes et photographie ; Manuscrits ; Monnaies, médailles et antiques ; Musique (dont dépend la Bibliothèque-musée de l'Opéra) ; Arts du spectacle (dont dépend la Maison Jean Vilar à Avignon).

À l'Arsenal : bibliothèque de l'Arsenal.

Comme on le voit, l'organisation des départements est plutôt thématique ou s'appuie sur la typologie des documents. Deux départements au moins ne relèvent pas de ce schéma. La Réserve des livres rares, créée à la fin du XVIII^e siècle, et la bibliothèque de l'Arsenal sont par essence encyclopédiques. La bibliothèque de l'Arsenal a toutefois peu à peu orienté ses entrées vers la littérature et l'histoire du XVIII^e siècle, la littérature dite fin de siècle, quelques aspects ou mouvements de la littérature moderne (par exemple l'Oulipo). Elle n'en poursuit pas moins l'enrichissement de son fonds ancien, notamment de manuscrits médiévaux.

Si le site François-Mitterrand est le lieu de l'imprimé et des collections audiovisuelles et numériques, les autres sites conservent principalement des collections dites spécialisées mais également des imprimés. Depuis sa création, le site François-Mitterrand a un rôle de pivot pour le dépôt légal des imprimés et accueille le premier exemplaire du dépôt légal dans les magasins des différents départements thématiques, comme c'était le cas pour le département des Imprimés dont ils sont les héritiers. Les fonds d'imprimés des départements spécialisés sont d'abord constitués pour documenter les collections spécialisées. Dans les faits, les bibliothèques de certains départements spécialisés sont devenues des bibliothèques de référence, voire d'excellence pour leur domaine, et bénéficiaient notamment d'exemplaires du dépôt légal. La réduction à un seul exemplaire du dépôt légal des imprimés opérée en 2015¹ va probablement faire évoluer cette organisation, d'autant plus que, pour des raisons de capacité de stockage, la BnF souhaite ne plus multiplier les exemplaires de mêmes documents. Il conviendra donc de compter sur une mobilité plus grande des usagers entre les sites, éventuellement sur une communication dynamique entre les sites, et à l'avenir, sur un accès multisites aux publications sous forme numérique.

1.3 Les publics

La Bibliothèque nationale de France suit régulièrement l'évolution de ses publics sur place et à distance à travers des enquêtes menées en interne ou confiées à des sociétés d'études et des laboratoires de recherche par la délégation à la Stratégie et à la recherche.

Depuis la fin des années 2000, une exploitation annuelle approfondie des données d'inscription des lecteurs et des données du système de contrôle d'accès est menée. Ces statistiques ont été complétées au cours de la dernière décennie par de nombreuses enquêtes barométriques sur les publics, des évaluations de la consultation des imprimés en libre accès conduites par la direction des Collections et des sondages sur les demandes de lecteurs en magasins qui ont permis de mieux connaître les pratiques, les usages et les attentes des publics. L'observation des publics, de leur composition, de leurs usages a donc été une avancée très importante de la période 2005-2015².

1.3.1 Les publics sur place³

1.3.1.1 Un public multiforme

Sur l'ensemble de ses espaces, le public de la BnF est relativement équitablement réparti entre hommes et femmes, avec une prédominance féminine (53% de femmes, 47% d'hommes). Il est jeune, puisque l'âge moyen est de 33 ans (31 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes), ce qui s'explique surtout par la part très importante d'étudiants (plus de 50%).

Son origine géographique est à étudier sous deux angles complémentaires :

- du point de vue du lieu de résidence, le public provient très majoritairement de Paris et l'Île-de-France (83%). Les lecteurs venus de province la fréquentant à l'occasion d'un passage à Paris représentent 8%. Enfin, les lecteurs venant de l'étranger représentent 9% : parmi eux, les chercheurs résidant en Europe sont majoritaires (Italie 16%, Royaume Uni 10%, Allemagne 8%, Belgique 4%, Suisse 3%, Espagne 3%), suivis par l'Amérique du Nord (États-Unis 19%, Canada 5%), et, dans une moindre mesure, les Japonais (6%) et Brésiliens (2%) ;
- du point de vue de la nationalité, le tableau est plus nuancé : si les Français représentent 75% des lecteurs, le quart des usagers est d'origine étrangère, avec, en tête, l'Italie (12%), l'Amérique du Nord (11%), les autres pays d'Europe occidentale (14%), le Maghreb (10%), le Japon (4%) et le Brésil (3%).

Ces chiffres globaux sur le lectorat étranger sont à préciser selon les différents espaces de la Bibliothèque : en Haut-de-jardin, la part de résidents français est presque exclusive (99%), et en termes de nationalités, 81% des lecteurs sont Français ; en Rez-de-jardin, le public réside très majoritairement en France (85%), mais, du point de vue de la nationalité, les lecteurs étrangers représentent un tiers du public (34%) ; enfin, les publics fréquentant Richelieu-Arsenal-Opéra résident à 73% en France ; mais en termes de nationalité, 40% sont de nationalité étrangère.

¹ Décret n° 2015-318 du 19 mars 2015.

² Voir 2.8 : *L'évaluation de la politique documentaire*.

³ Données chiffrées portant sur l'année 2014.

Le lectorat de la BnF est donc largement international et, en grande partie, composé d'étrangers résidant en Île-de-France. Cela s'explique par la mondialisation qui a étendu le vivier d'étudiants et de chercheurs étrangers dans les structures universitaires d'Île-de-France (parmi les inscrits des universités publiques franciliennes en 2013-2014, près d'un étudiant sur cinq est étranger : 13% des étudiants inscrits en cursus licence, 22% des étudiants inscrits en cursus master et 43% des étudiants inscrits en cursus doctorat⁴), mais aussi par le rayonnement international des collections patrimoniales de l'établissement.

Les publics fréquentant les salles de lecture de la Bibliothèque nationale de France peuvent être schématiquement regroupés en quatre grandes catégories, selon leurs relations à l'usage de la documentation : les lycéens et les étudiants en licence ; les étudiants en master/doctorat et les enseignants et chercheurs ; les professionnels et publics avec projet professionnel ; le « grand public ».

Catégorie socio-professionnelle	Données globales	Détail par espace		
		Haut-de-jardin ⁵	Rez-de-jardin	Richelieu-Arsenal-Opéra
Lycéens	3,8%	6,5%	0,2%	0,1%
Etudiants licence 1 à 3	25,3%	40,4%	1,9%	1,3%
Etudiants master 1	8,2%	9,6%	6,4%	5,6%
Etudiants master 2	10,3%	10,5%	12,2%	8,7%
Doctorants	13,8%	6,3%	28,5%	22,6%
Enseignants du supérieur et chercheurs	13,2%	2,6%	26,8%	31,6%
Professionnels des bibliothèques, musées, archives, arts et spectacle, information, métiers du livre	4,4%	1,4%	6,8%	11,9%
Cadres secteur public/privé, enseignants du primaire et du secondaire	3,6%	2,3%	4,5%	4,5%
Autres professions	4,4%	4,1%	5,1%	5,4%
Recherche d'emploi et projet professionnel	7,6%	11,7%	2,2%	0,8%
Retraités	2,8%	0,8%	4,8%	6,7%
Sans activité professionnelle	2,6%	3,8%	0,6%	0,6%
Total	100%	100%	100%	100%

1.3.1.2 Les lycéens et les étudiants en licence

Les lycéens et les étudiants en licence fréquentent quasi-uniquement la bibliothèque du Haut-de-jardin mais peuvent être exceptionnellement accrédités pour la bibliothèque de recherche. On peut les réunir dans un même ensemble dans la mesure où leurs usages de la bibliothèque sont très proches.

Un lecteur du Haut-de-jardin sur deux est lycéen ou étudiant de licence.

Appartiennent également à cet ensemble : les élèves de BTS et IUT, les élèves des écoles de commerce, les élèves en classes préparatoires ou préparant les concours de la fonction publique (CAPES, agrégation, ENM, etc.), les élèves ingénieurs...

1.3.1.3 Les étudiants en master et doctorat, les enseignants du supérieur et les chercheurs

Les étudiants en master et doctorat se partagent entre la bibliothèque du Haut-de-jardin et la bibliothèque de recherche. Les masters 1 fréquentent presque à part égale Haut-de-jardin et bibliothèque de recherche, tandis que les masters 2, et a fortiori, les doctorants ont un usage majoritaire de la bibliothèque de recherche. Les enseignants du supérieur et les chercheurs représentent le lectorat naturel de la bibliothèque de recherche, soit 26,8% du lectorat du Rez-de-jardin et 31,6% à Richelieu-Arsenal-Opéra.

La répartition du lectorat, entre fréquentation exclusive et fréquentation multi-sites, est stable depuis plusieurs années : 70% des lecteurs fréquentent exclusivement le Rez-de-jardin, 15% exclusivement les départements spécialisés de Richelieu-Arsenal-Opéra, et 15% fréquentent à la fois le Rez-de-jardin et Richelieu-Arsenal-Opéra. Parmi eux, les enseignants du supérieur et les chercheurs sont très largement majoritaires (32%), suivis par les doctorants (23%) et les masterants dans une moindre mesure (14%).

1.3.1.4 Les professionnels

Les professionnels qui fréquentent la BnF sont de nature très diverse. Leur fréquentation de l'établissement est en général liée à leur activité professionnelle mais peut aussi être liée à leurs goûts personnels ou à des raisons d'étude dans le cas d'une reconversion professionnelle ou à la formation tout au long de la vie.

⁴ Source : https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-09/ssa_14_035_ni_etudiants_universites_idf_2013_2014.pdf

⁵ Les pourcentages donnés pour le Haut-de-jardin prennent en considération uniquement les lecteurs porteurs d'une carte annuelle.

Des collections et services spécifiques en bibliothèque du Haut-de-Jardin présentent un intérêt particulier pour ces publics : Pôle de Ressources et d'Information sur le Monde de l'Entreprise (PRISME) en salle D, documentation pour les professions para-médicales en salle C, développement des sciences de l'éducation en salle J. On peut aussi signaler la carte Pro, un titre pour professionnels ouvrant accès, selon des conditions particulières, à l'ensemble des collections de la Bibliothèque ainsi qu'à certains services.

Les professionnels lecteurs de la bibliothèque de recherche exercent majoritairement des professions liées aux collections traditionnelles de la bibliothèque : métiers des bibliothèques, des musées et des archives, métiers du livre, professions des arts et du spectacle, professions de l'information et des médias. Ils représentent 7% du public du Rez-de-jardin et 12% à Richelieu-Arsenal-Opéra. Mais on y rencontre également d'autres professionnels : métiers de l'éducation, juristes, professions libérales, praticiens de la santé, ingénieurs, techniciens, artistes, artisans d'art et créateurs, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, iconographes, ...

On peut rattacher au public professionnel celui des publics avec un projet professionnel (créateurs et repreneurs d'entreprises, public en recherche d'emploi) : une partie des collections et des services de PRISME s'adresse à ce public.

1.3.1.5 Le « grand public »

À la Bibliothèque nationale de France comme ailleurs, la notion de « grand public » est insuffisamment définie. Plus que d'une catégorie socio-professionnelle, on peut parler d'une démarche spécifique. Un étudiant, un universitaire, un professionnel, un demandeur d'emploi peut fréquenter la Bibliothèque nationale de France pour des raisons non liées à son activité. On peut néanmoins distinguer certains publics :

En Haut-de-jardin, outre le public qui vient ponctuellement en salle de lecture après la visite d'une exposition ou la participation à une manifestation, on peut rencontrer des particuliers ayant besoin d'accéder à une documentation spécialisée ou curieux de domaines spécifiques (littératures, sciences, droit, audiovisuel, questions de société, presse...), des locuteurs d'une langue étrangère souhaitant lire dans leur langue ou souhaitant apprendre le français, des autodidactes, des acteurs du monde associatif, ainsi que les publics du champ social (jeunes exclus du système scolaire en démarche de recherche d'emploi, habitants des quartiers en difficultés, usagers des centres sociaux, travailleurs précaires, sans domicile fixe ou hébergés en foyers, majoritairement intéressés par l'accès à internet, la presse et l'offre audiovisuelle).

En bibliothèque de recherche, on peut identifier : les retraités (qui représentent 5% des publics fréquentant le Rez-de-jardin et 7% à Richelieu-Arsenal-Opéra), des érudits, amateurs éclairés, généalogistes, collectionneurs, ou particuliers ayant besoin d'accéder à une documentation difficilement accessible ailleurs.

Cette présentation générale est complétée, dans chaque fiche-domaine, par un focus sur les publics non académiques qui n'ont pu être tous mentionnés ici du fait de leur grande diversité et de leurs spécificités liées à chaque domaine.

1.3.2 Les publics à distance

Les publics à distance regroupent l'ensemble des usagers qui peuvent se connecter aux diverses ressources de la Bibliothèque de chez eux ou de leur lieu de travail, par exemple :

- les usagers de la bibliothèque numérique Gallica. L'établissement a mené plusieurs enquêtes pour cerner au mieux le « profil » du gallicanaute. La dernière en date, conduite en 2011, révélait que les gallicanautes sont un public très masculin (66%) ; très diplômé (50% avaient un master ou un doctorat, contre seulement 11% de la population des plus de 15 ans au niveau national selon l'INSEE) aux pratiques culturelles nettement plus développées que la moyenne nationale (54% d'entre eux lisaient plus de 20 livres par an et 65% fréquentaient les bibliothèques, contre 28% des Français) nettement plus équipé en terminaux mobiles (14% étaient déjà équipés d'une liseuse ou d'une tablette, contre seulement 1% de la population au niveau national).
- les utilisateurs se connectant à distance à des ressources électroniques (bases de données, livres numériques acquis, périodiques électroniques) : ces usagers sont titulaires d'une carte annuelle recherche et ont un recours assez restreint à l'accès à distance aux ressources électroniques (seulement 12% du nombre total de sessions). On peut expliquer ce constat de plusieurs manières : seule une partie des ressources est proposée en accès distant ; les ressources sont peu connues et manquent de visibilité ; les utilisateurs universitaires sont nombreux à disposer d'accès aux ressources électroniques via leurs universités ou organismes de recherche⁶.

1.4 Les grands principes documentaires

La charte documentaire des acquisitions de 2005 confirmait de grands principes déjà présents dans les *Propositions pour une charte documentaire* de 1993. La charte de 2015 se doit d'actualiser ces grandes ambitions à l'aune des évolutions de l'établissement et de son contexte durant la dernière décennie.

⁶ Voir 2.5 : *Le numérique : contexte, enjeux et perspectives*.

C'est ainsi qu'on peut :

- réaffirmer les principes de 2005 : l'encyclopédisme, la France objet d'étude privilégié, l'ouverture sur le monde, la dimension temporelle ;
- et en énoncer de nouveaux : l'ambition de servir de plus larges publics, la complémentarité avec l'environnement documentaire, la maîtrise de la transition vers le numérique.

1.4.1 L'encyclopédisme

Le principe de l'encyclopédisme suppose que les entrées du dépôt légal, miroir de la production éditoriale nationale, de son originalité et aussi de ses faiblesses, soient complétées par des acquisitions. Il a présidé aux enrichissements de la Bibliothèque dès son origine jusqu'aux années vingt, et a été remis à l'honneur, après une longue éclipse, dans le cadre du projet de Bibliothèque nationale de France. La BnF propose ainsi une réponse à la question de l'interdisciplinarité, qui marque de plus en plus la recherche contemporaine. Néanmoins, partant d'un constat d'usages parfois très modestes de certains domaines disciplinaires, doublé de contraintes budgétaires, il faut plutôt parler désormais d'un encyclopédisme raisonné permettant de continuer de représenter tous les champs du savoir tout en tenant compte notamment du développement d'une politique nationale d'accès à l'information scientifique et technique⁷.

1.4.2 La France, objet d'étude privilégié

Comme toute bibliothèque nationale, la Bibliothèque nationale de France doit exercer pleinement sa responsabilité sur les collections françaises, à travers la collecte, le signalement, la conservation et la communication des documents publiés, imprimés et importés sur le territoire français. Elle met donc le domaine français au cœur de ses acquisitions. Par extension, la Bibliothèque nationale de France accorde une grande importance aux acquisitions francophones.

1.4.3 L'ouverture sur le monde

Si la première responsabilité de la Bibliothèque nationale de France est d'être consacrée au patrimoine français, elle a de tous temps regroupé des collections venues d'autres horizons. Par tradition, elle témoigne d'une politique volontariste qui consiste à affirmer la place de langues, de littératures et de cultures qui ne sont pas dominantes pour diversifier les approches dans un paysage intellectuel rééquilibré. Elle permet aussi d'assurer la fonction de bibliothèque de recherche de l'établissement en apportant à ses utilisateurs les résultats des travaux menés à l'étranger.

1.4.4 La dimension temporelle

Les collections de la Bibliothèque nationale de France couvrent un très large champ temporel. La complétude des fonds existants par des acquisitions rétrospectives a été régulièrement réaffirmée comme une priorité, pour les documents qui ont échappé au dépôt légal ou pour l'enrichissement des fonds spécialisés. Cette politique peut revêtir une forme spectaculaire à l'occasion d'acquisitions remarquables, mais elle est tout aussi légitime quand il s'agit d'acheter des fascicules manquants d'une revue. Sur le versant contemporain, la Bibliothèque nationale de France doit à ses publics d'être en prise sur son époque et son environnement.

1.4.5 L'ambition de servir de plus larges publics

La Bibliothèque nationale de France est traditionnellement une bibliothèque patrimoniale et une bibliothèque de recherche. Ses publics les plus naturels sont donc les chercheurs, les étudiants avancés dans leur cursus, les professionnels de secteurs diversifiés, ainsi que les lecteurs étrangers venant chercher à la Bibliothèque les documents qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Mais son ouverture à d'autres publics, voulue dès le projet initial de la Bibliothèque nationale de France en 1994, s'est confirmée au fil du temps et se concrétise notamment par une politique d'acquisition plus attentive aux besoins des publics non académiques.

1.4.6 La complémentarité avec l'environnement documentaire

Le dispositif des pôles associés, qui assurait un partage des responsabilités sur des secteurs précis d'acquisitions avec des bibliothèques partenaires, a été peu à peu réorienté vers le signalement des collections et la numérisation partagée. Dans le cas particulier du dépôt légal numérique, les bibliothèques partenaires contribuent aussi à la sélection des sites collectés et donnent progressivement accès aux archives de l'internet. Néanmoins, les évolutions majeures du contexte (la généralisation de la documentation électronique dans le monde académique, la numérisation massive de nombreuses collections, la mondialisation de la production éditoriale et des systèmes d'information, la facilité à se rendre dans des bibliothèques étrangères) rendent toujours plus nécessaire de tenir compte de l'offre des autres bibliothèques et de se concerter avec elles dans la définition de la politique documentaire.

⁷ Voir 2.4 : *Les évolutions des grands champs disciplinaires.*

1.4.7 La transition vers le numérique

Comme elle l'a fait par le passé au moment de l'émergence des différents médias, la Bibliothèque nationale de France veille à assurer la complétude du patrimoine national en mettant en œuvre la collecte des nouveaux vecteurs de l'information au fur et à mesure de leur apparition : par exemple par la mise en place du dépôt légal des documents multimédias ou, dans les années les plus récentes, l'archivage de l'internet français. Il s'agit de veiller à assurer une transition harmonieuse du physique vers le numérique, avec un grand souci de la continuité des collections. La politique mise en place pour les acquisitions de ressources électroniques ou les instructions en cours pour les documents nativement numériques (dépôt légal, acquisition, don) reflètent aussi cette préoccupation.

1.5 Les modes d'entrées et le désherbage

Les enrichissements de la Bibliothèque reposent sur différents modes d'entrées : dépôt légal, acquisitions onéreuses, dons, donations et datations, legs et dépôts, échanges internationaux.

1.5.1 Le dépôt légal

Le dépôt légal a connu une extension progressive au fur et à mesure de la diversification des supports, de l'imprimé aux sites web ; il a aussi progressivement été étendu à différents types de déposants. Il est régi sur le territoire français métropolitain et d'outre-mer par le Code du patrimoine (articles L131-1 à L133-1 et R131-1 à R133-1), complété par des arrêtés de 1995, 1996 et 2006.

Le département du Dépôt légal gère le dépôt légal des livres, brochures et périodiques sur papier et microformes et le dépôt légal numérique, le dépôt légal des autres supports étant géré par les départements concernés (Estampes, Musique, Cartes et plans, Monnaies et médailles, Audiovisuel).

La collecte de sites web, qui avait commencé de manière expérimentale à la BnF dès 2002, a été inscrite dans un cadre légal en 2006, après la publication de la *Charte documentaire des acquisitions*. Il est nécessaire d'en souligner une spécificité majeure : il s'agit de dépôt légal, mais avec un objectif non pas d'exhaustivité - impossible à l'échelle du web -, mais de représentativité.

1.5.2 Les acquisitions onéreuses

On les répartit en deux grands ensembles :

- les acquisitions patrimoniales et spécialisées : généralement rétrospectives, elles concernent les documents précieux et les documents spécialisés⁸ ;
- les acquisitions courantes : elles s'appliquent aux imprimés, aux documents audiovisuels et multimédias, et aux ressources électroniques acquises (livres numériques, périodiques électroniques, bases de données).

1.5.3 Les dons, datations, legs et dépôts

On distingue traditionnellement grands dons et dons courants. Les premiers sont à la source d'enrichissements considérables des collections de la Bibliothèque nationale de France, voire à l'origine de certains départements : le département des Arts du spectacle s'est ainsi organisé autour de la collection d'Auguste Rondel.

Les dons courants sont une source régulière et utile d'accroissements pour des documents d'accès moins facile : documents publiés à l'étranger, documents hors circuits d'acquisition par le biais des marchés, compléments de collections lacunaires...

La datation en paiement, créée en 1968, permet de s'acquitter d'obligations fiscales par la cession à l'Etat d'un bien artistique ou historique. Elle s'applique principalement aux entrées patrimoniales.

La Bibliothèque bénéficie de certains legs, financiers ou en nature.

Le dépôt permet à la Bibliothèque de conserver et communiquer des collections qui restent la propriété du déposant. C'est généralement un statut provisoire, qui débouche sur une acquisition ou un don.

1.5.4 Les échanges internationaux

Les échanges entrants ont longtemps représenté une source importante d'entrées étrangères pour des ouvrages difficiles à obtenir par d'autres moyens : littérature grise, petites éditions, ouvrages en provenance de zones géographiques (Afrique, Amérique latine...) avec lesquelles il est difficile de passer des marchés, publications officielles étrangères et intergouvernementales, bibliographies nationales. L'ouverture des marchés et le développement de la documentation accessible sur le web ont limité l'intérêt de ce mode d'entrée, et amené à le restreindre aux documents que l'on ne peut pas se procurer par d'autres moyens. Longtemps nourris par des exemplaires supplémentaires du dépôt légal, les échanges sortants sont maintenant basés sur les ouvrages ou les abonnements de périodiques français demandés par les partenaires, que la BnF acquiert à leur intention.

1.5.5 La « sortie » des collections : le désherbage à la BnF

A la BnF, le désherbage concerne exclusivement les documents imprimés (monographies et périodiques) des collections du libre accès (Haut et Rez-de-jardin) sur le site François-Mitterrand.

⁸ Voir 3 : *Les acquisitions patrimoniales et spécialisées*.

Une fois achevée la constitution des collections en libre accès, une démarche active de désherbage a été mise en œuvre pour veiller à la fraîcheur des collections. Les critères qui président au choix des documents dés herbés (mauvais état matériel, obsolescence, évolution des politiques documentaires modulées selon les domaines disciplinaires...), et à leurs destinations (réorientation vers les magasins ou vers d'autres sites de la Bibliothèque, pour des documents étrangers non encore acquis, et pour des ouvrages français qui auraient échappé au dépôt légal ; dons sortants dans le cadre d'opérations humanitaires ; pilon pour des documents obsolètes ou dégradés) ont été précisés.

La rénovation du Haut-de-jardin a accentué cette attention portée à l'actualité des collections, doublée d'une volonté de réduire légèrement la volumétrie cible des livres imprimés et de mieux prendre en compte les usages des publics⁹.

Se pose désormais la question du désherbage des imprimés courants conservés en de nombreux exemplaires dans les départements spécialisés (hors collections patrimoniales), question qui devient aiguë dans le cadre des transferts de collections à l'occasion de la rénovation du quadrilatère de Richelieu.

1.6 Les types de documents

La variété des types de documents acquis et conservés à la Bibliothèque nationale de France est une caractéristique majeure de ses collections. Outre tous les supports traditionnels (ouvrages, périodiques, microformes), la nomenclature du rapport annuel de l'établissement les énumère ainsi sans en épuiser la diversité : « affiches, archives graphiques, atlas, cartes, costumes, dessins, documents sonores, estampes, imagerie, images animées, livres d'artistes, manuscrits, maquettes, médailles, monnaies, musique imprimée (partitions), objets divers et globes, photographies du XIX^e siècle, photographies d'artistes du XX^e siècle, portfolios (estampes), programmes, timbres, monographies imprimées, catalogues de ventes et de libraires, dossiers et coupures de presse, microformes, multimédias, et cédéroms... ».

S'y ajoutent les ressources numériques acquises (bases de données, périodiques électroniques, livres numériques), les sites web français collectés dans le cadre de l'archivage de l'internet, ainsi que, bientôt, les documents numériques natifs entrant par dépôt légal, acquisition ou don. L'Observatoire du dépôt légal met en ligne chaque année un rapport qui recense l'ensemble des supports et en indique les volumétries.

2. Synthèse des évolutions et des perspectives 2000-2020

2.1 Les évolutions des publics et des usages

2.2 L'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin et un accès simplifié à la bibliothèque de recherche

2.3 La rénovation du site Richelieu

2.4 Les évolutions des grands champs disciplinaires

2.5 Le numérique : contexte, enjeux et perspectives

2.6 La coopération documentaire

2.7 Les moyens budgétaires et en ressources humaines

2.8 L'évaluation de la politique documentaire

2.9 Synthèse des principales orientations stratégiques

2.1 Les évolutions des publics et des usages

2.1.1 L'élargissement des publics

Accueillir des publics plus divers était inscrit dès le projet d'élaboration de la Bibliothèque François-Mitterrand, par la création de la bibliothèque du Haut-de-jardin, par exemple, et certains de ses services - ainsi PRISME - ou encore par une vision plus ouverte de la recherche, moins impérativement académique. Fidèle à ces orientations, la Bibliothèque a poursuivi sur cette lancée par une succession d'évolutions dont on donne ici quelques jalons :

- mesures tarifaires à l'attention de publics encore potentiels (professionnels, demandeurs d'emploi, public du champ social...) dès 2005 et ouverture d'une plage de gratuité (tous les jours à partir de 17h) à partir de 2009 ;
- création en 2007 d'une carte Pro : abonnement au titre d'une entreprise avec tarifs dégressifs (en fonction du nombre de cartes nominatives achetées) et différents selon le but de l'organisme, lucratif ou non. La carte Pro ouvre aussi droit à des services spécifiques (espaces dédiés, aide à la recherche...) ;
- intégration en 2008 du Centre national de la littérature de jeunesse à la Bibliothèque nationale de France au sein du département Littérature et Art et ouverture en bibliothèque du Haut-de-jardin d'une salle nouvelle entièrement consacrée à ce domaine (salle I). L'accès progressif de la salle I le week-end aux enfants accompagnés d'un adulte a suivi et a rencontré le succès ;

⁹ Voir 2.2 : *L'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin.*

- création, en 2008 également, d'une mission pour la diversification des publics au sein de la direction des Collections dans l'intention d'ouvrir la bibliothèque à tous les publics et de développer des pratiques novatrices d'accès et d'utilisation des collections.

Les évolutions de l'enseignement supérieur, et en particulier la réforme dite LMD (licence master doctorat) et son objectif de développer la recherche, ont conduit la Bibliothèque, dès 2006-2007, à réviser profondément sa politique d'accréditation pour ouvrir plus largement ses salles de recherche : les enseignants du supérieur et les chercheurs institutionnels ont été ainsi dispensés d'entretien d'opportunité quant à leur consultation des collections ; aujourd'hui, tout étudiant en master peut accéder à l'ensemble des salles de la bibliothèque de recherche, salles du Rez-de-jardin comme salles des départements spécialisés.

Enfin, les années 2010 et suivantes ont été largement consacrées à la préparation d'une évolution importante de la bibliothèque du Haut-de-jardin¹⁰.

Tous ces éléments ont significativement reconfiguré les publics de la BnF tels qu'ils se présentaient dans les « années projet » : les publics ont été globalement diversifiés (les lycéens par exemple qui ne faisaient pas partie des publics de la Bibliothèque représentent désormais 6% du public de la bibliothèque tous publics), rajeunis (notamment grâce aux masterants), internationalisés (de façon indirecte par la mondialisation des savoirs). Certaines évolutions sociales préoccupantes ont également joué un rôle dans les mesures prises : aujourd'hui presque 8 % des publics de la BnF sont des personnes privées d'emploi.

2.1.2 La baisse de la fréquentation physique

Les années récentes ont vu une baisse significative de la fréquentation des salles de lecture, de l'ordre de 14 % entre 2010 et 2014 pour tous les sites. L'assiduité des lecteurs - le nombre de fois où ils utilisent la bibliothèque dans une année - est également en baisse (environ moins 10%). Cette baisse concerne aussi la consultation des collections patrimoniales (de l'ordre de moins 25% en cinq ans). Beaucoup d'éléments contribuent à cette situation :

- une baisse significative des effectifs d'étudiants dans les disciplines pour lesquelles la Bibliothèque est reconnue comme une ressource incontournable - les humanités - ;
- un recours moindre aux sources, en particulier dans les premières années des cursus universitaires ;
- l'amélioration globale de la situation des bibliothèques universitaires en Île-de-France ;
- des motifs plus circonstanciels aussi, comme les travaux du site Richelieu qui peuvent présenter des contraintes pour les publics ;
- et surtout, le développement du numérique avec les évolutions qu'il entraîne dans les pratiques de l'ensemble des chercheurs. Ceux-ci exploitent au maximum les ressources du web mondial - et notamment les 3 millions de documents numérisés de la BnF accessibles librement grâce à Gallica -, se déplacent moins, recourent de plus en plus à la photographie individuelle des documents - autorisée à la BnF depuis 2008 - avant de s'en retourner dans leur laboratoire ou à leur domicile, devenu un lieu de travail à l'égal des locaux professionnels. La recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales avec l'utilisation généralisée d'outils informatisés appliqués à des ensembles numérisés ou à des contenus numériques a changé d'échelle et se pratique moins dans l'enceinte de la bibliothèque.

Cette baisse de la fréquentation est une situation qui semble s'appliquer à la plupart des bibliothèques. La BnF n'est pas indifférente à ce constat et fait du maintien d'une fréquentation forte de ses sites physiques une orientation stratégique.

2.1.3 La massification de la consultation à distance

Alors qu'au début des années 2000, la consultation à distance quotidienne représentait de l'ordre du double de la fréquentation physique (soit 6000 à 8000 visiteurs par jour), elle représente aujourd'hui quinze fois le public qui franchit les portes de la Bibliothèque, et plus encore si on y agrège tous ceux qui consultent le site web de la BnF à titre purement informatif pour les événements culturels. A elle seule, cette évolution montre l'ampleur de la révolution numérique à laquelle la Bibliothèque s'est adaptée pour l'ensemble de ses services (consultation documentaire, service questions réponses à distance, service de reproduction, expositions virtuelles, conférences en ligne, billetterie, présence active sur les réseaux sociaux...). En 2009, a été lancée également la consultation à distance de ressources numériques acquises (bases de données, périodiques, livres numériques, ...) dont on peut considérer, avec quelque 1 000 sessions de consultations mensuelles, que la vitesse de croisière n'est pas atteinte. Toutes ces évolutions permettent d'affirmer que les collections de la BnF n'ont jamais été autant consultées en France comme à l'étranger.

A la lumière de ces tendances, les pistes d'évolution de la Bibliothèque s'inscrivent de plus en plus en plus clairement dans les orientations suivantes :

- tout en maintenant un haut niveau de qualité de la politique documentaire, la consultation des collections doit de plus en plus être accompagnée par des efforts didactiques, de médiation, d'expertise visant à

¹⁰ Voir : 2.2 : *L'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin.*

renforcer l'assistance aux publics. A cet effet, le service d'assistance à la recherche a été encore renforcé en 2014 ;

- la « bibliothèque collections » doit évoluer vers la « bibliothèque services », dans et hors les murs. La Bibliothèque doit également travailler toutes ses conditions d'accueil, de convivialité, de confort de travail - dont par exemple la possibilité de travailler en groupe -, qui lui conserveront, dans l'esprit du public, l'image d'un lieu où il est particulièrement agréable de travailler.

L'ambition de la Bibliothèque de servir mieux la collectivité nationale, de diversifier plus encore ses publics sur place comme à distance, le développement majeur de sa consultation à distance, les aléas récents de sa fréquentation physique, tous ces éléments ont incité l'établissement à élaborer une stratégie des publics et à la porter par écrit pour rendre plus explicites et plus soutenues ses priorités.

Pour les salles de lecture de la Bibliothèque, il convient de s'adapter plus vite aux évolutions des pratiques de l'ensemble des acteurs du monde universitaire (masterants, doctorants, enseignants chercheurs, ...), de renforcer l'action vers les étudiants et les chercheurs étrangers, de donner une échelle plus grande aux actions vers les demandeurs d'emploi et les créateurs d'entreprises, vers les médiateurs sociaux et culturels, et vers l'ensemble des publics qui viennent à la Bibliothèque pour des motifs professionnels. Les usages numériques quant à eux devraient tenter de conquérir plus largement scolaires, professionnels, médiateurs de la culture et grand public.

2.2 L'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin et un accès simplifié à la bibliothèque de recherche

Conçue au passage des années 2010, l'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin s'est voulue un projet global : projet de politique documentaire et de politique culturelle, projet de services, projet d'espaces, projet de stratégie de publics, avec notamment la mise en place d'une gratuité partielle (après 17h). A la lumière des évolutions récentes, l'identité de la bibliothèque a également été mieux définie : bibliothèque tous publics, certes, mais pas tout à fait comme les autres, par son appui sur la puissance patrimoniale de l'établissement. Il convient de travailler durablement sur cette double force, l'actualité et le patrimoine dans une relation dynamique.

Cette évolution a pris en compte des éléments de contexte :

- les évolutions sociales qui touchent l'ensemble du paysage de l'information : développement d'internet et de l'électronique tant pour la documentation que les services, restructuration des cycles universitaires (réforme LMD), développement de la formation tout au long de la vie... ;
- les évolutions des pratiques observées dans le monde des bibliothèques : déclin de la fréquentation, moindre attrait pour les collections, demande croissante de services et de médiations, développement des sociabilités et des pratiques de groupe, nouvelles configuration des espaces (postures de consultation plus diversifiées, offre quantitativement moins conséquente mais mieux présentée...)
- les évolutions de la fréquentation de la bibliothèque du Haut-de-jardin : rajeunissement des publics par un investissement progressif par les lycéens, forte croissance du public étudiant en licence ;
- les évolutions de la relation entre la bibliothèque du Haut-de-jardin et la bibliothèque de recherche : en complément d'une bibliothèque de recherche de plus en plus facilement accessible, la bibliothèque du Haut-de-jardin peut évoluer vers une bibliothèque aux publics de plus en plus larges, dont l'offre équilibre mieux lecture et activités culturelles.

La politique documentaire du Haut-de-jardin doit contribuer à remplir les objectifs de ce projet de rénovation, en particulier :

- revenir à la fréquentation la plus haute possible dans le respect de bonnes conditions de travail pour les lecteurs comme pour les personnels (d'environ 600 000 entrées par an dans les années 2000 contre environ 500 000 aujourd'hui) ;
- servir mieux les publics actuels de la Bibliothèque (notamment les enseignants, les professionnels, les apprenants : scolaires, jeunes étudiants...) et conquérir de nouveaux publics dans une perspective de diversification : par exemple, les personnes en quête d'information ou de loisir culturel (familles, retraités, curieux et passionnés d'un domaine, touristes...) et les publics défavorisés (demandeurs d'emploi, publics associatifs, étrangers en cours d'intégration...).

La politique documentaire du Haut-de-jardin rénové se caractérise donc par des continuités et des évolutions.

Elle reste orientée vers le savoir et la culture, et le souci de la qualité de l'offre. L'encyclopédisme n'est pas remis en cause. De ce fait, le cadre thématique des disciplines et des départements est maintenu. Cependant, à l'intérieur d'un cadre encyclopédique maintenu, les départements construisent une offre plus « grand public » et des points d'offres spécifiques sont développés en direction de publics particuliers.

La documentation en langue française continue à être privilégiée : la part des monographies en français est passée de 55,2 % en 2000 à 66,4 % en 2013.

La volumétrie cible des monographies imprimées proposées dans la bibliothèque du Haut-de-jardin est légèrement réduite : elle reste à 300 000 volumes, mais intègre dans ce total les 15 000 volumes du Centre national du livre pour la jeunesse, arrivés depuis la réalisation de la charte précédente, et de nouveaux fonds

(centres de ressources, fonds destinés à des publics spécifiques). Cette réduction est compensée par une offre accrue de documents numériques.

L'accent sur l'actualité est encore renforcé :

- accroissement de l'offre de journaux (plus de 250 titres de presse politique et d'information générale) ;
- mise en place d'espaces « actualité et patrimoine » dans la plupart des salles pour rapprocher nouveautés et collections patrimoniales, notamment par des présentations thématiques ;
- renforcement de l'offre numérique et audiovisuelle, en incitant à la consultation des ressources électroniques acquises et en valorisant la documentation audiovisuelle dans l'ensemble des salles de lecture par la dissémination des collections documentaires ;
- amélioration du taux de fraîcheur des collections imprimées ;
- création de quatre centres de ressources interdisciplinaires, qui doivent permettre à tous les types de publics de s'informer et de réfléchir sur de grandes questions contemporaines : Europe, développement durable, sociétés en débats, francophonie. A vocation interdisciplinaire et d'actualité, ils proposent des collections volontairement réduites mais diversifiées. Ils se déclinent également en quatre portails web sur les thèmes concernés, proposant une sélection de ressources documentaires pour suivre l'actualité du sujet : sites web, documents papier ou numériques, nouvelles acquisitions, conseils de lecture ; et permettant de repérer les sources d'information de référence pour une première approche du thème.

2.3 La rénovation du site Richelieu

Après la réalisation de la Bibliothèque François-Mitterrand, la rénovation du site Richelieu, berceau historique de la Bibliothèque nationale, est le nouveau projet majeur de la BnF des années 2000 à 2020. C'est un projet de grande ampleur piloté, pour le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, par l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture. Cette rénovation a pour objectif une réhabilitation complète du bâtiment afin de mieux assurer la sécurité et le confort des personnes, et d'améliorer les conditions de conservation des biens et des collections patrimoniales (20 millions de documents sont conservés sur le site). Elle vise aussi à étendre les services aux publics grâce à des salles de lecture restaurées et plus fonctionnelles, à la mise en place de nouveaux services, à la poursuite de l'informatisation des catalogues et de la numérisation des collections, au rapprochement et à certaines mutualisations entre la BnF, l'Institut national de l'histoire de l'art (INHA) et l'Ecole nationale des chartes (ENC) installés tous deux dans le quadrilatère. Elle vise enfin à ouvrir plus largement le site Richelieu, conçu comme un grand site culturel : découverte de l'architecture, expositions permanentes et temporaires, usages de lecture viendront se compléter.

Ce grand projet se fait en deux phases. La phase 1 se déroule de 2011 à début 2016, et concerne la rénovation de la zone 1 (le long de la rue Richelieu). La phase 2 se déroulera de 2016 à 2020 et concerne la rénovation de la zone 2 (le long de la rue Vivienne).

Le projet est désormais stabilisé sur ses grandes orientations. On n'en développe ici que les aspects documentaires, aux fins de loisirs, d'étude et de recherche. La lecture de recherche utilisera essentiellement la Bibliothèque de l'INHA (Salle Labrouste) et les salles des départements spécialisés dont le nombre à la cible est en cours de définition. La BnF et l'INHA s'attacheront à favoriser une circulation fluide des lecteurs entre les deux institutions par une carte commune et la communication réciproque de l'ensemble des collections d'imprimés dans les salles. Cette mutualisation pourrait s'étendre à l'ENC. Les besoins de la recherche étant ainsi couverts, la Salle ovale devrait devenir une bibliothèque ouverte à tous les publics, une sorte de Haut-de-jardin du site de Richelieu, à la fois pour s'initier aux collections du site, commencer une recherche ou poursuivre sa visite patrimoniale ou d'expositions par la mise à disposition d'environ 25000 documents (hors numérique).

L'ensemble des problématiques documentaires des départements spécialisés sont développés dans des fiches domaines thématiques et supports.

2.4 Les évolutions des grands champs disciplinaires

Répartition par champs disciplinaires des acquisitions courantes 2003 (en milliers d'€)

	Livres imprimés	Périodiques (papier et numérique)	Microformes	Doc. audiovisuels	Doc. électronique	Total	%
Généralités et presse	310	300	450	0	380	1440	15%
Sciences humaines	900	330	0	13	70	1313	13%
Sciences sociales *	475	720	0	7	282	1484	15%
Sciences, techniques	730	2520	0	5	239	3494	36%
Littérature, art	1285	380	0	55	129	1849	19%
Total	3700	4250	450	80	1100	9580	100%

* Y compris droit et économie

Répartition par champs disciplinaires des acquisitions courantes 2015 (en milliers d'€)¹¹

	Livres imprimés	Livres numériques	Périodiques (papier et numérique)	Microformes	Doc. audiovisuels	Doc. électronique	Archives électroniques	Total	%
Généralités et presse	166	7	343	237	0	217	21	991	12%
Sciences humaines	613	42	269	0	21	142	21	1108	14%
Sciences sociales *	755	139	813	0	12	548	21	2288	29%
Sciences, techniques	310	301	981	0	8	345	191	2136	26%
Littérature, art	902	51	310	0	93	198	21	1575	19%
Total	2746	540	2716	237	134	1450	275	8098	100%

* Y compris droit et économie

Ces deux tableaux¹² permettent de confirmer plusieurs évolutions générales de la politique d'acquisition durant la dernière décennie :

- l'émergence très forte du numérique ;
- la baisse des crédits de périodiques, notamment dans le domaine des sciences et techniques ;
- la réduction significative des crédits consacrés aux microformes.

Ils permettent aussi de souligner les évolutions tendanciennes du point de vue disciplinaire. En effet, dans un contexte général de baisse des budgets d'acquisitions courantes, la BnF se doit d'assumer une double contrainte, constituer le patrimoine pour l'avenir tout en répondant aux besoins des publics d'aujourd'hui. Elle s'est dotée d'un dispositif d'enquêtes sur les publics et les usages destiné à rassembler différents éléments d'appréciation¹³.

Il en ressort notamment un fait majeur concernant le Rez-de-jardin : s'agissant du profil disciplinaire des chercheurs accueillis et des usages documentaires étudiés en 2012-2013, l'établissement est passé en vingt ans d'une bibliothèque d'humanités (où dominaient nettement l'histoire, l'art et la littérature au détriment des disciplines juridiques, économiques et scientifiques, quasi-absentes) à une bibliothèque dans laquelle les sciences sociales et le droit ont désormais un poids non négligeable. Il s'agit donc d'un élargissement des champs disciplinaires : si la majorité des chercheurs s'intéresse encore prioritairement aux humanités (littérature, histoire, art, philosophie), les sciences sociales, le droit et l'économie font désormais partie des six domaines disciplinaires majoritaires, que ce soit dans les déclarations des chercheurs comme dans les demandes de communication des documents en magasin.

Par conséquent, il est désormais nécessaire d'ajuster en partie la politique documentaire aux usages constatés.

Ainsi :

- dans le domaine des sciences et techniques : à partir des constats d'usage faible par les publics depuis vingt ans, et compte tenu également d'un contexte de politique nationale de l'information scientifique et technique, un ajustement de la politique documentaire est nécessaire et amène à une révision des orientations des acquisitions¹⁴ ;
- dans les domaines des sciences sociales, du droit et de l'économie : la constitution d'un socle documentaire appuyé sur une complémentarité papier/électronique est une priorité pour des secteurs disciplinaires longtemps peu identifiés par les publics de la BnF et induit des efforts financiers en conséquence¹⁵ ;
- dans le domaine des humanités : les crédits consacrés à ces secteurs ont été proportionnellement stabilisés ; en complément, afin d'asseoir sa stratégie documentaire dans une démarche de complémentarité pour des secteurs constituant historiquement le cœur de ses collections, des partenariats disciplinaires ont été initiés avec des institutions détentrices de fonds d'excellence telles que la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ou la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), amenant à questionner les axes de développement définis précédemment et à définir, avec les partenaires, des lignes de partages documentaires¹⁶. La politique documentaire dans le domaine des humanités devra probablement connaître des rééquilibres internes. A moyens constants, une augmentation de moyens sur les productions éditoriales européennes et anglo-saxonnes, sans doute nécessaire, rendra plus difficile le suivi des publications des autres continents, au demeurant peu consultées à la BnF ou accessibles pour les chercheurs dans des établissements spécialisés.

¹¹ Hors acquisitions spécialisées et échanges.

¹² Les deux tableaux sont indicatifs :

- les généralités sont constituées de l'ensemble des acquisitions du département de l'Orientation et de la Recherche bibliographique, de 2 % du budget d'acquisitions courantes des départements, et des crédits relatifs à la presse ;
- 50 % du budget du département des Manuscrits sont imputés sur les sciences humaines et sociales, et 50 % sur littérature et art ;
- 100 % des budgets du département des Monnaies et médailles et des Cartes et plans sont imputés aux sciences humaines ;
- les autres départements des sites Richelieu, Opéra, Arsenal et Avignon sont imputés sur le champ littérature et art ;
- la ventilation disciplinaire des crédits pour les livres électroniques est faite sur la base de la répartition constatée en nombre de titres fin 2014.

¹³ Voir 2.8 : *L'évaluation de la politique documentaire*.

¹⁴ Voir fiche domaine *Sciences et techniques*.

¹⁵ Voir fiches domaines *Droit et publications officielles ; Economie, gestion et monde de l'entreprise ; Sciences sociales*.

¹⁶ Voir 2.6 : *La coopération documentaire*.

On peut, enfin, souligner que l'actualisation de la charte documentaire a permis de réinterroger les synergies entre départements par domaines disciplinaires¹⁷.

2.5 *Le numérique : contexte, enjeux et perspectives*

Au cours de la dernière décennie, le numérique a pris une ampleur particulière à la BnF tout comme dans la société :

- par le développement exponentiel de Gallica : ouverte en 1997, Gallica constitue l'une des grandes bibliothèques numériques accessibles sur internet et propose désormais plus de trois millions de documents en libre accès ;
- par la diversité des services numériques proposés par la Bibliothèque dans tous les domaines : pré-accréditation en ligne, renouvellement des cartes à distance, service questions réponses à distance, constitution de paniers de notices, achat de reproductions en ligne, sans même développer l'important accroissement des services dans le domaine de la diffusion culturelle – expositions virtuelles, conférences en ligne, etc. ;
- du strict point de vue des acquisitions, la BnF a avancé sur la question du numérique avec pragmatisme. La politique documentaire s'est adaptée aux évolutions générales de la production éditoriale : s'il était presque exclusivement question de cédéroms comme acquisitions numériques dans la *Charte documentaire des acquisitions* de 2005, des abonnements à des bases de données ont été souscrits progressivement, et un palier a été franchi en 2007 avec la décision d'acquérir d'importants ensembles de documents numériques, comme la base ECCO (*Eighteenth century collections on line*), les archives biographiques et les archives des périodiques Elsevier.

2.5.1 *Dépôt légal*

Le dépôt légal continue d'élargir son périmètre au fur et à mesure de l'évolution de la diffusion des savoirs sur le territoire national. C'est ainsi qu'il a intégré le web et qu'est en cours l'élaboration d'une nouvelle chaîne de traitement complète (entrée, signalement, conservation, communication) pour les documents dématérialisés, livres numériques et documents audiovisuels numériques dématérialisés d'abord, puis pour d'autres publications numériques.

2.5.1.1 *Dépôt légal du web*

En France, il a été décidé d'inscrire la mission de conservation de l'internet dans le sillage plurisécularisé du dépôt légal : le dispositif juridique est établi en deux temps : la loi qui étend le dépôt légal à l'internet est votée en 2006 ; son décret d'application, publié en 2011¹⁸.

La BnF conjugue deux modèles de collecte : le premier est la collecte « large », réalisée une fois par an. Elle couvre l'ensemble des sites web que la BnF a pu identifier comme français – soit plus de quatre millions à ce jour. Le moissonnage permet de capturer la plupart des sites de façon satisfaisante.

Cette collecte large est complétée par des collectes « ciblées » qui permettent de constituer, de façon raisonnée, des corpus, et de compléter les collections. Elles visent :

- pour les collectes dites courantes, des sites dont l'intérêt documentaire justifie une capture plus fréquente (jusqu'à une fois par jour) ou plus profonde (jusqu'à plusieurs centaines de milliers de fichiers par domaine), par les collectes courantes ;
- pour les collectes dites projets, des sites en lien avec une thématique ou un événement donné (élections présidentielles, jeux olympiques de 2010 et 2014, Grande Guerre...).

De manière paradoxale, la BnF a ainsi été amenée à appliquer des logiques de sélection, et donc à définir une politique documentaire, dans un cadre de dépôt légal. C'est aux collectes ciblées que s'applique le mieux le concept de politique documentaire, par ce qu'elles impliquent en termes de sélection et de construction intellectuelle pour venir compléter le dépôt légal constitué en masse par le biais des collectes larges.

C'est désormais à une évaluation de la qualité de cette collection nouvelle et à une synthèse des différentes stratégies de collectes mises en place¹⁹ que la BnF doit s'atteler dans un contexte où les contraintes budgétaires et de capacité d'archivage appellent à une définition de priorités documentaires plus affirmées et abordées notamment en termes d'équilibres entre disciplines ou types de contenus.

Les archives de l'internet sont consultables sur les postes d'accès aux ressources numériques, dans les espaces de recherche des différents sites de la Bibliothèque nationale de France, et ce, depuis 2008. En complément, depuis le 16 septembre 2014, les 26 bibliothèques chargées du dépôt légal imprimeur (BDLI) en région sont autorisées à proposer, dans leurs emprises, la consultation des archives de l'internet dans leur intégralité, sous les mêmes conditions qu'à la BnF. Il est prévu que les accès soient déployés dans toutes les BDLI d'ici fin 2019.

¹⁷ Voir fiches domaines.

¹⁸ Les responsabilités de collecte du web entre la BnF et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ont été fixées suivant la logique de la continuité de leurs mandats et collections respectifs : l'INA est responsable de la collecte des sites émanant des services des médias audiovisuels, web TVs et web radios, et des sites principalement consacrés aux programmes radio et télé ; la BnF collecte tous les autres contenus.

¹⁹ Voir la rubrique *Collecte du web* dans les fiches-domaines.

2.5.1.2 Dépôt légal des livres numériques

Les livres publiés sous forme numérique sont considérés par la BnF comme une publication en ligne et sont donc couverts par la législation sur la communication au public par voie électronique.

Les robots d'archivage du web de la BnF moissonnent déjà des sites de distribution de livres numériques, mais sans toujours atteindre les ouvrages eux-mêmes. Pour ce type de document, une approche par dépôt est donc privilégiée.

Le dépôt, directement réalisé par l'éditeur, ou par son distributeur numérique s'il lui donne délégation, doit permettre un signalement unitaire de chaque publication dans le catalogue général et sa consultation dans Gallica intra muros. Il permet aussi de garantir la meilleure complétude possible des collections. Les instructions pour la mise en œuvre de ce projet ont été menées à partir de 2012 avec le syndicat national de l'édition et le ministère de la Culture et de la Communication ; ce circuit couvre la réception, le signalement, la conservation pérenne et la mise à disposition dans les espaces de recherche de l'établissement. Les premiers dépôts effectifs sont attendus pour 2016, avant un déploiement progressif en direction d'un nombre croissant d'éditeurs.

2.5.1.3 Dépôt légal numérique audiovisuel

Depuis plusieurs décennies, le département de l'Audiovisuel reçoit des collections numériques sur support au titre du dépôt légal : CD, CD-ROM, DVD, Blu-ray,... Les documents audiovisuels numériques dématérialisés s'inscrivent dans la continuité de ce dispositif. Leur archivage est d'autant plus important que le numérique s'est généralisé dans l'ensemble des filières d'édition et de diffusion de l'Audiovisuel et ce depuis plusieurs années, sans que les documents édités sous cette forme n'aient systématiquement d'équivalent sur support.

La masse très importante des documents dématérialisés concernés par le dépôt légal nécessite la mise en place d'une infrastructure technique adaptée, dans la continuité du dépôt légal des livres numériques. Cette infrastructure devra pouvoir gérer à la fois des flux importants de fichiers accompagnés de leurs métadonnées descriptives, et du dépôt titre à titre. Cette souplesse est rendue indispensable pour faire face à la volumétrie des documents et à leurs circuits d'éditions et de distribution, ces derniers étant très concentrés dans certains secteurs, mais très éparpillés dans d'autres. L'enjeu essentiel est de réduire le plus possible la fracture entre le dépôt légal sur support et celui sous forme dématérialisée.

On peut, pour terminer, signaler que la mise en place de la chaîne d'entrée du dépôt légal numérique des autres documents (partitions, documents cartographiques, ...) sera également instruite dans un second temps.

2.5.2 Acquisitions de ressources numériques : bases de données, périodiques électroniques, livres numériques, documents nés numériques

2.5.2.1 Typologie des ressources numériques acquises

On peut schématiquement distinguer plusieurs types de ressources numériques acquises à l'heure actuelle à la BnF²⁰, toutes accessibles dans toutes les salles de lecture de la BnF, sur tous les sites, et accessibles à distance pour une part d'entre elles aux titulaires de cartes annuelles recherche :

- bases de données : ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires et annuaires), grandes bases bibliographiques dans tous les domaines de la connaissance (adossées le plus possible à un accès au texte intégral), corpus de textes, portails spécialisés, qui représentent plus de 200 abonnements en 2014.

D'abord pris sous forme de cédéroms, les abonnements ont évolué vers les bases de données et visent essentiellement à apporter des outils d'accompagnement dans la recherche. Ils se distinguent peu de l'offre proposée en bibliothèque universitaire, à la réserve près qu'ils doivent répondre à l'impératif d'encyclopédisme, ce qui implique un portefeuille riche et relatif à tous les domaines de la connaissance ;

- périodiques : les collections de périodiques électroniques sont composées de plus de 1 600 titres courants accessibles en ligne, couplés ou non à un abonnement papier (les abonnements exclusivement électroniques relevant principalement des sciences et techniques) ; auxquels il faut ajouter l'accès à plus de 20 000 titres par abonnement à des bases de données ; et, depuis plusieurs années, l'achat de grands ensembles d'archives de périodiques (*Times digital Archive, Periodical Archive, Jstor...*).

Ce sont ces acquisitions rétrospectives d'archives de périodiques électroniques qui distinguent le plus l'offre documentaire de la BnF à l'heure actuelle. Elles viennent compléter l'ensemble important de documents numérisés de l'établissement, notamment de presse ancienne ;

- livres numériques : depuis 2007, la BnF a constitué un corpus de plus de 90 000 titres en acquérant en quasi-totalité la production courante des trois principaux groupes d'édition scientifique et technique : Elsevier (en remontant jusqu'à 1995), Springer (en remontant jusqu'à 2005) et Wiley-Blackwell depuis 2010 (à l'exception des ouvrages de référence). Ont également été effectuées auprès d'Elsevier des acquisitions rétrospectives pour la

²⁰ Voir, en annexe, 3 graphiques sur la répartition disciplinaire des ressources numériques acquises.

période 1889-1995. Enfin, la collection complète de la Royal Society of Chemistry a été acquise (de 1968 à aujourd'hui). En complément, depuis 2012, les départements acquièrent des accès pérennes à des livres numériques sélectionnés à l'unité (1 500 titres depuis 2012).

Cette offre significative et pluridisciplinaire de la BnF est originale dans le paysage national de l'information scientifique et technique, et encore très peu connue des usagers. L'acquisition de corpus intégraux de livres numériques a été décidée dans une volonté de complémentarité avec les bibliothèques universitaires et organismes de recherche qui privilégient soit les périodiques, soit les acquisitions thématiques ciblées de livres numériques.

L'effort consenti par l'établissement, très soutenu ces dernières années, va être poursuivi mais en se resserrant à des volumétries moins massives²¹ ;

- enfin, il faut souligner qu'une instruction est en cours pour la mise en place d'une filière de traitement complète (entrée - suivant les critères de politique documentaire -, signalement, communication, conservation) pour les documents numériques natifs entrant par don ou par acquisition.

Les documents concernés par cette filière d'entrée et de consultation présentent un intérêt documentaire et patrimonial (œuvres manuscrites, correspondances, photographies, cartes et plans, œuvres musicales, études de marchés...). Il peut s'agir d'archives privées, de niches éditoriales spécifiques sur lesquelles le dispositif du dépôt légal ne s'applique pas, ou de documents relevant du dépôt légal mais qui sont donnés par l'éditeur.

La mise en place de cette filière devrait être effective courant 2016.

2.5.2.2 Deux points de vigilance

Si les collections de ressources électroniques acquises par la BnF sont riches, elles souffrent à l'heure actuelle de deux difficultés :

- leur manque de visibilité : malgré la mise en place d'un outil de découverte (EDS) commun à toutes les ressources numériques, permettant notamment d'interroger simultanément tous les types de documents, force est de constater que, du fait d'une absence de signalement dans le catalogue général, les usagers méconnaissent souvent l'offre qui leur est proposée, ce que viennent confirmer les enquêtes menées auprès des usagers comme les statistiques de consultation, décevantes par rapport à l'effort consenti ;
- la complexité de l'accès : depuis 2009, à l'instar de nombreuses bibliothèques universitaires, la BnF propose un accès distant à un certain nombre de ressources pour les lecteurs titulaires d'une carte annuelle recherche. Les réticences des éditeurs sont nombreuses, et, malgré de grands progrès, seule une partie des ressources (un quart des bases de données, peu de périodiques électroniques, mais la quasi-totalité des livres numériques) est accessible à distance.

2.5.2.3 Evolutions majeures du contexte national (ISTEX, licences nationales, Couperin)

Les années récentes montrent une accélération de la dématérialisation et des acquisitions numériques. Deux évolutions récentes sont à signaler et ont nécessairement des répercussions sur la BnF :

- à l'exemple de nombreux pays européens, la France s'est engagée dans une politique d'acquisitions numériques sous licence nationale, et la BnF en bénéficie pour les archives (*De Gruyter, IOP, Classiques Garnier, New Pauly, Brill*, etc.) ;
- la BnF a intégré Couperin, consortium national pour l'accès aux publications numériques, en novembre 2013, ce qui lui permet de prendre part aux négociations nationales pour l'achat de nouvelles ressources²².

2.5.2.4 Enjeux et perspectives

La BnF inscrit sa politique en matière d'acquisition numérique dans une triple perspective :

- une politique documentaire qui doit combiner pleinement l'analogique et le numérique en tenant compte des demandes et usages des publics ;
- une politique documentaire prenant mieux en compte l'environnement documentaire et patrimonial de la BnF, notamment au travers d'une mise en commun des acquisitions à travers les initiatives ISTEX / licences nationales / consortium Couperin ;
- un accent qui doit être mis plus fortement sur l'accès à distance aux ressources acquises (pour les détenteurs de cartes annuelles Recherche), ce que l'entrée dans Couperin devrait permettre de faciliter progressivement.

A ce stade, après une première phase de constitution de collections électroniques destinée à accompagner les usages des lecteurs tout en tenant compte des évolutions des productions éditoriales, la BnF pourrait être amenée, de manière prospective, à envisager plusieurs pistes stratégiques en fonction des publics visés :

- pour le Haut-de-jardin comme pour la Salle ovale à Richelieu, dans une volonté de soutenir la diffusion de la culture numérique à destination des plus larges publics, et notamment des plus jeunes, la BnF pourrait se placer dans une dynamique qui anticiperait les usages et mener une politique volontariste de dématérialisation des collections. Cela signifierait, d'ici dix ans, une offre numérique (livres, périodiques, bases de données)

²¹ Voir fiche *Sciences et techniques*.

²² Voir aussi 2.6 : *La coopération documentaire*.

beaucoup plus massive qu'actuellement : une offre documentaire francophone renforcée en manuels universitaires, ouvrages de synthèse, documentation à destination des professionnels, etc., avec une possibilité de renouvellement régulier de l'offre par les éditions les plus récentes, et une facilitation matérielle de l'accès.

- pour la bibliothèque de recherche, il s'agirait davantage de continuer d'accompagner les usages des chercheurs et les mutations éditoriales, comme la BnF le fait depuis plusieurs années, et de définir les modalités de bascule numérique, en fonction de l'offre éditoriale et des usages.

Cela pourrait signifier, par exemple, d'élargir la dématérialisation des abonnements de périodiques sous réserve de s'assurer des conditions d'accès aux archives pour les titres étrangers, sachant que, pour le domaine français, le dépôt légal imprimé constitue une garantie pérenne.

Pour les livres numériques, compte tenu de la mise en place du dépôt légal des livres numériques français à partir de 2015, cela amènera à se concentrer avant tout, pour la bibliothèque de recherche, sur les acquisitions de titres étrangers, prioritairement dans certains secteurs disciplinaires (sciences et techniques, sciences juridiques et économiques par exemple) où le numérique prend une part grandissante dans la production éditoriale.

Dans le domaine des bases de données, il serait nécessaire d'infléchir en partie la politique documentaire en adoptant deux axes : consolider les points forts de l'offre actuelle en termes de diversité disciplinaire et de richesse du portefeuille, et défendre ponctuellement un positionnement de niche sur certaines ressources spécifiques, intéressant plus particulièrement les lecteurs de la BnF et complémentaires de l'offre universitaire.

Enfin, la nouveauté pour la bibliothèque de recherche sera bientôt, pour les chercheurs, de pouvoir accéder à une collection patrimoniale composée de documents numériques natifs entrés à la BnF par voie de don ou d'acquisition : il s'agit de documents d'une valeur patrimoniale réelle, relevant en majorité du domaine français, qui seront pour une part conservés uniquement à la BnF et dont le nombre sera de plus en plus important. Leur mise à disposition des chercheurs par la BnF constitue un enjeu majeur pour les années à venir.

2.6 La coopération documentaire

2.6.1 Paysage documentaire en Île-de-France

Si l'environnement documentaire n'avait pas connu de transformation majeure entre 1993 et la charte documentaire de 2005, il n'en va pas de même depuis pour les bibliothèques universitaires parisiennes, notamment dans les environs immédiats de la BnF : ouverture de la bibliothèque centrale de l'université Paris Diderot - Paris 7 (bibliothèque des Grands Moulins) en juin 2008 ; ouverture de la bibliothèque Sainte-Barbe en mars 2009 dont le public cible est plus particulièrement les étudiants de L1 à M2, classes préparatoires aux grandes écoles et BTS de Paris et d'Île-de-France ; ouverture de la bibliothèque universitaire des Langues et Civilisations (BULAC) en décembre 2011 dans le quartier Paris Rive Gauche, le quartier en extension du 13^{ème} arrondissement ; réouverture après travaux de la bibliothèque de la Sorbonne en novembre 2013.

L'offre documentaire francilienne s'est donc en dix ans largement améliorée, significativement en direction du public étudiant qui constitue un des publics cibles de la Bibliothèque nationale de France.

Ces améliorations portent sur les collections, mais aussi sur l'augmentation du nombre de places de travail offertes aux étudiants et l'amplitude hebdomadaire des horaires d'ouverture.

2.6.2 Partenariats

Avec l'évolution des modalités de coopération de la BnF avec les pôles associés, il a été décidé d'établir des partenariats disciplinaires avec des institutions détentrices de fonds d'excellence :

2.6.2.1 Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)

Une convention de Pôle associé documentaire et scientifique a été signée en 2011 entre la BnF et la BULAC, portant notamment sur les fonds patrimoniaux (recensement, valorisation, numérisation) et établissant un partage documentaire précis sur les langues couvertes (pour les acquisitions comme pour le traitement rétrospectif).

Par exemple, pour les acquisitions de la BnF, cela signifiait :

- continuer à développer les collections dans les secteurs les mieux représentés : le chinois, le japonais, le vietnamien, le russe, le polonais, l'arabe, l'hébreu, le turc, l'arménien occidental, le sanskrit, l'hindi et l'ourdou ;
- renoncer à accroître par acquisition les collections, mais poursuivre leur traitement rétrospectif pour : le persan, le coréen, les langues de l'Inde autres que le sanskrit, l'hindi et l'ourdou, le biélorusse, l'ukrainien, l'arménien oriental, le bulgare.

Depuis, la BULAC a ouvert en décembre 2011. Elle offre un libre accès de taille importante en langues et littératures du monde, dont l'Europe, conduisant la BnF à réactualiser son offre documentaire pour le Haut-de-jardin (2013-2014). La réactualisation de la convention est en cours et prendra en compte l'évolution de chacun des établissements.

2.6.2.2 Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (BINHA)

Le quadrilatère Richelieu, en cours de rénovation, proposera à partir de 2016 un pôle documentaire dont les collections des départements spécialisés de la BnF, de la BINHA, de la Bibliothèque centrale des Musées nationaux (BCM), de la bibliothèque du centre Gernet-Glotz et de la bibliothèque de l'École nationale des chartes représentent un ensemble cohérent dans les domaines de l'art, de l'archéologie et de l'histoire du livre.

Encadré par une convention de coopération scientifique et documentaire entre la BnF et l'INHA signée en 2011, l'axe propre à la politique documentaire est le premier mentionné parmi l'ensemble des actions scientifiques fixées de manière coordonnée.

Des axes communs de coopération documentaire sont d'ores et déjà à l'œuvre :

- une concertation systématique pour les acquisitions patrimoniales ;
- la mise en place et l'analyse d'indicateurs de suivi d'acquisition des monographies imprimées ;
- la préparation d'un plan de conservation concertée sur les titres de périodiques étrangers ;
- l'accès à des ressources documentaires électroniques en art identifiées comme étant communes pensé à l'échelle des deux établissements partageant une même communauté de chercheurs et d'étudiants.

Outre ces conventions de partenariats formalisées, la BnF a de nombreuses interactions avec les établissements documentaires franciliens, tels que la Bibliothèque publique d'information, la bibliothèque Sainte-Geneviève et les bibliothèques universitaires (Cujas, Dauphine, Sorbonne, ...). A l'avenir, le souci de mieux servir les publics, l'initiative COLLEX (voir plus loin) et les contraintes budgétaires conduiront nécessairement la BnF à opérer des rapprochements, voire des mutualisations de politique documentaire, avec ces établissements.

Enfin, la BnF est associée à plusieurs projets portés par l'Enseignement supérieur et la Recherche :

2.6.2.3 Campus Condorcet

Dans le cadre du projet de Grand équipement documentaire (GED) du Campus Condorcet, des échanges sont en cours avec la BnF. En effet, le GED, dont l'achèvement est prévu pour fin 2018, regroupera les collections de 46 bibliothèques, soit au départ un million de documents en sciences humaines et sociales avec une forte prévalence des publications en langues étrangères. C'est principalement autour des ressources numériques que la coopération BnF / Grand équipement documentaire du Campus Condorcet pourrait s'organiser.

2.6.2.4 Programme COLLEX

Dans un contexte de rénovation du dispositif des CADIST, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a initié un programme d'infrastructure de recherche documentaire, COLLEX.

Dans le cadre de ce programme, des actions de coopération sont envisagées en relation avec la BnF :

- acquisitions réparties : la réflexion sur les collections d'excellence passe par une exploration des possibilités d'acquisitions réparties avec la BnF, pour répondre aux besoins des chercheurs au meilleur coût. Cette réflexion articulerait tous les types d'entrées (achats, dons, échanges, et autres types de collecte) et de documents (production éditoriale, littérature grise dont les archives scientifiques sur tous supports, données de la recherche, etc.) et chercherait à tendre à l'exhaustivité pour une thématique scientifique ;
- concertation renforcée d'une part sur les programmes de numérisation patrimoniale et partage d'expertise sur les questions d'innovation technique en matière de numérisation et de diffusion, et d'autre part dans le domaine du signalement des collections ;
- conservation partagée et fourniture de documents à distance.

2.6.3 Ancrage dans le paysage national de l'information scientifique et technique

Lorsque s'est mise en place en 2010 sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche une politique nationale d'accès aux archives numériques dans le cadre du projet de Bibliothèque scientifique numérique (BSN), il est apparu clairement que l'action de la BnF dans ce domaine ne pouvait se concevoir qu'en lien étroit avec ce dispositif. Représentée au sein des groupes de travail de BSN, la BnF est devenue partie prenante de l'Initiative d'excellence pour l'information scientifique et technique (ISTEX), dont l'objectif est d'offrir à l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche un accès en ligne aux collections rétrospectives de la littérature scientifique dans toutes les disciplines, et d'en garantir la préservation à long terme. La participation de la BnF à ce programme lui permet de faire bénéficier ses lecteurs accrédités de l'accès - sur place et à distance - à l'ensemble des archives acquises dans ce cadre.

D'autre part, la BnF a intégré le consortium Couperin depuis novembre 2013 et a donc progressivement intégré les négociations des ressources et participe à la dynamique d'échanges d'expertise portée par le consortium.

2.7 Les moyens budgétaires et en ressources humaines

2.7.1 Les moyens budgétaires

Sur le plan budgétaire, la décennie 2005-2015 a été particulièrement remarquable. Globalement, les moyens de la Bibliothèque ont été équivalents, voire supérieurs à ceux accordés pendant certaines des « années projet ». Ce constat doit cependant être nuancé selon les acquisitions. Pour les acquisitions courantes, les crédits publics ont incontestablement connu une baisse. Une démarche très volontariste de recherche de nouveaux financements a permis en revanche de faire entrer dans les collections patrimoniales des œuvres et des fonds majeurs grâce aux mécénats, aux dons et parfois avec l'appui des souscriptions nationales, qui ne peuvent guère s'appliquer à des acquisitions courantes.

2.7.1.1 Acquisitions courantes – évolution des dotations entre 2004 et 2015

Même s'ils restent à un niveau très important dans le paysage des bibliothèques nationales, les crédits d'acquisition sont en diminution régulière depuis le budget de 2010. Cette évolution s'est amplifiée en 2013. Ainsi, on enregistre une baisse d'un cinquième de la dotation (-20%) en 5 années entre 2010 et 2014. Les perspectives pour les années à venir, même si elles ne permettront pas de retrouver les niveaux budgétaires des années 2000, devraient toutefois se stabiliser à un niveau proche de celui de 2015.

Budget (en €)	2004	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Livres imprimés	4 230 000	4 300 000	3 768 196	3 880 000	3 660 000	3 400 000	3 247 000	3 000 000	2 746 000
Livres électroniques			333 000	395 000	510 000	688 000	660 000	500 000	540 000
Périodiques imprimés	4 400 000	4 350 000	3 592 481	3 510 000	1 613 000	1 500 000	1 253 000	1 260 000	1 406 000
Périodiques électroniques			546 000	555 000	1 270 000	1 400 000	1 500 000	1 425 000	1 110 000
Salle de la presse	150 000	180 000	180 000	180 000	250 000	250 000	220 000	250 000	200 000
Microformes	200 000	210 000	182 000	180 000	162 000	166 000	100 000	50 000	237 000
Documents spécialisés	200 000	320 000	362 000	346 000	302 000	321 000	300 000	200 000	252 000
Documents audiovisuels	230 000	130 000	158 000	130 000	170 000	142 000	130 000	130 000	134 000
Documentation électronique	970 000	1 190 000	1 150 000	1 150 000	1 250 000	1 450 000	1 420 000	1 400 000	1 450 000
Archives électroniques		200 000	251 000	333 000	281 000	720 000	500 000	315 000	275 000
Echanges			-	-	-	70 000	70 000	70 000	70 000
TOTAL	10 380 000	10 880 000	10 522 677	10 659 000	9 468 000	10 107 000	9 400 000	8 600 000	8 420 000
évolution par rapport à 2010					-11%	-5%	-12%	-19%	-21%

Cette érosion a conduit à revoir la politique documentaire : la nouvelle répartition budgétaire entre les départements a conduit à proratiser la baisse budgétaire en fonction des coûts documentaires tout en sanctuarisant les départements spécialisés et les collections patrimoniales au niveau de 2012. Cette orientation a impliqué une réduction des budgets les plus importants, tels que ceux des départements Sciences et techniques, et Droit, économie, politique²³.

Budget initial 2015 en € par département	Livres imprimés	Livres électroniques	Périodiques imprimés	Périodiques électroniques	Archives électroniques	Salle de la presse	Microformes	Documents spécialisés	Documents audiovisuels	Documentation électronique	Echanges	Total départements	% par département
Philosophie histoire sciences de l'homme	686 000	8 200	331 000	87 500	-	-	-	-	-	67 000	-	1 179 700	14,0%
Droit économie politique	510 000	22 500	517 000	136 200	-	180 000	237 000	-	-	544 000	-	2 146 700	25,5%
Sciences et techniques	258 000	458 600	136 000	860 000	190 000	-	-	-	-	303 000	-	2 205 600	26,2%
Littérature et art	609 000	7 800	210 240	18 500	-	-	-	-	-	83 000	-	928 540	11,0%
Audiovisuel	42 000	2 900	28 400	3 200	-	-	-	-	134 000	4 700	-	215 200	2,6%
Réserve des Livres rares	25 000	-	3 100	-	-	-	-	34 000	-	-	-	62 100	0,7%
Orientation et recherche bibliographique	54 500	-	86 900	2 400	-	-	-	-	-	-	-	143 800	1,7%
Arsenal	51 000	-	15 600	-	-	-	-	8 900	-	-	-	75 500	0,9%
Arts du spectacle	19 500	-	10 600	400	-	-	-	33 600	-	2 600	-	66 700	0,8%
Cartes et plans	17 000	-	4 800	1 100	-	-	-	30 000	-	-	-	52 900	0,6%
Estampes et photographie	29 000	-	4 500	-	-	-	-	104 000	-	-	-	137 500	1,6%
Manuscrits	44 500	-	8 200	-	-	-	-	30 000	-	-	-	82 700	1,0%
Monnaies et médailles	19 000	-	7 000	-	-	-	-	7 800	-	-	-	33 800	0,4%
Musique et Opéra	86 500	-	17 400	700	-	-	-	3 700	-	23 100	-	131 400	1,6%
Dépenses transverses centralisées	295 000	40 000	25 260	-	85 000	20 000	-	-	-	422 600	70 000	957 860	11,4%
TOTAL GENERAL	2 746 000	540 000	1 406 000	1 110 000	275 000	200 000	237 000	252 000	134 000	1 450 000	70 000	8 420 000	100,0%

La projection budgétaire pour la période 2015-2017 permettra d'acquérir par an 50 à 52 000 livres imprimés et de disposer de l'accès à 7 000 titres de périodiques imprimés. Une perspective optimiste serait de retrouver un budget des acquisitions à 10 millions d'euros (dont 800 000 euros pour les acquisitions patrimoniales) et de le stabiliser à ce niveau pendant la période de difficulté des finances publiques.

2.7.1.2 Acquisitions patrimoniales – évolution des dotations depuis 2010

Pour les acquisitions patrimoniales, les cinq dernières années ont été particulièrement riches en acquisitions majeures mais également dans la poursuite de la recherche de financement pour faire entrer dans les collections

²³ Voir 2.4 : Les évolutions des grands champs disciplinaires.

publiques des trésors nationaux. Avec un budget initial maintenu de façon volontariste à 800 000 euros par an, le montant total des acquisitions s'établit à plus de 30 millions d'euros depuis 2010 grâce aux résultats obtenus dans le cadre du mécénat. Ainsi, c'est plus de 26 millions qui sont venus abonder la dotation de l'établissement sur la période. Ces montants ont permis d'intégrer aux collections de la BnF par exemple : le manuscrit des mémoires de Casanova, les archives de Guy Debord et de Michel Foucault, le manuscrit enluminé de la vie de Sainte Catherine.

Un rare exemplaire comportant les portraits de seize empereurs, en médaillons, peints par Jean Bourdichon, vers 1520, dit « Les douze Césars » a, ainsi, été acquis avec les moyens conjugués du mécénat, des crédits de l'établissement et d'un appel à don auprès du public. Cet appel à la générosité du public, le deuxième après l'acquisition du livre d'heures de Jeanne de France a conduit à finaliser l'acquisition de ce document exceptionnel.

Plus généralement, l'ensemble des départements spécialisés de l'établissement ont bénéficié de l'opportunité d'acquérir des documents au titre des acquisitions patrimoniales dont le montant s'élève en moyenne, sur la période de 2010 à 2014, à plus de 6 100 000 euros par an.

Départements	2010	2011	2012	2013	2014	Total (en €)
Arsenal	48 344	55 399	54 763	250 374	275 654	684 534
Arts du spectacle	191 191	105 772	40 324	105 657	57 129	500 073
Cartes et plans	185 639	566 636	37 024	33 868	157 535	980 702
Audiovisuel	9 000	21 000	15 000	15 203	14 653	74 856
Monnaies et médailles	45 016	73 122	19 297	40 321	28 906	206 662
Musique	136 689	256 789	153 012	56 505	87 171	690 165
Réserve des livres rares	230 751	328 894	220 302	272 517	286 150	1 338 614
Estampes	72 655	223 980	251 891	336 524	380 275	1 265 325
Manuscrits	7 488 924	6 443 369	1 939 889	3 253 602	5 765 727	24 891 511
Total	8 408 209	8 074 961	2 731 502	4 364 571	7 053 200	30 632 442

2.7.2 Les moyens en personnel

2.7.2.1 Les effectifs

A partir de 2009, les cibles d'effectifs de la BnF dans son ensemble, et des départements de la direction des Collections notamment, ont été établies annuellement. Elles s'inscrivent dans le suivi de la politique de réduction des emplois mise en œuvre dès 2008 dans le cadre de la révision générale des politiques publiques.

Dans le contexte de la rénovation du site Richelieu, les réductions d'effectifs à la direction des Collections ont affecté les moyens des départements thématiques (site François-Mitterrand) plus que ceux de Richelieu-Arsenal-Opéra en cours de rénovation. Sur les cinq dernières années, c'est l'équivalent de 106 postes d'agents à temps plein (pour l'ensemble des catégories d'emploi) qui ont été supprimés - 1188 emplois réels en 2009 (sur 2428 à la BnF dans son ensemble) contre 1083 en 2014 (sur 2197 à la BnF).

Nombre de postes en etpt		2009	2010	2011	2012	2013	2014
B	Cible d'emplois	2438	2434	2400	2336	2291	2262
N	Ecart par rapport à n-1		4	34	64	45	29
F	Effectifs réels	2428	2422	2378	2326	2244	2197
Dont :							
Dir° des collections	Cible d'emplois	1192	1179	1168	1139	1112	1100
	Ecart par rapport à n-1		13	11	29	27	12
	Effectifs réels	1188	1189	1173	1146	1108	1083

Si en 2009, la cible s'appuyait surtout sur les « événements passés » (suppression de postes depuis longtemps vacants, de départs à la retraite imminents, ...), les cibles des années suivantes ont été calibrées en fonction des « événements à venir », du prévisionnel (réorganisations, gestion des départs, équilibre entre les organisations, priorité des missions, ...) mais surtout en privilégiant les axes forts pour l'optimisation des structures et la prise en compte de la charge de service public et de la communication.

2.7.2.2 Les chargés de collections

Les chargés de collections, au sein de la filière Bibliothèques, représentent 180 à 190 personnes physiques, dont les deux tiers sont affectés sur le site François-Mitterrand. Leur fiche de poste comporte généralement les

missions d'acquisition (qui représentent 20 à 40% de leur temps de travail), de valorisation, de veille éditoriale, de conservation et d'accueil du public. Ils sont de catégorie A et sont en grand majorité des titulaires, sauf pour des domaines géographiques ou linguistiques particuliers ou pour certaines collections spécialisées (monnaies et médailles par exemple).

Durant ces dernières années, les travaux conduits sur l'optimisation des moyens se sont poursuivis. Ils ont permis, notamment, de s'adapter à l'évolution des fonctions d'acquisition, de catalogage et de magasinage et d'ajuster les effectifs aux nouvelles charges. Au total, sur la période 2010-2014, c'est une réduction de 11% des effectifs de catégorie A (conservateurs et bibliothécaires) qui a été enregistrée dans les départements de collections.

A terme, la réaffectation des moyens devrait permettre d'atteindre un effectif de chargés de collection de 160 à 170 agents qui serait affecté à 50% sur des missions d'acquisitions traditionnelles, soit un équivalent temps plein travaillé de l'ordre de 80 à 85, contre 106 en 2009 et 93 en 2014.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Personnes physiques	214	211	204	199	196	187
Missions « acquisitions »	106	105	102	100	98	93

2.8 L'évaluation de la politique documentaire

Conformément aux engagements pris dans la *Charte documentaire des acquisitions* de 2005, et comme évoqué dans le chapitre sur les publics, l'évaluation de la politique documentaire de la Bibliothèque nationale de France a fait l'objet d'une attention accrue durant la dernière décennie. C'est ainsi qu'elle s'appuie désormais sur un corpus de données quantitatives et qualitatives qui s'est étoffé depuis quelques années :

2.8.1 Pour une meilleure connaissance des publics et de leurs attentes

- tous les ans depuis 2007, une analyse statistique approfondie est menée sur le lectorat des salles de lecture. Elle permet de mesurer les grandes évolutions du lectorat : caractéristiques socio-démographiques, assiduité, mobilité, titre d'accès, etc. ;
- depuis 2012, l'Observatoire des publics de la BnF a confié à un prestataire extérieur une étude quantitative en continu pour mesurer dans la durée la composition, la satisfaction et les usages des publics en prenant en compte la variété des activités de l'établissement (offre documentaire, expositions, ...) et la saisonnalité de la fréquentation ;
- une étude sur les publics de Richelieu a été menée sur un an par un groupe de sociologues dans le cadre d'un programme de recherche en 2012 ;
- dans le cadre de la préparation de l'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin, plusieurs enquêtes ont été menées sur le lectorat présent ou potentiel ;
- enfin, plusieurs études ont été menées concernant le numérique et les services à distance de la BnF, parmi lesquelles : une étude quantitative des usages et de la satisfaction du service SINDBAD en 2011, une étude des usages et de la satisfaction de Gallica en 2011, une étude stratégique sur l'observation des usages en 2014.

2.8.2 Pour une meilleure connaissance des usages

- pour la première fois depuis l'ouverture du Rez-de-jardin, une étude importante a été conduite en 2012-2013 par la délégation à la Stratégie et à la recherche sur les usages documentaires de ses lecteurs. Elle comprenait deux volets complémentaires mais distincts :
 - une analyse statistique des demandes de documents effectuées en 2012 (un million), mise en regard du profil des lecteurs et des données du catalogue ;
 - un questionnaire envoyé aux lecteurs du Rez-de-jardin, qui renseigne sur leurs représentations de l'établissement et leurs attentes. Rempli par plus de 3 000 lecteurs, il permet d'approcher certains usages pour lesquels la BnF a peu de données : libre accès, ressources électroniques, fréquentation d'autres fonds documentaires, etc.
- À travers cette étude, il s'agissait à la fois d'améliorer l'adéquation entre les collections et les besoins des lecteurs et d'aider à définir ce que doivent être les points forts de l'offre documentaire du Rez-de-jardin dans les années à venir. Au-delà des questions d'offre, l'étude a confirmé des insatisfactions quant au délai de traitement de certains documents, des complexités de signalement, des composantes du confort de travail pour les chercheurs ;
- études quantitatives d'usages des documents imprimés en libre accès dans les salles de lecture du Haut-de-jardin ;
 - suivi de la consultation des ressources numériques acquises (bases de données, livres numériques, périodiques électroniques) par des relevés statistiques réguliers.

2.8.3 Pour une analyse plus fine des pratiques d'acquisitions

- rapport annuel d'activité qui rassemble les éléments quantitatifs sur les entrées des départements de la direction des Collections, du dépôt légal ou des échanges internationaux, pour l'ensemble des supports ;
- suivi régulier de différents indicateurs statistiques plus particulièrement sur les collections d'imprimés en libre accès sur le site François-Mitterrand : fraîcheur des collections, part des langues dans les collections et les acquisitions, part des monographies publiées en France dans les acquisitions... ;
- élaboration et suivi d'un tableau de bord des acquisitions par domaines disciplinaires, pour veiller à la mise en œuvre des engagements pris dans la charte.

L'ensemble de ces travaux, par la diversité de leurs approches, permet d'affiner la connaissance des publics, tant sur place qu'à distance, et témoigne du souhait de la Bibliothèque de concevoir sa politique documentaire plus en lien avec les pratiques et les attentes de ses publics d'aujourd'hui, en l'ajustant progressivement aux évolutions, tout en préservant les principes de constitution des collections sur le long terme.

S'ils témoignent d'une volonté de mieux connaître usages et appréciations des collections de la BnF, ces dispositifs sont encore en deçà des besoins en matière d'interaction avec les publics sur la politique documentaire. Inscrire de façon encore plus volontariste cette politique dans une évaluation régulière et une logique d'efficacité par rapport aux attentes et besoins de tous les publics est un des enjeux importants de la période à venir. Au-delà des études et des enquêtes, la BnF travaille à associer de façon plus dynamique les usagers à la définition de ses politiques : rencontres régulières avec les représentants des lecteurs, réunions par types de publics, centralisation des remarques et suggestions, formulaire de demande d'acquisition en lien direct avec le catalogue, ...

2.9 Synthèse des principales orientations stratégiques

Les grands axes de la politique des publics - consolidés par une réflexion collective au cours de l'année 2015 - s'inscriront en continuité : la poursuite de l'adaptation de la bibliothèque tous publics à des publics élargis ; la poursuite d'une plus large ouverture de la bibliothèque de recherche, notamment dans le cadre de la rénovation du site Richelieu, et des efforts particuliers pour fidéliser les enseignants chercheurs et les doctorants ; une diffusion culturelle et une offre numérique ayant pour priorité forte le grand public, les enseignants et scolaires, les professionnels, dont ceux de la culture.

La politique documentaire s'inscrit en appui de cette politique des publics. Au terme de cette synthèse sur les évolutions majeures de la dernière décennie et sur les perspectives à moyen terme, on peut rappeler succinctement les orientations stratégiques du pilotage de la politique documentaire pour les cinq années à venir :

- poursuivre les réflexions sur au moins deux points de fond : l'adaptation permanente de l'encyclopédisme, notamment l'angle d'approche des sciences et techniques et le soutien à apporter au développement des sciences sociales, et l'ambition « universaliste » des acquisitions, par un réexamen soutenu de la place de certaines acquisitions étrangères ;
- restaurer dans le domaine de la politique documentaire une relation plus active avec l'environnement institutionnel, en particulier en Île-de-France ;
- maîtriser la montée en charge des entrées numériques en articulant mieux encore d'une part collections physiques et numériques, et d'autre part numérisation rétrospective et numérique natif ;
- affiner et adapter la politique documentaire pour certaines entrées, notamment les collectes ciblées du dépôt légal du web, en fonction des nouvelles configurations du dépôt légal ;
- inscrire plus nettement la politique documentaire dans une logique de pertinence par rapport aux attentes et besoins de tous les publics et associer ceux-ci à sa définition.

3. Les entrées patrimoniales et spécialisées

3.1 Quelques rappels

3.2 Les évolutions de contexte

3.3 Evolutions récentes et perspectives de la politique d'enrichissements patrimoniaux

3.1. Quelques rappels

3.1.1 Définition

Globalement, c'est le type de documents qui distingue les acquisitions patrimoniales et spécialisées des acquisitions courantes : même si le Code du patrimoine donne à tout document entré par dépôt légal un statut patrimonial, il s'agit de l'ensemble des documents qui ne relèvent pas des imprimés courants (ouvrages et publications en série) et des publications numériques.

La distinction entre acquisitions patrimoniales et spécialisées, introduite dans les modes de gestion de la BnF en 2002, est chronologique²⁴. Elle reprend l'esprit de l'annexe 1 aux articles R111.1 du Code du patrimoine. Sont ainsi considérés comme patrimoniaux les manuscrits, les livres imprimés, les dessins et gravures, les affiches et autres pièces d'imagerie, les partitions musicales, les photographies de plus de cinquante ans d'âge. En deçà de cette limite, ces mêmes types de documents relèvent des acquisitions spécialisées : photographies modernes, livres d'artistes, globes récents, etc. Aussi la notion d'acquisitions patrimoniales et spécialisées ne s'applique-t-elle globalement qu'aux départements dits spécialisés (Arts du spectacle, Arsenal, Cartes et plans, Estampes et photographie, Manuscrits, Monnaies médailles et antiques, Musique) auxquels il faut ajouter le département de l'Audiovisuel et la Réserve des livres rares.

Les notions s'appliquent à des objets distincts ou des œuvres, mais également à de vastes ensembles, comme des collections, des fonds d'archives auxquels la BnF est particulièrement intéressée parce qu'ils représentent des sources de grand intérêt pour la recherche.

3.1.2 Les modes d'entrée

Les modes d'entrée dans les collections sont multiples : le don (manuel ou notarié), l'acquisition, le legs, la dation²⁵, le dépôt (utilisé en général comme un statut d'attente avant don ou acquisition). Les derniers cas d'échanges connus remontent aux années 2000 et l'échange n'a plus cours aujourd'hui pour de telles acquisitions. Les divers modes d'entrée peuvent se combiner aisément, en dialogue avec les créateurs et les collectionneurs ou leurs ayants droit, ainsi don et acquisition (comme ce fut le cas pour les archives d'Antonio Tabucchi) don acquisition et dation (Claude Levi-Strauss), ou encore don et dépôt (ainsi pour les dessins de Georges Wolinski), acquisition et legs (pour le fonds de livres rares de Jacqueline et Alain Trutat), pour se limiter à quelques exemples récents.

3.1.3 L'exercice d'une politique d'acquisitions

La politique d'entrées patrimoniales et spécialisées s'appuie sur

- la connaissance des fonds d'ores et déjà présents (voir plus loin) ;
- une volonté de témoigner avec une certaine impartialité de l'évolution des goûts et des valeurs de la société ;
- une veille attentive sur les canaux de diffusion des biens culturels ;
- des réseaux actifs de relations avec l'ensemble des acteurs du patrimoine : créateurs et ayants droit, collectionneurs et marchands, métiers associés à la création comme éditeur, illustrateur, ...

Au regard des manques ou des lacunes connues dans les collections pour tel ou tel type de documents, telle ou telle période, les conservateurs peuvent développer une vigilance particulière. Ils peuvent également se donner des priorités pour l'avenir. Il n'en est pas moins vrai que la politique d'entrées patrimoniales se construit largement en mouvement, en fonction des opportunités qui se présentent de façon relativement désordonnée ou soudaine : tel ou tel membre d'une famille de créateurs, tel ou tel collectionneur peut provoquer l'apparition de biens patrimoniaux sur le « marché ». Le facteur « temps » mérite particulièrement d'être mentionné. Les décisions de dons, de ventes sont parfois longues à mûrir et les cas ne sont pas rares où plusieurs années, parfois plusieurs décennies se passent avant qu'un don ou une acquisition ne soit possible.

Si on se limite aux acquisitions onéreuses, les principales sources d'enrichissement sont les contacts évoqués plus haut avec les créateurs, les collectionneurs et les marchands, les ventes publiques dont les catalogues sont le plus systématiquement possible dépouillés par les départements, et les expertises de la Bibliothèque pour la délivrance des certificats de libre circulation des biens culturels²⁶.

3.1.4 Les priorités

En fonction des types de documents - par exemple, la photographie, les manuscrits littéraires ou musicaux, les cartes, le livre ancien, ... les politiques d'enrichissement peuvent avoir des spécificités. On se maintient ici à un certain niveau de généralité, pour dégager les traits communs.

Le premier type de priorité relève de l'identité même de la Bibliothèque.

En tant que bibliothèque nationale, les priorités d'intérêt peuvent être classées de la façon suivante :

- le patrimoine de notre pays, conçu par des créateurs français, ou créé, édité, diffusé en France ;
- le patrimoine étranger qui peut se trouver lié à la France par la langue (c'est toute la sphère de la francophonie), l'esprit (écrivains ayant un rapport privilégié avec la France, par exemple) ou l'histoire (période coloniale par exemple ou production de l'immigration en France) ;

²⁴ Elle est également fiscale. Les acquisitions patrimoniales sont dispensées de TVA ce qui n'est pas le cas des acquisitions spécialisées.

²⁵ La dation en paiement - créée en 1968 - permet de s'acquitter de certaines obligations fiscales par la cession à l'Etat d'un objet artistique ou historique. Elle concerne uniquement les droits de succession, les droits de partage, le règlement de l'impôt sur la fortune. La BnF bénéficie régulièrement de datations : ainsi, André Jolivet (2002), Morin-Laborde (2008), Brassai (2013), Bruneau (2013), Giacometti (2013)...

²⁶ La circulation des biens culturels - tels que définis plus haut - est soumise à des règles définies par le Code du patrimoine. Les vendeurs doivent présenter au Ministère de la Culture une demande de certificat de libre circulation pour le bien dont ils souhaitent se séparer dans l'hypothèse d'une exportation. La BnF est en charge des expertises pour les livres imprimés et les manuscrits, les autographes, les monnaies et médailles, les gravures, les photographies, les cartes et plans. Cette expertise recommande la délivrance ou non du certificat. Dans les cas de refus de certificats, une grande partie des biens deviennent *ipso facto* Trésors nationaux et sont souvent acquis par l'Etat. La décision est prise *in fine* par arrêté du Ministre de la Culture.

- le patrimoine étranger, uniquement pour certains domaines comme les arts graphiques, les manuscrits, l'histoire du livre, la numismatique, et dans la seule mesure où l'enrichissement représente un complément significatif pour une collection déjà présente à la BnF.

L'autre type de priorité est d'ordre historique. L'opportunité de faire entrer un document patrimonial est d'abord appréciée à l'aune de ce qu'il apporte à la collection.

Elle s'impose d'emblée si le document relève du dépôt légal, qu'on s'attache toujours à compléter, mais c'est vrai également pour les manuscrits littéraires, les collections orientales, les documents graphiques, le livre rare. La Bibliothèque enrichira ou complètera les fonds déjà très riches – ainsi les manuscrits de Jean-Paul Sartre, de Victor Hugo, de Hector Berlioz ou de Claude Debussy, les estampes japonaises, les monnaies grecques, les incunables... La Bibliothèque enrichira ou complètera également les fonds dits spécifiques – par exemple les archives de la Bastille ou les manuscrits des auteurs ayant habité ou travaillé à la bibliothèque de l'Arsenal. De nouveaux « fonds » sont ouverts seulement si l'acquisition envisagée fait entrer une certaine masse critique ou des pièces très représentatives. Il s'agit en effet de garder à l'esprit la lisibilité du paysage patrimonial, à laquelle l'acquisition dispersée de pièces isolées ou secondaires ne pourrait que nuire.

Cette notion même de fonds (ou ensemble significatif de documents) est structurante pour la plupart de ceux qui enrichissent la Bibliothèque comme pour ses lecteurs. Les donateurs aiment à enrichir un ensemble dans un même établissement, qui simplifie également les recherches des lecteurs.

Hors ces deux cadrages (relation au patrimoine national, continuité des collections), il est peu d'exclusive dans la politique des entrées patrimoniales de la BnF, qui se veut encyclopédique, intéressée par l'ensemble des moyens d'expression qui relèvent de sa mission, sur l'ensemble des époques. Est prégnante aussi la volonté de témoigner de la production d'un éditeur, d'un auteur, d'un moyen d'expression. Elle peut s'intéresser parfois à rassembler des « curiosités » parce qu'elles sont atypiques par rapport à ces productions.

Par comparaison avec les musées, peut-être peut-on mentionner qu'un critère important est l'intérêt documentaire, le potentiel pour les chercheurs, au-delà de l'intérêt plastique, avec une considération moindre pour la valeur des documents ou la notoriété de leur auteur. C'est ce qui conduit également à collecter de la documentation périphérique aux objets eux-mêmes pour les collections spécialisées (livres, catalogues de vente, programmes, prospectus, etc. par exemple dans le domaine des arts du spectacle).

Par comparaison avec les archives, on peut dire que l'approche thématique est différente. La BnF collecte plutôt des archives relatives à la création – écrivains, photographes, graveurs, metteurs en scène, ... et les Archives collectent plutôt des documents produits par les pouvoirs publics, les administrations, les entreprises, les associations, dans une vocation plus utilitaire que culturelle. Se produisent quelquefois des interférences – par exemple les théâtres, ou les maisons d'édition. Il arrive que pour certaines personnalités, Archives et BnF partagent des fonds (ainsi les archives politiques de Charles de Gaulle aux Archives et les manuscrits des mémoires à la Bibliothèque).

3.2. Les évolutions de contexte

Dans la période récente des évolutions ont eu une grande influence sur la politique d'enrichissement patrimonial.

- au premier chef, une patrimonialisation généralisée, sans doute engendrée par la passion mémorielle de notre pays : il n'est aujourd'hui plus guère de domaine de la création ou de la production éditoriale qui ne soit considérée comme ayant une importance patrimoniale. L'exemple le plus évident pourrait en être la photographie dont la valeur patrimoniale est sans comparaison avec celle qu'elle avait dans les années 80. De nombreux domaines connaissent le même phénomène : les affiches, la bande dessinée, la presse ancienne, les phonogrammes anciens, atteignent aussi des prix sans précédent ;
- un développement très important du commerce des biens culturels et par conséquent un enchérissement considérable des biens, sous le double effet d'un déséquilibre entre l'offre et la demande, et d'une crise économique persistante qui fait du patrimoine une valeur refuge²⁷. Comme on le sait, la tendance a entraîné le développement de conduites spéculatives dangereuses, lesquelles pourraient conduire à une correction plus ou moins brutale. Selon les types de documents, les prix d'aujourd'hui sont évalués de 5 à 10 fois ce qu'ils étaient dans les années 80. Créateurs et ayants droit ont pris conscience de cette évolution et on constate une certaine érosion du don au profit de l'acquisition. La générosité des récents donateurs de la BnF est d'autant plus méritoire ;
- dans le même temps, la crise générale des finances publiques limite les capacités d'achat propres des établissements et appelle en compensation un recours de plus en plus important au mécénat des entreprises

²⁷ La publication du rapport annuel d'Artprice au début de l'année 2015 a été l'occasion de nombreuses déclarations de Thierry Ehrmann, son président fondateur, selon lesquelles entre 2000 et 2014 il s'est construit plus de musées que durant tout le XIX^e et XX^e siècle, et le produit des ventes publiques a progressé de 422 % (source AFP).

- comme des particuliers ou à des opérations de souscription qui permettent à ceux qui le souhaitent de participer à un effort collectif²⁸ ;
- votée en août 2003, la loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite loi Aillagon, a en effet permis de développer largement les dons et le mécénat en faveur de la culture²⁹. En accordant des réductions d'impôts sur le revenu de 66 % pour les particuliers (plafonnée à 20 % du revenu imposable) et de 60 % d'impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires) – ce taux est porté à 90 % pour les trésors nationaux et les biens d'intérêt culturel majeur – la loi a grandement favorisé les acquisitions patrimoniales des institutions. L'appel à mécénat a toutefois pour effet de favoriser l'acquisition de pièces de créateurs célèbres ou qui ont marqué l'histoire. Il est plus difficile en revanche d'attirer l'attention des mécènes sur les pièces d'une valeur marchande moindre (de 50 000 à quelques centaines de milliers d'euros) qui constituent pourtant une grande part du tissu des acquisitions patrimoniales et ont elles aussi connu un fort enchérissement ;
- enfin, l'internet, le développement des catalogues, la numérisation massive du patrimoine ont eu également des effets. Les collections sont mieux connues, mieux localisées, et l'existence avérée d'une pièce dans les collections nationales peut devenir un critère dans une décision d'acquisition, notamment quand celle-ci engage des crédits importants.

3.3. Evolutions récentes et perspectives de la politique d'enrichissements patrimoniaux

Les acquisitions patrimoniales s'ancrent dans une tradition très longue que les conservateurs s'attachent à maintenir au nom de la continuité des collections. Dans les deux dernières décennies, des évolutions peuvent cependant être notées :

- un certain recentrage sur le patrimoine national : si les acquisitions s'attachent toujours à compléter les collections remarquables de la BnF, les acquisitions de gravures étrangères, de manuscrits orientaux, de documents cartographiques étrangers deviennent cependant plus rares. Les cas les plus récents concernent l'histoire coloniale de la France. La Réserve des livres rares acquiert encore régulièrement des documents souvent exceptionnels témoignant de l'histoire du livre hors des frontières de la France ou du monde francophone. Le département de l'audiovisuel acquiert également des phonogrammes qui ont marqué l'histoire des procédés d'enregistrement ou de l'édition phonographique. Mais globalement cet usage tend également à se réduire. La question des moyens est la première raison de ce recentrage ;
- une vision toujours plus ouverte de la création et de la pensée : si au-delà de la création proprement dite, la BnF a toujours été attentive à la vie de la pensée, l'attention à l'œuvre des philosophes, intellectuels, hommes ou femmes de média s'est encore renforcée. L'entrée dans les collections patrimoniales des archives de Claude Lévi-Strauss, de Roland Barthes, de Guy Debord, de Michel Foucault, en sont les exemples les plus connus. On pourrait évoquer aussi les psychanalystes (ainsi Elisabeth Roudinesco, André Green, Didier Anzieu, ..), les économistes (Maurice Allais), les ethnologues (Jean Cuisenier), les penseurs politiques (comme René Rémond), les chercheurs eux-mêmes (Maxime Rodinson, Daniel Roche ...). On peut également noter une attention plus soutenue au patrimoine considéré comme « populaire » et/ou « marginal » (roman policier, roman de science-fiction, roman populaire, bande dessinée, livre pour enfants, dessin de presse, arts de la rue, fanzines ou graphzines, ...). Les entrées d'archives de Jean-Patrick Manchette, de Pierre Boule, d'Uderzo, de Georges Wolinski, de Georges Lemoine ou d'Elisabeth Ivanovsky ou tout récemment de René Barjavel témoignent bien de cette tendance. La BnF s'intéresse aussi de plus près à l'histoire de l'édition et de ses acteurs (fonds Terre humaine, don Pierre-André Benoît, don Annette et Jérôme Lindon, ...) ;
- un souci croissant du monde contemporain. De longue date, des départements ont eu des contacts avec les créateurs de leur temps. Citons Ariane Mnouchkine ou Carolyn Carlson pour les Arts du spectacle, Jim Dine ou Mikael Kenna pour le département des Estampes, les relieurs Georges Leroux ou Jean de Gonet à la Réserve des livres rares. Cette tendance se généralise – ainsi au département de l'audiovisuel avec Lionel Soukaz ou Jean-Daniel Pollet, et on constate des efforts croissants pour collecter les biens culturels avec moins de « recul » historique qu'on a pu connaître ou qu'on prêtait à la BnF par le passé. Pour se limiter au domaine des manuscrits, ils sont collectés auprès d'écrivains de plus en plus jeunes ou au plus haut de leur activité. Quelques exemples : Olivier Rolin, Clément Rosset, Jean-Christophe Rufin, Pierre Guyotat, Noëlle Chatelet, Patrick Drevet, Olivier Py, Jean-Loup Trassard, Hélène Cixous...
On peut ajouter sous le même thème l'attention que prête la BnF à l'évolution contemporaine des formes éditoriales, notamment autour du numérique. Parmi d'autres exemples, on peut mentionner le *Skor Codex*, réalisé par un collectif d'artistes, un livre imprimé dont le contenu est codé en mode binaire et accompagné

²⁸ Les mandats successifs de Bruno Racine comme président de la BnF, depuis 2007 ont vu la création d'une structure dédiée au mécénat – la Délégation au mécénat – et une progression sans précédent des sommes collectées (de l'ordre de 30 millions d'euros sur la période 2007-2013). La BnF a par ailleurs utilisé la souscription publique pour l'acquisition de deux trésors nationaux, en 2012, les *Heures de Jeanne de France*, vers 1450, illustrées par le Maître de Jouvenel et en 2014, *Les douze Césars*, vers 1520, illustrées par Jacques Bourdichon.

²⁹ Le montant global des dons d'entreprises est passé de 1 milliard d'euros à 3 milliards d'euros entre 2004 et 2012. Le nombre d'entreprises mécènes, inférieur à 2000 en 2002, est passé à 32 000 en 2012 (source Wikipédia).

d'instructions pour le décrypter, qui est entré à la Réserve en 2012. L'idée de constituer une collection des incunables les plus remarquables du numérique ne s'est cependant pas encore imposée ;

- une place plus grande encore pour les archives. Si la collecte d'archives est de tradition dans certains départements – département des Manuscrits, de la Musique, des Arts du spectacle, notamment pour les raisons documentaires évoquées, on peut en constater encore le développement dans la période récente y compris dans les départements en charge du dépôt légal (archives des photographes Maurice Tabard, ou Yvette Troispoux, par exemple au département des Estampes). On peut voir là encore un effet de la patrimonialisation qu'on évoquait plus haut. La collecte s'étend peu à peu au-delà des archives de créateurs : archives de festivals, de compagnies théâtrales ou encore de cirques aux Arts du spectacle, archives de voyageurs aux Cartes et plans, archives de collections éditoriales (ainsi Terre Humaine) ou de maisons d'édition (Heugel au département de la Musique), archives de journaux, archives d'organismes, ... La pression immobilière, les aléas économiques y ont leur part, mais aussi le souhait de toujours mieux documenter la création ou l'édition : carnets préparatoires, maquettes de livres ou de reliures, épreuves corrigées, dossiers de correspondances liées à des publications... Devant la multiplication des sollicitations, la BnF s'attache aussi à renvoyer certaines propositions vers d'autres institutions, notamment en régions.

On doit mentionner de façon connexe les efforts importants de la Bibliothèque en matière de communication, traitement, valorisation et recherche. Les grandes entrées patrimoniales sont désormais suivies fréquemment de communiqués de presse, d'un signalement prioritaire dans les catalogues, de numérisation, d'organisation de conférences et d'exposition – une galerie des donateurs a été créée en 2010, d'inscription dans les programmes de recherche ou les appels à chercheurs. Ces efforts sont particulièrement appréciés des créateurs et donateurs qui y voient une légitimation supplémentaire de leur générosité à l'égard de la Bibliothèque.

L'ensemble de ces évolutions vont très probablement s'accroître dans les années qui viennent : la BnF s'attachera certes à poursuivre l'enrichissement de ses plus remarquables et historiques collections patrimoniales. Elle s'attachera aussi à collecter :

- un patrimoine toujours plus large dans la diversité de ses objets, ou dans l'amont de la création et de l'édition, sans modifier significativement les frontières traditionnelles d'activité entre les différentes institutions patrimoniales ;
- un patrimoine plus majoritairement français ou qui entretient un rapport plus étroit avec la culture française ;
- un patrimoine plus contemporain.

4. Fiches domaines

Les enrichissements des collections de la BnF sont présentés dans un ensemble de fiches-domaines qui présentent les grands axes de développement : 20 fiches thématiques permettant une lecture par grands domaines disciplinaires ; 8 fiches transversales par types de documents.

4.1. Les fiches thématiques

Vingt thèmes ont été définis, de manière à donner une lisibilité d'ensemble à la politique documentaire de la BnF par grand domaines de la connaissance.

Le plan de chaque fiche est le suivant :

1. Introduction

- 1.1. *Département(s) pivot(s)*³⁰
- 1.2. *Autres départements concernés*
- 1.3. *Publics actuels du domaine*
- 1.4. *Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF*

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

- 2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand*
 - 2.1.1. *Département pivot*
 - 2.1.2. *Autres départements concernés*
- 2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand*
 - 2.2.1. *Département pivot*
 - 2.2.2. *Autres départements concernés*
- 2.3. *Magasins Site François-Mitterrand*
 - 2.3.1. *Département pivot*
 - 2.3.2. *Autres départements concernés*
- 2.4. *Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar*
- 2.5. *Couverture géographique*
- 2.6. *Couverture linguistique*
- 2.7. *Éléments de volumétries*³¹

3. Ressources électroniques

- 3.1. *Politique générale dans le domaine*
- 3.2. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques*
- 3.3. *Collecte du web*
- 3.4. *Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don (selon fiches)*

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents

- 4.1. *Manuscrits et archives*
- 4.2. *Documents audiovisuels*
- 4.3. *Autres : imprimés exceptionnels, partitions, ... (selon fiches)*

5. Environnement documentaire

³⁰ Sont départements pivots : les départements dépositaires du dépôt légal (imprimés et documents spécialisés), ainsi que, pour certains domaines, les départements proposant des fonds d'excellence.

³¹ Les éléments de volumétries relatifs au dépôt légal imprimés 2014 sont donnés à titre indicatif. Pour les périodiques, seuls les nouveaux périodiques vivants à partir de 1987 ont une thématique de classement : les données par fiches domaines thématiques sont donc partielles et portent sur près de 30 000 titres.

La fiche porte sur les thèmes suivants : histoire du livre et de la lecture, bibliographie, bibliothéconomie, sciences de l’information.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Littérature et art.

1.2. **Autres départements concernés** : Réserve des livres rares ; Orientation et recherche bibliographique ; Arsenal ; Manuscrits ; Droit, économie, politique ; Philosophie, histoire, sciences de l’homme ; Sciences et techniques.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline³², les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, les bibliophiles, les professionnels (bibliothécaires, documentalistes, éditeurs, libraires) et les professeurs du secondaire en charge de l’enseignement « Littérature et société ».

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

La BnF a toujours manifesté un grand intérêt pour l’histoire du livre, la bibliophilie, l’histoire des bibliothèques publiques et privées. Jusqu’en 1998, les ouvrages relatifs à ces domaines sont principalement classés sous la lettre Q de la cotation Clément (bibliographie, histoire et techniques du livre, histoire des bibliothèques). Consciente de l’importance de certains documents, reçus par dépôt légal et par dons, la Bibliothèque constitue à la fin du XIX^e siècle des cotes spécifiques pour certains types de pièces : le Q 28 (catalogues de cabinets de lecture, aujourd’hui clos), le Q 10 (catalogues d’éditeurs et de libraires, fonds de plus de 220 000 documents, datant de 1638 à nos jours) et le Delta (qui regroupe plus de 87 000 catalogues de vente de livres, de manuscrits et de bibliothèques privées). Ces deux derniers fonds continuent aujourd’hui d’être alimentés.

Avant 1998, les salles d’usuels de la Réserve et de la Salle des catalogues ont proposé en libre accès certains ouvrages cotés sous la lettre Q, et développé par des acquisitions spécifiques leurs propres collections dans ces domaines (histoire du livre pour la première, ensemble des bibliographies et principaux ouvrages de bibliothéconomie et d’histoire des bibliothèques pour la seconde).

Il faut attendre la réflexion sur l’aménagement du site François Mitterrand en 1994 pour que la décision soit prise d’isoler les collections relatives aux disciplines de la cote Q dans une salle de lecture dédiée « au livre, à la presse et à la lecture » en bibliothèque de recherche. Cette décision est notamment rendue possible par la naissance de la discipline Histoire du livre définie par Henri-Jean Martin dans son ouvrage *L’Apparition du livre* (1958). Très vite, la décision est prise de créer également une salle dédiée à l’Histoire du livre en bibliothèque d’étude. Des lignes de partage sont fixées afin de veiller à la bonne articulation des collections de ces deux salles avec celles de la Réserve, du département Droit, économie, politique, de l’Audiovisuel et du département de la Recherche bibliographique. Le développement d’acquisitions en français et en langues étrangères est inscrit dans la charte documentaire. Dès 1994, il est décidé qu’un fonds conséquent sur l’histoire des bibliothèques, la bibliothéconomie et les sciences de l’information sera adjoind au noyau existant sur l’Histoire du livre.

D’autre part, l’intégration du Centre national de la littérature de jeunesse à la BnF en 2009 permet de présenter une offre documentaire spécifique (bibliothèques pour la jeunesse, histoire du livre pour enfants, sociologie de la lecture pour enfants et adolescents...) dans une salle de lecture identifiée des professionnels du secteur (salle I).

Par ailleurs, issue de la collection encyclopédique et bibliophilique du marquis de Paulmy, la bibliothèque de l’Arsenal illustre largement l’histoire du livre et de ses usages par ses fonds. Y sont conservés des milliers de manuscrits, incunables, livres précieux, livrets de colportage, reliures, catalogues de vente ou de libraires et bibliographies anciennes. Le département conserve également plusieurs fonds spéciaux anciens ou plus récents, comme, par exemple, les manuscrits des ducs de Bourgogne, la collection La Vallière, les archives des dépôts littéraires de la Révolution, le fonds Lacroix, la collection du bibliophile Victor Luzarche, celle du typographe Ladislas Mandel, ou encore les travaux du Laboratoire d’expérimentation graphique de l’Ecole Estienne.

³² Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

Enfin, les collections du département des Manuscrits sont particulièrement riches et constituent des sources capitales pour l'histoire du livre, des bibliothèques et de la lecture. Pour le monde occidental, les collections médiévales, notamment grecques, latines et françaises sont de tout premier plan. Pour la période moderne, le département conserve notamment le fonds des Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris des XVII^e et XVIII^e siècles, la collection Anisson-Duperron sur la librairie et l'imprimerie, et le fonds d'archives judiciaires des procureurs royaux (collection Joly de Fleury). Les très riches collections contemporaines du département illustrent de manière plus diffuse l'histoire du livre (signalons notamment le fonds Lecuire). Enfin les collections orientales, en particulier hébraïque, arabe et chinoises (fonds Pelliot) sont incontournables pour l'histoire du livre extra-européen.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

En salle E (recherche bibliographique, livre, bibliothèques), l'accent est mis sur les métiers du livre et des bibliothèques. Les sciences de l'information et la bibliothéconomie dominent, avec des synthèses, des manuels de préparation aux concours et des ouvrages sur les problématiques contemporaines du livre et des bibliothèques dans notre société (par exemple : lecture numérique, société de l'information, évolution des services en bibliothèque, architecture). Des ouvrages de culture générale ou de premier niveau universitaire sur l'histoire du livre, de l'édition, de la librairie, ainsi que sur les arts et techniques du livre - en France principalement - viennent compléter cette offre à destination des étudiants, des professionnels et des amateurs. Enfin, la présence de collections portant sur les pratiques culturelles, la sociologie de la lecture, l'histoire des écritures ou encore l'archivistique est à souligner. Un petit fonds de récits personnels d'éditeurs, d'essais et de fictions est également proposé aux lecteurs pour aborder l'histoire du livre de manière moins académique.

Un pôle BnF regroupe les anciens catalogues imprimés des départements, un choix de catalogues d'expositions BnF ainsi que les dernières publications de la Bibliothèque.

Les acquisitions se font majoritairement en français. Pour les langues étrangères, seul l'anglais est représenté, principalement pour la bibliothéconomie et les sciences de l'information. Une quinzaine d'abonnements de périodiques viennent compléter l'offre de monographies, avec des titres tels que le *Bulletin des bibliothèques de France*, *Documentaliste*, *Bibliothèque(s)* pour la bibliothéconomie et les sciences de l'information et le *Bulletin du bibliophile*, *Art et métiers du livre*, *Histoire et civilisation du livre* pour l'histoire du livre.

En salle I (centre national de la littérature pour la jeunesse), les acquisitions portent spécifiquement sur les questions touchant à la lecture des enfants, des adolescents et des jeunes adultes d'une part (apprentissage et pédagogie de la lecture, relations entre l'école et la lecture, les « tout petits » et les livres), et aux lieux de lecture d'autre part (bibliothèques pour la jeunesse, CDI et bibliothèques scolaires, librairies spécialisées pour la jeunesse).

Par ailleurs, des acquisitions portent également sur l'histoire du livre pour la jeunesse et de la bande dessinée en France et dans le monde : études historiques, monographies sur des éditeurs, études économiques sur l'édition pour la jeunesse, études par genre (romans pour la jeunesse, théâtre, comptines, bande dessinée, manga...), ou par aires géographiques.

Les acquisitions en français sont privilégiées, mais des titres en anglais ou plus ponctuellement allemand, italien ou espagnol sont également proposés.

Les collections comprennent des ouvrages de vulgarisation mais également de niveau recherche.

2.1.2. *Autres départements concernés*

En salle D (droit, économie, politique), se trouvent des collections sur les aspects juridiques de l'édition et sur celle-ci en tant que secteur économique. En droit, les acquisitions courantes portent sur le droit d'auteur, le droit de l'édition, les aspects juridiques du livre numérique et de l'édition électronique, mais aussi, en matière de science de l'information, sur le droit du numérique en général, le droit de l'internet, la liberté d'information, le droit des données personnelles. Au pôle PRISME, se trouvent des annuaires et des études de marché sur le marché de l'édition tant imprimé qu'électronique, régulièrement renouvelés. On y consultera aussi un fonds d'orientation scolaire et professionnelle, avec des ouvrages sur les métiers du livre.

En salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme), sont présents les ouvrages traitant de sociologie de la culture et de sociologie des professions.

En salle C (sciences et techniques), on trouvera des ouvrages ayant trait au *Text and Data Mining*, notion traduite par « exploration de données » ou bien « fouille de données », et qui désigne une forme de lecture dans un environnement numérique, autrement dit l'exploitation de données en très grande quantité et de toute nature, par

des méthodes automatiques issues de disciplines scientifiques comme les mathématiques statistiques ou encore l'intelligence artificielle.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :

2.2.1. Département pivot

En salle T (documentation sur le livre, la presse et la lecture), l'accent est mis sur l'histoire du livre, de l'édition et de la librairie dans le monde, des origines à nos jours, ainsi que sur l'histoire de la presse jusqu'en 1945. Les collections sont classées par grandes aires géographiques, à l'intérieur desquelles des divisions chronologiques ont été établies. L'objectif est d'offrir aux lecteurs une vaste documentation internationale de niveau recherche portant sur l'ensemble de la chaîne du livre, de sa production à sa diffusion, toutes aires géographiques et périodes confondues. L'histoire et la sociologie de la lecture sont également bien représentées et suivent l'essor de cette discipline. En complément, sont proposés deux fonds, de niveau culture générale, sur les arts et techniques du livre (comme l'histoire des supports, la typographie ou la mise en page) ainsi que sur le livre illustré.

La bibliothéconomie et les sciences de l'information constituent la deuxième composante des collections. Une documentation technique internationale, de niveau professionnel, est proposée dans ces domaines. Elle met l'accent sur la gestion de l'information, ainsi que sur la gestion des bibliothèques (management, collections, prospective).

On soulignera enfin la place très importante faite à l'histoire des bibliothèques dans le monde, et l'accent mis sur l'histoire de la Bibliothèque nationale de France à travers une sélection des publications de l'établissement.

Les acquisitions tendent à l'exhaustivité pour le domaine français. L'anglais est très bien représenté ainsi que plusieurs autres langues européennes. L'italien, l'espagnol, l'allemand occupent une place importante dans les acquisitions en histoire du livre, reflet des principales écoles existant dans le domaine.

On peut noter que, sur l'histoire du livre et de l'édition pour la jeunesse, des acquisitions sont réalisées pour la salle T, mais de manière plus modeste qu'en Haut-de-jardin.

Des abonnements de périodiques viennent compléter les collections de monographies. On compte une dizaine de titres pour la bibliothéconomie et les sciences de l'information (comme *Journal of Academic Librarianship*, *Library Quarterly*), 25 pour l'histoire du livre (*Book history*, *Buch und Bibliothek*, *Revista portuguesa de historia do livro*) et quelques revues de référence sur l'histoire du livre et de l'édition pour la jeunesse (par exemple la *Revue des livres pour enfants*).

2.2.2. Autres départements concernés

La salle X (recherche bibliographique), héritière de la Salle des catalogues et des bibliographies du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale autrefois implantée à Richelieu, rassemble la plus importante collection en libre accès de bibliographies, qui se recentre vers les outils bibliographiques utiles aux recherches transdisciplinaires. Elle offre aux lecteurs une collection complète de la bibliographie nationale française sous forme imprimée (1810-2000), de ses « ancêtres » (*Journal de la librairie*, 1763-1789 et *Journal typographique et bibliographique*, 1792-1810), ainsi que de *Livres hebdo*, de multiples bibliographies et répertoires rétrospectifs couvrant la production imprimée depuis les débuts de l'imprimerie, dont des bibliographies de livres anonymes, illustrés, censurés... En ce qui concerne les bibliographies nationales étrangères, les bibliographies courantes sont désormais, comme la Bibliographie nationale française, accessibles en ligne, mais la salle X propose de nombreuses bibliographies rétrospectives, ainsi que des catalogues et bibliographies par aires géographiques, relatifs à un grand nombre de pays, avec une offre très développée pour certains pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne) et pour les Etats-Unis. Pour compléter le fonds de bibliographies générales, elle met également à la disposition des lecteurs un nombre important de répertoires de manuscrits, de périodiques, de thèses, de publications officielles...

Seule salle du Rez-de-jardin où se déploient les dix classes de la classification Dewey, la salle X présente une collection d'outils de référence, de répertoires biobibliographiques et de bibliographies spécialisées particulièrement riche en ce qui concerne la littérature, l'histoire, la philosophie, la religion, les sciences sociales, l'art et l'histoire des sciences. Ces collections pluridisciplinaires permettent de débiter une recherche, de compléter des travaux déjà engagés à l'aide d'outils spécialisés et de poursuivre ainsi un travail de recherche approfondi, en particulier dans des domaines à la croisée de plusieurs disciplines. Elles servent aussi dans des recherches de dernier recours, notamment pour l'identification de références imprécises ou très complexes.

Par ailleurs, pour répondre à sa vocation d'introduction aux ressources de la Bibliothèque nationale de France, le pôle BnF de la salle X réunit une collection quasi exhaustive des publications de l'établissement : catalogues généraux et thématiques, inventaires de fonds et de documents particuliers conservés dans les différents départements, ainsi que l'ensemble des catalogues d'expositions organisées par la BnF, auxquels s'ajoutent des outils retraçant l'histoire de ces catalogues et de la Bibliothèque, et des guides de sources.

Un petit fonds de bibliothéconomie et d'histoire des bibliothèques, ainsi que d'histoire de la bibliographie, de la presse, du livre et de l'édition, avec les instruments de travail essentiels dans chacune de ces disciplines, est également proposé. Enfin, une importante collection d'index de revues, ainsi qu'environ 140 abonnements de périodiques, dont une vingtaine en bibliothéconomie et sciences de l'information, complètent cet ensemble.

Pour l'ensemble des collections de la salle, l'exhaustivité est visée pour les publications de langue française, et si la couverture est internationale, les grands pays européens et les Etats-Unis restent privilégiés.

La salle de lecture de la Réserve des livres rares propose en libre accès un fonds consacré au livre imprimé, réparti en plusieurs ensembles et organisé selon un cadre systématique propre : les bibliographies nationales de livres rares et les bibliographies thématiques (bibliographies de livres rares dans toutes les disciplines du savoir et bibliographies par auteurs) ; les ouvrages sur la fabrication de l'imprimé du XV^e siècle à nos jours, classés par zones géographiques de production, avec une couverture visant l'exhaustivité pour les incunables, et très riche pour des domaines particuliers comme la typographie, le papier, les éphémères, etc. ; les études sur la reliure, domaine très largement couvert d'un triple point de vue historique, technique et artistique ; les ouvrages sur l'illustration du livre envisagée sous les différents angles des techniques, des thèmes et de la production des artistes dont la Réserve conserve des œuvres dans son fonds (exhaustivité visée pour les périodes anciennes (ère artisanale), et limitée au livre d'artiste pour l'ère industrielle); et enfin les ouvrages sur la bibliophilie et les collections publiques et privées de livres rares. Une collection de 70 périodiques français mais surtout étrangers, vient compléter ce fonds. Celui-ci, en revanche, exclut ce qui relève de la bibliothéconomie, des sciences de l'information, et de la sociologie de la lecture.

Enfin, on trouvera en salle R (histoire des sciences, sciences fondamentales) des ouvrages ayant trait au *Text and Data Mining* à destination des chercheurs.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

2.3.1. Département pivot

Les magasins du Site François-Mitterrand reçoivent par dépôt légal l'ensemble des parutions françaises en histoire du livre, sciences de l'information et bibliothéconomie. Pour le domaine français, les acquisitions visent à combler les éventuelles lacunes du dépôt légal (publications de petites maisons d'édition par exemple). Mais l'essentiel des acquisitions concerne le domaine étranger : ouvrages écrits dans des langues moins pratiquées par la majorité des lecteurs (néerlandais, russe, langues orientales par exemple), s'ils n'ont pas déjà été reçus par don ou échange, et publications relevant d'un niveau de spécialisation trop important pour le libre accès.

Sont également réorientés en magasin les ouvrages étrangers acquis initialement pour le Rez-de-jardin, et dont le maintien en libre accès n'est plus pertinent : études trop anciennes ou obsolètes – notamment dans le domaine très évolutif des sciences de l'information – mais aussi anciennes éditions de titres faisant l'objet d'une réédition. Conserver l'historique des éditions successives d'un titre constitue en effet un point notable des collections patrimoniales.

Des acquisitions rétrospectives, destinées à compléter les fonds patrimoniaux (catalogues d'éditeurs et de libraires, catalogues de cabinets de lecture, catalogues de vente de livres), sont également réalisées³³.

2.3.2. Autres départements concernés

Les collections des magasins sont également enrichies par la voie du dépôt légal (production française) et des acquisitions (principales productions de la recherche étrangère) dans le domaine de la sociologie de la lecture et des publics des bibliothèques.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

A la bibliothèque de l'Arsenal, l'histoire du livre dans son acception la plus large reste inscrite dans la politique documentaire du département, tant comme outil nécessaire à l'utilisation des collections anciennes que comme domaine de recherche propre. Les acquisitions courantes de monographies et abonnements de périodiques concernent aujourd'hui plus spécifiquement la calligraphie, la typographie, la reliure, la bibliophilie et la censure. Sont également collectées des bibliographies nécessaires à toute recherche historique ou littéraire, ainsi que des publications portant sur les collections de la BnF (catalogues d'expositions et inventaires de fonds). Le département couvre essentiellement la recherche universitaire européenne et anglo-saxonne.

³³ Voir fiche *Ephémères et documentation*.

L'Arsenal et les métiers du Livre

Traditionnellement tournée vers l'histoire du livre, la bibliothèque de l'Arsenal renforce cette orientation. Parallèlement à la programmation de nombreux événements liés au livre et aux métiers du livre, le département a créé au début de l'année 2014 un centre de ressources sur ces professions, situé dans une de ses salles de lecture. Ce centre compte un millier de volumes en libre accès. Il vise non seulement un public de professionnels du Livre et d'étudiants se formant à ces métiers mais également un public plus large. Son classement reflète la multiplicité des métiers du livre d'aujourd'hui et de demain, de la conception jusqu'à la diffusion (auteurs, traducteurs, calligraphes, illustrateurs, éditeurs, papetiers, maquettistes, graphistes, typographes, imprimeurs, relieurs, libraires, bibliothécaires, restaurateurs...). Des aperçus techniques y voisinent avec des ouvrages de réflexion plus générale, autant qu'avec des répertoires professionnels et des guides juridiques. L'accent porte sur l'actualité de ces métiers (évolution à partir de 1945 ; publications postérieures à 1990) et sur le domaine français principalement. La plupart des ouvrages sont en français ou en anglais. Quarante-deux périodiques courants, dont le dernier numéro est disponible en salle, complètent cet ensemble.

Enfin, une sélection de ressources électroniques ciblées (plus de 300 sur les métiers du livre comme la reliure, la restauration ou la bibliothéconomie, dont 75% sont accessibles uniquement en salle de lecture) est proposée aux lecteurs. Outre les périodiques, monographies et rapports électroniques du monde entier, on y trouve également de nombreuses bases de données en ligne, outils précieux pour l'information et la recherche.

Des partenariats seront également mis en place, visant à développer un fonds de littérature grise (cours, brochures informatives, affiches et programmes de manifestations, bibliographies, dépliants, documents de communication sur les acteurs et les lieux de la création, rapports, documents émanant des syndicats) et à enrichir les collections patrimoniales du département dans ce domaine.

Le département des Manuscrits, pour sa part, acquiert des ouvrages de référence en matière d'histoire du livre manuscrit et d'histoire des bibliothèques médiévales ; des études relatives au livre extra-européen manuscrit et xylographique, à la codicologie, la paléographie et à la reliure médiévale ; et des répertoires relatifs aux filigranes, papiers...

2.5. Couverture géographique :

En Haut-de-jardin, le domaine français est principalement représenté. Il est complété, dans une moindre mesure, de publications issues d'autres aires géographiques, afin d'offrir aux lecteurs un panorama ouvert sur la production internationale.

La couverture géographique des acquisitions s'efforce d'être la plus large possible pour le Rez-de-jardin et les magasins. L'accent est cependant mis sur l'Europe et le monde anglo-saxon.

A la bibliothèque de l'Arsenal, l'histoire du livre occidental reste privilégiée.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	65%	25%	10%
Rez-de-jardin	Salle T : 35% Salle X : 37% Réserve : 35%	Salle T : 35% Salle X : 30% Réserve : 30%	Salle T : 30% Salle X : 33% Réserve : 35%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	70%	20%	10%
Rez-de-jardin	Salle T : 20% Salle X : 27% Réserve : 20%	Salle T : 50% Salle X : 27% Réserve : 40%	Salle T : 30% Salle X : 46% Réserve : 40%
Magasins Tolbiac	5%	40%	55%
RAOJV	50%	20%	30%

2.7. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ³⁴	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ³⁵
Haut-de-jardin	4600	100		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	46000	1350	4%	
RAOJV		1000		

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ³⁶	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ³⁷
Haut-de-jardin	25		15
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	250	150	
RAOJV	80		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Les bases de données proposées en sciences de l'information, bibliothéconomie sont principalement *LISA* (*Library and Information Science Abstracts*) et *LISTA* (*Library, Information Science and Technology Abstracts*). En histoire du livre, on mentionnera la base internationale *BHO* (*Book History Online*). À noter : plusieurs bases plus généralistes telles que *Generalis*, *Europresse* ou *Factiva* dépouillent des titres de périodiques utiles pour ces disciplines (*Livres-hebdo*, *Bibliothèque(s)*, *Bulletin des bibliothèques de France*, *Archimag*, par exemple).

Pour les périodiques électroniques, près de 500 titres sont proposés via les abonnements aux bases de données, majoritairement en anglais.

En matière de livres numériques, une centaine de titres a été acquise dans le cadre d'ensembles auprès de grands éditeurs (Springer, Wiley, Elsevier). En complément, quelques livres numériques étrangers ont été achetés à l'unité depuis 2013. Si les éditeurs sont de plus en plus nombreux à proposer le double support, notamment en sciences de l'information et bibliothéconomie, les acquisitions d'imprimés sont privilégiées. Il importerait de suivre l'évolution de ce secteur à l'avenir. Par ailleurs, pour le domaine français, la mise en place prochaine du dépôt légal des livres numériques à la BnF laisse présager un développement considérable du support numérique, dont il conviendra de penser l'articulation avec les acquisitions imprimées.

3.2. Collecte du web

En histoire du livre et sciences de l'information, la collecte ciblée des sites répond à trois objectifs principaux :

- refléter l'activité de la recherche grâce à la collecte des sites de centres de recherche spécialisés de l'enseignement supérieur français ou des sites d'instituts, de bibliothèques, de revues, concernant la bibliothéconomie, les sciences de l'information, l'histoire du livre, de l'édition et de la librairie ;
- assurer la continuité avec les collections imprimées, en collectant par exemple de nombreux sites et blogs d'éditeurs et de libraires, de livres imprimés et/ou numériques ;
- identifier et collecter les ressources émergentes, en repérant également de nombreux blogs d'acteurs de la chaîne du livre imprimé et numérique, de théoriciens des évolutions du livre et de la lecture, de bibliothécaires, etc.

Cela représente plus de 110 sites collectés en histoire du livre et bibliothéconomie, 230 sur les éditeurs et 50 sur la chaîne du livre numérique.

Par ailleurs, les sites de « Maisons de vente » ont été collectés pour la première fois en 2013 ³⁸.

³⁴ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

³⁵ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

³⁶ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

³⁷ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

³⁸ Voir fiche *Ephémères et documentation*.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. *Manuscrits et archives, imprimés exceptionnels*

Le département des Manuscrits s'enrichit régulièrement de façon ponctuelle de fonds ou ensembles relatifs à l'histoire du livre. Parmi ceux entrés dans les dix dernières années, peuvent être cités un fonds d'éditeur et relieur (Pierre et Mila Lecuire), des archives éditoriales (Persona, Louis Pauwels, fonds Terre humaine), ou des archives bibliographiques (notamment l'exceptionnelle collection de fiches de Guy Debord). Par ailleurs, certaines acquisitions ponctuelles médiévales ou extra-européennes documentent certains pans de l'histoire du livre (graduel italien NAL 2696 ; première traduction japonaise des *Mille et une nuits*, Japonais 5630).

La Réserve des livres rares conserve des documents relatifs à l'histoire du livre comme des archives d'éditeurs, de relieurs (documents photographiques, fers à dorer, carnets préparatoires, carnets de commandes), de bibliographes (Marie Pellechet, Seymour de Ricci, Philippe Renouard). Elle conserve et enrichit en outre une importante collection de reliures d'art, du Moyen Âge à nos jours, dont la base reliures.bnf.fr donne une sélection enrichie régulièrement.

Des ouvrages anciens ou de type patrimonial sont également acquis par la bibliothèque de l' Arsenal chaque année : raretés bibliographiques et bibliophiliques, ouvrages avec particularités d'exemplaires, enrichis ou annotés, reliures anciennes ou contemporaines, livres à petit tirage... Les collections s'enrichissent aussi d'ensembles relevant d'autres supports (épreuves éditoriales préparatoires, plaques ou bois gravés, archives d'imprimeurs-libraires...).

4.2. *Documents audiovisuels*

Dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, une sélection de documents est proposée : conférences de la BnF ; enregistrements des Ateliers du livre, des cycles Histoire(s) du livre et des matinées du patrimoine ; documentaires sur l'édition, les bibliothèques, l'histoire de la BnF etc. : des acquisitions de documentaires relatifs à l'histoire et l'actualité du livre et de ses métiers, et à l'histoire des bibliothèques et de la lecture, complètent depuis quelques années l'offre proposée.

5. Environnement documentaire :

Il n'existe pas de partage documentaire formellement établi avec d'autres bibliothèques. Les institutions partageant les mêmes secteurs disciplinaires, en Île-de-France comme au niveau national (bibliothèque de l'École des chartes, bibliothèque de l'Enssib, bibliothèque de Médiadix, bibliothèque municipale de Lyon et Musée de l'imprimerie...) constituent toutefois des contrepoints auxquels se référer pour certains aspects.

En ce qui concerne la préparation aux métiers du livre et des bibliothèques, les acquisitions tiennent compte de la carte documentaire.

Ainsi, le Centre de documentation sur les métiers du livre (CDML) de la bibliothèque Buffon présente pour les préparations au concours des filières universitaires un fonds spécialisé proche de celui de la BnF, mais cette dernière s'en distingue en proposant notamment des documents en langues étrangères et un accès à plusieurs bases de données.

La fiche porte sur les thèmes suivants : presse récente d'actualité générale et d'opinion, française et internationale ; collections historiques de presse française ; médias audiovisuels, radio et télévision, internet et multimédias.

1. Introduction

1.1. Département pivot : Droit, économie, politique.

1.2. Autres départements concernés : Audiovisuel ; Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Littérature et art ; Réserve des livres rares ; Estampes et photographie.

1.3. Publics actuels du domaine :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline³⁹, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, journalistes, métiers de l'information, documentalistes des agences de communication, élèves d'écoles de journalisme, médiateurs de la presse en milieu scolaire (CLEMI), actifs de proximité, lecteurs originaires de régions (pour la presse régionale), migrants de langue étrangère (qui y trouvent la presse de leur pays d'origine), publics du champ social ; en Rez-de-jardin, érudits, généalogistes (histoire récente), professionnels des médias et de la presse dont les journalistes, attachés de presse, documentaristes du secteur audiovisuel, scénaristes de cinéma et leurs assistants, commissaires-priseurs, juristes (documentation préparatoire à l'instruction), officiers de police (enquêtes), photographes (droits sur leur œuvres publiées dans la presse).

1.4. Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF :

1.4.1. Presse

La constitution et l'évolution des collections de presse de la BnF est le juste reflet de l'histoire et des périodes de censure, de liberté, de guerre ou d'épanouissement et d'évolution du pays. Ces collections, alimentées par le dépôt légal, s'accroissent sans cesse depuis la fin du XIX^e siècle. Parallèlement, la Bibliothèque nationale acquiert des titres de presse étrangers emblématiques faisant figure de référence dans leurs pays d'origine. La plupart de ces titres sont des quotidiens comme *The Times* (depuis 1788), *New York Times* (depuis 1859), *Pravda* (depuis 1917), *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (depuis 1949), et d'autres. L'augmentation exponentielle des titres de presse (plusieurs centaines de nouveaux journaux chaque année après la loi de 1881, jusqu'en 1914) entraîne la création d'un service spécifique de la presse en 1934. Il existe un fonds clos de titres de presse ayant cessés de paraître avant 1990 au nombre de 110 000. A cela s'ajoutent les entrées actuelles par le dépôt légal, les titres entrant par dons ou abonnements, soit près de 1500 journaux français et étrangers d'information généraliste collectés en 2014. A noter que les quotidiens nationaux et les quotidiens régionaux à éditions multiples étaient conservés sous forme papier et sous forme microfilmée, le microfilm faisant office d'exemplaire de consultation. Depuis 2013, 22 d'entre eux sont collectés sous forme numérique via le dépôt légal du web, processus qui continuera en 2015.

Si les périodiques, et en leur sein, les journaux, sont entrés à la bibliothèque dès leur apparition au XVII^e siècle, ce n'est que sous la Restauration qu'un travail d'inventaire et de cotation les concernera. Les premières cotes reprendront la cotation Clément, avec mention de format. La création du Catalogue de l'histoire de France sous le Second Empire permet de mieux répertorier la diversification des genres et des titres de journaux : la lettre Lc est ainsi affectée à la presse, Lc2 pour la presse nationale, etc. Ce dispositif s'avère adapté jusqu'à l'essor incroyable de la presse permis par la loi de juillet 1881. Après cette date en effet, on passe de quelques dizaines de nouveaux titres recensés chaque année par la Bibliographie de la France, à plusieurs centaines (voir plus d'un millier certaines années) de nouveaux journaux généralistes. Face à cette inflation, la BN sera amenée à créer une nouvelle cote Inventaire Journaux, dite Inv JO, puis JO, divisée en formats, de l'in 8° JO au GR FOL JO, en passant par le 4° et le FOL. Celle-ci complètera les thématiques non couvertes par la cote Lc, et sera destinée prioritairement à absorber la presse en région, la presse locale, la petite presse et les journaux spécialisés. Plusieurs dizaines de milliers de cotes seront ainsi constituées, longtemps considérées comme un sous-genre de la grande presse traitée en Lc. Le JO sera ainsi conservé dans l'annexe de Versailles, jusqu'à son déménagement vers Tolbiac en 1996.

Le département des Estampes et de la photographie conserve de très importants fonds de dessins, de gravures et de photographies de presse, détaillés plus avant dans les fiches correspondantes.

³⁹ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

1.4.2. Médias audiovisuels

Si le dépôt légal de la radio et de la télévision est attribué à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) depuis 1992, les éditions sur support des programmes de radio et de télévision entrent dans le périmètre attribué à la BnF. C'est le cas pour les nombreuses éditions de séries télévisées françaises ou étrangères, par exemple sur coffret de DVD, mais aussi pour des documentaires, entretiens, etc.

Par ailleurs, des conventions-cadres passées entre l'INA et la BnF ont permis d'acquérir les droits pour une durée de vingt ans, pour le Haut-de-jardin et pour le Rez-de-jardin, de plusieurs milliers d'heures d'émissions historiques (*Lectures pour tous, Cinq colonnes à la une...*). Ces conventions sont en cours de renouvellement.

Le dépôt légal des vidéogrammes inclut les films réalisés par des organismes publics ou privés pour leur besoin de communication interne ou externe, films d'entreprise, vidéos institutionnelles ou de formation. Celui des multimédias comprend une forme de média en ligne, le webdocumentaire ⁴⁰, qui fait l'objet d'actions particulières de veille.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :

2.1.1. Département pivot

- Presse et revues

En salle B (presse), dans le respect de la pluralité des opinions, l'offre de presse, pour le domaine français, s'oriente vers un développement de la presse d'actualité généraliste et s'adresse aussi à des publics plus spécifiques. L'accent est mis sur le développement d'une offre de presse quotidienne régionale afin de couvrir l'ensemble du territoire, sur la mise à disposition de la presse d'opinion (presse syndicale, presse anarchiste, d'extrême gauche, écologiste, nationaliste...), sur le maintien de la presse spécialisée relative aux médias et à l'information et sur un élargissement de l'offre de presse de loisirs.

S'agissant du domaine étranger, seul l'angle de l'actualité est retenu, la salle de la presse et des médias n'élargit pas son offre à la presse thématique ou de loisirs. Pour l'édition française, l'objectif est d'accroître le nombre de titres en mettant l'accent sur la presse magazine et les revues généralistes. Les perspectives sont une couverture représentative (par pays, et pour certains d'entre eux, par sensibilité d'opinion) des quotidiens et hebdomadaires des pays de l'Union européenne, et des pays européens qui lui sont associés ; une offre concernant les principaux pays de la francophonie, notamment au Maghreb, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne ; une couverture approfondie des pays du continent nord-américain. Une partie du public de proximité du 13^e arrondissement de Paris rend enfin nécessaire la présence de quotidiens asiatiques, chinois et vietnamiens.

- Livres

En salle B, il s'agit surtout d'approfondir l'offre de documents par des acquisitions portant sur tout type de document relatif à la presse, à la communication et aux médias, des dictionnaires, des ouvrages de synthèse sur les médias et l'actualité et des ouvrages relatifs aux métiers et à la formation, aux techniques du journalisme, des ouvrages sur les principaux titres de la presse française ou certains secteurs spécialisés, sur les liens entre la presse et la société. A cela, s'ajoutent les documents sur l'histoire de la presse après 1945, la photographie de presse, le dessin de presse.

Une version imprimée des biographies de la presse et de l'audiovisuel <http://www.lesbiographies.com/> est consultable en salle D (droit, économie, politique). De même, les études de marché sur la presse et les médias tant sur support imprimé que numérique, sont disponibles dans les collections de PRISME, en mezzanine de la salle D.

2.1.2. Autres départements concernés

La salle A (audiovisuel) présente une offre, majoritairement en français, sur les médias audiovisuels, la communication et le multimédia ⁴¹. La communication, la théorie des médias (*media studies*) et les aspects philosophiques, politiques, sociologiques et esthétiques des médias constituent un domaine prioritaire d'acquisition. Le fonds est complété par des ouvrages sur la radio et la télévision, les techniques audiovisuelles, y compris cinéma et enregistrements sonores, et un ensemble sur les programmes de radio et de télévision qui inclut les séries télévisées.

Les ouvrages de réflexion critique sur les différents médias ainsi que les études des publics ou des utilisateurs des médias se trouvent dans les collections de sociologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme), très majoritairement en français.

⁴⁰ Webdocumentaire : documentaire interactif conçu pour le web, incluant du texte, des graphiques, de l'image et du son.

⁴¹ Dont jeux vidéo et art numérique traités dans les fiches spécifiques *Loisirs et Art*.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1. Département pivot

En salle N (économie, science politique, presse), il n'existe pas d'offre de presse en libre accès, seules les collections patrimoniales y sont consultées. En revanche, sont présents des documents très spécialisés répondant aux besoins spécifiques des chercheurs. Les index de plusieurs quotidiens de référence : *Le Monde*, *The Times*, *Washington Post*, *New York Times*, *Financial Times* y sont disponibles. Des revues scientifiques (*le Temps des Médias*) sont également disponibles. La complexité des collections de presse rend nécessaire l'implantation de nombreux usuels spécialisés, qui complètent le catalogue et facilitent la recherche et l'accès au document : *Catalogue Collectif des périodiques*, *Guide des sources pour l'Histoire de la Presse*, *Bibliographie de la presse d'information générale et politique*, répertoires, inventaires, annuaires de la presse... Enfin, une sélection d'ouvrages de référence sur l'histoire de la presse en France et à l'étranger (depuis 1945), d'études monographiques sur des journaux ou journalistes, ou transverses (presse de région, reportage, presse de mode, caricature et dessin de presse) offre aux chercheurs un accès direct à des outils incontournables français et étrangers.

2.2.2. Autres départements concernés

La salle P (audiovisuel), comme la salle A en Haut-de-jardin, couvre les médias audiovisuels, la communication et les multimédias avec les mêmes secteurs d'attention : corpus théorique sur les médias du point de vue des sciences humaines et sociales ; spécifiquement, ouvrages sur la radio et la télévision ; sur les programmes (dont les séries) et ouvrages sur les médias mobiles, tablettes ou téléphones ; ou sur internet en tant que média. En revanche, le français représente ici moins d'un quart des références.

Sont également acquis pour la salle T (documentation sur le livre, la presse et la lecture) des outils bibliographiques spécialisés (bibliographies, dictionnaires, annuaires), des publications portant sur l'histoire de la presse (jusqu'à 1945) et du journalisme, généralistes ou spécialisés, en France et dans le monde, ainsi que des ouvrages relatifs à l'histoire de la presse satirique et illustrée.

Par ailleurs, les collections de sociologie de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie) proposent des ouvrages de réflexion critique sur les différents médias ainsi que les études des publics ou des utilisateurs des médias.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand

2.3.1. Département pivot

Outre l'accroissement de la collection de presse patrimoniale lié au dépôt légal, des titres d'abord acquis pour le Haut-de-jardin sont ensuite réorientés vers les magasins afin de poursuivre le travail d'enrichissement des collections patrimoniales en presse étrangère, francophone ou pas, comme *L'Orient Le Jour* (Liban), *Le Mauricien* (Île Maurice), *Granma* (Cuba), *La Nación* (Argentine), *Asahi Shinbun* (Japon), *Al Quds Al Arabi* (Palestine)... D'autre part, des titres de référence, emblématiques de l'histoire et de la réalité contemporaine de plusieurs pays (*Le Devoir* pour le Canada, *The Daily Telegraph* pour le Royaume Uni, etc.) sont acquis directement pour les magasins.

2.3.2. Autres départements concernés

Les collections en magasins sont également enrichies par des acquisitions d'outils bibliographiques spécialisés (bibliographies, dictionnaires, annuaires), des publications portant sur l'histoire de la presse (jusqu'à 1945) et du journalisme (études, synthèses générales, monographies consacrées à un titre de presse ou un journaliste, mémoires de journalistes) en France et dans le monde, ainsi que des ouvrages relatifs à l'histoire de la presse satirique et illustrée.

Une collection de référence en langues étrangères pour les chercheurs reflétant les principaux axes de la recherche actuelle en sociologie des médias (études critiques, études de publics) est constituée pour les magasins.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

En lien avec ses fonds de documents spécialisés, le département des Estampes et de la photographie acquiert et reçoit en don des ouvrages sur le dessin de presse et la photographie de presse, à raison de quelques dizaines de titres par an⁴². Il a relancé depuis 2008 la collecte du dessin de presse, hors de son support imprimé.

⁴² Voir fiches *Arts graphiques* et *Photographie, photographie de presse*.

2.5. Couverture géographique :

La couverture géographique est mondiale avec des titres en provenance de tous les continents. L'accent est plus particulièrement mis sur l'espace francophone du Canada à la Belgique, du Sénégal au Liban et sur tous les pays de l'espace européen de l'Arménie au Luxembourg, de la Finlande à la Turquie.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	76%	16%	8%
Rez-de-jardin	37%	38%	25%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	76%	12%	12%
Rez-de-jardin	4%	47%	49%
Magasins Tolbiac	0%	60%	40%
RAOJV	50%	30%	20%

2.7. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ⁴³	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ⁴⁴
Haut-de-jardin	2750	250		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	3100	200	100	
RAOJV		100		

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ⁴⁵	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ⁴⁶
Haut-de-jardin	405		10000
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	365	1700	
RAOJV	5		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

Les ressources électroniques facilitent significativement l'accès à la presse, grâce aux outils bibliographiques, aux bases de dépouillement de journaux et d'articles, à la presse numérisée en ligne, aux signets et aux sites web des principaux journaux et revues.

⁴³ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁴⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁴⁵ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁴⁶ Hors dépôt légal. Via abonnements aux bases de presse.

A terme, il est envisagé de proposer des abonnements aux dépêches d'agence de presse comme l'accès thématique à l'intégralité des dépêches de l'AFP et dont il n'est disponible qu'un échantillon dans les bases de presse. Les abonnements à des journaux tout en ligne (*pure players*), à des quotidiens étrangers en ligne ou à des titres uniquement disponibles au format pdf et absents des bases de presse sont à considérer.

3.2. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques*

L'offre est constituée de bases de presse généralistes et spécialisées. Dans ces bases, il est possible de rechercher des articles sur une thématique précise sur l'ensemble des titres proposés et d'en sauvegarder les résultats. De plus, de nombreux titres sont également feuilletables sous leur forme pdf. Enfin, pour chaque titre, des archives sont consultables.

Europresse est dédiée à la presse française et francophone avec une sélection de titres étrangers de référence et surtout avec l'intégralité des archives du journal *Le Monde* depuis 1944 ; *PressDisplay* propose 600 titres de presse visualisables en pdf, dans 50 langues sur les 3 derniers mois ; *Factiva* propose le texte intégral de 4000 titres en majorité orientés vers les domaines de l'économie et des finances ; *Généralis* est une base de référencement d'articles où sont dépouillés, résumés et indexés une centaine de titres de presse français sur tous les sujets.

3.3. *Collecte du web*

Les sites de presse et d'actualité font l'objet d'un traitement spécifique dans le cadre de la collecte du web. Les archives ainsi constituées proposent un accès particulier aux contenus gratuits ou réservés aux abonnés, mis en ligne par les principaux sites nationaux et régionaux. Une centaine de titres est capturée quotidiennement. D'autre part, 162 sites actifs traitant de l'actualité sont collectés périodiquement et font l'objet d'une veille suivie, en particulier pour la presse d'opinion : sites de journaux, journaux tout en ligne (*pure players*) comme *Slate* ou *Atlantico*, blogs, etc. Ils font l'objet d'un parcours guidé « Presse et actualité ».

Depuis 2013, sont également collectées des versions numériques de titres de presse payants : 20 titres de presse quotidienne régionale comme *Ouest-France*, *La Montagne*, *Midi Libre* ou *Vosges-matin* représentant en tout 194 éditions locales (près de 50 éditions locales uniquement pour *Ouest-France*), 2 titres nationaux : *La Tribune*, *Médiapart*. Pour 2015, des négociations s'engagent avec les éditeurs de la *Nouvelle République du Centre Ouest*, et ceux de la *Dépêche du Midi*. A moyens constants, il est envisagé de continuer à collecter tous ces titres, en rajoutant deux à trois quotidiens à éditions multiples supplémentaires chaque année, si les spécificités techniques de ces titres le permettent. Tant qu'il n'est pas trouvé de solution technologique, la collecte du titre est maintenue sous forme microfilmée, de manière à garantir la complétude de ces collections.

On peut également signaler une collecte spécifique consacrée au web-documentaire (près de 100 sites). Il s'agit de témoigner tant de la richesse de ses contenus que de sa forme multimédia et interactive, souvent originale pour chaque document. Malheureusement, les outils de collecte et de communication ne suffisent pas à capturer la majorité de ces sites. On peut espérer de meilleurs résultats si l'adoption de technologies de production plus normalisées, comme le HTML5, s'accroît, ou si des outils plus performants sont mis en place à la BnF. Pour pallier ces déficiences, la bibliothèque expérimente le dépôt des ensembles de fichiers constituant ces sites. Cependant, les singularités de chaque document, et l'absence de prise en compte de la pérennité des œuvres lors de leur création, rendent cette expérimentation difficile et les résultats aléatoires.

3.4. *Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don*

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016.

Pour la presse, les documents susceptibles d'être concernés sont essentiellement en format pdf et traitent du journalisme, des techniques journalistiques, du reportage et du photojournalisme, de l'histoire de la presse, de ses évolutions récentes, de témoignages, pour une très grande majorité en langue anglaise.

Les films de communication institutionnelle entrent aujourd'hui majoritairement par dépôts numériques négociés.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. *Documents audiovisuels*

▪ *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand*

Dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, l'offre de films documentaires couvre la presse et les médias par des sélections historiques d'émissions de

radio et de télévision françaises, des téléfilms produits par la télévision publique et des anthologies consacrées, par exemple, à des documentaristes reconnus. Cette collection est complétée par les cours, conférences, lectures et documentaires sur la presse, les médias ou l'information. Les postes audiovisuels du Haut-de-jardin donnent également accès à une sélection de webdocumentaires.

▪ *Magasins Site François-Mitterrand*

Toutes les formes repérées dans le dépôt légal audiovisuel, par exemple les éditions de programmes radio ou télé (y compris les séries) ou les films de communication institutionnelles, peuvent faire l'objet d'une acquisition pour les magasins afin de compléter les dépôts.

4.2. *Microformes*

La BnF a lancé son programme de microfilmage systématique de la presse en 1959. En effet, la presse est imprimée, la plupart du temps, sur du papier de très mauvaise qualité : aussi, afin d'assurer la conservation de ses collections originales de presse, tout en permettant la consultation par le public, la Bibliothèque alimente régulièrement sa filmothèque (plus de 150 000 bobines concernent la presse). Les principaux titres de la presse française sont concernés, ainsi que des ensembles thématiques (illustrés pour la jeunesse, presse des anciennes colonies...). De même, les principaux quotidiens étrangers sont acquis depuis 1990 sous forme de microfilms : *The New York Times*, *The Times*, *El País*, *The Washington Post*, *Pravda*, *Le Soir*, *Die Frankfurter Allgemeine Zeitung*....

Les achats de microfilms pour la presse quotidienne régionale permettent de remplir les obligations liées au dépôt légal, en consommant un espace de stockage restreint et en assurant une conservation pérenne des journaux.

Grâce à la reproduction sur microfilms, tous les lecteurs peuvent avoir accès à des numéros anciens ou récents de nombreux titres de presse (dans la limite de 10 bobines par jour). Il est possible, par exemple, de consulter, tant en Haut-de-jardin qu'en Rez-de-jardin, *L'Équipe* depuis 1946, *L'Humanité* depuis 1904, *Ouest-France* depuis 1944...

4.3. *Imprimés exceptionnels*

La Réserve des livres rares enrichit aujourd'hui ses collections de périodiques en privilégiant deux axes de collecte :

- revues d'avant-garde, en envisageant la notion d'avant-garde dans tous les champs possibles de son exercice : avant-gardes littéraires et esthétiques, mais également sociales et politiques. C'est notamment dans cet esprit qu'un effort particulier continue d'être entrepris afin de compléter le fonds de presse *underground* du dernier tiers du XX^e siècle.

La couverture géographique s'étend à l'espace francophone et aux revues de l'espace non francophone lorsqu'elles entretiennent un lien étroit avec les mouvements d'avant-garde en France.

- périodiques clandestins francophones, que la précarité des conditions de leur fabrication et de leur diffusion a rendus le plus souvent très rares. Une attention particulière est notamment accordée aux journaux français de la Résistance, afin de compléter le fonds déjà très riche que conserve la Réserve des livres rares en ce domaine.

5. Environnement documentaire :

Pour la presse, d'autres établissements documentaires sont complémentaires des collections de la BnF :

- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) : presse européenne et d'Amérique latine et coopération en relation avec le Musée national de la Résistance de Champigny pour la numérisation de collections ;
- Bibliothèque de Sciences Po : presse nationale et internationale, 18 000 dossiers de presse constitués de 1945 à 2005 ;
- Bibliothèque publique d'information (BPI) : 80 titres de presse régionale, la presse nationale française, 20 titres de presse internationale, les archives sur microfilms des titres tels : *Le Figaro*, *France Soir*, *L'Équipe*, *L'Humanité*, *Le Monde* ;
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : presse internationale ;
- Ville de Paris : bibliothèque de l'Hôtel de Ville, bibliothèque historique de la Ville de Paris.

D'autre part, la BnF participe au programme de recherche LabEx Patrima, pour l'étude de la presse publiée dans des langues autres que la ou les langues nationales du pays d'édition (la presse en espagnol publiée en France par exemple).

Enfin, il faut souligner que la présence de l'Inathèque est un élément majeur de l'offre audiovisuelle sur le site François-Mitterrand :

- en Haut-de-jardin (salle B) : des places sont ainsi dédiées à la consultation de documents de l'INA relatifs au journalisme ou à l'actualité. Cette offre est complétée par la consultation de chaînes télé ou de radios d'information continue.
- en Rez-de-jardin (salle P) : ce service a été conçu pour permettre la consultation du dépôt légal de la radio et de la télévision, chaînes publiques et privées, depuis 1992. Il donne également accès aux archives numérisées sous droit des chaînes publiques de radio et de télévision antérieures au dépôt légal, voire à la création de l'INA en 1975.

1. Introduction

1.1. Département pivot : Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

1.2. Autres départements concernés : Droit, économie, politique ; Sciences et techniques ; Audiovisuel ; Réserve des livres rares ; Manuscrits.

1.3. Publics actuels du domaine :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline⁴⁷, les publics spécifiques actuels sont les suivants : candidats préparant les concours de la fonction publique de catégorie A (pour l'épreuve de culture générale).

1.4. Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF :

Les collections imprimées de philosophie, françaises et étrangères, plus largement intitulées « sciences philosophiques, morales et physiques » ont été regroupées en magasin sous la lettre R, selon la classification Clément. On y trouve aussi des ouvrages exposant la théorie de la physique et de la chimie et traitant de l'histoire des sciences en général. Le fait que la « physique », depuis Aristote jusqu'au début du XVII^e siècle, se soit confondue avec la « philosophie de la nature » qui visait l'étude de la substance et de la nature des choses, explique que ces ouvrages théoriques sur la physique moderne aient continué à être classés dans la lettre R jusqu'à l'adoption par la BnF d'un nouveau système de cotation en 1996. La lettre R rassemble également les nouvelles disciplines, qui ont vu le jour en tant que telles dans le courant du XIX^e siècle, en s'émancipant de la philosophie : psychologie, sociologie, sciences politiques, économie, histoire générale des sciences. Il faut donc se souvenir que, pour le XIX^e siècle, ces domaines sont la plupart du temps cotés en R. Sont aussi conservées sous cette cote la métaphysique, l'histoire des religions considérée d'un point de vue philosophique, des documents traitant de religions non chrétiennes, et des ouvrages d'enseignement et de pédagogie.

On trouve également des ouvrages de philosophie dans les lettres V (Sciences et arts), X (Linguistique et rhétorique), et Z (Polygraphie et mélanges). La partie française de ce fonds, constituée grâce au dépôt légal, couvre tous les niveaux de publics, tandis que le fonds en langue étrangère, entré par acquisition onéreuse, est essentiellement de niveau recherche.

Le département des Manuscrits conserve un fonds de manuscrits de première importance en ce qui concerne la philosophie antique et médiévale (Aristote, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Duns Scot). La période moderne est bien représentée (Pascal, Diderot, Condorcet...), et la période contemporaine plus encore (Victor Cousin, Auguste Comte, Jean-Paul Sartre, Maurice Merleau-Ponty, Alexandre Kojève, Gabriel Marcel, Samuel Jankélévitch, Guy Debord, Michel Foucault...).

L'ampleur exceptionnelle de ces collections médiévales a suscité une recherche très active durant tout le XX^e siècle, qui n'est pas étrangère à l'installation à Paris en 2003 de la Commission léonine chargée de l'édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin (dans laquelle le père Pierre-Marie Gy, O.P., lecteur presque quotidien de la salle des manuscrits, joua un rôle certain).

Le département de l'Audiovisuel propose des cours, des conférences, des entretiens filmés avec des philosophes contemporains ou des documentaires entrés par acquisition, don ou dépôt légal. Ils peuvent être produits par l'université, le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ou la BnF, dans le cas des captations de conférence. Les 400 heures d'enregistrements sonores de cours de Gilles Deleuze, réalisés par des étudiants, à l'Université de Vincennes, de 1979 à 1984, constituent un ensemble original, complété par ses cours filmés. Pour les archives sonores, signalons également une convention avec le collège international de philosophie (conférences de François Châtelet, Jacques Derrida, Jean-François Lyotard).

⁴⁷ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

Les collections de philosophie sont proposées en salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme). Cet ensemble, en très grande majorité en français, comprend notamment un corpus d'œuvres couvrant l'histoire de la philosophie des présocratiques à nos jours, mais aussi des ouvrages qui permettent l'accès et l'approfondissement des grands textes de la tradition : introductions, manuels, commentaires. Cette approche historique est complétée par un ensemble traitant des grandes problématiques et des questions éthiques, sociales ou politiques contemporaines. Les grandes revues généralistes, en français, sont proposées pour les dernières années sur une période de plus de vingt ans : les *Archives de philosophie*, la *Revue de métaphysique et de morale*...

Une attention particulière est portée au développement d'une offre plus large en direction de publics plus diversifiés :

- scolaires : notamment les lycéens en philosophie (poursuite de la politique actuelle d'acquisitions de manuels) ;
- élèves des classes préparatoires aux grandes écoles.

2.1.2. *Autres départements concernés*

En salle D (droit, économie, politique), se trouvent des ouvrages d'introduction à la philosophie du droit, des œuvres d'auteurs « classiques » (juristes ou philosophes) ayant écrit sur ce domaine de la philosophie, des ouvrages étudiant les différentes écoles de pensées, les concepts théoriques, ainsi que les questions d'éthique.

On y aborde également la philosophie politique, à travers un ensemble de publications relatives à l'histoire des idées politiques (idéologies, grands courants de pensée), complété par une sélection d'ouvrages généraux dans ce domaine.

En salle C (sciences et techniques) se trouvent des documents ayant trait à la philosophie des sciences au sens de vision générale de la science – sa définition, ses méthodes, sa portée et son impact sur la société humaine, à travers, notamment, le développement des technologies et des problèmes d'ordre éthique soulevés par ces dernières. On trouvera notamment des ouvrages dans les domaines suivants :

- l'épistémologie entendue comme l'étude et l'analyse des méthodes et des procédés de la démarche scientifique ;
- la logique mathématique et la logique informatique ;
- l'éthique, notamment la bioéthique.

Il est à noter les ouvrages se rapportant aux aspects philosophiques d'une discipline en particulier seront classés dans la discipline concernée (ex : philosophie de la biologie, philosophie des mathématiques, etc.). Les documents présents en salle C, très majoritairement en langue française, mettront particulièrement l'accent sur les questionnements actuels et sur les développements récents et contemporains de la philosophie des sciences.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

Les collections de philosophie sont proposées en salle K (philosophie, religion). Constituées d'ouvrages de référence de niveau recherche, et majoritairement en langues étrangères, elles reflètent le dynamisme et l'importance académique et historique de la discipline. On y trouve :

- les textes fondamentaux en langue originale et traductions (corpus de tous les grands auteurs) ;
- les usuels ;
- les sources, et l'appareil critique contemporain de référence.

2.2.2. *Autres départements concernés*

En salle O (droit, publications officielles), se trouvent des ouvrages en droit sur les mêmes sujets qu'en salle D, mais les documents étrangers sont davantage représentés, ainsi que les ouvrages de recherche (par exemple : commentaires sur des auteurs de référence, réflexions sur la théorie du droit).

Aussi, la philosophie politique est abordée en salle N (économie, science politique, presse) à travers un ensemble de publications relatives à l'histoire des idées politiques (idéologies, grands courants de pensée), complété par une sélection d'ouvrages généraux dans ce domaine.

En salle R (histoire des sciences, sciences fondamentales), on trouve également des ouvrages de philosophie des sciences telle que définie dans le paragraphe consacré au Haut-de-jardin, mais écrits très majoritairement en langue étrangère et avec un degré de spécialisation supérieur. D'autre part, la dimension historique de la philosophie des sciences y est très bien représentée, à travers notamment les corpus des œuvres des principaux auteurs dans le domaine.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

2.3.1. Département pivot

Les volumétries acquises chaque année reflètent l'attention portée à la constitution des collections patrimoniales. Plus de 2400 titres par an entrent en magasins dont 97% en langues étrangères (avec une prédominance de l'anglais à 40%). En effet, les œuvres sont systématiquement acquises en langue originale accompagnées de traductions.

Tous les champs de la philosophie sont abordés, à savoir : généralités de la philosophie ; systèmes et écoles philosophiques ; philosophies de l'Antiquité, et du Moyen Âge ; philosophie occidentale (XVI^e-XX^e siècles) ; philosophies Nord-américaine et d'Amérique latine ; philosophies européennes et notamment philosophie française ; philosophies d'Orient et d'Extrême-Orient ; philosophies d'Afrique et d'Australie.

En termes de priorité stratégique de développement des fonds, une place importante est faite à l'histoire de la philosophie. Certains domaines et périodes font l'objet d'une attention particulière :

- la philosophie antique ;
- la philosophie française et allemande ;
- les grands courants philosophiques contemporains (phénoménologie, philosophie analytique) ;
- l'épistémologie en tant que théorie de la connaissance ;
- la philosophie politique ;
- la philosophie de l'art.

Enfin, une veille est assurée sur les problématiques émergentes, comme par exemple la philosophie expérimentale, le réalisme spéculatif, la philosophie de l'environnement.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

Le département des Manuscrits acquiert :

- pour les monographies : éditions de texte (*Aristoteles latinus*) et biographies ou études consacrées aux œuvres des grands auteurs scholastiques ou contemporains représentés dans les collections du département (y compris pour les domaines médiévaux juif et arabe).
- pour les abonnements de périodiques : *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, *Recherches de théologie et philosophie médiévales*, *Revue thomiste*, *Présence de Gabriel Marcel*, *Bulletin de l'Association des amis d'Alain*, *Cahiers Simone Weil*.

2.5. Couverture géographique :

Les acquisitions couvrent bien l'Amérique du Nord et l'Europe, et dans une moindre mesure l'Amérique du Sud. En ce qui concerne les langues dites rares, on privilégie l'acquisition de traductions en veillant au besoin à en acquérir plusieurs pour un même texte quand aucune ne fait l'unanimité parmi la communauté savante.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	90%	2%	8%
Rez-de-jardin	43%	27%	30%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés : en volumes acquis

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	96%	0%	4%
Rez-de-jardin	49%	23%	28%
Magasins Tolbiac	2%	40%	58%
RAOJV	10%	10%	80%

2.7. *Éléments de volumétries :*

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ⁴⁸	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ⁴⁹
Haut-de-jardin	8000	150		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	15000	1900	3,5%	
RAOJV		50		

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ⁵⁰	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ⁵¹
Haut-de-jardin	10		10
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	150	100	
RAOJV	5		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. *Politique générale dans le domaine*

Une politique active d'identification et d'acquisition de ressources en ligne est menée, en particulier pour les documents de référence, les usuels et les sources y compris en langues étrangères. L'objectif à moyen terme est d'entrer dans une logique de substitution de supports, les usuels en particulier s'avérant d'un meilleur confort de consultation en version électronique.

3.2. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques*

Bases de données : La Bnf a souscrit des abonnements aux bases de données internationales essentielles de la discipline : *Intalex Pastmasters*, *Philosopher's Index*, *International Philosophical Bibliography*. La philosophie est d'autre part intégrée dans les grandes bases de sciences humaines (bibliographiques et/ou en texte intégral), comme *Francis*, *CAIRN*, *ERIC* et *Historical Abstracts*.

Périodiques en ligne : La complémentarité papier/électronique est recherchée ; la version électronique seule est privilégiée lorsqu'elle apporte un supplément éditorial par rapport à la version papier. Mais pour une partie non négligeable des périodiques spécialisés, il n'existe pas encore de version en ligne, seul l'abonnement papier est proposé par les éditeurs (ex : revues éditées par des associations ou des centres de documentation). La BnF suivra de près l'évolution de ce marché.

⁴⁸ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁴⁹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁵⁰ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁵¹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

Livres numériques : sont achetés les titres présentant une réelle plus-value par rapport à leur version papier : encyclopédies, manuels, ouvrages de méthodologie, etc. Plusieurs éditeurs proposent des catalogues de livres numériques qui satisfont ces critères scientifiques : De Gruyter, Oxford University Press, Cambridge University Press. Plusieurs dizaines d'ouvrages ont été acquis depuis deux ans au titre à titre. Ils viennent compléter le corpus des livres numériques achetés par grands ensembles (Springer, Wiley, Elsevier) qui comprennent plus de 800 titres en philosophie.

3.3. Collecte du web

La collecte ciblée des sites en philosophie a pour objectif de compléter la collecte large en donnant l'image la plus fidèle possible des ressources disponibles et représente 252 sites en 2014.

Font ainsi l'objet d'une attention particulières les sources suivantes : réseaux sociaux (Facebook), blogs (exemple : Philosophie en France), flux rss (abonnement à la liste de diffusion de Philpapers, liste de diffusion et de discussion des étudiants, enseignants, chercheurs en philosophie (par exemple : E-Metis Paris I), Wikipédia. On combine des collectes fréquentes et approfondies pour les sites à fort contenu tels que les revues en lignes, ou les blogs d'enseignants et d'étudiants ; des collectes moins fréquentes pour des types de sites proposant peu de contenu, tels que des sites de cafés philo.

La veille systématique liée au dépôt légal du web est également mise à profit pour repérer des acteurs émergents du domaine (jeunes chercheurs, revues en lignes), et des nouvelles pratiques de recherche et d'échanges, rendues possibles par le développement du web 2.0.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

▪ *Manuscrits et archives :*

Le département des Manuscrits réalise régulièrement d'importantes acquisitions, tant onéreuses (trésors nationaux : Guy Debord, Michel Foucault ; acquisitions ponctuelles pour compléter de grands fonds déjà présents : textes de Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir...) que par voie de dons (Gilles-Gaston Granger ; Jean-Pierre Dupuy, par exemple).

5. Environnement documentaire :

En matière de documentation de niveau recherche, l'offre est abondante et variée (Bibliothèques universitaires des Universités Paris 1, Paris 4, Paris 5, Paris 8 et Paris 10 notamment).

Dans un souci de complémentarité et de complétude des ressources documentaires à Paris, une attention particulière est portée aux collections importantes de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, dont beaucoup d'étudiants sont aussi lecteurs à la BnF.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

1.2. **Autres départements concernés** : Sciences et techniques ; Manuscrits ; Audiovisuel.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline⁵², les publics spécifiques actuels sont les suivants : psychologues en formation ou en veille sur l'étude scientifique des faits psychiques et des comportements, éducateurs, travailleurs sociaux, futurs enseignants, parents.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Sur le plan historique, la Bibliothèque nationale a reçu par le dépôt légal tous les livres dès la naissance de ces disciplines à la fin du XIX^e siècle. Des bibliothécaires avisés ont acheté les premières éditions des livres de Freud et de psychanalystes dès leur parution, de même que les premières traductions de l'œuvre de Freud à partir des années 20, et les œuvres des écoles de psychologie française et étrangère.

Les collections de psychanalyse ont été regroupées en magasin sous la lettre R : « sciences philosophiques, morales et physiques », selon la classification établie par Nicolas Clément au XVII^e siècle. Mais on en trouve aussi dans la lettre T : « sciences médicales » et en Z « polygraphie et mélanges » selon les aspects traités.

Depuis la création de la BnF en 1994, la psychologie et la psychanalyse sont rassemblées au département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme. Le département Sciences conserve la psychiatrie, avec la médecine.

Le département des Manuscrits conserve d'importants fonds contemporains. Le premier entré, le fonds Marie Bonaparte, n'arrive qu'en 1966, puis vient le fonds Gustave Le Bon en 1987. La volonté de développer ce domaine insuffisamment représenté dans les collections du département s'est traduite, grâce à l'action du service des manuscrits modernes et contemporains, par les dons des fonds Guy Rosolato et Claude Maillard en 2012, puis Michel Soulé en 2013, André Green et Didier Anzieu en 2014. Chacun de ces fonds présente l'avantage d'être complet peu ou prou (œuvres, correspondance et dossiers).

De son côté, le département de l'Audiovisuel a reçu, soit par dépôt légal, soit par dons, des séries d'entretiens enregistrés ou filmés de psychologues et de psychanalystes (Serge Lebovici par exemple).

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. **Haut-de-jardin Site François-Mitterrand** :

2.1.1. **Département pivot**

Les collections de psychologie et de psychanalyse se trouvent en salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

Sont acquis pour ce fonds de libre accès des ouvrages introductifs, des dictionnaires, encyclopédies et outils de références pour les étudiants, par exemple des manuels. On y trouve aussi de nombreuses études en psychologie du développement, et des documents de psychologie appliquée : psychologie du travail, du handicap, etc. La très grande majorité des acquisitions se font en français, à destination du grand public.

On trouve 11 titres de revues spécialisées en haut-de-jardin, en particulier *l'Année psychologique* et le *Journal des psychologues*.

2.1.2. **Autres départements concernés**

Les documents se rapportant à la psychiatrie en tant que discipline médicale se trouvent en salle C (sciences et techniques), de même que les ouvrages de psychologie dans lesquels prédominent une approche et un point de vue médicaux (cf. détail ci-dessous, 2.2.2.).

⁵² Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :

2.2.1. Département pivot

Les collections de psychologie et de psychanalyse sont proposées en salle K (philosophie, religion). Ces ouvrages de référence de niveau recherche font une large place aux études et aux revues en langues étrangères, avec une attention spéciale pour l'anglais, la production de niveau scientifique étant conséquente dans cette langue. Le libre accès propose également les œuvres historiques des psychologues français (Jean Piaget, Pierre Janet par exemple), et représente les principales écoles de psychologie/psychanalyse.

Sont aussi acquis des répertoires, des ouvrages de synthèse et des textes fondamentaux de la recherche contemporaine, ainsi que des travaux interdisciplinaires.

Une vingtaine de revues scientifiques générales et spécialisées de la discipline, comme les *Journals of experimental psychology* ou les *Psychological reports* sont proposées en version imprimée.

2.2.2. Autres départements concernés

On trouvera en salle S (sciences de la vie, sciences de l'ingénieur), classés dans la subdivision « sciences médicales », les documents se rapportant à la psychiatrie ainsi que les ouvrages de psychologie dans lesquels prédominent une approche et un point de vue médicaux. Sont concernés en particulier :

- les neurosciences, notamment les neurosciences cognitives vues sous l'angle de la physiologie du cerveau ;
- l'étude des troubles de la perception, de la mémoire et de la fonction psychomotrice ;
- la psychologie clinique, la psychopathologie et tout ce qui relève du domaine des troubles mentaux et des maladies mentales ;
- les thérapies prescrites et menées par du personnel médical (y compris les thérapies analytiques qui se réclament de la psychanalyse) ;
- la psychologie de la santé, à savoir les relations soignants-patients et la psychologie des malades.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

Les collections patrimoniales comportent l'essentiel de l'école française de psychologie entrée au titre du dépôt légal, beaucoup de textes également sur l'hypnose, les états altérés de la conscience, une forte représentation du paranormal (parapsychologie), reflet de la production éditoriale française.

Les acquisitions, presque exclusivement en langues étrangères, couvrent l'ensemble des champs de la psychologie :

- généralités (théorie et histoire), psychologie de la perception sensorielle, du mouvement, des émotions et des pulsions, sciences cognitives (études des processus de la pensée et de l'intelligence) ;
- psychologie différentielle et du développement, psychologie comparée ;
- psychologie clinique ;
- psychologie sociale et psychologie appliquée : analyse transactionnelle, relations interpersonnelles, aide psychologique et psychothérapies, psychologie criminelle, victimologie, psychologie au travail, psychologie du handicap, etc.

Les écoles américaines et allemandes sont attentivement suivies et bien représentées dans les acquisitions.

Les acquisitions pour le domaine de la psychanalyse sont faites de même presque exclusivement en langues étrangères. Un soin particulier est apporté à une représentation équilibrée et aussi complète que possible des différents courants de cette discipline dans les collections. Ainsi, les écoles italiennes, espagnoles et sud-américaines, quasi inexistantes dans le fond général des imprimés de la Bibliothèque nationale auparavant, sont achetées.

Enfin, une veille est assurée sur les problématiques et les domaines émergents, liés à l'évolution de la connaissance médicale de l'esprit.

59 abonnements papier en psychologie-psychanalyse sont en cours, sans compter plus de 350 revues proposées en ligne, dans le cadre d'abonnements groupés. Une grande majorité est en anglais et en français. On trouve à la fois des revues très spécialisées dans un domaine de la psychologie ou dans une thématique, comme des revues généralistes.

2.4. Couverture géographique :

Universelle, avec une attention toute particulière pour les Etats-Unis et le Royaume Uni, ainsi que pour l'Allemagne, l'Italie, et l'Espagne. Une veille est assurée pour l'Amérique Latine (publications des universités argentines et brésiliennes), mais des difficultés d'approvisionnement auprès des fournisseurs limitent les acquisitions.

2.5. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	94%	4%	2%
Rez-de-jardin	34%	55%	11%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	98%	1%	1%
Rez-de-jardin	35%	41%	24%
Magasins Tolbiac	1%	37%	62%

2.6. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ⁵³	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ⁵⁴
Haut-de-jardin	4200	100	2%	Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	4500	1200		

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ⁵⁵	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ⁵⁶
Haut-de-jardin	10	150	15
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	35		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

Une politique active d'identification et d'acquisition de ressources en ligne est menée, en particulier pour les documents de référence, les usuels et les sources y compris en langues étrangères. L'objectif à moyen terme est d'entrer dans une logique de substitution de supports, les usuels en particulier s'avérant d'un meilleur confort de consultation en version électronique.

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Base de données : *PsycINFO*, base de données bibliographiques indispensable dans le domaine de la littérature scientifique en psychologie, et qui fait autorité auprès de la communauté scientifique.

La psychologie est d'autre part intégrée dans les grandes bases de sciences humaines (bibliographiques et/ou en texte intégral), comme *Francis*, *CAIRN* ou *ERIC*.

Périodiques en ligne : 15 titres uniquement en ligne et 13 à la fois en ligne et en version papier, auxquels s'ajoutent plus de 350 titres acquis dans le cadre de bouquets.

La complémentarité papier/électronique est recherchée systématiquement; la version électronique seule est privilégiée lors qu'elle apporte un supplément éditorial par rapport à la version papier. Mais pour une partie non

⁵³ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁵⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁵⁵ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁵⁶ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

négligeable des périodiques spécialisés, il n'existe pas encore de version en ligne, seul l'abonnement papier est proposé par les éditeurs (c'est le cas notamment pour les revues publiées par les écoles ou associations de psychanalyse). La BnF suivra de près l'évolution de ce marché dans les années à venir.

Livres numériques : achat de livres numériques présentant une réelle plus-value par rapport à leur version papier : encyclopédies, manuels, ouvrages de méthodologie, ouvrages qui font l'état de l'art dans la discipline, etc. Plus de 150 livres numériques en psychologie-psychanalyse sont proposés, dont l'intégralité des titres de la *Springer ebook collection*.

3.3. Collecte du web

La collecte ciblée des sites en psychologie-psychanalyse a pour objectif de compléter la collecte large en donnant l'image la plus fidèle possible des ressources disponibles, et plus largement de refléter l'activité de la recherche académique dans ces disciplines. Le nombre de sites repérés est donc amené à s'accroître, en particulier pour la psychologie.

Ainsi, 45 sites sont collectés en psychanalyse : sites généralistes, de psychanalystes, d'associations de psychanalyse de tous les courants, sites qui font de la recherche en psychanalyse ou en histoire de la psychanalyse... On peut souligner que les apports du web sont les suivants :

- dresser un état de la psychanalyse ;
- mise en lignes des textes des psychanalystes ;
- biographies et bibliographies des grands psychanalystes ;
- état de la recherche sur la psychanalyse ou l'histoire de cette discipline ;
- débats sur la psychanalyse ;
- formations pour devenir psychothérapeutes-psychanalystes ou pour le public ;
- centres de soins par la psychanalyse ;
- réponses aux questions sur la psychanalyse à l'intention du grand public ;
- recrutement de clients par un ou des psychanalystes.

D'autre part, une dizaine de sites est collectée en psychologie : sites d'associations, de sociétés scientifiques spécialisées et de syndicats, tant à destination des professionnels que des particuliers.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

▪ *Manuscrits et archives*

Dans les domaines de la psychologie et de la psychanalyse, le département des Manuscrits a développé, dans la période récente, des enrichissements ponctuels, essentiellement par dons.

5. Environnement documentaire :

Dans les domaines de la psychologie et de la psychanalyse à destination du grand public parisien, la Bibliothèque publique d'information (BPI) offre un fonds généraliste complet et de bon niveau, en français et en langues étrangères.

En matière de documentation de niveau recherche, tant en psychologie qu'en psychanalyse, l'offre est abondante mais très dispersée (BPI, bibliothèques hospitalo-universitaires, bibliothèques d'associations ou d'écoles), et souvent non accessible au grand public.

L'offre la plus complète et la plus accessible est celle de la Bibliothèque Henri Piéron à Boulogne, rattachée au Service commun de la documentation de l'Université Paris-Descartes, qui assure de facto le rôle de bibliothèque de référence en psychologie, tant à l'échelle de la région francilienne qu'à l'échelle nationale. Une attention particulière est donc portée aux collections de cette bibliothèque, dans un souci de complémentarité et de complétude des ressources documentaires à Paris.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

1.2. **Autres départements concernés** : Littérature et art ; Droit, économie, politique ; Manuscrits ; Réserve des livres rares ; Musique ; Arsenal.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline⁵⁷, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (sections littéraires) ; en Rez-de-jardin, étudiants en langues orientales (INALCO) dont les cursus comprennent aussi des enseignements sur les grandes religions (bouddhisme et hindouisme, judaïsme et islam).

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Les collections de religions constituent une part très importante des fonds d'imprimés de la Bibliothèque nationale de France, avec une forte représentation des religions chrétiennes, et surtout catholique.

La cotation Clément est le reflet de leur richesse et de l'importance historique qui leur a été accordée. Il faut noter que les « sciences religieuses » telles qu'elles sont étudiées de nos jours n'y sont pas contenues dans leur totalité : le terme « religion » désigne d'abord la religion chrétienne au sens du XVII^e siècle (avec une prépondérance de la religion catholique). Par ailleurs les ouvrages concernant les autres religions sont répartis dans des cotes diverses du fonds conservés par le Département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme. L'ensemble le plus important est constitué par les ouvrages cotés sous les « lettres théologiques » A à E, à savoir :

A. Bible chrétienne et hébraïque : études bibliques, instruments de travail (synopses et concordances) ;

B. Liturgie : missels, paroissiaux, psautiers, bréviaires, livres liturgiques utilisés au cours des cérémonies ;

C. Patristique : œuvres des Pères de l'Église latins, grecs et orientaux (*opera omnia* formant de très importantes collections commencées dès le début du XIX^e siècle mais aussi éditions récentes tenant compte des nouvelles connaissances en matière d'analyse des textes), études sur ces œuvres ;

D. Théologie catholique avec aussi de grandes séries ;

D2 (D bis). Cote ouverte ultérieurement pour y classer les ouvrages de théologies non catholiques (protestantes pour la plupart, ou anglicanes) ;

E. Droit canonique : manuels, grandes compilations de décisions, mandements épiscopaux.

Les collections sont constituées d'ouvrages de référence et d'un ensemble de textes principaux ou fondateurs. On y trouve :

- des ouvrages de présentation, des encyclopédies et dictionnaires spécialisés des différentes religions,
- les grands textes sacrés en langues anciennes et modernes, accompagnés d'ouvrages d'études et de commentaires (Bible, Coran, Talmud, Veda, Upanishad...) ;
- des ouvrages sur l'histoire des religions, les ordres religieux, les courants historiques et contemporains ;
- un choix d'œuvres anciennes et modernes pour les différentes confessions chrétiennes (catholique, protestantes, anglicane, orthodoxe), les religions de l'Antiquité, les religions juive, musulmane, hindouiste, bouddhiste, etc. ;
- un ensemble d'ouvrages sur l'ésotérisme ;
- des ouvrages sur les sociétés secrètes (franc-maçonnerie notamment).

Le département des Manuscrits conserve, parmi ses manuscrits les plus prestigieux, un certain nombre de témoins majeurs des textes sacrés des grandes religions monothéistes et orientales (au sens large), incluant le Mexique : évangiles de Sinope, Pentateuque de Tours, talmuds et corans anciens, canon bouddhique, et d'importants fonds jusqu'à l'époque contemporaine : papiers de liturgistes modernes, fonds Frédéric Ozanam, Lucien Laberthonnière...

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

Les acquisitions couvrent un très vaste domaine :

- généralités, Bible, christianisme, judaïsme, islam et religions dérivées, religions d'Asie, religions de l'Antiquité, et religion comparée ;

⁵⁷ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

- églises orientales, orthodoxes, anglicanes, protestantes, congrégations et ordres religieux ;
- patristique, théologie ;
- ésotérisme ;
- franc- maçonnerie.

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

Pour la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme), sont acquis, presque exclusivement en français, des ouvrages de vulgarisation de bon niveau, des textes principaux, anciens et modernes, pour chaque religion.

Les axes stratégiques de développement des fonds sont les suivants :

- pour le christianisme : acquisitions d'ouvrages résolument plus grand public autour de l'histoire universelle, des ordres monastiques, des églises issues de la Réforme ;
- pour toutes les religions : ouvrages qui traitent du positionnement des différentes religions sur les questions sociétales et d'actualité ;
- pour toutes les religions : acquisition de livres d'art sacré, afin de pouvoir proposer des sources iconographiques variées et de qualité.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Les documents de la salle D (droit, économie, politique) visent à présenter l'essentiel des différents droits religieux : droit canonique, droit musulman, droit judaïque, droit des religions d'Extrême-Orient. En matière de droit canonique, il s'agit de manuels et d'ouvrages d'introduction ou de synthèse ; les ouvrages spécialisés dans ce domaine relevant de la salle J.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

Les collections de la salle K (philosophie, religion) sont conçues comme un instrument de travail pour les chercheurs qui viennent consulter les collections patrimoniales. Sont donc acquis pour le libre accès :

- de nombreux ouvrages de référence, tels que : *Encyclopédie de l'Islam* (Brill), *Dictionary of manichaeen texts* (Brepols), *The Eerdmans Dictionary of Early Judaism* (Eerdmans), *The Oxford Encyclopedia of the Books of the Bible* (Oxford)...;
- les textes sources, présentés en français ou en langues originales (anglais, allemand, latin, grec, hébreu).

2.2.2. *Autres départements concernés*

En salle O (droit, publications officielles), se trouvent également des ouvrages sur les droits religieux, notamment des ouvrages étrangers. Aussi, des ouvrages généraux en droit canonique ; les ouvrages spécialisés dans ce domaine relevant de la salle K.

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand*

2.3.1. *Département pivot*

La Bibliothèque nationale de France a toujours veillé à enrichir régulièrement le fonds, alimenté par une production éditoriale française qui a connu des fluctuations mais qui s'avère un secteur stable (environ 2 % du chiffre d'affaires total de l'édition française), où le nombre des ouvrages scientifiques est minime au regard de celui des ouvrages destinés à un large public ou des ouvrages de piété. Par ailleurs, la production académique étrangère fait l'objet d'un suivi très attentif au profit d'abord des religions chrétiennes, avec un rééquilibrage récent depuis quelques décennies vers les religions non chrétiennes.

Les volumétries acquises chaque année sont le reflet de cette ambition (plus de 1600 titres par an entrent en magasins dont 99% en langues étrangères, avec une prédominance de l'anglais à 49%).

2.3.2. *Autres départements concernés*

Les ouvrages sur l'art sacré et l'architecture religieuse représentent une part importante de la production éditoriale en histoire de l'art. Les ouvrages qui traitent de l'aspect esthétique de l'art sacré et de l'architecture religieuse, et non de ses aspects théologiques, sont donc acquis par le service art pour les salles F (Art – Haut-de-jardin), W (Littératures orientales et art – Rez-de-jardin) et les magasins.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

Le département de la Musique acquiert chaque année environ une cinquantaine d'ouvrages sur la musique religieuse, touchant à la fois à la vie religieuse, à la liturgie et aux formes musicales spécifiques (messes, oratorios, drames liturgiques, etc.). Il conserve également des fonds importants de partitions de musique religieuse, entrés par dépôt légal, acquisition ou don. Plus d'une centaine de partitions enrichissent chaque année les collections, qu'il s'agisse de nouvelles éditions de partitions anciennes ou de partitions de musique contemporaine. Les œuvres religieuses relèvent majoritairement des églises chrétiennes mais les musiques d'autres confessions sont aussi représentées.

Le département des Manuscrits n'acquiert pas d'ouvrages généraux sur les religions et limite ses acquisitions aux domaines suivants :

- pour le christianisme, sont suivis, outre les grands dictionnaires généraux ou particuliers (pour la biographie) : la patrologie (éditions de texte et outils), l'hagiographie (éditions de texte et outils), la théologie (éditions de texte et outils en rapport avec les fonds conservés au département), la liturgie (éditions de textes et études), avec certains titres de périodiques (*Revue bénédictine*, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, *Analecta Bollandiana*, etc.) ;
- pour le domaine extra-européen, sont acquis des outils généraux tels les dictionnaires, quelques éditions de grands textes, des études liées aux fonds de manuscrits et d'imprimés anciens de Dunhuang et de façon plus large relatives au bouddhisme (y compris quelques titres de périodiques dans ce dernier domaine).

2.5. Couverture géographique :

Elle est par nature universelle. Mais l'exhaustivité est recherchée pour tous les ouvrages qui traitent du fait religieux sur le territoire français. Par extension, une attention particulière est portée à toute la francophonie, en particulier les territoires anciennement sous domination française (anciennes colonies).

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	78%	12%	10%
Rez-de-jardin	39%	18%	43%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	87%	0%	13%
Rez-de-jardin	27%	27%	46%
Magasins Tolbiac	0%	48%	52%
RAOJV	15%	35%	50%

2.7. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ⁵⁸	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ⁵⁹
Haut-de-jardin	4000	50		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	8000	1950	3250	
RAOJV		150		

⁵⁸ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁵⁹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ⁶⁰	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ⁶¹
Haut-de-jardin	15		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	240	1950	20
RAOJV	10		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

Une politique active d'identification et d'acquisition de ressources en ligne est menée, en particulier pour les documents de référence, les usuels et les sources y compris en langues étrangères. L'objectif à moyen terme est d'entrer dans une logique de substitution de supports, les usuels en particulier s'avérant d'un meilleur confort de consultation en version électronique.

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : dans le domaine des sciences religieuses, la BnF met à disposition des publics une offre très complète. Toutes les bases de référence indispensables à la recherche sont proposées, notamment les *Acta Sanctorum*, *ATLA Religion Database*, le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique*, l'*Encyclopaedia Judaica* et l'*Encyclopaedia of Islam*, ainsi que l'*Index Islamicus*, et les *Patrologia Graeca et Latina*.

Les sciences religieuses sont, d'autre part, représentées dans les grandes bases généralistes de sciences humaines (bibliographiques et /ou en texte intégral), comme *Francis*, *CAIRN*, *ERIC* et *Historical Abstracts*.

Périodiques en ligne : plus de 400 revues consacrées aux religions sont proposées en ligne, dont une forte proportion de titres traitant du christianisme, en particulier de doctrine et de théologie chrétiennes. Le judaïsme et la Bible sont également bien représentés. De manière générale, la version électronique seule est privilégiée lorsqu'elle apporte un supplément éditorial par rapport à la version papier (exemple : la base *BBK – Biographisch Bibliographisches KirchenLexicon*). Mais pour une partie non négligeable des périodiques très spécialisés et de diffusion parfois très réduite (exemple : publications éditées par des congrégations religieuses, ou par certains instituts d'études théologiques), il n'existe pas encore de version en ligne, seul l'abonnement papier est proposé par les éditeurs. La BnF suivra de près l'évolution de ce marché dans les années à venir.

Livres numériques : plus de 450 titres en religions ont été acquis dans le cadre des corpus de livres numériques achetés par grands ensembles (Springer, Wiley, Elsevier).

3.3. Collecte du web

Les orientations générales des collectes courantes, représentant près de 350 sites, sont :

- une tentative d'exhaustivité et de profondeur de collecte sur les sites académiques peu nombreux (« religiographie », sources secondaires) ;
- une priorité donnée à la collecte des sites confessionnels institutionnels : ce qui permet de « capturer » ainsi les dogmes, préconisations, dialogues intercommunautaires, mais aussi la manière dont ces institutions religieuses présentent leur croyance à un moment donné ;
- un maximum de captures de sites associatifs représentant une tendance religieuse clairement identifiée : c'est-à-dire ce qui gravite autour des prises de position institutionnelles majeures et des éléments sur ce qui est à la marge ;
- un panorama représentatif (et non exhaustif) de sites d'intérêts communautaires et notamment de forums (qui donnent de la visibilité aux questions des croyants, aux réponses qu'ils avancent entre eux, aux prises de position personnelles et collectives) ;
- les sites - peu importe leur catégorie - identifiés par les grands moteurs de recherche du web comme étant les plus consultés lorsque la requête est faite sur le nom des grandes religions, il est important d'en garder trace.

⁶⁰ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁶¹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

- *Manuscrits et archives*

Le département des Manuscrits procède à des acquisitions régulières dans le domaine médiéval, notamment par le biais du classement en « Trésor national » (Heures de Jeanne de France, Vies de sainte Catherine d'Alexandrie et de saint François d'Assise). Il recueille d'importants dons de fonds d'auteurs contemporains spécialistes du domaine religieux (Stanislas Fumet, Louis Massignon, René Rémond...). Il acquiert également, de façon ponctuelle et selon les opportunités du marché, des manuscrits extra-européens de textes religieux (entre 2006 et 2014 : Hébreu 1488 : Targum et commentaire sur les psaumes ; Syriaque 438 : Missel de la messe maronite ; Arabe 7284-7286 : livres de prière et commentaire sur le Coran ; Arabe 7288-7289 : Corans druzes ; Arabe 7331 : feuillet coranique).

5. Environnement documentaire :

En dehors du pôle associé Sciences religieuses (Institut Catholique de Paris), il n'existe pas de partenariat formalisé à visée documentaire avec les autres bibliothèques théologiques ou confessionnelles, nombreuses en Île-de-France.

L'offre documentaire de niveau recherche est extrêmement abondante, particulièrement en ce qui concerne les religions chrétiennes et le judaïsme (Bibliothèque dominicaine du Saulchoir, Bibliothèque jésuite du Centre Sèvres, Bibliothèque de l'Institut des études augustiniennes, Bibliothèque de la Société Port-Royal, bibliothèques parisiennes protestantes du Réseau VALDO, bibliothèques du réseau RACHEL pour le judaïsme...).

La bibliothèque de l'EPHE (V^{ème} section), la bibliothèque de l'INALCO, certaines bibliothèques spécialisées du Collège de France, et surtout la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, conservent des collections complémentaires de celles proposées par la BnF.

A l'échelle nationale, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, CADIST en sciences religieuses depuis 1980, conserve aussi des fonds de référence.

La BnF est par ailleurs membre depuis 2010 de l'association BETH (réseau des bibliothèques européennes de théologie). Dans ce cadre, ont eu lieu plusieurs actions de communication et de valorisation des collections de la BnF auprès des professionnels des bibliothèques de ce réseau, notamment lors des congrès annuels. Ces actions sont amenées à se développer.

Les sciences sociales dans leur ensemble sont aujourd'hui en pleine mutation, comme en témoignent ces quelques tendances de fond :

- la globalisation : les sciences sociales ne sont plus l'apanage de la culture académique occidentale, mais se diffusent dans les pays émergents ;
- l'interdisciplinarité (avec les sciences de la nature et de l'environnement, la philosophie, etc.), autour de problématiques actuelles comme les inégalités, le genre, les minorités, les pouvoirs, ou d'objets polymorphes questionnés au croisement de plusieurs disciplines ;
- le retour de la théorie, de la tendance à fournir des interprétations plus larges de la société, après une période dominée par la fragmentation des terrains, l'accumulation des savoirs dans certains champs dominants, l'empirisme ;
- le dépassement du milieu académique, l'affirmation de l'utilité de la connaissance dans l'espace public, la volonté de fournir un éclairage utile sur la vie collective, l'interaction accrue avec les milieux professionnels et militants, après le déclin de la figure de l'intellectuel engagé ;
- enfin, les avancées technologiques, notamment dans le domaine du numérique, qui façonnent non seulement les outils, mais également les problématiques de recherche et l'épistémologie des disciplines.

Les pratiques et usages documentaires des chercheurs et publics qui s'intéressent aux sciences sociales changent en conséquence, et ce sont ces mutations qui sont prises en compte progressivement dans l'élaboration de la politique documentaire : une forte demande de publications récentes qui illustrent l'actualité de la recherche sur le plan international ; un effort croissant pour donner des collections en sciences sociales une image moins cloisonnée, plus interdisciplinaire ; une mise à disposition des ressources en prise directe avec la production et la diffusion numérique des savoirs.

★

Anthropologie, ethnologie

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

1.2. **Autres départements concernés** : Droit, économie, politique ; Sciences et techniques ; Manuscrits ; Audiovisuel.

1.3. **Publics actuels du domaine** : Outre les publics académiques fortement majoritaires⁶², les publics spécifiques actuels sont les suivants : personnes préparant les concours généralistes ; public professionnel (cinéastes, journalistes, écrivains, métiers de l'art et du design).

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Pour l'ethnologie, les collections anciennes d'imprimés les plus représentatives se trouvent en magasin sous les lettrages suivants de la cotation Clément : O3 Afrique ; O2 Asie ; P Amérique ; P2 Océanie. Pour l'Europe, sous le libellé « mœurs et coutumes », des ensembles d'ethnographie et de folklore se rapportant aux pays concernés se dégagent dans le fonds ancien (Li pour la France, Nk pour la Grande-Bretagne, Oj pour l'Espagne, etc.). Un fonds particulièrement important pour la recherche est constitué par des documents relatifs à l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale française, l'Indochine, entrés par dépôt légal durant la période coloniale : publications officielles, rapports établis par l'administration coloniale, documents publiés par l'Institut français d'Afrique noire, etc.

D'autre part, les collections du département des Manuscrits servent de fondement aux études d'anthropologie historique, médiévales en particulier (sermons, chroniques, recueils d'exempla, etc.), telles celles mises en avant par le Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval - mais aussi modernes. Les fonds Levi-Strauss, Rouch, Gheerbrandt illustrent la grande richesse des collections contemporaines de la BnF.

⁶² Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

La politique documentaire la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) est principalement axée sur des livres et revues en langue française destinés à un large public. Une place importante est consacrée aux études de référence de l'histoire de l'ethnologie française, ainsi qu'aux études portant sur les anciennes colonies françaises. Les œuvres publiées des pères fondateurs de l'anthropologie et de l'ethnologie y sont présentes. Un ensemble de catalogues de musées et d'expositions d'objets ethnographiques, ainsi que de beaux livres illustrés témoigne de l'évolution des collections d'ethnologie.

2.1.2. *Autres départements concernés*

En salle D (droit, économie, politique), se trouvent des ouvrages de droit en rapport avec l'anthropologie et l'ethnologie qui portent sur les contextes socio-culturels des différents systèmes juridiques et sur le droit des sociétés traditionnelles. La salle C (sciences et techniques) peut être mentionnée, quant à elle, pour ses ouvrages d'anthropologie biologique et physique.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

Les collections en libre accès de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie) sont constituées d'ouvrages en langues étrangères de niveau recherche. Les principaux domaines présentés en accès libre sont :

- la méthodologie, épistémologie et l'histoire de la discipline (dont toutes les œuvres publiées des pères fondateurs) ;
- l'anthropologie de la famille et de la parenté ;
- l'anthropologie politique et économique ;
- l'anthropologie esthétique ;
- l'ethnomusicologie ;
- les ethnosciences (ethnomédecine, ethnobotanique, technologie, écologie humaine) ;
- l'anthropologie psychiatrique et l'ethnopsychanalyse ;
- l'histoire de l'anthropologie biologique et physique.

2.2.2. *Autres départements concernés*

Des acquisitions juridiques dans le domaine de l'anthropologie et l'ethnologie sur les mêmes sujets que ceux traités en salle D se trouvent également en salle O (droit, publications officielles), avec davantage d'ouvrages étrangers et d'ouvrages de recherche.

L'anthropologie biologique et physique est également représentée dans les salles R et S (sciences et techniques).

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

Les objectifs de la politique documentaire pour les magasins sont les suivants :

- rendre compte de manière exhaustive de la naissance et l'évolution de la discipline en France, dans la continuité des collections patrimoniales ;
- être le reflet des grands axes de la recherche contemporaine : représenter la diversité linguistique et thématique de la recherche internationale ; la recherche publiée dans le monde extra-européen est présente en langue originale (chinois, japonais, vietnamien, hindi, tagalog, etc.) ;
- offrir l'accès à des sources importantes pour la discipline, publiées ou inédites (manuscrits de sociétés missionnaires sous forme de microfiches, etc.).

2.4. *Couverture géographique :*

Le domaine est par nature international, et concerne l'ensemble des aires géographiques.

2.5. *Couverture linguistique :*

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	60%	35%	5%
Rez-de-jardin	20%	70%	10%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	83%	17%	0%
Rez-de-jardin	29%	67%	4%
Magasins Tolbiac	0%	60%	40%

2.6. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ⁶³	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ⁶⁴
Haut-de-jardin	5000	100		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	7400	1300	2,5% 2450 pour les sciences sociales ⁶⁵	

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ⁶⁶	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ⁶⁷
Haut-de-jardin	10		10
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	80	3200 pour les sciences sociales ⁶⁸	

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

L'offre numérique dans le domaine de l'ethnologie et de l'anthropologie n'est pas une offre qui vise à la simple substitution des livres et périodiques imprimés. C'est davantage la mise à disposition plus large de sources et de documents auparavant difficiles d'accès : archives, littérature grise, création de publications électroniques originales.

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : le domaine ethnologie, anthropologie est souvent intégré dans les grandes bases de données (bibliographiques et/ou en texte intégral) dévolues aux sciences sociales ou à l'histoire (*Historical Abstracts*, *SocIndex*), mais il existe des bases spécifiques comme *AnthroSource* et *Anthropological Index*. Le projet d'abonnements à des bases de données offrant des sources ethnographiques originales est à l'étude.

Périodiques en ligne : La complémentarité papier/électronique est majoritaire ; la version électronique seule est privilégiée lorsqu'elle apporte un supplément éditorial par rapport à la version papier. Les grandes revues françaises d'anthropologie et ethnologie (*Ethnologie française*, *Gradhiva*, *L'Homme*, *Terrain*, etc.) sont accessibles via les grands portails de revues Cairn, Persée, Revues.org.

Livres numériques : acquis dans le cadre de grands ensembles, plus de 200 titres sont proposés : encyclopédies, manuels, grandes séries généralistes, ouvrages de méthodologie, ouvrages qui font l'état de l'art dans la discipline, etc.

3.3. Collecte du web

En terme de collectes courantes, effectuées de façon automatisée ou sur proposition du département, sont retenus : les sites institutionnels, des blogs de chercheurs ou suivant l'actualité de la recherche ; tous les champs de l'anthropologie et de l'ethnologie et toutes les aires culturelles sont concernés. Par ailleurs, une collecte est en projet, et porterait sur les revendications culturalistes.

⁶³ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁶⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁶⁵ (anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation).

⁶⁶ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁶⁷ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁶⁸ (anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation).

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

Certains fonds de la Bibliothèque nationale de France, essentiels pour la recherche anthropologique et l'histoire de la discipline, se trouvent dans les départements spécialisés :

- manuscrits orientaux (Perse, Asie, Moyen-Orient, fonds Pelliot), manuscrits et archives d'ethnologues et anthropologues, documents relatifs aux anciens territoires coloniaux. Le département des Manuscrits poursuit de façon active la collecte de fonds de grande valeur tant qualitative que quantitative dans ce domaine : fonds Germaine Tillion, dons de 2008 à 2014 ; Michel Peissel, don de 2012 ; Jean Cuisenier, dons de 2008 et 2009 ;
- publications et collections de sociétés savantes, comme le fonds de la Société de Géographie (département des Cartes et plans) ;
- archives photographiques (département des Estampes et de la photographie) ;
- archives sonores en ethnomusicologie, collectes historiques issues de la Phonothèque et accroissements récents (fonds Simha Arom, Deben Bhattacharya), films documentaires et fonds audiovisuel Jean Rouch (département de l'Audiovisuel).

5. Environnement documentaire :

La BnF s'inscrit dans une démarche de complémentarité avec la médiathèque du Musée du Quai Branly (bibliothèque partenaire de Gallica pour son offre documentaire sur les civilisations extra-européennes, ainsi que pour ses fonds patrimoniaux), et la Bibliothèque « Claude Lévi-Strauss » du Laboratoire d'anthropologie sociale au Collège de France (pour son fonds général en anthropologie et disciplines connexes, ses fonds spéciaux provenant de dons de grands anthropologues et intellectuels, ses archives d'ethnologues).

Il existe par ailleurs un partenariat avec la bibliothèque Eric de Dampierre (Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative - Maison d'Archéologie et d'Ethnologie René Ginouvès) qui abrite notamment d'importants fonds d'archives produites par des ethnologues entre les années 1930 et 1990 : mise en commun de ressources pour la réalisation du portail « Naissance de l'ethnologie française » dans le cadre du Labex « Les passés dans le présent ».

Sociologie

1. Introduction

1.1. *Département pivot* : Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

1.2. *Autres départements concernés* : Droit, économie, politique ; Sciences et techniques.

1.3. *Publics actuels du domaine* : Outre les publics académiques fortement majoritaires⁶⁹, les publics spécifiques actuels sont les suivants : personnes préparant les concours des grandes écoles et de la fonction publique ; professionnels appartenant aux métiers du champ social ; tous publics intéressés par les grandes questions de la société actuelle.

1.4. *Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF* :

La sociologie occupe une place importante dans les collections imprimées de la Bibliothèque nationale de France. Les collections conservées en magasin, notamment dans le lettrage R, sont très riches en ce qui concerne les fondements de la discipline (philosophie, positivisme, philosophie et économie sociales, économie politique, idées sociales et syndicales), donc du milieu ou de la fin du XIX^e siècle, en français, du fait du dépôt légal, mais aussi en anglais (H. Martineau, B. Webb, K. Mannheim, H. Mead, H. Spencer, T. Veblen), en allemand (G. Simmel, W. Sombart, M. Weber, K. Mannheim avant son exil à Londres, F. Tönnies, E. Troeltsch) et en italien (V. Pareto).

Par ailleurs, les collections du département des Manuscrits, outre des correspondances dispersées des fondateurs de la discipline (M. Mauss, E. Durkheim), ont accueilli en 2006 le don du très important fonds Raymond Aron.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand* :

2.1.1. *Département pivot*

Les collections de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) proposent les classiques de la discipline et les études critiques qui s'y rapportent ainsi que de nombreux ouvrages contemporains : introductions et manuels universitaires, mais aussi travaux de recherche plus spécialisés ainsi que des ouvrages de qualité liés à l'actualité sociale et aux débats de société. Ce fonds en accès libre est majoritairement en français.

2.1.2. *Autres départements concernés*

En lien avec la sociologie, se trouvent en salle D (droit, économie, politique) des livres généraux de sociologie juridique ainsi que des ouvrages traitant des aspects juridiques des débats de société.

Des ouvrages de sociologie des sciences se trouvent en salle C (sciences et techniques). Ces documents traitent des rapports entre science et société, depuis les conditions socioculturelles du développement des sciences jusqu'aux études de microsociologie et d'ethnographie des laboratoires, en passant par des ouvrages traitant des controverses scientifiques et des relations causales qui peuvent exister entre la construction des connaissances scientifiques et les intérêts qui sont en jeu chez les producteurs de ces dernières.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand* :

2.2.1. *Département pivot*

Les collections en libre accès de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie), constituées d'ouvrages de référence de niveau recherche, reflètent la diversité des champs d'étude de la sociologie contemporaine. On y trouve :

- l'histoire, la théorie et la méthodologie de la sociologie et des sciences sociales ;
- les corpus des principaux sociologues ;
- les études sur la structure sociale ;
- la sociologie du travail et des professions ;
- la sociologie de la culture et des modes de vie ;
- la sociologie rurale et urbaine ;
- la sociologie des religions.

⁶⁹ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2.2.2. Autres départements concernés

Des acquisitions juridiques dans le domaine de la sociologie sur les mêmes sujets que ceux traités en salle D se trouvent également en salle O (droit, publications officielles), avec davantage d'ouvrages étrangers et d'ouvrages de recherche.

Les ouvrages de sociologie des sciences se trouvent également au niveau recherche en salle R (histoire des sciences, sciences fondamentales). Là aussi, on trouvera des documents traitant des rapports entre science et société, depuis les conditions socioculturelles du développement des sciences jusqu'aux études de microsociologie et d'ethnographie des laboratoires, en passant par des ouvrages traitant des controverses scientifiques et des relations causales qui peuvent exister entre la construction des connaissances scientifiques et les intérêts qui sont en jeu chez les producteurs de ces dernières. Compte tenu des publics desservis à ce niveau, l'accent est davantage mis sur des documents en langues étrangères et comportant un plus haut degré de spécialisation.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

La Bibliothèque nationale de France propose des collections d'imprimés importantes, des fondements de la discipline aux parutions les plus récentes.

- D'une part, l'accent est mis sur la dimension historique de la discipline. Les collections de sociologie, constituées dès les origines de la discipline à la fin du XIX^e siècle, rassemblent toute la production sociologique française et les œuvres majeures des sociologues étrangers ;
- D'autre part, la politique documentaire dans ce domaine reflète l'essentiel de la production étrangère contemporaine. L'attention est portée tout particulièrement aux publications anglo-saxonnes mais aussi allemandes, italiennes, hispanophones et lusophones. Elle couvre les aspects traditionnels de la discipline mais suit également le renouvellement des champs de la recherche et l'interdisciplinarité croissante des sciences sociales (études sur le genre, féminisme, *cultural studies*, déviance et criminalité entre autres).

2.4. Couverture géographique :

Europe, Amérique du Nord (principalement États-Unis et secondairement Canada), Amérique du Sud, Asie et Afrique.

2.5. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	82%	15%	3%
Rez-de-jardin	23%	70%	7%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	97%	3%	0%
Rez-de-jardin	34%	58%	8%
Magasins Tolbiac	0%	50%	50%

2.6. Éléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ⁷⁰	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ⁷¹
Haut-de-jardin	8800	250		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	11700	1600	3% 2450 pour les sciences sociales ⁷²	

⁷⁰ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁷¹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁷² (anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation).

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ⁷³	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ⁷⁴
Haut-de-jardin	25		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	145	3200 pour les sciences sociales ⁷⁵	30

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

La sociologie est particulièrement touchée par les évolutions des pratiques scientifiques et documentaires en direction du numérique :

- La production et la diffusion du savoir académique : périodiques scientifiques sous forme électronique (portails d'archives et publications sous embargo) ; réservoirs d'archives ouvertes ; bases de données avec ou sans accès au texte intégral ; livres électroniques.
- La création d'outils pour la recherche : portails, bibliothèques numériques, édition de textes et de corpus en ligne.
- L'essaimage des informations sur l'actualité de la recherche : carnets de recherche.

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

La politique documentaire dans ce domaine vise à compléter les collections imprimées par des documents électroniques. Pour les périodiques, les formules combinées papier/électronique proposées par les éditeurs sont privilégiées, afin de poursuivre l'enrichissement des collections des magasins qui, pour la plupart, sont anciennes. Pour les monographies achetées au titre, l'achat de supports exclusivement électroniques en est encore à ses débuts.

Bases de données : aux 12 bases de données classées en généralités des sciences sociales dans le portail Ressources électroniques, s'ajoutent 3 bases de données plus particulièrement relatives à la sociologie proposant ainsi une offre riche et diversifiée. Parmi celles-ci figurent entre autres des bases internationales comme *SocIndex with full text*, *Academic search premier*, *International bibliography of the social sciences*, *Francis*, *Sociological abstracts*.

Périodiques en ligne : la sociologie est représentée par plus de 500 titres de revues électroniques en français et en langues étrangères (abonnements, bases de données, portails de revues). D'importantes revues françaises de sociologie, dont la *Revue française de sociologie*, les *Actes de la recherche en sciences sociales*, etc., sont accessibles à travers les portails de revues Cairn, Persée ou Revues.org.

Livres numériques : dans le cadre d'achats de corpus de livres numériques auprès de grands éditeurs, plus de 900 titres ont été acquis. Ainsi, l'accord avec l'éditeur Springer comprend les ouvrages publiés par cet éditeur et ses filiales (VS par exemple), ainsi que des éditeurs partenaires pour la discipline. Il intègre de ce fait une importante production anglophone et germanophone. En raison des volumétries concernées, cet accord a un impact réel sur la politique d'acquisition, ces ouvrages n'étant plus achetés sous forme papier pour les magasins.

En complément, des achats titre à titre sont effectués depuis 2012. Sont concernés notamment les usuels (encyclopédies, dictionnaires, manuels d'un bon niveau faisant l'état de l'art dans un domaine, sources) ainsi que certaines collections (« Logiques sociales » chez L'Harmattan), susceptibles d'apporter au lecteur les avantages du support numérique : recherche en texte intégral, navigation par hyperliens, plusieurs accès simultanés aux deux niveaux de la bibliothèque, etc.

3.3. Collecte du web

Collectes courantes : la collecte courante ciblée en sociologie (160 sites) a pour objectif de refléter l'activité de la recherche académique en sociologie. Il s'agit principalement de ressources permettant de connaître l'organisation de la discipline (centres de recherche, associations professionnelles et réseaux, sites ou blogs de chercheurs), son actualité (colloques, publications...), et ses contenus (diffusion de la recherche en ligne, cours et conférences, revues en ligne, statistiques sociales). Le public visé est en règle générale un public universitaire ou professionnel.

Collectes projet :

- collectes électorales successives ;

⁷³ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁷⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁷⁵ (anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation).

- collecte « Mouvements sociaux » : cette collecte (environ 300 sites) donne à voir la diversité des mouvements sociaux contemporains, les pratiques et le sens de l'activité contestataire ainsi que la multiplicité des causes représentées dans ces mouvements ;
- collecte « Solidarité(s) » : la collecte sur le thème des solidarités (environ 600 sites) englobe les associations de solidarité et plus largement les sites consacrés à la philanthropie, au bénévolat et à l'économie sociale et solidaire ;
- dans le cadre de l'appel à projet pour les chercheurs associés, le projet « Internet et sciences sociales » a reçu une réponse retenue par la BnF, autour du thème « Les archives de l'internet de la BnF, une source pour l'histoire des mobilisations mémorielles » ; une collecte projet autour de ce thème est envisagée.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. *Manuscrits et archives*

Le département des Manuscrits procède à des enrichissements ponctuels, essentiellement par dons : cours de sociologie donné par Claude Lévi-Strauss à l'université de Sao Paulo, notes de cours de sociologie de Germaine Tillion...

4.2. *Documents audiovisuels*

En Haut-de-jardin du site François Mitterrand, des acquisitions de cours, d'entretiens et de films documentaires sont réalisées pour les postes audiovisuels afin de permettre une approche de la discipline.

En magasin du site François Mitterrand, entrent des archives sonores de la recherche en sciences sociales (tels que le fonds CESDIP de vie de policiers). Le cinéma documentaire, axe prioritaire d'acquisitions des films, constitue par ailleurs une importante ressource documentaire sur la société contemporaine.

5. Environnement documentaire :

Une attention particulière est portée aux collections de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales Paris Descartes-CNRS, couvrant tous les aspects de la recherche sociologique, dans un souci de complémentarité et de complétude des ressources documentaires à Paris.

D'autre part, la bibliothèque du CEDIAS (Centre d'études, de documentation, d'information et d'action Sociales) - Musée social est pôle associé de la BnF depuis 2008, bibliothèque partenaire pour la numérisation de ses collections, présentes dans Gallica. Ses fonds concernent notamment l'histoire de la question sociale aux XIX^e et XX^e siècles (travail, monde ouvrier, etc.).

Sciences de l'éducation

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

1.2. **Autres départements concernés** : Droit, économie, politique.

1.3. **Publics actuels du domaine** : Outre les publics académiques fortement majoritaires⁷⁶, les publics spécifiques actuels sont les suivants : étudiants des cursus des écoles supérieures du professorat et de l'éducation ; enseignants en formation continue ; professionnels des métiers de l'éducation et de l'enseignement ; animateurs, professionnels de l'éducation spécialisée et de la formation pour adultes ; tous publics intéressés par les grands débats sur l'école.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Le fonds historique de la Bibliothèque nationale de France est d'une grande richesse dans le domaine de l'éducation, du fait des ouvrages entrés par dépôt légal. Ce fonds offre des sources précieuses sur l'histoire de l'éducation et de l'école, notamment sur la création de l'école républicaine en France au XIX^e siècle. On dispose dans les fonds anciens de palmarès de lycées et de très nombreux ouvrages historiques d'éducation : traités, dictionnaires, manuels, programmes, publications destinées aux enseignants. Les collections historiques concernant l'éducation sont présentes sous les lettrages de la cotation Clément : R (théories de l'éducation, politiques publiques, systèmes scolaires, éducation des filles, programmes), G (manuels d'histoire et de géographie), L (histoire de l'éducation en France). On trouve aussi dans le fonds historique des revues anciennes comme le *Journal des instituteurs*, *Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, *Revue de l'éducation nouvelle*, *Comment enseigner*, *Bulletin pratique de pédagogie secondaire*, par exemple. Cette collection constitue également une source pour l'histoire de la création de la discipline et l'histoire de la pédagogie en France.

Depuis 1975, le dépôt légal du multimédia, entendu comme ensemble éditorial de plusieurs documents, permet de faire entrer dans les collections une part importante de l'édition scolaire, de formation continue ou de loisirs. Ces ensembles édités à l'intention des élèves, des enseignants ou du grand public, associent, par exemple, un document papier (livre, livret) et un support audiovisuel (diapositives puis supports magnétiques ou optiques). En 1992, l'élargissement au multimédia sur un seul support permet de faire entrer de nouveaux types de documents électroniques destinés à l'apprentissage ou ludo-éducatifs (manuels numériques enrichis, jeux sérieux).

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. **Haut-de-jardin Site François-Mitterrand** :

2.1.1. **Département pivot**

La Bibliothèque du Haut-de-jardin propose en salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) des ouvrages en français sur l'enseignement, essentiellement en France : ouvrages de référence et manuels universitaires sur les sciences de l'éducation, théories et philosophie de l'éducation, y compris les enjeux et débats autour de l'école, histoire de l'éducation, textes des pédagogues contemporains majeurs, pédagogie et psychologie des apprentissages, méthodes et outils, éducation spéciale, politiques éducatives, sujets relatifs au métier d'enseignant, à l'échec scolaire, à la vie à l'école, à tous les niveaux d'enseignement, approches sociologiques des inégalités scolaires et sociales. La didactique (ouvrages sur l'enseignement et l'acquisition des connaissances dans les disciplines scolaires), les manuels destinés aux enseignants et les publications liées à la préparation des concours restent en dehors des axes de la politique documentaire.

À la suite de l'intégration de la bibliothèque de l'INRP (aujourd'hui Institut français de l'éducation) à la Bibliothèque Diderot de Lyon, le système éducatif, l'école, la formation continue deviennent des axes forts pour la politique documentaire en Haut-de-jardin.

2.1.2. **Autres départements concernés**

En rapport avec les sciences de l'éducation, sont proposés en salle D (droit, économie, politique) des livres sur le droit de l'enseignement et de la vie scolaire. On y trouve aussi des ouvrages sur l'enseignement et la recherche en économie. Au pôle PRISME, dans cette même salle, sont réunis les ouvrages d'orientation scolaire et professionnelle. On y trouve aussi des annuaires et des études de marché sur les organismes de formation.

⁷⁶ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :

2.2.1. Département pivot

Les collections en libre accès de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie) proposent des ouvrages essentiellement en langues étrangères (surtout en anglais) destinés aux chercheurs : textes de référence (pédagogues fondateurs), ouvrages théoriques, instruments méthodologiques.

2.2.2. Autres départements concernés

Des acquisitions juridiques dans le domaine des sciences de l'éducation sur les mêmes sujets que ceux traités en salle D se trouvent également en salle O (droit, publications officielles), avec davantage d'ouvrages étrangers et d'ouvrages de recherche.

Des ouvrages sur l'enseignement et la recherche en économie sont proposés en salle N (économie, science politique, presse).

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

Les collections patrimoniales des magasins constituent des sources essentielles pour les chercheurs en histoire de l'éducation, de la pédagogie, de l'école. La BnF possède une importante collection de manuels scolaires et d'ouvrages didactiques entrés par dépôt légal, distribués dans tous les départements thématiques en fonction de la discipline. Un nombre important de manuels scolaires concernant l'enseignement primaire, technique et professionnel, ainsi que des documents pédagogiques (annales d'examen, etc.) sont conservés dans le fonds des Recueils.

Par ailleurs, les collections font état de la recherche contemporaine en sciences de l'éducation dans les pays européens, d'Amérique du Nord et d'Asie, notamment dans une perspective comparative. La politique documentaire s'est élargie à toutes les problématiques de la recherche en sciences de l'éducation depuis que l'offre de ressources de l'Institut Français de l'Éducation a quitté le paysage documentaire parisien. Les acquisitions pour les magasins portent par exemple sur les théories et la philosophie de l'éducation, l'histoire et la méthodologie de la discipline, les théories de la pédagogie, les métiers de l'enseignement, la formation des adultes (formation tout au long de la vie), l'enseignement supérieur, les approches sociologiques des problématiques éducatives (inégalités, enfance et jeunesse, famille, genre).

2.4. Couverture géographique :

Principalement l'Europe et l'Amérique du Nord, mais également l'Asie. L'Afrique et l'Amérique latine sont représentées de façon très marginale.

2.5. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	95%	5%	0%
Rez-de-jardin	30%	67%	3%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	100%	0%	0%
Rez-de-jardin	45%	45%	10%
Magasins Tolbiac	0%	51%	49%

2.6. Éléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ⁷⁷	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ⁷⁸
Haut-de-jardin	1200	50		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	600	500	1% 2450 pour les sciences sociales ⁷⁹	

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ⁸⁰	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ⁸¹
Haut-de-jardin	10		10
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	15	3200 pour les sciences sociales ⁸²	

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

Les principales ressources électroniques dans le domaine sont les périodiques accessibles via les bases de données et des abonnements combinés qui visent à compléter les collections imprimées. Les livres numériques disponibles via les bouquets d'éditeurs ou acquis remplacent les monographies imprimées. L'acquisition de livres numériques au titre reste cependant marginale : en 2013, elles ont concerné uniquement des ouvrages de référence (usuels, encyclopédies).

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : À l'exception de la base de données *ERIC (Educational Resources Information Center)*, base de données bibliographique mais qui propose également l'accès au texte de certaines des ressources référencées, la BnF n'a pas souscrit d'abonnement aux bases de données spécialisées pour les sciences de l'éducation.

Les bases de données pluridisciplinaires proposées par les fournisseurs spécialisés (EBSCO, ProQuest) disponibles à la BnF référencent – et pour certaines d'entre elles, donnent accès à la version électronique des textes – des périodiques et ressources relevant des sciences de l'éducation : *Academic Search Premier, International bibliography of the social sciences, Psychology and behavioral sciences collection, SocIndex, Sociological abstracts*.

Périodiques en ligne : outre les accès proposés par les bases de données, la priorité est donnée aux abonnements combinés (édition papier + électronique). Le portail *CAIRN*, les plateformes *Revue.org, Persée*, et, pour le Canada, *Erudit* donnent accès aux archives électroniques des principales revues francophones de la discipline. Quatre titres, en anglais, concernent l'économie de l'éducation.

Livres numériques : dans le cadre d'achats de corpus de livres numériques auprès de grands éditeurs, plus de 2500 titres ont été acquis. Ainsi, les accords avec l'éditeur Springer comprennent les ouvrages publiés par cet éditeur et ses filiales (VS par exemple), ainsi que des éditeurs partenaires ; c'est le cas notamment de l'éditeur néerlandais Sense, éditeur spécialisé en éducation. Une importante production anglophone et germanophone y figure. En raison des volumétries concernées, cet accord a un impact réel sur la politique d'acquisition, ces ouvrages n'étant plus achetés sous forme papier pour les magasins.

En complément, des achats titre à titre sont effectués depuis 2012. On privilégie l'acquisition d'ouvrages de référence, en particulier les usuels proposés par les éditeurs académiques anglo-saxons.

⁷⁷ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁷⁸ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁷⁹ (anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation).

⁸⁰ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁸¹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁸² (anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation).

3.3. Collecte du web

Les ressources sélectionnées pour la collecte ciblée, uniquement si la collecte large ne permet pas un archivage correct, complètent la collecte large automatisée du domaine .fr. Une complémentarité avec les collections (monographies et périodiques) est recherchée : sources, archives, documents de travail. De manière générale, la collecte ciblée retient ainsi actuellement environ 70 sites en relation avec la discipline et ses recherches, ainsi que les questions relatives à l'éducation et aux pratiques éducatives : structures associatives, de recherche, réflexions pédagogiques (mouvements pédagogiques), outils didactiques, groupes de parents, carnets de recherche, publications de chercheurs de la discipline, revues, institutions.

Outre la collecte suivie et régulière de ces ressources, l'archivage ponctuel de documents diffusés en ligne est pris en compte : rapports, études, enquêtes, statistiques. Un suivi des mouvements et réflexions sur la toile est également assuré : parents d'élèves (initiative des parents d'élèves en Seine-Saint-Denis par exemple), enseignants-chercheurs, étudiants. Les sites des revues scientifiques de la discipline sont archivés pour les contenus complémentaires qu'ils proposent : archives, vie de la revue, présentations des numéros, informations sur la discipline. Plusieurs carnets de recherches, individuels ou collectifs (Eduveille) sont collectés, de même que les sites des mouvements pédagogiques (Freinet, Éducation nouvelle) et une sélection de contenus en français proposés par l'OCDE.

Par ailleurs, des ressources et contenus concernant des sujets liés à l'éducation sont également archivés via les collectes ciblées relevant des autres thématiques : ressources institutionnelles (Ministère en charge de l'éducation) par exemple. Si nécessaire, des compléments sont ajoutés afin de permettre une collecte plus précise des contenus : initiatives du Ministère de l'éducation en faveur de l'égalité filles-garçons par exemple.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

▪ Documents audiovisuels

Des relations régulières du département audiovisuel avec le CNDP et les réseaux SCÉREN (2002-2014) puis Canopé (depuis 2014), réseau de création et d'accompagnement pédagogique, ont permis de compléter le dépôt légal des ressources documentaires éducatives par des dons, notamment pour l'image animée et le multimédia. Ainsi, le don CESTA (Centre d'études des systèmes et techniques avancées), organisme de recherche créée en 1981, a permis de faire entrer des documents pédagogiques innovants pour une période antérieure à celle du dépôt légal.

5. Environnement documentaire :

Depuis l'intégration des collections de l'Institut français de l'éducation (institution de référence en sciences de l'éducation) à la Bibliothèque Diderot de Lyon, la politique documentaire en sciences de l'éducation à la BnF reste attentive à l'offre des principales universités parisiennes proposant une documentation importante dans cette discipline (Bibliothèque de sciences humaines et sociales Paris Descartes-CNRS ; Bibliothèque de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis).

Par ailleurs, l'Institut français de l'éducation et le Centre national de la documentation pédagogique sont pôles associés de la BnF dans le cadre de programmes de numérisation de certaines de leurs collections.

La définition de la discipline à la BnF provient d'une conception universitaire de « la » science politique et non d'une conception plus large « des » sciences politiques.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Droit, économie, politique.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Orientation et recherche bibliographique ; Manuscrits.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline⁸³, les publics spécifiques actuels sont les suivants : candidats aux concours d'entrée dans les instituts d'études politiques (IEP) et aux concours administratifs.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Pour les imprimés, dans le contexte du développement des sciences sociales, apparues au cours du XIX^e siècle, la science politique s'est affirmée, tout au long du XX^e siècle, en se détachant progressivement de la philosophie politique, du droit public et de la sociologie. De ce fait, la cotation Clément, en vigueur jusqu'en 1998, inclut un certain nombre d'ouvrages relevant du domaine de la science politique, qui se trouvent notamment sous la lettre R (sciences philosophiques, morales et physiques).

La science politique a ensuite trouvé sa place comme discipline académique à part entière dans les collections de la bibliothèque dès l'ouverture du site de Tolbiac.

Les ressources du département des Manuscrits dans le domaine de la science politique remontent aux origines, avec les versions grecque et latine du traité de la Politique d'Aristote, puis sa toute première traduction française par Nicole Oresme (dont nous conservons l'exemplaire commandé par le duc Louis d'Orléans, frère de Charles V), et couvrent toutes les périodes jusqu'à nos jours. Le Moyen Âge fait l'objet d'une très large couverture, avec les *Miroirs des princes*, *Livres du bon gouvernement des princes* et autres *Songe du vieil pèlerin* (écrit par Philippe de Mézières pour le jeune roi Charles VI). L'époque moderne n'est pas moins faste ; ce sont alors les papiers de ministres ou hommes d'Etat qui parent les collections de la bibliothèque du roi d'un incomparable éclat, au premier chef avec les très riches papiers du grand Colbert (qui incluent une exceptionnelle correspondance, avec Louvois notamment). De même les archives de nombreux secrétaires d'Etat ou diplomates constituent une part essentielle des collections du département. Les grands textes de réflexion politique (ou d'autres moindres mais non dépourvus d'intérêt, tels ceux de Guillaume Ranchin) font également partie des fonds de la BnF, tel le manuscrit original de l'*Esprit des lois* de Montesquieu ou, dans un style différent, des textes destinés à la formation des princes, tels les *Maximes politiques* pour l'éducation de Philippe d'Orléans, duc de Chartres. Le XIX^e siècle n'est pas en reste, avec les papiers de théoriciens comme Auguste Comte ou Jean-Baptiste Say, d'hommes politiques (Alfred de Falloux, Edouard Lockroy etc.) ou de figures emblématiques (Alfred Dreyfus, Georges Clémenceau, Maurice Barrès...) - sans parler des notes de cours prises par Marcel Proust à l'École des sciences politiques. Il en va de même pour le XX^e siècle, avec les fonds Raymond Aron, Raymond Poincaré, Victor Basch, Marcel Déat, Jean Moulin, Bertrand de Jouvenel, et des pièces significatives pour André Malraux, Robert Badinter...

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. **Haut-de-jardin Site François-Mitterrand** :

2.1.1. **Département pivot**

Les collections en salle D (droit, économie, politique) sont le résultat d'un compromis entre la conception académique de la discipline et sa diffusion auprès d'un public plus large. Tourné vers l'actualité, le fonds répond à des exigences universitaires et ne s'apparente pas à un ensemble d'ouvrages sur la « politique » au sens courant du terme.

⁸³ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

Il présente à la fois les textes théoriques fondateurs de la pensée politique, des ouvrages rendant compte des origines et des développements actuels de la science politique dans ses domaines de recherche traditionnels comme la sociologie électorale, ou plus originaux comme la psychologie politique. En revanche, les ouvrages sur la vie politique produits par des hommes politiques, des journalistes ou différents commentateurs, les témoignages et les publications à caractère militant ou polémique ne figurent pas dans les collections, à l'exception des mémoires de certains hommes d'Etat.

Le fonds de science politique couvre la situation politique des pays depuis les années 90 et les relations internationales depuis 1945.

Les formations politiques (partis politiques, syndicats, organisations politiques internationales), les institutions politiques et administratives ainsi que les élections sont proposés en salle D dans leur dimension historique.

Ces collections s'appuient également sur la présence en salle D des principales revues scientifiques et universitaires françaises et étrangères de la discipline.

La politique documentaire a été marquée par quelques évolutions récentes. Ainsi, seuls les ouvrages en langue française ou en langue anglaise sont désormais acquis pour la salle D, et la part du français dans les acquisitions est désormais prépondérante.

Une place plus importante est faite aux documents introductifs et de synthèse. Par ailleurs, en complément des publications académiques, certains ouvrages écrits par des journalistes spécialisés dans différentes zones géographiques peuvent, dorénavant, être davantage représentés dans les collections, dans la mesure où ils sont susceptibles d'apporter un éclairage documenté sur l'actualité internationale et la situation politique dans un certain nombre de pays.

En plus des *Who's who* et des annuaires d'anciens élèves, la salle D possède la spécificité de proposer la collection de Biographies.com, répertoires à feuillets mobiles couvrant les grands corps de l'Etat et de l'administration ainsi que les domaines socioprofessionnels tels que la presse, la publicité et l'audiovisuel. Il s'agit de la seule collection complète de ces répertoires disponible en libre accès à Paris et mise à jour annuellement.

2.1.2. Autres départements concernés

En salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme), se trouvent les ouvrages mettant en avant des aspects sociologiques des comportements politiques et des mouvements sociaux, ainsi que les ouvrages portant sur les concepts théoriques de la sociologie politique (pouvoir, autorité, domination). On y trouve également les auteurs appartenant à l'histoire de la philosophie politique : sont ainsi acquis les ouvrages qui permettent l'accès et l'approfondissement des grands textes de la tradition (introductions, manuels, commentaires) et les ouvrages couvrant l'histoire de la philosophie des présocratiques à nos jours.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :

2.2.1. Département pivot

Les collections de la salle N (économie, science politique, presse) rendent compte de l'actualité de la recherche française et internationale en science politique et mettent l'accent sur :

- les relations internationales ;
- la théorie politique ;
- la sociologie politique, en particulier les acteurs politiques (organisations et partis politiques, personnel politique, institutions...), les comportements politiques, les élections, les stratégies de communication et d'action collective ;
- l'histoire des idées politiques, les travaux des grands penseurs ;
- les mouvements sociaux ;
- les politiques publiques.

Complétant les ouvrages et périodiques français reçus au titre du dépôt légal, l'essentiel des documents acquis pour le libre accès est en langue anglaise. En effet, une grande partie de la production scientifique est d'origine anglo-saxonne.

2.2.2. Autres départements concernés

En sociologie politique, les collections de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie) proposent des ouvrages de référence et des ouvrages théoriques de niveau recherche. Sont également présents les textes des principaux sociologues qui se sont intéressés à la sociologie politique.

Les textes fondamentaux, en langue originale et traductions, des auteurs appartenant à l'histoire de la philosophie politique sont proposés en salle K.

En salle X (recherche bibliographique), le lecteur trouvera un important pôle biographique, et pourra en particulier consulter les *Who's who* et les principaux dictionnaires biographiques nationaux, ainsi qu'un certain nombre de dictionnaires concernant le monde politique et ouvrier.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

2.3.1. Département pivot

En complément des ouvrages et périodiques français reçus au titre du dépôt légal, outre la réorientation d'un certain nombre de documents préalablement présents en libre accès, des acquisitions, en nombre relativement restreint, sont destinées à enrichir les collections de science politique des magasins. Le niveau de spécialisation des documents est très poussé et, s'ajoutant à l'anglais, différentes langues sont représentées (allemand, espagnol, italien). Des publications majeures, telles que des ouvrages théoriques (grands concepts de la science politique, théorie politique...), des mélanges ou des monographies traitant de l'histoire des idées politiques sont sélectionnées, de même que des documents envisageant les phénomènes politiques dans leur historicité ou dans une perspective comparatiste. Les acquisitions portent également sur des sujets interdisciplinaires, dans la mesure où la science politique se caractérise par sa grande ouverture aux autres disciplines des sciences humaines et sociales.

2.3.2. Autres départements concernés

Les ouvrages concernant la situation politique des pays avant 1990, les relations internationales avant la chute du mur de Berlin, la décolonisation, les conflits qui ponctuent la guerre froide, ainsi que l'histoire des institutions politiques du passé font partie du fonds d'histoire constitué en magasins au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme. Il en va de même pour les biographies de leaders politiques disparus.

Une attention particulière est accordée à l'enrichissement d'une collection qui reflète les principaux axes de la recherche contemporaine dans les domaines relevant de la sociologie politique au sens large : par exemple, le *care*, les mouvements sociaux et l'action collective.

De même, l'histoire de la philosophie, notamment politique, est l'un des axes forts des collections patrimoniales de philosophie, ce qui conditionne la politique d'acquisitions de monographies. La BnF veille ainsi à enrichir régulièrement ses collections par des acquisitions d'ouvrages de référence, pour la plus grande partie en langues étrangères.

Par ailleurs, différentes sources pour la recherche en science politique sont conservées dans les collections patrimoniales, notamment la presse, les recueils de tracts et affiches et les publications officielles⁸⁴.

2.4. Couverture géographique :

Haut-de-jardin : pays de la zone OCDE, autres pays selon l'actualité politique (conflits en cours, etc.) ou les liens privilégiés tissés avec la France (pays francophones dont le Maghreb-Machreck, l'Afrique de l'Ouest, le Canada, etc.) ; pour les zones hors OCDE, ouvrages par grandes zones géo-politiques ou ouvrages consacrés à l'étude des pays émergents sur la scène internationale (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Rez-de-jardin : couverture géographique plus large ; études par pays ; acquisitions pour les magasins sur des zones géographiques plus rares, comme la zone Pacifique.

2.5. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	56%	39%	5%
Rez-de-jardin	27%	61%	12%

⁸⁴ Voir fiches *Presse et médias* ; *Ephémères et documentation* ; *Droit et publications officielles*.

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	71%	29%	0%
Rez-de-jardin	9%	62%	29%
Magasins Tolbiac	7%	59%	35%

2.6. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ⁸⁵	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ⁸⁶
Haut-de-jardin	12000	300		Droit, économie-gestion, science politique : 800
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	12500	500	1,5%	

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ⁸⁷	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ⁸⁸
Haut-de-jardin	40		10
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	200	3800	

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : Beaucoup de ressources en science politique sont accessibles via des bases de données multidisciplinaires, telles que *Academic Search Premier*, *International Bibliography of the Social Sciences* ou *Francis*, et des portails de revues en sciences sociales (*CAIRN*, *Persée...*), qui proposent l'indexation (voire l'accès au texte intégral) de nombreux documents relevant des domaines de la science politique.

Des bases de données spécialisées en science politique, telles que *International Political Science Abstracts* (indexation des principaux périodiques du monde entier, y compris les annuaires, en science politique, droit public et relations internationales), sont également accessibles en salle de lecture.

Périodiques en ligne : La BnF met à disposition de ses lecteurs une offre de plus de 550 titres de périodiques numériques en science politique, essentiellement via les abonnements aux bases de données mentionnées ci-dessus.

Livres numériques : Les 800 titres actuellement proposés proviennent essentiellement des bouquets fournis par les éditeurs (Elsevier, Springer, etc.). En parallèle, depuis 2012, les acquisitions titre à titre, liées à la discipline, se développent progressivement et sont amenées à se développer pour compléter l'offre de livres imprimés en libre accès, en particulier pour les ouvrages anglophones dont les éditeurs proposent très souvent une version électronique.

⁸⁵ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁸⁶ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁸⁷ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁸⁸ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3.2. Collecte du web

Collectes courantes :

La collecte ciblée des sites de science politique répond à une double logique :

- refléter l'activité de la recherche en science politique grâce à la collecte des sites de centres de recherche spécialisés de l'enseignement supérieur français ou des sites d'instituts et de fondations d'initiative privée qui alimentent la réflexion sur la discipline ;
- faire état de la vie politique sur le plan national, qu'il s'agisse de l'action des partis politiques et des syndicats mais aussi des débats qui animent la vie publique via la collecte de blogs personnels ou de sites d'information politique d'initiative citoyenne. Pour certains sites, clubs de réflexion ou blogs personnels dont les contenus sont très évolutifs, une collecte ciblée semestrielle a été demandée.

Au total, 84 sites font l'objet d'une collecte ciblée en science politique.

Collectes projet : Les collectes projet pour la discipline sont celles menées depuis 2002 pour les différents types d'élections. Les collections constituées par ces différentes collectes font l'objet de mises en valeur par le biais de parcours guidés : « Cliquer, voter : l'Internet électoral » et « le Web militant ».

La première collecte projet, mise en place sous forme expérimentale dès 2002 puis systématisée à partir de 2006, a porté sur les campagnes électorales. Ces dernières, en effet, se jouent désormais aussi bien sur le web que dans la rue. Les sites des responsables politiques ou des militants constituent un matériau précieux pour comprendre les enjeux et l'issue d'un scrutin, mais ils sont par essence extrêmement volatils. La BnF a donc mis en place un dispositif de sélection, d'archivage et d'accès à ce nouveau type de sources, et l'a appliqué à la plupart des élections depuis 2002, nationales ou locales. Ces collectes ont notamment permis de documenter l'usage des nouvelles technologies par les partis : ainsi, les blogs politiques dominent la campagne en 2007 ; l'usage de réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter est timide en 2009 puis s'affirme à partir de 2010.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

▪ *Documents audiovisuels*

Dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, on propose une sélection de films documentaires en rapport avec les domaines couverts par la science politique. Des thématiques spécifiques ont été définies et mises en avant sur les postes audiovisuels de la salle D. On peut citer en particulier : migration, vie politique, géopolitique. Cette liste n'est pas limitative et sera ajustée en fonction des choix d'acquisitions. Il est envisagé de proposer environ 10 à 15 nouveaux titres par an.

5. Environnement documentaire :

Trois grandes bibliothèques parisiennes participent à l'environnement documentaire en science politique avec la Bibliothèque nationale de France :

- la bibliothèque pluridisciplinaire de la Fondation nationale des sciences politiques (Pôle associé et CADIST en science politique) réservée essentiellement à ses étudiants et chercheurs ;
- la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) centrée sur les relations internationales, les pays de l'Est et les droits de l'homme ;
- les espaces de consultation de la Direction de l'information légale et administrative (DILA) : le Centre de documentation et le Centre d'information Europe direct.

Dans ce paysage documentaire varié en science politique, la BnF possède de nombreux atouts : la richesse des fonds patrimoniaux (exhaustifs pour les documents en langue française grâce au dépôt légal), des collections encyclopédiques, une offre documentaire importante, actualisée dans les principales langues utiles pour cette discipline, disponible sous forme imprimée et électronique et proposée en accès libre aux niveaux Haut-de-jardin et Rez-de-jardin, ainsi que de très nombreuses sources pour la recherche dans cette discipline (œuvres des penseurs politiques depuis l'Antiquité, presse d'information générale et presse militante, recueils de tracts et affiches, publications officielles...).

Cette fiche concerne deux domaines distincts du point de vue documentaire mais qui partagent des sujets et des publics : l'économie et la gestion d'un côté ; le monde de l'entreprise, qui fait l'objet d'un focus, de l'autre.

Les besoins documentaires dans ces domaines sont fréquemment combinés à ceux d'autres disciplines, notamment celles à caractère juridique⁸⁹, incontournables pour accéder à l'environnement réglementaire de toute activité économique.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Droit, économie, politique.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Sciences et techniques ; Audiovisuel ; Monnaies, médailles et antiques.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline⁹⁰, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, professionnels en exercice et/ou en formation continue tels que cadres d'entreprise, indépendants, gérants d'entreprise, avocats d'affaires ; créateurs et repreneurs d'entreprise, demandeurs d'emploi ; candidats à l'entrée dans des écoles de commerce et aux diplômes d'expertise comptable ; en Rez-de-jardin, professionnels en exercice.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Les collections patrimoniales imprimées sont exhaustives en ce qui concerne la production française. Les acquisitions portant sur la production étrangère ont souffert des restrictions budgétaires passées, notamment dans la période 1940-1990. Malgré tout, des ouvrages d'auteurs fondamentaux ont continué d'être acquis, surtout à partir des années 1970. Dans la cotation Clément, utilisée jusqu'en 1996, les ouvrages en économie se trouvent dans la lettre R (sciences philosophiques, morales et physiques) tandis que la gestion et de nombreux ouvrages dans le domaine des finances sont classés à la lettre V (sciences et arts). A partir de 1990, a été consenti un important effort de développement des collections, tant imprimées qu'électroniques.

Dans les années 2000, trois tendances se détachent dans les milieux académiques de l'économie et de la gestion : la transdisciplinarité des sujets de recherche ; la place croissante de l'anglais tant dans la production documentaire (mondiale comme française) que dans l'enseignement à tous les niveaux ; l'augmentation de la part des exercices impliquant une recherche documentaire dans les devoirs à rendre par lycéens et étudiants.

La BnF possède de sérieux atouts pour répondre aux besoins documentaires induits par ces tendances : des collections encyclopédiques ; des ressources électroniques couvrant, surtout pour les publications en anglais, les résultats de la recherche comme les développements pour les professionnels ; et, enfin, des collections patrimoniales pour lesquelles elle est souvent l'unique recours.

Pour compléter ce tableau, signalons également les documents audiovisuels entrant dans le cadre du dépôt légal :

- des vidéogrammes, notamment les films d'entreprise ou de communication institutionnelle ;
- des multimédias, applications et base de données économiques, financières ou statistiques à destination des professionnels, de l'enseignement ou du grand public.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. **Haut-de-jardin Site François-Mitterrand** :

2.1.1. **Département pivot**

Les collections en économie et gestion se trouvent en salle D (droit, économie, politique). En économie, sont acquis notamment des documents en histoire de la pensée économique, histoire des entreprises, macro et microéconomie, économie du travail, financière, sociale, publique, internationale et du développement, ainsi que sur la situation économique des pays ou régions du monde et les secteurs productifs. Dans le secteur de la gestion, des documents sont notamment acquis en comptabilité, management, gestion financière, ressources humaines, production, marketing et publicité.

⁸⁹ Voir fiche *Droit et Publications Officielles*.

⁹⁰ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

Une attention particulière est accordée à l'actualité, ainsi qu'aux dimensions historique et internationale des différents domaines, mais aussi aux ouvrages de référence, tels qu'encyclopédies et dictionnaires, manuels universitaires et ouvrages de préparation aux concours. Par contre, ne sont pas acquis, sauf exception, les ouvrages qui ne sont pas disponibles dans le commerce, et, en particulier, les mémoires de master.

Des contenus économiques se trouvent aussi dans les généralités de la salle D. Outre les encyclopédies, dictionnaires, annuaires, atlas,... il existe un regroupement d'ouvrages de référence par aires culturelles et géographiques communs à plusieurs disciplines répondant, soit à des critères pratiques (*L'état du monde, L'état de la France*), soit à des critères de fond (études régionales). S'y ajoute un fonds de revues de la Documentation française (*Cahiers français, Questions internationales*,...) et de pôles régionaux (revues sur l'Europe, l'Amérique latine,...) qui est très consulté.

2.1.2. Autres départements concernés

Les ouvrages en sociologie du travail et des professions et en sociologie de la consommation, très majoritairement en français, sont consultables en salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

Les aspects économiques du développement durable sont représentés en salle C (centre de ressources et d'information sur le Développement durable). On trouve, par ailleurs, dans la salle des sciences et techniques des ouvrages relatifs à la gestion de la production, au contrôle de la qualité, aux normes et à l'innovation technique.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1. Département pivot

Les collections en économie et gestion se trouvent en salle N (économie, science politique, presse). Les domaines considérés sont les mêmes que ceux du haut-de-jardin, mais l'accent est mis sur l'actualité et les perspectives de la recherche dans les différents domaines. S'y trouvent également des ouvrages produits par, ou sur, les principaux auteurs en économie et gestion.

La plupart des ouvrages sont en anglais, langue véhiculaire de la recherche dans ces domaines. Les ouvrages en français sont surtout des ouvrages de référence tels qu'encyclopédies et dictionnaires. Les ouvrages dans d'autres langues étrangères, notamment l'allemand, l'espagnol et l'italien, traitent surtout des conditions économiques des pays d'où ils proviennent.

2.2.2. Autres départements concernés

Dans le domaine de la sociologie du travail et des professions, ainsi que de la sociologie de la consommation, des ouvrages théoriques et des études de cas portant sur des pays sont consultables en salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

La salle S (sciences de la vie, sciences de l'ingénieur) propose, dans le secteur « sciences de l'ingénieur », des ouvrages de niveau recherche relatifs à la gestion de la production, au contrôle de la qualité, aux normes et à l'innovation technique.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

2.3.1. Département pivot

En complément de l'ensemble des publications françaises entrant par dépôt légal, plusieurs types d'ouvrages sont acquis pour les magasins : les ouvrages étrangers très spécialisés auxquels participent des chercheurs français, des ouvrages transdisciplinaires écrits ou dirigés par des économistes et des ouvrages de mélanges.

Par ailleurs, peuvent être également réorientés en magasin les ouvrages retirés du libre accès présentant un intérêt pour l'histoire du domaine.

2.3.2. Autres départements concernés

Une collection de référence en langues étrangères pour les chercheurs, reflétant les principaux axes de la recherche actuelle dans le domaine de la sociologie du travail et des professions, ainsi que de la sociologie de la consommation, est constituée pour les magasins.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

En appui de ses collections spécialisées, le département des Monnaies, médailles et antiques acquiert des ouvrages en histoire de la monnaie et des échanges et en histoire politique et économique de l'Antiquité au XIX^e siècle.

2.5. Couverture géographique :

Couverture mondiale, descendant au niveau des pays pour les pays de l'OCDE et les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et restant au niveau des ensembles de pays pour les autres, à exception des ouvrages sur un pays portant sur une longue période.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	78%	17%	5%
Rez-de-jardin	12%	72%	16%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	92%	6%	2%
Rez-de-jardin	3%	51%	46%
Magasins Tolbiac	0%	65%	35%
RAOJV	50%	40%	10%

2.7. Éléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ⁹¹	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ⁹²
Haut-de-jardin	18000	1400		Droit, économie- gestion, science politique : 800
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	8000	350	3%	
RAOJV		50	3450	

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ⁹³	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ⁹⁴
Haut-de-jardin	250		50
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	175	1950	
RAOJV	0		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

⁹¹ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁹² Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁹³ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁹⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3. Ressources électroniques :

(concerne l'économie et la gestion. Pour le monde de l'entreprise, voir le « focus » ci-après)

3.1. *Politique générale dans le domaine :*

Une part croissante des titres de périodiques en économie et gestion, surtout en anglais, sont disponibles en format numérique. Dans ce contexte, l'accès aux bases de données qui les proposent, dont le nombre est stable depuis plusieurs années, devient une priorité stratégique. Par ailleurs, le développement rapide des publications de livres numériques dans le domaine universitaire, en particulier dans l'aire linguistique anglophone, amène désormais à privilégier ce support chaque fois que possible pour les acquisitions du niveau recherche, sauf celles qui sont destinées au libre accès.

3.2. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques :*

Bases de données : les bases de données proposées en économie et gestion sont incontournables tant pour la recherche que pour l'information professionnelle : *DELPHES* permet le repérage des articles des revues françaises en économie et gestion ; *Business Source Complete* (qui contient *Econlit*), *Proquest European Business* et *Emerald Management Plus* permettent d'accéder au texte intégral de publications tant anglo-saxonnes qu'européennes non anglophones ; *International Directory of Company Histories* est la version dématérialisée d'un ouvrage de référence tandis que *OCDE iLibrary* donne accès à l'intégralité des publications, analyses et statistiques de l'OCDE.

Par ailleurs, des documents concernant ces disciplines se trouvent aussi dans des bases de données en sciences sociales. Ainsi, les portails *Cairn* et *Persée* proposent des revues en texte intégral majoritairement en langue française et la base *Academic Search Premier* des livres et des périodiques en texte intégral majoritairement anglophones. Enfin, la bibliographie de référence *International bibliography of the social sciences* et l'encyclopédie en ligne *Encyclopaedia Universalis* contiennent des ressources pertinentes en économie et gestion.

Périodiques électroniques : en 2014, le fonds de périodiques en ligne en économie et gestion comprend quelques milliers de titres, accessibles essentiellement par les bases de données en économie, gestion, sciences sociales et presse.

Livres numériques : en 2014, le fonds de livres numériques comprend environ 2200 titres, dont la plupart relèvent des plateformes interdisciplinaires ScienceDirect, Springerlink et Wiley Online Library. Par ailleurs, le nombre d'acquisitions au titre à titre est passé d'une trentaine en 2012 à presque cent cinquante en 2014.

3.3. *Collecte du web :*

Les orientations générales de la collecte courante sont de recueillir, avec la périodicité adaptée à leur rythme d'évolution, l'image des sites émanant de la recherche française en économie, celle des sites d'institutions ayant un pouvoir de régulation de l'activité économique et d'organismes professionnels encadrant cette activité.

Pour l'économie, la gestion et le PRISME, le nombre de sites collectés annuellement est d'une centaine environ, la collecte large suffisant dans la plupart des cas. Il n'est pas envisagé de collecte projet dans le domaine économie-gestion.

3.4. *Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don :*

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016.

Pour l'économie, gestion et monde de l'entreprise, cette filière permettra d'acquérir des fichiers de documents numériques sans version imprimée ainsi que de faire entrer par don des fichiers disponibles sur internet. Ce type de documents concerne, entre autres, des publications dématérialisées émanant de centres de recherche, les fichiers proposés comme compléments à des livres imprimés (souvent des manuels universitaires), des Mélanges en l'honneur d'auteurs dont les ouvrages figurent dans les collections de la BnF, et des ouvrages en plusieurs volumes dont le premier a été acquis en version imprimée et dont le ou les suivants n'existent qu'en version numérique.

Dans les cas d'édition simultanée en format imprimé et en fichier électronique, ce dernier support sera préféré pour les collections patrimoniales en langue étrangère. Également, pour ce type de collections, si on a le choix entre un accès en ligne à une plateforme et un fichier (pdf, epub), ce dernier est à privilégier.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

- *Documents audiovisuels*

L'économie et la gestion font partie des catégories représentées dans l'interface audiovisuelle du Haut-de-jardin, avec quelques dizaines de films et un enrichissement de l'ordre d'une dizaine de films par an. Il s'agit pour l'essentiel de films pédagogiques et de documentaires sur des économistes, sur l'économie d'un territoire, sur le monde du travail, sur des entreprises et sur l'économie sociale et solidaire.

En complément du dépôt légal, le département de l'Audiovisuel acquiert des films d'entreprise et des *Serious games* (jeux sérieux) dans les domaines de l'économie et la gestion.

5. Environnement documentaire :

La BnF se distingue par les points forts suivants : déclinaison des différents thèmes de l'économie pour tous les pays du monde, aspect historique des sous-domaines de la discipline (monnaie, entreprises, pensée économique...) et richesse des fonds de sources pour l'analyse et l'histoire économique (documents anciens, presse, publications officielles...).

Plusieurs bibliothèques parisiennes proposent des collections :

- la bibliothèque de l'Université Paris-Dauphine : des collections en économie quantitative et des sources en information financière récente ;
- la bibliothèque de Sciences Po : des collections académiques remarquables qui complètent celles de la BnF notamment pour la période 1945-1990. Par ailleurs, son catalogue indexe une intéressante sélection d'articles de revues ;
- la Bibliothèque publique d'information : des collections en direction du grand public ;
- le centre de documentation de la Maison des sciences économiques : un fonds ancien remarquable en histoire de la pensée économique et des collections de documents de travail ;
- la bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers : des fonds spécialisés en hygiène et sécurité du travail et ergonomie ;
- la bibliothèque Pierre Monbeig : un fonds exceptionnel sur l'Amérique latine et les Caraïbes.

Focus - Le monde de l'entreprise : PRISME

Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise

L'information d'entreprise est constituée de toute l'information factuelle et stratégique sur les produits, les marchés et les acteurs de la scène économique. Elle apporte à tout individu concerné une aide dans le développement de ses projets professionnels. Toute catégorie d'entreprise y trouve un appui dans la conduite de ses affaires. L'information sur le monde de l'entreprise complète l'économie et la gestion dans la mesure où elle fournit aux décideurs les données nécessaires pour formuler leurs choix.

C'est une information onéreuse et difficilement accessible en librairie. Au regard de son importance, mettre ce champ de la connaissance à disposition du plus grand nombre relève bien d'une mission de service public. Si la demande grandissante de données sur « le fait économique » et « la vie professionnelle » ont fait entrer ce type de collections au sein des bibliothèques, c'est la BnF qui présente, avec PRISME, l'offre la plus importante ouverte au public en France, notamment en études de marché.

En tant que pôle de ressources depuis longtemps confirmé, PRISME se caractérise par :

- une présence en libre accès au seul niveau Haut-de-jardin ;
- une articulation de collections et de services ciblés ;
- un public diversifié, dont la pluralité s'étend au fur et à mesure des opérations menées auprès des acteurs majeurs du soutien à la création d'entreprise.

Un centre de ressources unique en France ...

Les collections de PRISME sont constituées de 7 000 monographies et 200 périodiques sur support papier, complétés par 7 bases de données. La taille de ce fonds, stabilisée depuis plusieurs années, est nécessaire pour couvrir tous les secteurs d'activité. La typologie des documents est la suivante :

- études de marché et analyses sectorielles, émanant de cabinets d'études. Il s'agit de l'information la plus intéressante et la plus difficile à consulter ailleurs qu'en entreprise (*Les Echos-Etudes, Xerfi, MSI, Idate, IFM, Euromonitor, Espicom, Frost&Sullivan...*) ;
- annuaires, répertoires et guides professionnels ;
- information financière sur les sociétés ;
- presse professionnelle : lettres d'information et revues spécialisées par secteur d'activité ;
- informations pays : information sur les secteurs et sur les acteurs hors France ;
- ouvrages méthodologiques sur la création d'entreprise, la recherche d'emploi, les métiers...

Le fonds est centré sur la France et ses marchés d'exportation. Le français y est majoritaire mais l'anglais reste prépondérant pour les études internationales.

Les entrées sont constituées à plus de 80% par des acquisitions à titre onéreux, complétées par des dons suscités et documents gratuits. Le volume actuel d'acquisitions annuelles de quelque 800 documents est nécessaire pour suivre les mutations des différents secteurs de la scène économique. Annuaires professionnels et études nécessitent d'être sélectionnés et négociés un par un auprès de leurs producteurs. Une part importante du budget est engagée en procédures dérogatoires du fait de la non-commercialisation des études de marché via les libraires. L'impératif de fraîcheur des collections nécessite un renouvellement important et engendre un taux de désherbage de 15 à 20%. Une bonne part des documents retirés du libre accès fait l'objet d'une réorientation en magasin pour assurer la complétude des collections patrimoniales.

En termes de support, le basculement exponentiel de l'imprimé vers le numérique touche le cœur des collections de PRISME. En 2013, près de 20% des acquisitions concernent l'achat de fichiers pdf qui sont ensuite imprimés pour être mis à disposition des lecteurs. La création d'une filière spécifique pour les acquisitions et dons de documents nés numériques facilitera leur achat, leur signalement au catalogue et leur consultation, permettant d'assurer la continuité de l'offre documentaire de PRISME.

... solidement implanté auprès des publics ...

Dès sa création, PRISME a visé des publics spécifiques, éloignés des bibliothèques et ayant un fort besoin informationnel. Le pari est réussi étant donné la présence en salle, tout au long de l'année, de ce public par essence volatil et non captif, en perpétuelle reconfiguration. Il est constitué essentiellement de :

- « porteurs de projet » : créateurs d'entreprise, demandeurs d'emploi, individuels en évolution de carrière,... Ils forment la majeure partie du public de PRISME qui leur apporte un service original. Pour preuve, le grand nombre de lecteurs adressés à PRISME par des structures aussi diverses que la Chambre de commerce et d'industrie Paris-Île-de-France, Pôle emploi et Creapass, la Cité des métiers de la Villette, le réseau des Boutiques de gestion, l'AFPA, le CRA-Cédants et repreneurs d'affaires... ;
- professionnels en exercice : indépendants, professions libérales, artisans, salariés de petites ou grandes sociétés, d'organismes publics... pour leur veille commerciale et stratégique ;
- étudiants en gestion, écoles de commerce et filières professionnelles (hôtellerie, mode, sécurité ...).

On peut noter également la présence d'un public de province qui vient spécialement à Paris pour consulter les collections de PRISME.

On peut estimer que, en moyenne, 200 lecteurs par semaine ont recours au bureau de renseignements PRISME pour initier ou mener à bien leurs recherches. Il s'agit le plus souvent de primo-arrivants qui, ensuite, reviendront pour la plupart travailler à PRISME de façon plus autonome, et ne seront plus comptabilisés.

PRISME joue aussi un rôle d'offre d'appel pour des lecteurs qui fréquenteront également la Bibliothèque de recherche.

La diversité de ces publics, peu coutumiers des bibliothèques, nécessite un travail de médiation conséquent. La mise en place de services dédiés visant à une utilisation pertinente des collections a été l'un des développements importants menés au cours de ces dernières années. Un atelier hebdomadaire destiné aux créateurs d'entreprises et aux personnes à la recherche d'un emploi rencontre un vif succès.

Il faut également noter la mise en place d'un titre d'accès spécifique pour les professionnels en exercice : la carte Pro, qui vise à leur faciliter l'usage de la bibliothèque. Ce titre d'accès est limité pour le moment au département Droit, économie, politique.

Cette politique de médiation s'avère efficace car toutes les évaluations relèvent un taux élevé de consultation des collections, tant pour les documents papier que pour les bases de données.

... grâce, notamment, à une forte intégration dans les réseaux d'accompagnement au développement économique

Pour toucher ces lecteurs potentiels, les actions de communication sont primordiales, notamment auprès de tous les organismes d'accompagnement qui jouent un rôle de prescripteur. A cette fin, des visites pour leurs conseillers sont organisées régulièrement. Le partenariat institutionnalisé depuis 2009 avec la Chambre de commerce et d'industrie Paris-Île-de-France est à cet égard significatif. Grâce à celui-ci, l'équipe PRISME assure chaque année plusieurs conférences au cours desquelles elle présente ses ressources documentaires (Salon de l'Entrepreneur, Franchise Expo, Journée régionale de la cession/reprise d'entreprise,...). Chaque conférence se traduit par un afflux de lecteurs en salle sur plusieurs mois.

Cette communication s'avère efficace car nombreux sont les lecteurs venant grâce au bouche à oreille ou sur recommandation d'organismes d'accompagnement sans lien immédiat avec PRISME.

Cette stratégie, notamment en direction des publics non académiques, s'inscrit parfaitement dans la démarche de diversification des publics entreprise par la BnF.

La discipline Droit est présentée d'abord, suivie d'un focus sur les Publications officielles.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Droit, économie, politique.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Sciences et techniques.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline⁹⁵, les publics spécifiques actuels sont les suivants :

En Haut-de-jardin : consommateurs, citoyens électeurs ou éligibles, propriétaires ou locataires, demandeurs de droits ou personnes impliquées dans l'action collective... ; juristes professionnels (professions libérales ou en entreprise ou dans le secteur associatif) ; créateurs d'entreprises, demandeurs d'emploi.

En Rez-de-jardin : professionnels du droit, particuliers ayant besoin d'accéder à une documentation juridique qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections** :

▪ **Les collections historiques en magasins**

Les collections historiques sont composées principalement des documents classés jusqu'en 1996 dans les lettrages Clément suivants :

- E* « Droit de la nature et des gens » : tous les domaines du droit (droit public, privé, international, communautaire...), ainsi que les traités internationaux ;
- F « Jurisprudence » dont :
 - actes royaux (actes émanant du pouvoir souverain jusqu'en 1789 et des nombreuses juridictions que la France possédait avant la Révolution) ;
 - factums (Fm et Fn). Un factum est un mémoire justificatif rédigé et publié par les parties à l'occasion d'une instance judiciaire, accompagné parfois de comptes rendus de procès, de plaidoiries, de pièces justificatives et du rappel d'une procédure antérieure ;
 - thèses de droit, publiées, pour l'essentiel, à partir du XIX^e siècle.

Auxquelles il faut ajouter les publications à feuillets mobiles (400 titres vivants), c'est-à-dire conservées en liasses, sans intercalation des mises à jour.

▪ **Microfiches et microfilms** :

En complément des collections imprimées, les fonds également constitués par :

- les microfiches de thèses de droit (consultables en Haut et Rez-de-jardin) ;
- des microfiches de certains ouvrages des magasins du département Droit, économie, politique (consultables en Haut et Rez-de-jardin), produites suite à des reproductions de sauvegarde voulues par l'établissement, ou suite à des demandes de reproduction de la part de lecteurs ;
- les microfilms des périodiques suivants sont aussi consultables en Haut-de-jardin : *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation (Chambres civiles et chambre criminelle)*, *Recueil des arrêts du Conseil d'Etat*, *Bulletin des Lois*.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. **Haut-de-jardin Site François-Mitterrand** :

2.1.1. **Département pivot**

En salle D (droit, économie, politique) est proposé le dernier état de la documentation sur le droit français : encyclopédies, traités, manuels, essais, recueils de lois, de jurisprudence et de doctrine, de publications à feuillets mobiles. Est également disponible un fonds de périodiques de plus en plus orienté vers le droit français avec une ouverture en droit communautaire, et aussi un rétrospectif important voire complet, notamment pour les titres essentiels en droit français.

⁹⁵ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

Un fonds important de monographies en droit international et communautaire est mis à la disposition des lecteurs. Des encyclopédies et monographies, en français et dans un nombre restreint d'autres langues, permettent d'appréhender l'ensemble des cultures juridiques étrangères dans une approche générale.

Le libre accès du Haut-de-jardin propose aussi une collection de 180 titres de publications à feuillets mobiles uniquement françaises et de niveau universitaire. Ces collections sont aussi accessibles en salle sous forme numérique via des bases de données offrant des facilités de consultation par rapport à la version papier, et connaîtront sûrement une partielle dématérialisation.

Par ailleurs, dans le cadre de l'évolution du Haut-de-jardin, une offre de droit pratique est proposée à travers une sélection d'ouvrages de vulgarisation afin de fournir les outils documentaires de base à des non juristes (public non étudiant ou non professionnel du droit).

L'objectif de l'offre juridique en libre accès est avant tout de fournir une documentation sur le droit en vigueur (même s'il y a aussi des ouvrages historiques, nécessaires à la compréhension de la discipline et de son évolution). Dans un environnement légal souvent changeant, accéder à une information à jour est important pour tous les lecteurs juristes. Afin de maintenir l'actualité des collections, les ouvrages français qui font l'objet d'une nouvelle édition (codes, manuels, annales, traités, etc.) sont donc systématiquement désherbés et remplacés par une édition à jour.

Un fonds spécifique et pratique d'environ 400 volumes pour la préparation aux examens et concours se trouve dans les Généralités de la salle D, pour toutes catégories et tout type d'épreuve : grandes écoles, fonction publique, examens professionnels, etc. Ce fonds porte sur les aspects suivants : techniques de rédaction, méthodologie, conseils, cas pratiques, annales, culture générale, ouvrages généralistes sur les grands débats contemporains. Ce fonds, en augmentation, est très consulté.

2.1.2. Autres départements concernés

En salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) se trouvent des documents en droit des religions, et plus particulièrement en droit canonique, ainsi que des ouvrages en sociologie et en philosophie du droit.

Les ouvrages relatifs à la santé publique et à la médecine légale sont classés en salle C (sciences et techniques) de même que ceux portant sur la protection des données informatiques et la sécurité des systèmes d'information. Le droit de l'environnement est également représenté en salle C dans le cadre du Centre de ressources et d'information sur le développement durable.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1. Département pivot

Les ouvrages et revues en libre accès en salle O (droit, publications officielles) sont plus spécialisés qu'en bibliothèque du Haut-de-jardin, et organisés dans une perspective comparatiste. Ils offrent un panorama des droits étrangers. Les droits espagnol, allemand, italien et anglo-saxon, en particulier, sont largement représentés.

2.2.2. Autres départements concernés

En salle K (philosophie, religion), se trouvent les ouvrages en droit canonique. En salle M (ethnologie, sociologie, géographie et éducation), sont proposés des ouvrages en sociologie du droit.

Les salles R et S (sciences et techniques) proposent des documents de niveau recherche dans les domaines mentionnés pour la salle C : santé publique et médecine légale, protection de l'information et sécurité informatique.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand

Les fonds pratiquement exhaustifs en magasins pour les publications françaises du fait du dépôt légal, concernent tous les domaines du droit.

Les ouvrages étrangers présents en magasins portent sur des sujets plus spécialisés ou plus approfondis que les ouvrages étrangers en libre accès en Rez-de-jardin, notamment sur des sujets qui sont interdisciplinaires, ou bien qui ne sont plus d'actualité mais qui gardent un intérêt pour l'histoire des différents domaines de la discipline.

2.4. Couverture géographique :

Outre le droit français, la collection de droit a pour vocation de représenter principalement les pays de l'OCDE avec un accent mis sur les droits de l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, ainsi que les droits des pays francophones.

Le Haut-de-jardin présente le droit français et communautaire ainsi que le droit international.

Les droits des différents pays étrangers sont très peu couverts à ce niveau.

Les collections du Rez-de-jardin prenant appui sur les collections patrimoniales alimentées par le dépôt légal français, le libre accès est consacré notamment aux droits étrangers, principalement des pays d'Europe et de l'OCDE.

2.5. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	73%	13%	14%
Rez-de-jardin	30%	37%	33%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	94%	3%	3%
Rez-de-jardin	55%	25%	20%
Magasins Tolbiac	4%	38%	58%

2.6. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ⁹⁶		Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ⁹⁷
Haut-de-jardin	20500	1750	4,5%		Droit, économie-gestion, science politique : 800
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	16500	900		2650	

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ⁹⁸	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ⁹⁹
Haut-de-jardin	250		50
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	200	1400	

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

La documentation électronique vient enrichir le fonds papier en proposant des accès différents aux grandes encyclopédies et revues fondamentales de la discipline, avec des modes d'interrogation dans le texte intégral, que le papier ne permet pas.

A l'inverse, l'offre papier permet un accès simple à l'information, notamment par le feuilletage des documents.

⁹⁶ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

⁹⁷ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

⁹⁸ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

⁹⁹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3.2. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques*

Bases de données : les 12 bases de données actuellement proposées en droit sont, d'une part, des bases de références bibliographiques nécessaires pour toute recherche d'information dans le domaine (par exemple, DoctrinalPlus) et, d'autre part, les grandes bases de fonds documentaires indispensables et parmi les plus consultées à la BnF (telles que *Dalloz*, *LexisNexis-JurisClasseur* et *Lamyline*).

Périodiques : le fonds de périodiques électroniques comprend près de 150 périodiques, répartis dans les bases de données. L'offre simultanément sur papier et sur support électronique reste nécessaire en particulier pour les titres de périodiques français, les plus consultés, qu'on ne peut limiter à un seul support.

Livres numériques : le fonds de livres numériques juridiques inclus dans des plateformes interdisciplinaires telles que, par exemple, *Academic Search Premier*, *Brill*, *Springerlink*, est d'environ 800 titres étrangers (essentiellement en anglais) et environ 400 titres français (essentiellement des Recueils des cours de l'Académie de La Haye).

Par ailleurs, le fonds de livres numériques juridiques qui font l'objet depuis 2012 d'acquisitions titre par titre auprès de fournisseurs tels que Ebsco et Dawson est plus de 100 fin 2014. Il s'agit d'acquisitions d'ouvrages en anglais, en raison de l'offre importante et croissante des grands éditeurs juridiques anglo-saxons.

3.3. *Collecte du web :*

L'objectif recherché est à la fois la continuité des collections et la prise en compte de nouveaux contenus (par exemple, les blogs : nouveaux outils pour la recherche, le débat ou l'actualité juridiques). La valeur scientifique des sites est privilégiée, mais dans des formes variées (institutions, recherche, blogs de juristes, etc.) afin de représenter la diversité du web. La collecte porte sur le web français (sites français mais pas forcément de type « .fr »).

Début 2015, la collecte courante s'élève à 137 sites juridiques : la collecte ciblée porte sur 114 sites (96 collectés une fois par an et 18 collectés deux fois par an). La collecte large porte sur 23 sites.

Pour le droit, le principal problème est le suivant : les sites indispensables sont des bases de données payantes disponibles à la BnF par abonnement (*Dalloz*, *LexisNexis-JurisClasseur*, *Lamyline*, *DoctrinalPlus*, *Lextenso*, *Lexbase*, *Navis*, etc.). Ces bases de données payantes ne sont pas collectées pour des raisons techniques (accès par login et mot de passe, puis interrogation par requêtes). De plus, pour *Dalloz* et pour *JurisClasseur*, une grande partie du site est constituée par une encyclopédie à mises à jour : toute mise à jour annule et remplace le texte précédent, il n'y a donc pas d'archives de ce type de contenu dans le site lui-même, ce qui signifie une perte d'informations tant que le site ne sera pas régulièrement collecté.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

▪ *Documents audiovisuels en Haut-de-jardin :*

Dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, il est proposé, sur les postes audiovisuels, une sélection de films concernant les principes généraux du droit, les droits de l'homme, le fonctionnement de la justice au quotidien, de grands procès historiques, la justice pénale internationale, des portraits de juristes, les métiers du droit, la police, les prisons, les débats de société, etc... Ce fonds comprend actuellement environ une soixantaine de titres, son enrichissement est de l'ordre d'environ 10 documentaires par an.

5. Environnement documentaire :

En Haut-de-jardin, la BnF propose en libre accès une offre documentaire correspondant au socle de base en droit français et européen que toute bibliothèque juridique doit fournir à ses lecteurs.

Le libre accès du Rez-de-jardin offre plus particulièrement l'essentiel des droits étrangers dans les grands domaines du droit, dans leur actualité, en complément du fonds de droit français et francophone reçus par dépôt légal.

Au-delà de ce fonds indispensable en libre accès, la BnF et la bibliothèque Cujas sont complémentaires dans la constitution de leurs collections (Cujas étant Cadist, notamment pour les ouvrages étrangers, la BnF étant dépositaire du dépôt légal).

Les deux bibliothèques ont par ailleurs un partenariat soutenu en matière de numérisation de leurs fonds patrimoniaux.

Focus – Les publications officielles (PO)

Le périmètre

Les publications officielles comprennent, outre les journaux officiels, les documents des assemblées parlementaires, les recueils de textes juridiques (lois, décrets, traités...), les publications et rapports administratifs du pouvoir exécutif (Présidence, ministères) ou d'organismes publics. Ce sont encore les statistiques, les publications des collectivités territoriales, les publications de l'Union européenne et des organisations intergouvernementales telles que les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce, ou le Conseil de l'Europe.

Collections imprimées

La BnF conserve des collections de publications officielles particulièrement riches en raison de leur diversité et de leur antériorité. On peut citer en particulier :

- les publications officielles des Etats-Unis qui couvrent près de deux siècles d'histoire administrative américaine grâce, entre autres, à une politique d'échanges internationaux mise en place dès le XIX^e siècle et inspirée par Alexandre Vattemare ;

- une importante collection de journaux officiels de l'ancienne France d'Outre-mer remontant au début du XIX^e siècle, témoin des relations historiques qui lient la France à ses anciennes colonies.

Les collections historiques de publications officielles conservées en magasins ont été identifiées par des lettrages particuliers au sein de la cotation Clément. Ainsi, la lettre minuscule w a été ajoutée aux séries F, G, J, K, M, N, O, O2, O3, P et P2.

Les publications officielles françaises (POF) sont issues principalement du dépôt légal. Les publications officielles intergouvernementales (POI) proviennent essentiellement de dépôts décidés par les institutions internationales (Nations Unies, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation mondiale du commerce, Conseil de l'Europe, Union européenne, etc...). Les acquisitions et la conservation des POI font l'objet d'une concertation entre la BnF et la bibliothèque Cujas. Les collections de publications officielles étrangères (POE) ont été constituées sur la base d'échanges internationaux, d'acquisitions et de dons.

La politique d'acquisition vise à enrichir ces collections en proposant, en fonction de la production éditoriale disponible, une sélection de publications de référence (recueils législatifs, rapports, statistiques...). Les publications officielles de type scientifique et culturel sont acquises ponctuellement, selon les sujets, par les autres départements thématiques. Les tracts, dépliants et brochures d'information diffusés par les administrations à l'intention d'un large public font également l'objet d'une collecte¹⁰⁰.

Certains pays ou zones géographiques sont privilégiés : pays de l'Union européenne (notamment Grande Bretagne, Espagne...), pays entretenant des liens historiques avec la France (Afrique francophone, Canada, Etats-Unis,...), pays de l'OCDE.

Bases de données

Afin de compléter les collections imprimées et de faciliter les recherches dans ces vastes ensembles documentaires, deux bases de données dédiées sont proposées : *Congressional Hearings Digital Collection 1824-1979* (texte intégral des auditions devant les commissions parlementaires du Congrès des Etats-Unis abordant de très nombreuses thématiques et couvrant une grande période historique) ; *Source OCDE* (intégralité des documents publiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques, en lieu et place des acquisitions imprimées non exhaustives).

La dématérialisation des collections et ses enjeux

Depuis le milieu des années 1990, la dématérialisation des documents est un phénomène majeur qui concerne l'ensemble des publications officielles, qu'elles soient françaises, étrangères ou intergouvernementales. La plupart deviennent accessibles gratuitement sur internet. La BnF se confronte alors aux problèmes majeurs de leur signalement, de leur valorisation et pour les publications françaises, de leur archivage.

▪ **Le signalement et la valorisation**

Les « Signets » de la BnF proposent une sélection de sites officiels qui diffusent textes et documents fondamentaux. Par ailleurs, des références de publications officielles figurent dans les bibliographies régulièrement élaborées à l'intention des lecteurs.

La BnF a lancé la rédaction de guides thématiques qui permettent aux lecteurs de faire le lien entre les publications officielles imprimées et leurs versions gratuitement accessibles sur internet qui existent parallèlement ou qui se substituent désormais à elles. Deux guides (l'un sur les publications officielles françaises, l'autre sur les publications officielles de l'Union européenne) sont disponibles sur le site bnf.fr et d'autres sont en préparation.

¹⁰⁰ Voir fiche *Ephémères et documentation*.

▪ *La collecte du web*

- L'archivage des publications officielles françaises :

Bien qu'une attention particulière soit donnée à la sélection des sites dans le moissonnage du dépôt légal du web (834 sites en 2015), de nombreuses publications officielles présentes uniquement en ligne échappent régulièrement aux captures. Ainsi, des documents numériques comme le Précis de fiscalité ou le JO série débats des Assemblées parlementaires dont la version papier a été supprimée, pourraient en cas d'échec des captures, ne plus trouver place dans les collections de la BnF. Un véritable dépôt obligatoire des collections numériques est la condition indispensable pour continuer de remplir la mission de leur archivage exhaustif à la BnF.

Font plus particulièrement l'objet d'une sélection, les sites qui diffusent des publications officielles, particulièrement celles qui n'ont plus d'équivalent papier (par exemple, la grande majorité des bulletins officiels) :

- sites institutionnels de la République ;
- sites ministériels ;
- sites des autorités administratives indépendantes (AAI) ;
- sites des directions et délégations générales ;
- sites interministériels ;
- sites des organismes nationaux rattachés aux ministères ou sous tutelle.

Par ailleurs, le Journal officiel numérique Lois et décrets et le Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) font l'objet d'un dépôt quotidien ciblé au sein de la BnF.

Les archives ainsi constituées peuvent être consultées dans les salles de lecture de la Bibliothèque de recherche. Certaines d'entre elles font l'objet de parcours guidés.

Parcours guidé : « L'administration en ligne : le web au service des citoyens ».

Mis en ligne en 2013, ce parcours vise à montrer, à travers une sélection de 169 sites archivés, en majorité institutionnels, les différentes facettes de l'administration en ligne, et à rendre compte de son développement, de ses mutations et de ses enjeux démocratiques. Il évoque notamment les nouveaux moyens de diffusion de l'information administrative, ainsi que l'expansion des services publics en ligne et le rôle de l'internet dans la modernisation de l'administration. Il s'intéresse à la place centrale de l'utilisateur au sein de l'administration numérique, et à la manière dont celle-ci encourage les interactions entre pouvoirs publics et usagers, favorisant ainsi l'émergence d'un nouveau type d'internaute : le cyber citoyen.

- On assiste également à une dématérialisation des échanges internationaux de publications officielles : en effet, en partenariat avec la Bibliothèque du Congrès, dans le cadre du projet IDEA (*International digital exchange assessment project*), une sélection restreinte de publications de référence et de sites officiels des Etats-Unis fait l'objet d'un archivage au sein d'une collecte spécifique « Accords internationaux » intégrée aux archives de l'internet. Il s'agit de prolonger, sous forme dématérialisée, les échanges internationaux de publications officielles en assurant la conservation numérique partagée de certaines d'entre elles.

▪ *Un programme de numérisation concertée*

Depuis l'été 2009, l'Assemblée nationale, la Bibliothèque nationale de France et le Sénat dans le cadre d'un programme de numérisation concertée en sciences juridiques, coordonnent leur travaux pour assurer la numérisation des débats parlementaires afin de les rendre accessibles depuis leurs origines, sur leurs sites officiels.

Fiche domaine – Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale

Cette fiche porte sur les domaines suivants :

Littératures d'expression française :

- littérature française du Moyen Age au XXI^e siècle ;
- littératures des langues romanes en France (franco-provençale, occitane, littératures de langue d'oïl) ;
- hors de France : littératures francophones de l'Océan indien, d'Amérique du Nord, d'Europe centrale et orientale, créoles des Caraïbes, du Maghreb, suisse, africaines, asiatiques, belge et luxembourgeoise.

Langue française :

- variantes historiques et géographiques, variantes locales ;
- histoire, variations socio-linguistiques ;
- orthographe, phonétique, étymologie, lexicologie, lexicographie, dictionnaires ;
- écriture et phonologie du français courant ainsi que ses usages.

Langues et littératures latines et grecques.

Linguistique générale :

- dialectologie ;
- grammaire ;
- linguistique appliquée, langage des signes ;
- plurilinguisme, géographie linguistique, linguistique comparée ;
- pragmatique, psycholinguistique, sociolinguistique ;
- systèmes d'écriture, lexicologie, phonétique ;
- sémiotique, sémantique, linguistique mathématique ;
- didactique des langues ;
- neurolinguistique, linguistique cognitive.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Littérature et Art.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie histoire sciences de l'homme ; Manuscrits ; Arsenal ; Monnaies, médailles et antiques ; Arts du spectacle ; Audiovisuel ; Réserve des livres rares.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹⁰¹, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, candidats aux concours du CAPES ou de l'agrégation de lettres, enseignants de français ; amateurs de lecture - public non académique ; en Rez-de-jardin, érudits.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Les collections de **littérature française** font, dès l'origine de la bibliothèque, l'objet d'un suivi et d'un accroissement privilégié.

Domaine d'excellence de l'établissement, elles sont enrichies régulièrement, principalement par le biais du dépôt légal, pourvoyeur de la quasi-totalité des publications françaises (y compris, jusqu'en 1960, celles des anciennes colonies francophones), et celui des acquisitions étrangères. La continuité de ces dernières est à noter : après-guerre, compte tenu des difficultés budgétaires, elles ont été volontairement recentrées sur les sciences humaines et la littérature. Jusqu'en 1996 et l'abandon de l'ancien système de cotation Clément, les ouvrages de littérature française enrichissent particulièrement les lettrages Y (Poésie, théâtre) et ses subdivisions (Ye pour la poésie, Yf et Yth pour le théâtre), et Y2 (Littérature de fiction, de prose, romans). Roman policier, science-fiction, collections de poche, collections sentimentales relèvent, eux, de la cote El Y ; éditions club, de la cote El Z.

Des bibliothèques particulières d'écrivains, reçues en don, donnent par ailleurs une dimension patrimoniale forte aux fonds imprimés de littérature (Z Romain Rolland, Z Barrès, Z Couperie...)

¹⁰¹ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

Domaine anciennement suivi également, les collections historiques remontant au XVI^e siècle, la **linguistique** connaît un essor particulier, lié à la place centrale qu'elle occupe alors dans la recherche en sciences humaines, entre les années 1960 et 2000. Jusqu'en 1996, les ouvrages de linguistique sont rattachés prioritairement à la cote X (Linguistique et rhétorique).

La création de la Bibliothèque nationale de France en 1994 et la réflexion sur l'aménagement du site François-Mitterrand marquent une nouvelle étape dans le développement des collections : identifiée comme discipline à part entière, la littérature française se voit attribuer une salle de lecture dans chaque niveau de la bibliothèque, au sein de laquelle la **littérature francophone** est isolée et ainsi mise en valeur. On y adjoint la linguistique générale et la langue française.

56 000 volumes français et étrangers (dont plus de 90% en littérature) sont acquis pour le libre accès et la constitution des corpus d'auteurs notamment (environ 3 500 auteurs en littérature auxquels s'ajoutent près de 2 000 auteurs francophones). En 2002, trois nouvelles cotes sont créées, dédiées aux auteurs du XXI^e siècle, au roman policier, et à la science-fiction.

Les collections de **langues et littératures grecques et latines** sont constitutives de l'histoire même des collections de la BnF. Elles font partie des plus anciennes collections de la bibliothèque et ont suivi toute l'histoire de la philologie moderne. À l'ouverture du site François-Mitterrand, 6 000 volumes français et étrangers sont acquis pour le libre accès.

Le département des Manuscrits conserve des collections de tout premier plan à l'échelle internationale en matière de littératures grecque et latine antique, médiévale et moderne.

La littérature française est très richement représentée dans les collections. La première trace des premiers mots de la langue française est livrée dans un manuscrit de Nithard (vers l'an mil) relatant la prestation des serments de Strasbourg en 842. La collection des chansonniers conserve une part essentielle des recueils des premiers textes de la poésie lyrique occitane et française du nord, souvent accompagnés d'une très précieuse notation musicale. De même les chansons de geste et romans (arthuriens, mais aussi de Fauvel, de Renart, de la Rose, etc.), souvent enluminés, sont largement représentés dans le fonds français, ainsi que divers textes emblématiques de la littérature occitane (Chanson de la croisade des Albigeois).

Pour la période moderne, les manuscrits d'auteurs sont peu nombreux à avoir été conservés, mais quelques témoins emblématiques ont été recueillis dans les collections : *Pensées* de Blaise Pascal, *Mémoires* de Saint-Simon, *Dialogues* de Rousseau, œuvres de Diderot...

Les fonds contemporains sont plus riches encore ; le legs de Victor Hugo à la Bibliothèque nationale en 1881 a donné l'exemple. Brouillons et correspondances d'auteurs se sont multipliés (Alphonse de Lamartine, Gustave Flaubert, Emile Zola, frères Goncourt, Théodore de Banville, Anatole France, Maurice Barrès...). Le XX^e siècle est très loin d'être en reste ; l'achat du fonds Proust en 1962 développe un intérêt nouveau pour l'acquisition de fonds d'auteurs immédiatement contemporains, mais ce n'est qu'en 2001 que débutent des acquisitions décidées du vivant des auteurs (avec le fonds Edmond Jabès).

Les champs couverts se diversifient par ailleurs et incluent désormais francophonie (Léopold Sédar Senghor, Mohammed Dib), science-fiction (René Barjavel, Pierre Bordage, Pierre Boulle, etc.), littérature jeunesse (fonds Hetzel, etc.), littérature policière (Gaston Leroux, Boileau-Narcejac, Didier Daeninckx), linguistique (fonds Emile Benveniste, Albert Dauzat, Lucien Tesnière) et histoire littéraire (fonds Ferdinand Brunetière).

Pour sa part, la **Réserve des livres rares** conserve d'importants fonds de littérature française. Il s'agit d'une part de collections constituées autour de certains grands auteurs et entrées en bloc dans les fonds de la Bibliothèque nationale (collection Payen consacrée à Montaigne, collections Bengesco et Beuchot consacrées à Voltaire), d'autre part d'éditions princeps et éditions originales des œuvres majeures du patrimoine littéraire français, du XV^e siècle à nos jours. La Réserve des livres rares conserve en outre des archives d'éditeurs du XX^e siècle dont l'activité a été entièrement consacrée à la littérature française, tels que Guy Lévis-Mano et Pierre-André Benoît.

La **bibliothèque de l'Arsenal** a pour fondateur au XVIII^e siècle le marquis de Paulmy et comprend dès son origine une collection encyclopédique fortement tournée vers la littérature : la section « Belles-Lettres » du fonds ancien ne compte en effet pas moins de 80 000 volumes, auxquels on peut ajouter un important ensemble de manuscrits littéraires pour le Moyen Âge et la période moderne, où les recueils Conrart sont un ensemble capital pour la connaissance de la littérature et de la sociabilité lettrée du XVII^e siècle. Par la suite, l'Arsenal devenue bibliothèque publique, se voit souvent dirigée par des hommes de lettres (en particulier, Charles Nodier et José Maria de Heredia). C'est donc à partir du XIX^e siècle que la bibliothèque se spécialise véritablement dans la littérature, puis dans la littérature française uniquement, en recevant notamment à partir de 1837 un exemplaire du dépôt légal des pièces de théâtre, à partir de 1848, des romans et de la poésie, et ce jusqu'en 1997. Tout

naturellement, des fonds liés aux proches de la bibliothèque lui sont légués et les chargés de collection complètent ces fonds ou en constituent. Achats et dons se combinent pour constituer des fonds cohérents qui font la renommée de la bibliothèque de l' Arsenal.

La présence de lecture et d'entretiens littéraires dans les **collections audiovisuelles** remonte aux origines de la collection avec l'enregistrement d'Apollinaire pour les archives de la parole (1913). Elle n'a cessé depuis de croître avec l'édition discographique parlée dans les années 1950, les entretiens de la Phonothèque puis les entretiens radiophoniques et télévisés de l'après-guerre acquis auprès de l'INA. Elle se poursuit aujourd'hui avec les adaptations littéraires et les documentaires sur les écrivains. Les archives orales en linguistique du français et de ces variantes dialectales constituent un autre volet développé plus loin (4.2).

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

En salle H (littérature française), le fonds de **littérature française** vise à présenter un panel de corpus d'auteurs le plus large possible, riche en textes sources, et complété de critiques, en français, de niveau Licence. L'objectif est de satisfaire les besoins d'un public majoritairement étudiant, tout en favorisant découverte et « butinage ». Les œuvres y sont classées par siècle et par auteur, sans distinction de genre (roman, poésie, théâtre sont mêlés).

Pour les siècles les plus anciens – du Moyen Âge au XIX^e siècle – l'ensemble des grands auteurs est représenté, assorti d'une sélection d'auteurs plus secondaires (environ 2200 auteurs).

Pour le XX^e siècle, étant donné l'étendue de la production éditoriale, un resserrement sur les écrivains « classiques », étudiés dans l'enseignement secondaire et en premier cycle universitaire est opéré (environ 355 auteurs) : l'objectif est d'offrir aux lycéens et étudiants éditions de référence et ouvrages critiques adaptés à leur niveau, augmentés dans la mesure du possible d'études susceptibles d'intéresser aussi le grand public, telles que des biographies illustrées ou des adaptations (romans graphiques, bandes dessinées).

Le fonds de littérature contemporaine (auteurs publiant depuis 1980) a, lui, une double visée : toucher un large public de curieux et d'amateurs, et accompagner le mouvement d'ouverture de l'université sur le contemporain. Deux orientations y sont privilégiées, au sein d'une production pléthorique : proposer une sélection d'auteurs dont l'écriture est jugée originale ou novatrice, et faire écho à l'actualité en mettant en valeur les prix littéraires (plus de 700 auteurs).

Dans un espace dédié dénommé « Chambre jaune », on a souhaité toutefois mettre en valeur deux genres spécifiques, au lectorat bien identifié, le roman policier (360 auteurs) et la science-fiction (160 auteurs), en présentant une large sélection d'auteurs représentatifs des XX^e et XXI^e siècles.

Le fonds de **littérature francophone** se veut lui aussi tourné particulièrement vers l'actualité. Outre les classiques des quelque cinquante pays représentés, une grande place est accordée aux publications de l'année en cours, aux jeunes auteurs et aux ouvrages primés, afin de témoigner de la vitalité de cette littérature (près de 2000 auteurs).

16 abonnements à des périodiques généralistes, bibliographiques ou de création complètent cette offre en littérature d'expression française, et s'ajoutent aux titres consacrés à la littérature générale par ailleurs présents en Bibliothèque du Haut-de-jardin.

Le fonds de **linguistique générale et de langue française** propose, en Bibliothèque du Haut-de-jardin, un large ensemble de documents représentatifs des principaux sous-domaines de la discipline, à destination d'étudiants en lettres de premier cycle, d'enseignants de français ou de langues étrangères du secondaire et du supérieur, de professeurs des écoles, de traducteurs, et plus largement d'un public soucieux d'apprendre ou se perfectionner en langue française, ainsi que les principales revues généralistes françaises de la discipline.

La didactique des langues, et plus particulièrement l'apprentissage de la langue française, en lien avec le Laboratoire Français Langue étrangère de la salle G, constitue un axe de développement.

Le fonds de **langues et littératures gréco-latines** propose, en littérature grecque, des collections couvrant une période allant d'Homère (VIII^e siècle av. J.-C.) à Athénée (III^e siècle ap. J.-C.) ; et, en littérature latine, des collections couvrant l'Antiquité classique et tardive, de la fondation de Rome (753 av. J.-C.) à la chute de l'Empire Romain d'Occident (476). Ces deux ensembles sont centrés sur les œuvres des grands auteurs (environ 120), disponibles en traduction française (*Budé*) ou, à défaut, anglaise (*Loeb*).

Un recentrage a été opéré sur la littérature, et associé au traitement approfondi des auteurs retenus, dont on propose de préférence éditions critiques et commentaires de référence (presse universitaire d'Oxford et de Cambridge), de sorte à satisfaire également des publics spécifiques tels que les étudiants dès le premier cycle universitaire et les étudiants des classes préparatoires littéraires. Une offre en langues gréco-latine, privilégiant les ouvrages didactiques (grammaires, dictionnaires, manuels d'apprentissage), complète ce fonds, qui vise par ailleurs à satisfaire les besoins d'un lectorat d'amateurs comme d'étudiants et d'enseignants de lycée.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Les études principalement en français sur la littérature orale, la mythologie et le folklore, les travaux théoriques d'anthropologie linguistique et les monographies régionales en ethnolinguistique sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

Toujours en salle J est présentée une sélection des principales sources historiques en langue latine et grecque (environ 70 auteurs) avec leur traduction en français (essentiellement la Collection des Universités de France) et des éditions critiques. Pour les autres langues et sociétés anciennes, des recueils de textes traduits en français sont proposés.

Les sources épigraphiques et papyrologiques sont présentes en salle J de manière indirecte au travers des éditions de textes.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

Les collections de la salle V (littérature française et francophone, linguistique et langue française) obéissent à un double objectif : offrir un fonds de référence aux chercheurs en évitant une communication trop intense des exemplaires issus du dépôt légal conservés en magasin ; présenter un large panel de textes sources, dans les grandes éditions critiques, et un état actuel de la recherche et des études critiques, de niveau recherche, en France et à l'étranger. Pour aborder ce fonds, les principaux outils de recherche et bibliographiques spécialisés sont mis à la disposition du public.

En **littérature française**, le corpus Moyen Âge – XIX^e siècle est similaire à celui du Haut-de-jardin et vise l'exhaustivité, mais se distingue par l'ajout systématique des études critiques, notamment les plus récentes, en français et en anglais, de niveau master et doctorat.

Pour le XX^e siècle, si les orientations sont les mêmes en matière d'acquisitions de monographies critiques, le corpus est, comme en Haut-de-jardin, plus sélectif (360 auteurs, en particulier les auteurs étudiés à l'université) : l'exhaustivité des textes sources est visée pour les auteurs principaux, assortie de critiques récentes ; les auteurs secondaires, trop nombreux, ne peuvent être que partiellement représentés, et par le biais de leurs textes majeurs seulement.

Pour le fonds XXI^e siècle, plus restreint sur ce niveau, les collections privilégient les auteurs étudiés dans le monde académique, et ambitionnent de présenter l'ensemble des études critiques publiées en français et en anglais, encore relativement peu nombreuses (150 auteurs à terme).

Le fonds de **littérature francophone**, lui aussi plus réduit en Rez-de-jardin, privilégie également une visée académique, en se centrant sur les classiques et sur les ouvrages critiques, en français et en anglais essentiellement (environ 2000 auteurs).

Une vingtaine d'abonnements à des titres de périodiques, d'étude, de création ou bibliographiques, français et anglais principalement, accompagne cette offre.

En **linguistique et langue française**, le fonds entend satisfaire les besoins d'un public de spécialistes. Il propose un ensemble très complet d'ouvrages de référence, comprenant les grandes collections et fondamentaux du domaine, tous les grands dictionnaires, et reflétant les principales écoles de la discipline (anglo-saxonne et allemande notamment), assorti des principales revues universitaires françaises et étrangères.

En **lettres classiques** (salle W), les acquisitions sont centrées sur les éditions critiques des œuvres ; par ailleurs, un corpus exhaustif des auteurs grecs et latins est présenté, qu'ils soient philosophes, historiens, géographes..., incluant les auteurs majeurs comme mineurs (plus de 350 auteurs). Le fonds de littérature grecque y couvre une période plus large qu'en Bibliothèque du Haut-de-jardin, s'étendant à la littérature byzantine (jusqu'à la chute de Constantinople en 1453). Outre l'ensemble des collections *Budé* et *Loeb*, sont proposés aussi les textes sans traduction (*Teubner* et *Oxford*), et toutes les autres éditions critiques de référence. En regard de ces textes sources,

les ouvrages de langues grecque et latine, dans toute leur évolution - du linéaire B au grec byzantin, des parlers italiens au néo-latin contemporain - constituent un axe prioritaire d'acquisition : dictionnaires, grammaires, histoires de la langue, études sur les dialectes. L'objectif est de mettre à disposition des chercheurs tous les outils utiles à l'appréhension linguistique des œuvres, quelle que soit l'époque à laquelle ils ont été élaborés. Une attention particulière est apportée à la grammaire antique (acquisition des œuvres des grammairiens grecs et latins). Plusieurs abonnements de périodiques de référence, français et étrangers, complètent cette offre.

2.2.2. *Autres départements concernés*

Les études dans les principales langues de publication européennes sur la littérature orale, la mythologie et le folklore, les travaux théoriques d'anthropologie linguistique et les monographies régionales en ethnolinguistique sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

En salle L (histoire), la sélection des auteurs de langues latine et grecque se fait plus large en présentant également des éditions critiques de référence en langue étrangère. Les sources non latines ou grecques sont surtout présentes par le biais des publications épigraphiques, papyrologiques et des recueils de sources traduites de référence (y compris en langue étrangère).

On y trouve également les principales publications épigraphiques (CIL, CIG, Urkunden) ainsi que les périodiques (ZPE, SEG) et outils (grammaire, manuel, dictionnaires).

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

2.3.1. *Département pivot*

La quasi-totalité des publications françaises entre en magasin par dépôt légal. Les acquisitions ont pour but, d'une part, de compléter les lacunes du dépôt légal (publications de petites maisons d'édition, ouvrages en français publiés hors de France). Mais pour l'essentiel, il s'agit d'acquisitions d'ouvrages étrangers, destinées à compléter les collections nationales, en reflétant la production académique courante des principaux pays du reste du monde, et prioritairement dans les langues majoritairement lues en France. S'y ajoutent, dans une moindre mesure, des ouvrages très pointus.

Plus spécifiquement, en **littérature française**, on pourra trouver en magasin les éditions supplémentaires, critiques ou non, d'auteurs dont le corpus est déjà suffisamment représenté en libre accès. On y visera surtout l'exhaustivité des études sur les auteurs français publiées à l'étranger, dans les grandes langues d'édition (anglais, allemand, italien, dans une moindre mesure espagnol). En littérature francophone, des corpus complets ou sélectifs d'auteurs y voisineront avec les études critiques en langues étrangères, de niveau recherche.

En linguistique, discipline en partie couverte par de grandes bibliothèques universitaires françaises (BIS, BNUS, BSG), par des bibliothèques d'école ou d'institut (ENS, ENC) et par des bibliothèques des universités proposant des enseignements en littérature et préparant à l'agrégation de lettres, l'objectif est de constituer pour les magasins la collection la plus complète en ouvrages de référence en linguistique générale, non seulement en langue française, mais aussi en anglais et en allemand.

En **langues et littératures gréco-latines**, sont acquises pour les magasins les études historiques ou spécialisées qui n'ont pas un caractère d'outil de recherche. Un axe privilégié consiste en la continuation des riches et anciennes collections de périodiques et d'actes de sociétés savantes, français et internationaux. Enfin, les acquisitions rétrospectives, de reprints notamment, constituent une autre orientation notable, une publication ancienne pouvant souvent, dans cette discipline, demeurer encore aujourd'hui un outil de référence.

Un autre aspect remarquable des collections conservées en magasin est **la richesse des fonds de périodiques, français et étrangers**, pour chacune des disciplines. Outre plusieurs centaines de titres anciens, on compte une centaine d'abonnements en cours pour la littérature française et francophone, une centaine pour la linguistique, soixante pour les langues et littératures gréco-latines.

2.3.2. *Autres départements concernés*

Les études dans les principales langues de publication européennes sur la littérature orale, la mythologie et le folklore, les travaux théoriques d'anthropologie linguistique et les monographies régionales en ethnolinguistique, reflétant les tendances actuelles de la recherche, intègrent les magasins.

Sont acquises pour les magasins les sources historiques, que ce soient des œuvres d'historiens (par exemple Hérodote) ou des sources pour l'histoire (discours, témoignages, journaux, lettres, etc., par exemple Plinius le jeune), et les études qui y sont consacrées. Les acquisitions se rapprochent de l'exhaustivité, en sélectionnant les éditions critiques académiques de référence.

Dans les domaines de l'épigraphie et de la papyrologie, sont acquis, pour l'Antiquité, toute nature de textes confondus (en plus des textes à valeur historique) ; sources primaires primordiales et indépassables pour l'étude des sociétés anciennes, ces « sciences auxiliaires » de l'Histoire font historiquement partie des domaines privilégiés de la Bibliothèque nationale, une politique d'acquisitions rétrospectives est donc menée pour couvrir largement ces disciplines pour les langues grecques, italiques et latine, le démotique égyptien et le copte (listées dans la *Checklist of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets* sur le site de la Duke University Library). À côté de ces langues, des sources proches-orientales et égyptiennes sont également acquises. Les acquisitions couvrent plus particulièrement le bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient) et l'Europe occidentale), en complément des acquisitions en Histoire ancienne et en Archéologie.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

Le **département des Manuscrits** acquiert, en littérature antique, médiévale et moderne, des éditions de textes et des ouvrages de référence.

Dans le domaine des éditions, les grandes collections d'éditions de textes grecs et latins font l'objet d'acquisitions quasi-systématiques (publications du *Corpus Christianorum* de Brepols...), mais non les éditions bilingues. Les textes littéraires français du Moyen Âge reçoivent le même traitement, ainsi que Pétrarque et Dante (dont le département conserve nombre de manuscrits) ; pour ces derniers domaines, le champ d'acquisition s'étend aux études portant sur textes et auteurs.

Les éditions de textes français de la période moderne sont largement moins suivies ; la richesse de la période contemporaine est telle qu'elle ne fait l'objet que d'acquisitions très exceptionnelles.

Un certain nombre de titres de périodiques complètent ces acquisitions : *Bibliographie de la littérature française, Cahiers Colette, Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Revue Giono, Revue d'histoire littéraire de la France, Genesis, Cahiers Jean Giraudoux, Les Cahiers naturalistes, Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne, L'année balzacienne, Les amis de Georges Sand, Les annales de la Société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet.*

La **bibliothèque de l'Arsenal** enrichit ses fonds de littérature française, d'abord pour en permettre l'étude, grâce à des acquisitions dites courantes ou à des dons témoignant de la recherche française et étrangère dans le domaine –recherche anglo-saxonne et européenne principalement- : elle acquiert ainsi des ouvrages de critique littéraire, de littérature générale et des éditions critiques de textes (relevant de tous les genres littéraires), en s'intéressant essentiellement à une période allant de la Renaissance jusqu'à 1914 environ.

Ces limites chronologiques peuvent être dépassées (par exemple, pour un ouvrage concernant un manuscrit médiéval conservé à l'Arsenal ou, au contraire, pour un ouvrage éclairant plus largement la vie littéraire du XX^e siècle). Le fonds de périodiques vivants se veut également plus ouvert.

L'Arsenal cherche à mettre en valeur et compléter ses fonds spéciaux en visant l'exhaustivité, tant du point de vue rétrospectif que de la recherche actuelle.

Le **département des Monnaies, médailles et antiques** acquiert les ouvrages de linguistique utiles à l'étude de ses collections patrimoniales, c'est-à-dire principalement dans les domaines de l'onomastique et de la toponymie. Un fonds de sources littéraires antiques, médiévales et modernes utiles à l'étude de la monnaie est également enrichi régulièrement.

Le **département des Arts du spectacle** acquiert des textes dramatiques, plus particulièrement depuis l'arrêt de la redistribution du 2^e exemplaire du dépôt légal en 2015. Il s'agit en priorité de théâtre contemporain : textes de pièces récemment créées et jouées en France et principaux textes, en traduction, d'auteurs dramatiques reconnus au niveau international (environ soixante documents par an). Les acquisitions de textes classiques se limitent aux principales éditions critiques de référence. La **Maison Jean Vilar** achète en particulier, en français, les textes des auteurs contemporains, français et étrangers, joués au Festival d'Avignon, ce qui représente la moitié de ses acquisitions de monographies.

2.5. Couverture géographique :

En **littérature française**, domaine d'excellence de la bibliothèque, l'étendue des zones géographiques couvertes se veut la plus large possible, l'accent restant mis sur la production d'Europe et d'Amérique du Nord.

Les acquisitions en **littérature francophone** prennent en compte un secteur qui se confond schématiquement avec les anciennes colonies de la France (pays d'Afrique, du Maghreb, Outre-Mer français), auxquelles s'ajoutent le Québec, la Belgique, la Suisse.

En **linguistique**, les acquisitions couvrent les principales zones de la production scientifique : monde anglo-saxon, pays germanophones, pays du Bénélux.

En **langues et littératures grecques et latines**, la veille éditoriale se porte prioritairement sur les six pays bénéficiant traditionnellement d'une reconnaissance scientifique dans le domaine : l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie, sans négliger d'autres pays dont les travaux sont intéressants mais moins connus de la communauté des chercheurs, comme l'Espagne.

2.6. Couverture linguistique¹⁰² :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues ; Multilingue
Haut-de-jardin	95 %	4 %	1 %
Rez-de-jardin	73 %	9 %	18 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	95 %	3 %	2 %
Rez-de-jardin	85 %	10 %	5 %
Magasins Tolbiac	25 %	40 %	35 %
RAOJV	69 %	15 %	16 %

2.7. Éléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ¹⁰³	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ¹⁰⁴
Haut-de-jardin	32000	700		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	37000	1900	18800	Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
RAOJV		1500		

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ¹⁰⁵	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ¹⁰⁶
Haut-de-jardin	35		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	260	800	25
RAOJV	160		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

L'offre de textes-sources se fait à la fois à l'aide de plateformes auxquelles la BnF s'abonne, ce qui permet de présenter un panorama assez large des œuvres de littérature d'expression française et de littérature gréco-latine, mais également via la bibliothèque numérique de la BnF (Gallica) qui couvre une part importante des essentiels de la littérature jusqu'à la fin du XIX^e siècle et le tout début du XX^e siècle.

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : près de 20 bases de données spécialement dédiées aux langues et littératures françaises et d'expression française sont proposées, parmi lesquelles des corpus tels que le *Corpus Montaigne*, le *Corpus des dictionnaires de l'Académie française* ou le *Grand atelier historique de la langue française*, *Frantext*, le *Grand corpus des littératures françaises et francophones, du Moyen Âge au 20^e siècle* ; des bases bibliographiques comme *Modern Language Association (MLA) International Bibliography* ; des éditeurs numériques comme *Publie.net*. S'y ajoutent

102 Tous les éléments chiffrés indiqués dans la fiche-domaine sont donnés hors centre de ressources Francophonie (salle H).

103 Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

104 Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

105 Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

106 Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

les bases consacrées aux langues et littératures grecques et latines, parmi lesquelles : des bibliographies comme l'*Année philologique* ; des corpus comme la *Bibliotheca Teubneriana Latina* et les *Thesaurus Linguae Latinae* et *Linguae Graecae* ; des outils linguistiques telle la *Database of Latin Dictionaries* ; des éditions de textes numérisées comme les *Patrologia Latina* et *Patrologia Graeca Databases* ; et des bases en linguistique.

Périodiques en ligne : le fonds de périodiques électroniques comprend près de 100 titres, essentiellement accessibles par les grandes bases de données d'archives.

Livres numériques : ils sont disponibles principalement sous forme de bouquets tels que Springer, Wiley, et représentent plus de 500 titres accessibles. En complément, une trentaine de livres numériques étrangers ont été achetés à l'unité depuis 2012 : ce sont des publications universitaires plutôt pointues (ex : *Etudes québécoises : Bilan et perspectives : Actes du Colloque scientifique à l'occasion du quinzième anniversaire du Centre d'études québécoises à l'Université de Trèves, 2-5 décembre 1993*) ou de nature encyclopédique qui visent un public universitaire de chercheurs.

3.3. Collecte du web

La collecte ciblée des sites de littérature française et francophone, de linguistique et langue française, de langues et littératures gréco-latines, répond à une double logique : assurer la continuité avec les collections imprimées, et identifier les ressources émergentes, à travers un échantillonnage aussi représentatif que possible.

On collecte donc le web académique : sites de centres de recherche spécialisés de l'enseignement supérieur français, sites d'instituts, revues littéraires. Mais on collecte également, notamment en littérature française et francophone, de nombreux blogs et sites personnels, afin de refléter l'actualité littéraire : revues en ligne, blogs de lecteurs, sites et blogs d'écrivains contemporains qui sont le prolongement de leurs ouvrages imprimés, sites et blogs de création littéraire purement numérique.

Au total, 850 sites sont collectés pour la littérature française, 170 pour la littérature francophone, 160 pour la langue française et la linguistique, 60 pour les littératures classiques et environ 250 revues, blogs et sites de lecteurs sur l'ensemble de ces disciplines.

Deux thématiques font l'objet de collectes projets : les « Journaux personnels », collectés en collaboration avec l'Association pour l'autobiographie, depuis 2007 (près de 500 sites collectés) et la « Science-Fiction », depuis 2013 (270 sites collectés).

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. Manuscrits et archives

Pour le département des Manuscrits, le domaine de la littérature française contemporaine représente le plus important des domaines d'acquisition (essentiellement par voie de don) parmi tous ceux que suit le département. Les enrichissements sont ponctuels pour les littératures antique, médiévale et moderne.

Pour sa part, la bibliothèque de l'Arsenal cherche à compléter son fonds de manuscrits littéraires, qu'il s'agisse de correspondance d'auteurs, de manuscrits autographes ou de fonds d'archives. L'accent est mis sur les auteurs liés à l'histoire de l'Arsenal et sur les fonds spéciaux.

4.2. Documents audiovisuels

Des archives sonores linguistiques sont entrées par don ou convention d'acquisitions. Il s'agit, notamment, de corpus oraux comme l'enquête socio-linguistique d'Orléans (ESLO). Elles complètent des ensembles plus anciens comme les atlas linguistiques de la France, le fonds Geneviève Massignon sur le français acadien et les parlers de l'Ouest de la France ainsi que l'ensemble initial des archives de la Paroles dirigées successivement par deux spécialistes de la langue, Ferdinand Brunot et Charles Bruneau. Les ressources sonores pour l'histoire littéraire sont constituées d'entretiens avec des auteurs contemporains, de lectures par les auteurs ou par des comédiens, d'archives et de témoignages.

Pour l'image animée, l'acquisition de documentaires littéraires, auprès de l'INA ou de tout autre producteur, faisait partie de l'ambition documentaire qui préfigurait l'ouverture de la bibliothèque François Mitterrand. Elle s'est poursuivie sans interruption depuis le milieu des années 1990 jusqu'à nos jours. Depuis 2012, les acquéreurs d'imprimés font également des propositions d'achats de films dans leurs disciplines. Les achats concernent des adaptations d'œuvres littéraires, des documentaires sur des écrivains, des pièces de théâtre filmées, des émissions littéraires, des documentaires sur la langue et la linguistique. Depuis 2012, 72 documents images animées, principalement sur la littérature contemporaine, ont été acquis dans ce cadre.

4.3. *Imprimés exceptionnels*

À la Réserve des livres rares, une attention particulière est portée, d'une part, à l'enrichissement des fonds dans le domaine des avant-gardes littéraires francophones depuis la fin du XIX^e siècle (éditions originales) ; d'autre part, à l'acquisition d'exemplaires d'épreuves propres à éclairer l'histoire génétique des textes littéraires en amont de leur diffusion imprimée.

Par ailleurs, la bibliothèque de l'Arsenal cherche à compléter ses fonds littéraires rétrospectifs et plus particulièrement ses fonds spéciaux en visant pour ces derniers l'exhaustivité. Ils concernent souvent des écrivains liés à l'histoire de la Bibliothèque. Dans ce cadre, le département est amené à acquérir des ouvrages patrimoniaux se distinguant par exemple par leurs particularités d'exemplaires. Le département peut être amené par ailleurs à acquérir tout ouvrage de littérature française manquant à la BnF, dès lors que celui-ci présente un intérêt patrimonial dans la discipline.

5. Environnement documentaire :

Il n'existe pas de partage documentaire formellement établi avec d'autres bibliothèques à l'heure actuelle. Toutes les bibliothèques, universitaires ou publiques, proposent un fonds, même modeste, en littérature française. D'autres – bien connues des professionnels – sont considérées comme des bibliothèques de référence dans le domaine ; à titre d'exemple, on citera : pour la littérature francophone, la Bibliothèque Sainte-Geneviève et la bibliothèque francophone multimédia de Limoges (qui est par ailleurs pôle associé de la BnF) pour le théâtre et la poésie ; pour la langue française, la linguistique et les langues et littératures gréco-latines, les grandes bibliothèques interuniversitaires (BIS, BSG, BNUS) ou des grandes écoles (ENS, ENC) ainsi que celles d'universités littéraires telle que Paris 4 ; pour les littératures policières, la BiLiPo.

Par ailleurs, les fonds, entièrement en libre accès, de langue française, linguistique et littératures de langue française de la BPI sont d'une volumétrie comparable aux collections proposées en salle H. La part de la littérature contemporaine (XX^e – XXI^e siècles) s'y trouve valorisée.

Soulignons pour finir que la bibliothèque de l'Arsenal héberge l'association George Pérec, les archives de l'Oulipo et le Printemps des Poètes... Les liens ainsi tissés avec les équipes et l'accueil des chercheurs dans la salle de lecture orientent nécessairement les entrées de documents à la bibliothèque, particulièrement les dons, que des auteurs d'ouvrages dans ces domaines adressent à la bibliothèque de l'Arsenal, sans compter les fonds manuscrits déjà mentionnés.

Fiche domaine – Langues et littératures étrangères

Toutes les langues et littératures européennes sont représentées, ainsi que les langues et littératures du Moyen-Orient et les grandes langues asiatiques. Les littératures de langue anglaise, espagnole et portugaise autres qu'européennes sont également présentes. Par ailleurs les littératures africaines font l'objet d'un suivi régulier en langues occidentales.

La politique d'acquisition se concentre sur les domaines suivants :

- littérature générale et comparée, théorie et critique : littératures, généralités ; littérature comparée ; théorie(s) de la littérature ; histoire de la littérature ; formes littéraires et leur histoire ; études stylistiques et thématiques ;
- langue anglaise et littératures d'expression anglaise (y compris littérature canadienne de langue anglaise et littérature indo-pakistanaise de langue anglaise) ;
- langue allemande et littératures d'expression allemande (y compris langue et littérature yiddish) ;
- langue néerlandaise et littératures d'expression néerlandaise (y compris afrikaans) ;
- langues et littératures scandinaves ;
- langue et littératures italiennes (dont littérature suisse d'expression italienne) ;
- langue et littératures roumaines ;
- langue espagnole et littératures d'Espagne et d'Amérique latine ;
- langue portugaise et littératures d'expression portugaise (dont littérature du Brésil et d'Afrique lusophone) ;
- langues et littératures africaines ;
- langues et littératures d'Europe balkanique, centrale et orientale : langue et littérature grecques moderne ; langues et littératures finnoise et hongroise ; langue et littérature polonaises ; langue et littérature russes ; langues et littératures slaves du sud ; langues et littératures tchèques et slovaques ;
- langues et littératures du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient : langues et littératures arabes ; langue et littérature arméniennes ; langue et littérature hébraïques ; langue et littérature turques ;
- langues et littératures d'Asie : langue et littérature chinoises ; langues et littératures de l'Inde ; langue et littérature japonaises ; langue et littérature vietnamiennes.

Les langues et littératures régionales (breton, basque, catalan, gallois, galicien, gaélique, sorabe, corse, sarde, etc.) sont également représentées dans le fonds.

Les méthodes de langues sont un secteur important de l'édition multimédia et comme telle forment une part importante du dépôt légal de ces types de documents, que ce soient, depuis 1975, des ensembles multisupports, par exemple livre accompagné d'un support audiovisuel, ou, depuis 1992, celui des documents électroniques.

Depuis juillet 2014, le français, vu comme langue d'apprentissage par des locuteurs étrangers, fait l'objet d'un laboratoire de langue en salle des Littératures étrangères du Haut-de-jardin.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Littérature et art.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Manuscrits ; Audiovisuel.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹⁰⁷, les publics spécifiques actuels sont les suivants : candidats au CAPES et à l'agrégation de langues étrangères, étudiants de l'INALCO, étudiants de l'ESIT ; locuteurs d'une langue étrangère souhaitant lire dans sa langue et/ou souhaitant apprendre le français (via le Labo FLE) ; publics désirant trouver des outils d'apprentissage ou de pratique des langues étrangères (autodidactes, personnes en formation continue ou préparant un concours, chercheurs d'emploi...) ; publics s'intéressant aux civilisations étrangères, pour une meilleure connaissance de l'environnement culturel et des littératures contemporaines traduites ; traducteurs.

¹⁰⁷ Voir 1.3 Les publics dans les textes généraux.

1.4. Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF :

Présentes depuis toujours dans les collections de la BnF, les langues et littératures étrangères ont fait dès l'origine l'objet d'un soin particulier dans la politique d'accroissement des fonds. Selon les langues, l'histoire des littératures étrangères se compte en millénaires, en siècles ou seulement en dizaines d'années. De même l'histoire de leur diffusion n'est pas la même, selon que l'imprimerie remonte au haut Moyen Âge (en Extrême Orient), à la Renaissance (en Europe) ou à la fin du XVIII^e siècle (au Moyen-Orient). Les collections ne sont donc pas les mêmes d'une littérature à l'autre. Plusieurs fonds remontent aux premiers ouvrages publiés dans ces langues, quelle que soit leur écriture. Ceux-ci sont alors conservés à la Réserve des livres rares ou au département des Manuscrits en ce qui concerne le domaine oriental.

Depuis le XIX^e siècle, des peuples entiers ont retrouvé la libre expression de leur langue et développé une littérature nationale, contribuant à l'explosion de la production imprimée. Obligée à plusieurs reprises de préciser le périmètre de son ambition documentaire, la Bibliothèque a toujours réaffirmé les littératures comme un de ses pôles d'excellence.

La Bibliothèque n'a pas publié de catalogues de livres imprimés consacrés aux langues et littératures étrangères, à la différence de ce qui a pu se faire pour l'histoire de pays étrangers. Il est difficile d'avoir une idée de la volumétrie des fonds, classés jusqu'en 1996 par disciplines (cote X : linguistique et rhétorique, Y : poésie et théâtre, Y² : romans, Z : autres formes) sans distinction de langue, même si la cote Y est subdivisée par grandes aires géographiques. L'informatisation des catalogues permet désormais des comptages fins mais ne prend pas encore en compte l'ensemble des langues à caractères non latins.

Le département des Manuscrits conserve un ensemble de fonds manuscrits de premier plan, tant européens qu'extra-européens. Parmi les premiers, le fonds italien, constitué dès le Moyen Âge (Boccace, Pétrarque) est le plus fameux et s'est enrichi tant à l'époque moderne que contemporaine (fonds Tabucchi entré en 2014). On citera également le fonds Asturias, les fonds Humboldt et Heine, le fonds Tourgueniev. Pour les seconds, les fonds arabe, hébreu, persan et chinois (fonds Pelliot) ont une envergure internationale et leur constitution remonte à l'époque médiévale (hébreu) ou moderne (arabe, persan, chinois) et contemporaine (Pelliot). Ils tiennent une place majeure dans le domaine de la philologie des langues orientales, avec les travaux des tout premiers orientalistes : hébraïsants juifs du Moyen Âge, hébraïsants chrétiens de la renaissance, premiers professeurs d'arabe au Collège de France, ceux des premiers égyptologues (Champollion, Prisse d'Avesne), ceux des fondateurs de la sinologie en France (Étienne Fourmont, Stanislas Julien, Jean-Pierre Abel-Rémusat, Paul Pelliot), ceux des sanscritistes et indianistes (Eugène Burnouf), et enfin ceux du fondateur de la linguistique moderne Emile Benvéniste. L'étude des littératures orientales implique l'usage constant de livres imprimés : dictionnaires, grammaires, encyclopédies, éditions de textes, ouvrages sur l'histoire du livre, manuels de paléographie et codicologie, histoire de l'enluminure dans les manuscrits orientaux, catalogues d'expositions, catalogues de manuscrits etc. C'est pourquoi s'est développée, au plus près des collections de manuscrits, de xylographes et d'estampages, une « bibliothèque orientale », actuellement riche de plus de 150 000 volumes, dont une petite partie a été sélectionnée pour être placée en libre accès dans la Salle de lecture du département des Manuscrits. Le fonds des imprimés orientaux conserve également une collection importante de fac-similés, ainsi qu'une collection de périodiques orientaux.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

La bibliothèque ambitionne de proposer au public d'aujourd'hui et de demain un fonds de référence, « rassemblant les œuvres les plus représentatives des littératures étrangères aussi bien que de l'érudition », selon les mots de Julien Cain. Selon les *Propositions pour une charte documentaire* (1993), confirmées en 2005, « la couverture géographique correspond à des critères précis : enjeux historiques et contemporains, importance des transferts culturels entre la France et les pays concernés, déplacements de population (immigration, colonisation et décolonisation), héritage d'un fonds déjà richement constitué dans l'établissement. » Ces critères ne sont pas remis en cause intrinsèquement. Mais ils doivent s'adapter à des contingences économiques nouvelles, à un environnement documentaire nouveau, à un public disposant des ressources du monde entier à portée de clic.

En conséquence :

- les ouvrages sont désormais achetés en un seul exemplaire, sauf exception motivée ;
- les périodiques sont majoritairement proposés en niveau Rez-de-jardin ;
- les langues et littératures qui, sur le long terme, n'ont pas fait l'objet d'une politique suivie ne sont plus couvertes en langue originale (par exemple les langues et littératures albanaise, amérindiennes, baltes, biélorusse, finno-ougriennes de Russie, océaniques, turques d'Asie centrale, ukrainienne, coréenne, persanes). Elles sont en revanche présentes, y compris en Haut-de-jardin, dans leur traduction française lorsqu'elle existe.

La constitution du libre accès est arrivée à terme. Il a été conçu au départ comme une offre en miroir, le Haut-de-jardin devant être orienté davantage sur la littérature contemporaine et complètement indépendant du niveau recherche. Sur les deux niveaux il est articulé autour des corpus d'auteurs, regroupant par ordre chronologique, puis alphabétique de nom d'écrivain, les œuvres complètes, éditions de référence, critiques, biographies, bibliographies et traductions. Le degré de complétude des corpus est plus important en langue originale au niveau recherche.

Depuis la rénovation du Haut-de-jardin, les différences s'accroissent d'un niveau à l'autre. Au niveau Haut-de-jardin, il s'agit d'ouvrir les collections à un public plus large, en proposant plus de traductions françaises, plus de ressources audiovisuelles, en articulant la présentation des nouveautés avec des documents des collections patrimoniales. Au niveau recherche, il s'agit de maintenir à jour la pertinence scientifique des éditions proposées.

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

La salle G (littératures étrangères) permet une première approche des langues et littératures étrangères, en grande partie à travers la production éditoriale française. L'évolution de l'offre documentaire traduit cette vocation à s'élargir à un large public. Cette salle de lecture est structurée par grandes aires linguistiques.

Le fonds « Langues vivantes : initiation et pratique » regroupe les dictionnaires bilingues courants et les outils élémentaires d'apprentissage d'une langue (grammaires pratiques et outils grammaticaux niveau lycée, méthodes basiques, annales du bac, annales des épreuves de langues des concours administratifs ou de grandes écoles, annales des différents diplômes de compétence en langues, manuels basique de rédaction et de correspondance). On y trouve l'ensemble des langues européennes représentées en salle, à l'exception des langues régionales.

Très consulté, le domaine « littérature générale et comparée » ne propose ni corpus d'auteurs, ni anthologies. Les ouvrages de référence de la discipline y sont nombreux ainsi que les ouvrages de littérature générale pour le 1^{er} et 2^e cycle universitaire : textes fondateurs des théoriciens et comparatistes, ouvrages sur la traduction littéraire, la critique et les méthodes d'analyse littéraire, les mouvements littéraires, les genres littéraires et les approches thématiques.

À l'exception de la littérature comparée et générale, les différents domaines présentent tous une partie « langue » et une partie « littérature ».

La partie « langue » propose des dictionnaires bilingues, unilingues, des ouvrages de phonétique, lexicologie, grammaire, histoire de la langue.

Les langues les plus représentées dans le fonds (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, arabe) vont plus loin : étymologie, variantes régionales, thème et version (ouvrages de niveau licence et master, préparation du CAPES et de l'agrégation), ouvrages pour les classes préparatoires.

Outre les corpus d'auteurs décrits plus haut, la partie « littérature » propose dans chaque aire linguistique des ouvrages généraux (dictionnaires d'écrivains, encyclopédies littéraires, histoire de la littérature, anthologies, etc.).

Pour les littératures s'exprimant dans les langues les plus représentées (anglais, allemand, espagnol, italien, russe, arabe), la totalité de l'histoire littéraire est représentée, dans tous ses genres : poésie, prose, théâtre.

En tout état de cause, la littérature contemporaine est privilégiée. Achetés en exemplaire unique, en langue originale et en traduction quand celle-ci existe, ces ouvrages de littérature contemporaine ont vocation, avec le temps, à intégrer un corpus par auteurs, ou à basculer en magasin.

Les genres tels que le roman policier, la fantasy et la science-fiction sont couverts selon la notoriété de leurs auteurs ou l'existence de traductions françaises. Ils n'ont pour le moment été développés que pour les aires linguistiques suivantes : grec moderne, espagnol, anglais, polonais, russe.

Les romans graphiques publiés en langue étrangère vont par ailleurs intégrer dès 2015 les collections présentées en salle G.

Enfin, dans les aires linguistiques de petite volumétrie, peu représentées dans les autres salles du Haut-de-jardin (néerlandais, scandinave, roumain, portugais, langues africaines, Europe balkanique, centrale et orientale, Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Asie), un secteur « généralités » est développé, présentant des aspects culturels plus larges que la seule littérature, en langue originale ou en français pour les titres qui ne figurent pas dans une autre salle. On y trouve ainsi des encyclopédies nationales généralistes et des ouvrages jugés plus « grand public » (relations avec la France, guides de voyage en langue originale, etc.)

L'offre de titres de périodiques imprimés a été réduite aux domaines suivants : littérature générale, littérature comparée, langue et littératures d'expression allemande, espagnole, portugaise, langues et littératures italiennes,

roumaine, scandinave et chinoise. Un travail plus approfondi doit être mené sur cette offre, en parallèle avec celle des titres électroniques, accessible dans toutes les salles de lecture.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Les études en langue française ou anglaise sur la littérature orale, la mythologie et le folklore des pays concernés sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

Dans les salles U (littératures étrangères) et W (littératures orientales et art), le libre accès est conçu comme une porte d'entrée aux collections des magasins, prioritairement en langues originales.

La volumétrie est parfois beaucoup plus réduite qu'en Haut-de-jardin ; c'est pourquoi certains domaines (finno-ougrien, langues de l'Inde, néerlandais, scandinave, turc) ne proposent pas de corpus d'auteurs et préfèrent concentrer l'offre sur les ouvrages de référence utiles à la consultation des fonds en magasins : grammaires, dictionnaires linguistiques et littéraires, encyclopédies, histoire des langues et des littératures, bibliographies, critiques. Ces outils de recherche se retrouvent bien sûr dans les autres domaines, où l'on trouve en outre des corpus plus complets qu'en Haut-de-jardin, à la fois sur le plan de la couverture chronologique, incluant périodes médiévale et classique, et sur le contenu, incluant correspondances, concordances, bibliographies spécialisées.

On y trouve peu de traductions françaises ; certains auteurs sont par nécessité présents en Haut et en Rez-de-jardin.

Dans le domaine « Littérature générale et comparée », outre les ouvrages de référence de la discipline et les textes fondamentaux déjà présents en Haut-de-jardin, on trouve davantage d'ouvrages de théorie et de critique littéraire spécialisés (actes de colloques, congrès). Les ouvrages en anglais y sont nombreux.

Il faut également noter que, pour les langues d'Europe balkanique, centrale et orientale, du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient et d'Asie, les ouvrages de référence tels que les encyclopédies historiques et les dictionnaires biographiques se trouvent en salle W (littératures orientales et art) plutôt qu'en salle X (recherche bibliographique).

L'offre de titres de périodiques imprimés est répartie assez inégalement selon les domaines. Là encore, un travail plus approfondi doit être mené, en parallèle avec l'offre des titres électroniques, accessible dans toutes les salles de lecture.

2.2.2. *Autres départements concernés*

Les études dans les principales langues de publication européennes sur la littérature orale, la mythologie et le folklore des pays concernés sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle M. L'accent est porté sur la méthodologie de la recherche et les études comparatives.

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

2.3.1. *Département pivot*

En matière de langues et de littératures étrangères, les magasins recèlent des richesses souvent méconnues du public, arrivées par don ou par dépôt légal, comme les publications malgaches, tamoules ou vietnamiennes de l'époque coloniale, les publications en basque, en breton, en esperanto.

Sauf rachat pour remplacement, ou publication en français publiée à l'étranger, les acquisitions pour les magasins se font quasiment uniquement **en langues étrangères**, le français arrivant par dépôt légal.

On trouvera donc en magasins les critiques en toutes langues sur un domaine donné, les éditions critiques et scientifiques autres que celles figurant en libre accès, les études thématiques transdisciplinaires, les différents courants critiques, les auteurs régionaux, les auteurs de tous les temps d'importance secondaire, la littérature contemporaine non-doublonnée avec le Haut-de-jardin (poésie et théâtre contemporain, sélections pour des prix littéraires, romans critiqués dans les journaux de référence).

Les éditions de la diaspora sont particulièrement suivies dans le domaine arménien, chinois, vietnamien, russe, polonais, ainsi que les éditions clandestines dans le domaine chinois.

L'offre de titres de périodiques sur papier s'élève à plus de 1200, entrant par acquisition (700 titres) ou par échange (380 titres), non compris les titres français arrivant par dépôt légal ni les titres entrés par don. Les domaines les mieux représentés sont ceux des « Langues et littératures d'Europe balkanique, centrale et orientale » (326 titres dont 283 reçus par échange), « Langue anglaise et littératures d'expression anglaise » (160 titres), « Littérature comparée et générale » (118 titres), « Langue espagnole et littératures d'Espagne et d'Amérique latine » (99 titres), « Langue allemande et littératures d'expression allemande » (94 titres), « Langues et littératures d'Asie » (93 titres dont 62 reçus par échange), « Langues et littératures du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient » (77 titres dont 37 reçus par échange).

Chaque année, des pays, partenaires d'échange documentaire, annoncent un arrêt de leurs envois qui ne sont pas systématiquement compensés par un nombre équivalent d'abonnements payants.

Là encore, un travail plus approfondi doit être mené, en parallèle avec l'offre des titres électroniques accessible à distance.

2.3.2. *Autres départements concernés*

L'actualité et les développements de la recherche contemporaine sur la littérature orale, la mythologie et le folklore des pays concernés entrent dans les collections d'ethnologie et anthropologie des magasins du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

2.4. *Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :*

Le département des Manuscrits acquiert des études et ouvrages de référence relatifs à Boccace et Pétrarque ; ainsi que des ouvrages de référence pour les langues et littératures extra-européennes présentes dans les fonds. Les entrées se font essentiellement par dons et échanges.

2.5. *Couverture géographique :*

Tous les continents, y compris l'Afrique : pays anglophones, hispanophones, lusophones. Tous les pays de l'Union européenne (sauf les Pays baltes et la Bulgarie, couverts par la BULAC). Russie. Chine, Japon, Vietnam. Inde. Pays arabes, Israël, Arménie, Turquie.

2.6. *Couverture linguistique :*

Afrikaans, allemand, anglais, arabe, arménien, bosniaque, catalan, chinois, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, grec moderne, hébreu, hindi, hongrois, islandais, italien, japonais, macédonien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, slovaque, suédois, tchèque, turc, vietnamien, sanscrit, yiddish.

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	35%	20%	45%*
Rez-de-jardin	8%	22%	70%*

*En Haut-de-jardin, on peut estimer 5% d'ouvrages multilingues et en Rez-de-jardin environ 6%. Ces pourcentages sont compris dans la colonne « autres langues ».

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	56%	10%	34%
Rez-de-jardin	12%	11%	77%
Magasins Tolbiac	0%	22%	78%
RAOJV	8%	23%	69%

2.7. *Éléments de volumétrie :*

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès ¹⁰⁸	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ¹⁰⁹	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ¹¹⁰
Haut-de-jardin	50300	1000		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	47000	11500	21%	Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
RAOJV		100		

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ¹¹¹	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ¹¹²
Haut-de-jardin	45		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	1300	100	50
RAOJV	30		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques*

Bases de données : l'offre est abondante. Pour n'en citer que les principales, voici une courte liste, du général au particulier : *LION*, *MLA*, *Academic Search Premier*, *Middle English compendium*, *Bibliographie der deutschen Sprach- und Literaturwissenschaft*, *American bibliography of Slavic and East European studies*, *Early English books online*, *Eighteenth century collections online II*, *Goethes Werk*, *Russian state archive of literature and art...*

Livres numériques : en complément des titres acquis par bouquets auprès des grands éditeurs tels de Springer, Wiley ou Elsevier, les achats de livres numériques au titre à titre se développent depuis 2012 (plus de 100 titres achetés à ce jour). Ils concernent pour le moment les littératures de langue anglaise, allemande, espagnole, italienne, polonaise, russe, vietnamienne et arabe. Ce sont généralement des éditions épuisées, des auteurs régionaux, des rééditions augmentées. Les usuels, dictionnaires ou autres outils, les corpus de textes, les archives d'écrivains pourraient à l'avenir en faire partie.

Périodiques en ligne : pour une partie non négligeable des périodiques très spécialisés et de diffusion parfois très réduite, il n'existe pas encore de version en ligne, seul l'abonnement papier est proposé par les éditeurs. Près de 150 titres consacrés aux langues et littératures étrangères sont actuellement proposées en ligne. L'achat de collections intégrales de périodiques en ligne est privilégié (archives et abonnements) de manière à proposer aux usagers une profondeur d'accès.

De nombreux sites web étrangers gratuits offrent un complément important à l'offre en salle. L'internet russe est sur ce point très connu : bibliothèques entières de revues, d'encyclopédies, de corpus littéraires. Pour la littérature allemande, des sites remarquables sont dédiés à des auteurs comme Heine, Büchner, Handke.

3.2. *Collecte du web*

La collecte du web porte plutôt sur des sites français consacrés aux littératures étrangères, essentiellement des sites institutionnels, sites d'universitaires, de traducteurs (plus d'une centaine) mais aussi, dans une moindre

¹⁰⁸ Voir détails des volumétries cibles par langues en annexe.

¹⁰⁹ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹¹⁰ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹¹¹ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹¹² Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

mesure, sur des sites francophones édités à l'étranger (une soixantaine environ). En littérature générale et comparée, ce sont 200 sites qui sont collectés au total, dont une quinzaine publiés à l'étranger.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. *Manuscrits et archives*

Le département des Manuscrits procède à des enrichissements très ponctuels selon les opportunités du marché.

4.2. *Documents audiovisuels*

Les littératures étrangères sont présentes dans les collections audiovisuelles depuis l'origine de la collection avec les lectures d'œuvre, entretiens, conférences et les documentaires consacrés à tel ou tel auteur, qu'il s'exprime en français ou dans sa langue d'origine. On en trouve une sélection en Haut-de-jardin, ainsi que des adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires qui constituent un domaine privilégié des acquisitions dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin. En Rez-de-jardin, le fonds de films documentaires est en développement constant depuis la période de préfiguration de l'ouverture du site François Mitterrand où il constituait une priorité documentaire.

Signalons également les sources sonores et audiovisuelles pour l'étude des langues régionales : collectes historiques des Archives de la parole, atlas linguistiques régionaux, et entrée par dépôt légal des éditions en langue régionale (méthodes de langues, livres sonores, films documentaires...).

4.3. *Imprimés exceptionnels*

La Réserve des livres rares s'accroît d'ouvrages publiés dans le monde entier, par achat ou par don, en privilégiant les œuvres des avant-gardes internationales depuis le XX^e siècle (livres de l'avant-garde russe, surréalisme tchèque).

5. Environnement documentaire :

Un partenariat avec la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) a fait l'objet d'une convention annuelle signée en 2011, portant sur les fonds patrimoniaux et définissant domaine par domaine un partage documentaire précis, fondé sur les forces respectives de chaque établissement en 2009. Ce partage est appliqué côté BnF depuis 2009 : les littératures en langues amérindiennes et océaniques, albanais, bulgare, persan, coréen, langues turciques d'Asie centrale, langues finno-ougriennes de Russie, biélorusse, ukrainien ne sont plus acquises en langue originale par la BnF. Depuis, la BULAC a ouvert en décembre 2011. Elle offre un libre accès de taille importante en langues et littératures du monde, dont l'Europe, conduisant la BnF à réactualiser son offre documentaire pour le Haut-de-jardin (2013-2014). La réactualisation de la convention est en cours et prendra en compte l'évolution de chacun des établissements au regard de leurs publics et de leurs missions.

D'autres partenaires ont joué un rôle important lors de la constitution du libre accès :

- langues, littératures et civilisations ibériques et ibéro-américaine : SCD de l'université Toulouse II et université Bordeaux III ;
- langues, littératures et civilisation italiennes : SICD Grenoble II et III ;
- langue, littérature et civilisation germaniques : Bibliothèque nationale et universitaire (Strasbourg) ;
- langues, littératures et civilisations des mondes anglophones : SCD de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (les États-Unis, le Commonwealth, la linguistique anglaise et la traductologie) et SCD de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille III (îles Britanniques et Irlande).

Depuis le début des années 2000, l'offre documentaire en langues étrangères autres que les quatre grandes langues européennes (anglais, allemand, espagnol, italien) se réduit en région parisienne. Les bibliothèques de la Sorbonne, de la Fondation des sciences politiques, du CEPII, de la Documentation française se concentrent désormais sur ces quatre grandes langues. Plusieurs bibliothèques privées ou étrangères ont été dispersées : bibliothèque de l'Institut polonais, bibliothèque russe de Meudon, bibliothèque de l'Institut néerlandais. Plusieurs universités ont supprimé leur fonds en russe et autres langues slaves (Paris 8, Nanterre). Les pays scandinaves qui soutenaient la Bibliothèque nordique (BSG) en envoyant tous les deux ans un bibliothécaire ont cessé de le faire.

ANNEXE : Volumétries cibles des collections en libre accès par langue

		CIBLE	Français	Anglais	Autres
Français langue étrangère (FLE)	Haut-de-jardin	420	294 (70%)	42 (10%)	84 (20%)
Fonds pratique	Haut-de-jardin	1225	140 (12%)	140 (12%)	930 (76%)
Généralités de salle	Haut-de-jardin	1225	796 (65%)	300 (25%)	129 (10 %)
	Rez-de-jardin	2275	569 (25%)	228 (10%)	1478 (65%)
Littérature générale et comparée	Haut-de-jardin	2800	1820 (65%)	840 (30%)	140 (5%)
	Rez-de-jardin	2625	1050 (40%)	1103 (42%)	472 (18%)
Langues africaines	Haut-de-jardin	350	175 (50%)	105 (30%)	70 (20%)
	Rez-de-jardin	350	122 (35%)	74 (21%)	154 (44%)
Langue allemande et littératures d'expression allemande	Haut-de-jardin	6300	2079 (33%)	126 (2%)	4158 (66%)
	Rez-de-jardin	7000	420 (6%)	140 (2%)	6640 (92%)
Langue anglaise et littérature d'expression anglaise	Haut-de-jardin	10850	3255 (30%)	7052 (65%)	542 (5%)
	Rez-de-jardin	8400	420 (5%)	7728 (92%)	252 (3%)
Langues et littératures arabes	Haut-de-jardin	2100	1050 (50%)	105 (5%)	945 (45%)
	Rez-de-jardin	2030	203 (10%)	203 (10%)	1624 (80%)
Langue et littératures du Caucase. Arménie	Haut-de-jardin	175	113 (65%)	0	79 (35%)
	Rez-de-jardin	10	5	0	5
Langue et littératures chinoises	Haut-de-jardin	1470	735 (50%)	72 (5%)	663 (45%)
	Rez-de-jardin	1015	82 (8%)	121 (12%)	812 (80%)
Langue espagnole et littératures d'expression espagnole	Haut-de-jardin	6125	2143 (35%)	60 (1%)	3922 (64%)
	Rez-de-jardin	5600	168 (3%)	224 (4%)	5208 (93%)
Langue et littérature grecque moderne	Haut-de-jardin	840	420 (50%)	8 (1%)	412 (49%)
	Rez-de-jardin	1225	73 (6%)	49 (4%)	1103 (90%)
Langue et littératures hébraïques	Haut-de-jardin	525	263 (50%)	21 (4%)	242 (46%)
	Rez-de-jardin	350	35 (10%)	35 (10%)	280 (80%)
Langues et littératures finno-ougriennes	Haut-de-jardin	350	175 (50%)	0	175 (50%)
	Rez-de-jardin	385	16 (4%)	11 (3%)	358 (93%)
Langues et littératures de l'Inde	Haut-de-jardin	350	175 (50%)	70 (20%)	105 (30%)
	Rez-de-jardin	735	59 (8%)	309 (42%)	367 (50%)

Langues et littératures italiennes	Haut-de-jardin	4375	1531 (35%)	44 (1%)	2800 (64%)
	Rez-de-jardin	6000	300 (5%)	120 (2%)	5580 (93%)
Langue et littérature japonaise	Haut-de-jardin	700	350 (50%)	0	350 (50%)
	Rez-de-jardin	770	62 (8%)	92 (12%)	616 (80%)
Langue néerlandaise et littératures d'expression néerlandaise	Haut-de-jardin	1050	315 (30%)	21 (2%)	714 (68%)
	Rez-de-jardin	350	4 (1%)	32 (9%)	314 (90%)
Langue et littérature polonaise	Haut-de-jardin	875	437 (50%)	17 (2%)	421 (48%)
	Rez-de-jardin	770	31 (4%)	23 (3%)	716 (93%)
Langue portugaise et littératures d'expression portugaise	Haut-de-jardin	2100	735 (35%)	21 (1%)	1344 (64%)
	Rez-de-jardin	1400	42 (3%)	14 (1%)	1344 (96%)
Langue et littérature roumaine	Haut-de-jardin	525	262 (50%)	0	263 (50%)
	Rez-de-jardin	350	18 (5%)	7 (2%)	325 (93%)
Langue et littérature russe	Haut-de-jardin	2625	1313 (50%)	52 (2%)	1260 (48%)
	Rez-de-jardin	3150	126 (4%)	94 (3%)	2930 (93%)
Langues et littératures scandinaves	Haut-de-jardin	1400	588 (42%)	56 (4%)	756 (54%)
	Rez-de-jardin	350	11 (3%)	35 (10%)	304 (87%)
Langues et littératures slaves du Sud	Haut-de-jardin	350	175 (50%)	7 (2%)	168 (48%)
	Rez-de-jardin	263	10 (4%)	8 (3%)	245 (93%)
Langues et littératures tchèque et slovaque	Haut-de-jardin	525	262 (50%)	10 (2%)	252 (48%)
	Rez-de-jardin	525	21 (4%)	16 (3%)	488 (93%)
Langue et littérature turques	Haut-de-jardin	350	175 (50%)	35 (10%)	140 (40%)
	Rez-de-jardin	595	59 (10%)	59 (10%)	476 (80%)
Langue et littérature vietnamiennes	Haut-de-jardin	350	175 (50%)	0	175 (30%)
	Rez-de-jardin	490	40 (8%)	58 (12%)	392 (80%)

La fiche domaine porte principalement sur : la littérature pour la jeunesse (romans, livres d'images, documentaires...) ; les bandes dessinées (jeunesse et tout public) ; les contes populaires et contes littéraires (jeunesse et tout public), la littérature orale.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Littérature et art - Centre national de la littérature pour la jeunesse.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Réserve des livres rares ; Audiovisuel ; Estampes et photographie ; Manuscrits ; Droit, économie, politique ; Cartes et plans ; Musique.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

La salle I (Haut-de-jardin) possède un statut spécifique en Haut-de-jardin : elle est conçue comme un centre de ressources à destination des publics intéressés par la littérature de jeunesse et par son étude.

Le livre pour la jeunesse et la lecture des jeunes constituent des domaines interdisciplinaires.

Les contes et les bandes dessinées s'adressent à toutes les tranches d'âge.

Les publics intéressés par le domaine sont très diversifiés :

- professionnels des bibliothèques (publiques ou spécialisées), de la petite enfance (crèches, PMI, assistantes maternelles), de l'enfance (assistantes sociales, pédiatres, pédopsychiatres, orthophonistes...), de l'éducation (éducateurs, enseignants, formateurs, documentalistes...), du monde associatif de l'enfance (A.C.C.E.S....) et de la lecture (Lire et faire lire...) ;
- étudiants et chercheurs en littérature enfantine, en arts graphiques, sociologie de la lecture ou de l'enfance, économie du livre, psychologie de l'enfance ;
- créateurs et artistes : illustrateurs, auteurs, comédiens... ;
- conteurs amateurs ou professionnels ;
- familles (ponctuellement et uniquement en salle I).

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

La Bibliothèque nationale de France est le premier lieu de conservation des livres pour l'enfance et la jeunesse sur le territoire national. Depuis 1996, on peut noter que les monographies entrées par dépôt légal et relevant du domaine sont rassemblées et forment une collection identifiée.

Les collections historiques de la bibliothèque attestent l'existence de livres destinés aux enfants dès les XVI^e et XVII^e siècles et illustrent l'émergence puis l'essor d'une littérature et d'une édition pour enfants avec des livres pour apprendre (notamment 2100 abécédaires illustrés du XIX^e siècle), des livres pour s'amuser, des livres pour rêver... Il n'existe pas de cote réservée à la littérature pour la jeunesse dans la cotation Clément, la mise en place de ce système de cotation étant antérieure à l'apparition du genre. De ce fait, les livres pour la jeunesse sont répartis selon leurs thématiques dans les différents lettrages (par exemple un album sur Napoléon illustré par Job sera classé sous la cote LB 44 = Histoire de l'Empire, les romans de la Comtesse de Ségur sous la cote Y2 = Romans, le Journal *Fillette* sous la cote JO- 65276...). A signaler néanmoins, la cote X-19675, sous laquelle sont regroupés la quasi-totalité des abécédaires, souvent illustrés, conservés par la BnF, qui a fait l'objet d'un programme de numérisation.

Les collections historiques se signalent par des pièces remarquables conservées à la Réserve des livres rares : des éditions originales de classiques de la littérature enfantine (les *Contes* de Perrault, *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry, les deux premiers titres de la saga des Moomins par Tove Jansson) et de l'illustration pour enfants (Doré, Job, Hansi, Rackham...), des livres d'artistes tels que Bonnard, Tjigtat ou Vieira da Silva, des maquettes et des dessins originaux (ceux de *Babar* donnés par les enfants de Jean de Brunhoff, 120 planches originales d'*Astérix* données par Albert Uderzo, les archives d'Elisabeth Ivanovsky acquises auprès de ses enfants, des originaux de Nathalie Parain préemptés en vente publique...).

Pour sa part, le département des Estampes et de la photographie conserve, pour le domaine jeunesse, tout ce qui relève de l'imagerie, entrée par don ou acquisition depuis les débuts de l'image imprimée, ou par dépôt légal à partir du XIX^e siècle :

- l'imagerie pour enfant :
 - populaire : images d'Epinal (contes et fables...) ;
 - scolaire : bons points, protège-cahiers, buvards, récompenses, méthodes d'enseignement du dessin ou du calcul, abécédaires, alphabets ;
 - religieuse : images de communion ou de baptême ;
 - publicitaire : par exemple, publicités pour le chocolat ;
- des albums : albums illustrés et défets, albums à colorier, cartonnages, albums à transformation ou à tirette, maquettes à découper ;
- certaines des premières bandes dessinées (*Bécassine*, les albums de *Gédéon* par Benjamin Rabier, les premières éditions de Tintin...) ;
- des jeux : cartes à jouer, jeux de société (jeux de l'oie), découpages (poupées, personnages, décor de théâtre...), jeux d'esprit (charades, devinettes...), décalcomanies...

Le Département des Estampes et de la photographie continue de collecter au titre du dépôt légal des jeux (cartes à jouer, jeux des sept familles, jeux de memory, puzzles), des albums à colorier, des autocollants, des images et des maquettes à découper, des images à transformation, des images d'Epinal, des images aimantées, des bons points, des panneaux didactiques...

Le département des Manuscrits conserve des manuscrits importants (le fonds Hetzel par exemple, mais aussi la dactylographie du *Petit Prince* de Saint-Exupéry).

Avec l'arrivée des collections de la *Joie par les livres*, devenue *Centre national de la littérature pour la jeunesse* (CNLJ) en 2008, la position de la BnF comme première collection nationale de livres pour enfants s'est vue renforcée. Elles comportaient environ 300 000 documents (livres pour la jeunesse français et internationaux, recueils de contes, ouvrages de référence...). Jusqu'en juillet 2014, le CNLJ a été attributaire du 2^e exemplaire du dépôt légal des livres pour la jeunesse.

Enfin, il faut également souligner qu'une édition destinée à la jeunesse existe dans tous les types de documents concernés par le dépôt légal des documents audiovisuels. Dès les années 1930, apparaissent des disques pour enfants sur 78 tours (le Petit Philippe). Les années 1950 sont considérées comme un âge d'or des disques microsillons et livres-disques pour enfants (le Petit ménestrel), édition qui perdure jusqu'à aujourd'hui (Adès) ou a basculé dans le champ du dépôt légal multimédia. L'édition de vidéogrammes est également massive depuis le milieu des années 1970 avec les séries et films destinés à un usage familial. Les documents interactifs pour enfants apparus dans les années 1990, les applications ludo-éducatives ainsi qu'une part de l'édition de jeux vidéo s'ajoutent à ce panorama.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

Les collections proposées en salle I (centre national de la littérature pour la jeunesse) sont les suivantes :

- actualité, française et internationale, de l'édition pour la jeunesse : alimentée très majoritairement par les services de presse, elle est constituée d'une sélection de nouveautés qui sont présentées pendant un an dans la salle de lecture. Au fur et à mesure de l'arrivée des nouveautés, les collections présentes depuis plus d'un an sont retirées et, pour certaines, transférées en magasin.
- la « Bibliothèque idéale » : outil et repère pour les professionnels du livre, elle présente une sélection de 3500 ouvrages disponibles, noyau d'un fonds pour la jeunesse¹¹³.
- les contes, fonds de recueils de littérature orale de tous temps et tous pays.
- les « Classiques » : pour les amateurs, parents et nostalgiques, vecteur d'échanges entre générations.
- le Kiosque de la presse pour enfants, large sélection de titres français, et le Kiosque Manga.
- fonds spécifique pour les enfants malvoyants (livres en braille, tactiles, ...).
- fonds de livres de référence, qui recouvre les domaines suivants :
 - enfance et lecture : psychologie, éducation, sociologie (lien avec les collections de sciences de l'éducation en salle J) ;

¹¹³ Le CNLJ acquiert notamment des livres d'artistes pour enfants, c'est-à-dire visant explicitement le public « jeunesse », par exemple les livres de contes de Warja Lavater ou encore les livres de Katsumi Komagata. Ces livres entrent par acquisition, dans une moindre mesure par don, et représentent quelques unités par an.

- littérature pour la jeunesse : outils de référence (bibliographies, catalogues, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages d'histoire, de théorie et de critique), ouvrages consacrés à des auteurs et illustrateurs, livres pour enfants, français et étrangers, organisés par genre (livres d'images, comptines, contes, textes illustrés, poésie, théâtre, romans, bandes dessinées et documentaires) ;
- culture des enfants et des jeunes : arts, spectacles, activités proposées et pratiquées par les enfants ; pratiques culturelles, scientifiques, ludiques et sportives ;
- bande dessinée : monographies sur des auteurs, grandes aires géographiques (Amérique, Asie, Europe) ;
- conte et folklore : fonds de recueils de contes et de nouvelles littéraires pouvant être lues à haute voix, grands textes fondateurs, mythologie et épopées, contes littéraires, catalogues raisonnés des contes populaires par aires géographiques, anthologies thématiques, recueils folkloriques par zones géographiques et par pays, essentiellement en français (des versions originales sont proposées pour des contes peu traduits et pour certains ouvrages de référence), ouvrages de référence sur les cultures et pratiques orales ;
- multimédia et jeu vidéo : ouvrages et périodiques de référence ;
- audiovisuel : fonds de référence axé sur l'animation, le cinéma et la culture télévisuelle des enfants ;
- périodiques : revues d'études françaises et étrangères, critiques et d'actualité sur la littérature pour la jeunesse, la bande dessinée et le conte.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Les collections de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) proposent des ouvrages dans des domaines liés : sciences de l'éducation (approches théoriques, pédagogie, enseignement élémentaire et pré-élémentaire, politique éducative) ; sociologie de l'enfance et de la jeunesse ; ethnologie (environnement culturel des contes).

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand*

2.2.1. *Département pivot*

En salle T (documentation sur le livre, la presse et la lecture), sont proposés des ouvrages de référence en français et en langues étrangères (anglais, allemand, espagnol principalement) portant sur l'histoire du livre de jeunesse, l'illustration, le conte et la bande dessinée.

2.2.2. *Autres départements concernés*

Les ouvrages en salle Y (Réserve des Livres rares) éclairent les livres pour enfants conservés dans les magasins de la Réserve des livres rares en couvrant notamment l'histoire de l'édition et de l'illustration pour enfants ainsi que les cartonnages d'éditeurs.

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

Le dépôt légal des publications pour la jeunesse intègre les magasins du département Littérature et art pour la littérature pour la jeunesse, les bandes dessinées, les contes et la littérature orale ; ceux du département Droit, économie, politique pour la presse enfantine ; pour les manuels scolaires, tout le primaire va en sciences de l'éducation (département Philosophie, histoire, sciences de l'homme), le secondaire et au-delà étant orienté au sujet et donc dans les magasins des quatre départements thématiques.

Outre le dépôt légal, les accroissements pour les magasins sont issus de plusieurs sources.

D'une part, une partie des collections en libre accès en salle I est réorientée vers les magasins :

- réorientation d'ouvrages du libre accès non reçus au dépôt légal (services de presse de livres pour enfants français, livres pour enfants étrangers) ;
- réorientation d'ouvrages de référence du libre accès absents des collections magasin.

D'autre part, des acquisitions sont réalisées directement pour les magasins pour des ouvrages de référence en langues étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais), ou trop spécialisés pour le libre accès de la salle I (thèses publiées ou non, actes de colloque, etc.).

Des acquisitions rétrospectives sont également effectuées en histoire de la littérature de jeunesse, pour les ouvrages théoriques et de référence en particulier, mais également pour le fonds de livres pour enfants.

Enfin, les collections en magasins s'accroissent également par des dons et legs : sont acceptés les exemplaires absents des collections BnF (via le plan de conservation partagée des fonds jeunesse en Île-de-France, ou des dons de particuliers ou d'institutions). Une attention particulière est à signaler pour compléter les collections entrées par dépôt légal dans le domaine de la littérature de jeunesse et de la bande dessinée.

2.4. Couverture géographique :

Fonds de livres de référence : la couverture géographique se fait la plus large possible.

Fonds de livres pour enfants : l'exhaustivité est recherchée pour la France métropolitaine et d'outre-mer, ainsi que pour les livres suisses et belges diffusés en France. Une large sélection est faite pour le Québec, et dans la production francophone de l'Afrique subsaharienne, des pays du Maghreb et des pays arabes.

Pays étrangers européens privilégiés : Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Autriche, Espagne, Portugal, Italie, Pays Bas. En second lieu, les pays d'Europe du nord (Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Islande) et les pays de l'Est.

Pays étrangers non européens privilégiés : Argentine, Brésil, Mexique, États-Unis, Japon, pays arabes...

Une veille bibliographique est faite sur les autres pays à l'occasion notamment de la Foire de Bologne.

2.5. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues*
Haut-de-jardin	80%	10%	10%
Rez-de-jardin	35%	40%	25%

* allemand, espagnol, portugais, italien, néerlandais, langues scandinaves, tchèque, polonais, roumain, arabe, japonais...

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues**
Haut-de-jardin	80%	10%	10%
Rez-de-jardin	60%	40%	0%
Magasins Tolbiac	4%	40%	56%

** espagnol, portugais, allemand, arabe, italien, polonais, tchèque, japonais, portugais

2.6. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ¹¹⁴		Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ¹¹⁵
Haut-de-jardin	20000	3500 ¹¹⁶			Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	1200	1600	8,5%	12900	
	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ¹¹⁷	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014		Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ¹¹⁸	
Haut-de-jardin	175				
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	5	560		0	

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

¹¹⁴ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹¹⁵ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹¹⁶ Dont entrées par service de presse.

¹¹⁷ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹¹⁸ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3. Ressources électroniques :

Depuis 2005, le CNLJ propose un accès à un portail numérique (en cours de refonte) : <http://lajoieparleslivres.bnf.fr>. Le portail documentaire du CNLJ donne accès à l'actualité du livre pour enfants, au répertoire de formations spécialisées, au catalogue en ligne des collections du CNLJ, à une bibliothèque idéale, une bibliothèque numérique, la consultation en ligne des anciens numéros de *La Revue des livres pour enfants* et de *Takam Tikou*.

3.1. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques*

La base de données *Bibliorécit* consacrée au conte est proposée sur les postes publics en salle I.

Les acquisitions et le signalement de périodiques électroniques dans le domaine sont à l'étude.

En lien avec leur présentation dans la *Revue des livres pour enfants*, une réflexion est également engagée sur la possibilité de proposer aux lecteurs des livres numériques et des applications numériques sur tablette pour la jeunesse.

3.2. *Collecte du web*

Les collectes ciblées représentent près de 250 sites français collectés sur la littérature pour la jeunesse (sites officiels, associations, blogs, prescripteurs...), ainsi que 150 sites concernant la bande dessinée (sites d'actualités, bibliothèques, blogs d'auteurs, prescripteurs, particuliers...).

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

On peut souligner que les départements spécialisés reçoivent par dépôt légal des documents destinés à un public jeunesse : musique pour enfants, atlas, cartes et globes pour enfants, jeux, albums à colorier, autocollants, bons points, images et maquettes à découper... Les acquisitions sont très ponctuelles.

4.1. *Imprimés exceptionnels, dessins originaux, maquettes, cartonnages...*

Les acquisitions de la Réserve des livres rares dans le domaine du livre pour enfants relèvent de trois principaux axes. Elles consistent tout d'abord à combler les lacunes du dépôt légal, qu'il s'agisse d'ouvrages jamais déposés tels *Macao et Cosmage*, premier livre pour enfant édité par la NRF en 1919 ou des albums de *Babar* ou bien d'un état non déposé comme les cartonnages d'éditeurs ou les livres à système. Ces acquisitions tendent par ailleurs à témoigner de la production étrangère à travers d'une part des éditions originales de classiques de la littérature pour enfants (*The Jungle Book*, *Golliwogg*, *Småtrollen och den stora översvämningen*,...) et d'autre part des avant-gardes artistiques qu'elles soient belges (Edgard Tijtgat, Floris Jaspers, Elisabeth Ivanovsky,), hollandaises (Theodoor van Hoytema, Bart van der Leek), allemandes (Tom Seidmann-Freud, Kurt Schwitters), viennoises (Carl Otto Czeschka, Emmy Zweybrück), danoises (Sikker Hansen), italiennes (Bruno Munari) ou russes (Vladimir Lebedev). Enfin, la Réserve des livres rares acquiert des documents originaux qui éclairent la genèse d'un livre : maquettes (*France son histoire* imagé par Job, *Châtaigne* illustré par Nathalie Parain), dessins originaux (de Robida, Fernand Fau). Des dessins inédits enrichissent parfois certains exemplaires (gouaches de Vieira da Silva ornant un exemplaire des *Malheurs de Sophie*, gouache originale de Jacqueline Duhème en envoi d'un exemplaire de *Grain-d'aile*).

Ces acquisitions sont réalisées auprès de libraires d'anciens, de particuliers ou en vente publique.

Elles sont complétées par des datons (éditions originales de Lewis Carroll provenant de Louis Aragon), legs (legs de Madame Germaine Spratt dédié à l'acquisition de livres anglais) ou dons. Ainsi, des ensembles exceptionnels ont rejoint récemment par dons la Réserve des livres rares : originaux de *Babar* en 2005, planches d'*Astérix* en 2011, archives des *Cités obscures* en 2013.

La Réserve des livres rares reçoit, au titre du dépôt légal, un très petit nombre de livres pour enfants (illustrés par May Angeli, Bernadette Genoud-Prachet) mais aussi conçus par des enfants (collection « Métiers d'art » créée par Robert et Lydie Dutrou).

Le CNLJ peut ponctuellement enrichir ses collections de documents patrimoniaux (livres, périodiques, dessins originaux, cartonnages du XIX^e siècle...) à la faveur de dons, de legs ou d'acquisitions, tels que le don Georges Lemoine de 230 carnets d'illustrateur en 2014 et 51 en 2015.

4.2. *Autres :*

Les collections du CNLJ s'accroissent également par :

- des prières d'insérer (documentation produite par l'éditeur et insérée dans les livres, ou diffusée sous forme électronique, à destination des libraires notamment), communiqués de presse et petite documentation produite par les éditeurs (par collecte) ;
- des affiches en lien avec la littérature pour la jeunesse et la lecture des enfants (par dons et par collecte).

4.3. *Documents audiovisuels*

En Haut-de-jardin, dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture, la salle I propose une sélection diversifiée de plus de 120 titres : Animation jeunes publics (48 titres) ; Documentaires jeunes publics (13 titres) ; Fictions jeunes publics (57 titres) ; Séries jeunes publics (4 titres).

Pour les magasins du département de l'Audiovisuel, les acquisitions visent le plus souvent à compléter le dépôt légal, ce qui permet de faire entrer des films d'animation, des disques anciens ou des documents électroniques multimédias dans le secteur jeunesse sans être, cependant, un domaine de développement identifié en tant que tel. Citons également, sur le conte traditionnel, le fonds d'archives sonores Geneviève Massignon.

5. Environnement documentaire :

La BnF a passé avec la médiathèque Françoise Sagan – Collections historiques de l'Heure joyeuse (Ville de Paris) une convention de partenariat pour le copilotage du programme de numérisation concertée des collections pour la jeunesse.

Par ailleurs, elle participe au plan régional de conservation partagée des collections pour la jeunesse (réception de dons en provenance des bibliothèques franciliennes), et a, à ce titre, passé une convention avec le Motif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France.

D'une manière générale, le CNLJ est perçu comme un partenaire institutionnel incontournable dans son domaine par les bibliothèques de lecture publique françaises et étrangères (partenariats avec la BN de Côte d'Ivoire, la BN de Taïwan, la BaNQ au Québec...). Ses deux revues (*La revue des livres pour enfants* et *Takam Tikou*) et son portail numérique en sont l'expression.

D'autre part, des partenariats sont noués avec plusieurs universités dans le domaine de l'enseignement et de la recherche en littérature de jeunesse (Universités Paris Ouest, Paris 13, d'Artois, Blaise Pascal de Clermont-Ferrand...) et avec l'association AFRELOCE (Association française de recherche sur les livres et objets culturels de l'enfance).

Sur le plan international, le CNLJ est la section française d'IBBY (*International Board on Books for Young People*), organisation non gouvernementale chargée de la promotion de la littérature pour la jeunesse dans le monde, qui regroupe 75 sections nationales, avec lesquelles le CNLJ est amené à travailler étroitement en fonction des projets menés.

1. Introduction

Les acquisitions couvrent :

- l'ensemble des disciplines scientifiques, techniques et médicales : mathématiques, physique, chimie, astronomie, sciences de la terre, paléontologie, sciences de la vie, agronomie et médecine vétérinaire, sciences de l'ingénieur, informatique, sciences de la santé ;
- l'histoire, la sociologie et la philosophie des sciences.

1.1. **Département pivot** : Sciences et techniques.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Droit, économie, politique ; Cartes et plans ; Manuscrits ; Audiovisuel ; Réserve des livres rares.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹¹⁹, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, candidats aux écoles d'ingénieurs, professionnels (secteur paramédical, bâtiment...) ; en Rez-de-jardin, chercheurs en sciences fondamentales ou appliquées, historiens des sciences¹²⁰.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

La Bibliothèque nationale a constitué jusqu'au début du XX^e siècle des collections scientifiques imprimées françaises et étrangères de première importance. Dans les magasins, elles se répartissent entre plusieurs lettres de l'ancienne classification Clément : R (« sciences philosophiques, morales et physiques »), S (« sciences naturelles »), T (« sciences médicales ») et V (« sciences et arts »). A partir de la Première Guerre mondiale, l'explosion de l'édition scientifique et les restrictions budgétaires l'ont contrainte à concentrer ses acquisitions sur les lettres, la philosophie et l'histoire (histoire des sciences incluse) au détriment des sciences exactes et appliquées qui, pour l'essentiel, ne furent plus représentées dès lors que par le dépôt légal des publications françaises.

Dans les années 1990, le projet de Bibliothèque nationale de France marque une nouvelle étape dans le développement des collections : une politique d'acquisition ambitieuse pour l'ensemble des disciplines scientifiques est relancée au sein du département Sciences et techniques.

Les collections ainsi constituées pendant deux décennies peinent toutefois à trouver leur public, ce qui a conduit la Bibliothèque à adopter en 2011 de nouvelles orientations documentaires :

- renforcer les acquisitions de monographies en visant l'exhaustivité pour les publications des éditeurs majeurs et la dématérialisation la plus large possible des livres de niveau recherche (hors secteur de l'histoire des sciences) ;
- réduire très sensiblement le portefeuille de périodiques vivants (de 1600 à 800 titres) en le limitant à un noyau de titres essentiels et en abandonnant le papier au profit de l'électronique seul ;
- participer, aux côtés des universités, aux grands projets d'accès national à l'information scientifique et technique.

Les collections en sciences et techniques de niveau recherche acquises aujourd'hui se présentent pour la plupart sous forme électronique (livres numériques, périodiques en ligne, bases de données).

La Réserve des livres rares conserve d'importantes collections scientifiques anciennes, du XV^e au début du XX^e siècle : elles sont principalement constituées d'éditions princeps et d'éditions originales d'œuvres classiques et fondatrices dans les différentes disciplines du savoir scientifique. La Réserve des livres rares conserve en particulier l'important ensemble de livres scientifiques de la collection de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, où se trouve la plupart des grands textes de la révolution scientifique du XVII^e siècle (Kepler, Galilée, etc.).

D'autre part, le département des Manuscrits conserve des fonds de premier plan pour la période antique et médiévale, occidentaux mais aussi extra-occidentaux (science arabe et hébraïque) : comput, astronomie, médecine, pharmacopée, mathématiques. Les fonds modernes et contemporains occidentaux sont composés d'ensembles importants pour les disciplines scientifiques : Descartes, Pascal, papiers Mersenne ; fonds Pasteur, Pierre et Marie Curie, Bourbaki...

¹¹⁹ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

¹²⁰ En 2013, les détenteurs d'une carte annuelle recherche inscrits dans la catégorie « histoire des sciences » représentaient 25 % de l'ensemble des titulaires d'une carte annuelle recherche inscrits dans l'une des trois catégories suivantes : « histoire des sciences », « science », « médecine ».

A côté des collections artistiques de graveurs et de dessinateurs, le département des Estampes et de la photographie conserve des collections d'images à vocation encyclopédique et documentaire classées en grandes séries. Ainsi, la série I comprend des ouvrages et recueils iconographiques sur les sciences physiques et mathématiques : géométrie, perspective, mécanique, physique, chimie, hydraulique, aérostation, navigation. Les transports par air, mer, fer et route, de la montgolfière aux premiers trains à vapeur sont représentés. En 1935, le don de Sir David Salomons est venu enrichir ce domaine de 1261 pièces relatives à l'histoire de la locomotion : bateaux, cycles, automobiles, avions, en France, Angleterre, Allemagne et Etats-Unis. La série J, constituée d'ouvrages et recueils du XVI^e au XVIII^e siècle sur l'histoire naturelle (zoologie, botanique, minéralogie, anatomie) est née des 319 planches de la collection Marolles. Elle est riche en œuvres des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles dont des recueils dessinés et peints d'oiseaux, de fleurs et de papillons...

Enfin, le département de l'Audiovisuel, quant à lui, reçoit par dépôt légal, depuis 1977, les productions des grands établissements publics de recherche (CNRS, INSERM...), celles d'organismes spécialisés dans la diffusion comme Canal U ainsi que celles de la recherche privée. Il peut s'agir de communications de chercheurs, cours, conférences, films scientifiques... ou d'outils de communication, films d'entreprise, bases de données sur CD-ROM comme celles de l'INIST (Pascal) ou encore de diffusion pédagogique sur tous supports, audiovisuels, électroniques ou mixtes. Le département a notamment reçu l'intégralité des Archives audiovisuelles de la recherche. Doivent être signalés également, pour toutes ces catégories, les logiciels et applications entrés par le dépôt légal des multimédias. Enfin, la vulgarisation scientifique est un domaine fort des acquisitions d'images animées, notamment pour le Haut-de-jardin du site François Mitterrand.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

Au trois quarts composées d'ouvrages en langue française ¹²¹, les collections de la salle C (sciences et techniques) font une large place à l'actualité récente et répondent aux attentes du public étudiant et lycéen, tout en s'ouvrant au public professionnel et à un « grand public » informé.

Les collections (40 000 volumes) réactualisées en permanence, sont principalement constituées :

- d'ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires, annuaires...)
- d'ouvrages de vulgarisation de bon niveau, notamment dans les domaines où les pratiques d'amateurs sont particulièrement développées (astronomie, jardinage, gastronomie, élevage...)
- d'une sélection d'œuvres des grandes figures de la science ;
- de biographies et d'autobiographies de savants ;
- d'ouvrages de réflexion sur la science (éthique de la recherche, science et société...)
- d'ouvrages introductifs aux différentes disciplines, d'ouvrages de synthèse, de précis et d'abrégés ;
- de manuels de préparation aux concours des différentes filières d'études scientifiques, technologiques et médicales, annales de concours, annales du baccalauréat ;
- de documentation technique à usage professionnel.

Un centre de ressources et d'informations sur le développement durable (CRIDD), pluridisciplinaire, a également été ouvert fin 2013 en salle C.

Une sélection de 200 périodiques imprimés courants complète l'offre documentaire en accès libre : des magazines de vulgarisation, des revues scientifiques pluridisciplinaires (*Science, Nature...*) ainsi qu'un choix de revues spécialisées (majoritairement en français) dans chaque discipline.

Le support papier reste largement prépondérant en Haut-de-jardin en raison de l'offre limitée de livres numériques en français et des usages du public étudiant. Le public du Haut-de-jardin a toutefois accès, à partir des postes informatiques des salles de lecture, à l'ensemble des ressources électroniques acquises, parmi lesquelles il peut notamment trouver des revues et bases de données scientifiques en langue française.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Les publications en langue française, ainsi que quelques études de référence en anglais, sur l'histoire de l'anthropologie physique et biologique, les ethnosciences (par exemple, médecine et pharmacopée traditionnelles) et l'anthropologie de l'environnement sont acquises pour la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

¹²¹ La part des ouvrages en langue française augmentera encore dans les prochaines années en salle C, la proportion visée étant d'au moins 85%.

En Salle D (droit, économie, politique), se trouvent les ouvrages en droit en lien avec les sciences et techniques (par exemple, environnement, énergie, transports, santé, biotechnologies, bioéthique, informatique, réseaux et télécommunications...). On y trouve aussi les ouvrages en mathématiques appliquées aux disciplines économiques et ceux qui traitent les aspects économiques des disciplines des sciences et techniques.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand

2.2.1. Département pivot

Si les sciences entrent pleinement dans le champ documentaire de la Bibliothèque de recherche, pour autant la BnF ne constitue pas dans ce domaine un lieu fort de ressources documentaires pour la recherche au quotidien.

Trois axes d'évolution sont proposés à partir de 2015 :

1. déplacer le curseur de la **profondeur d'acquisition** : toutes les sciences, y compris la médecine, doivent être représentées mais les acquisitions, dans chaque discipline, doivent rester au niveau des généralités et des études de synthèse. Il n'agit pas de juxtaposer des fonds spécialisés ; l'esprit recherché est celui d'un **fonds encyclopédique favorisant l'interdisciplinarité** ;
2. revenir à la **vocation patrimoniale** de la Bibliothèque à travers une attention particulière portée à l'histoire des sciences et à l'enrichissement des archives numériques ;
3. poursuivre l'effort de **complémentarité** avec l'offre documentaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le premier axe d'évolution conduit à mener une politique d'acquisition nettement plus sélective qu'aujourd'hui.

Pour les monographies, on retiendra pour les collections de niveau recherche :

- les corpus de textes (œuvres complètes des grandes figures de l'histoire des sciences) ;
- les ouvrages de référence ;
- les monographies de synthèse ;
- des publications rendant compte des débats et des controverses scientifiques, mettant en lumière les secteurs émergents (par exemple, la philosophie de la technique) et l'interdisciplinarité au sein de la science.

En revanche, les monographies publiées en série (« *books series* ») ne seront retenues que lorsqu'elles abordent une discipline ou une sous-discipline dans son ensemble.

Du côté de la littérature primaire, qui peut atteindre des niveaux de spécialisation très élevés :

- pour les actes de congrès, on se limitera strictement à quelques congrès faisant référence dans leur discipline.
- pour les périodiques, on poursuivra l'évolution amorcée en 2011 avec deux objectifs :
 1. resserrer encore la collection sur une sélection de titres fondamentaux constituée de revues à fort facteur d'impact emblématiques de leur discipline, de revues généralistes ou pluridisciplinaires, des quelques titres fondamentaux disponibles en français ou de langue anglaise mais dont l'éditeur scientifique est français, des revues d'histoire des sciences ;
 2. négocier des droits d'accès distants pour les chercheurs.

Conformément au second axe documentaire énoncé, une place importante continuera d'être accordée à l'histoire des sciences. D'autre part, afin de compléter ou d'éclairer le dépôt légal, on s'efforcera d'acquérir de façon systématique les monographies en langue anglaise rédigées par des scientifiques français et celles portant sur la vie et l'œuvre des scientifiques français. Une veille sera également faite sur les monographies en langue française publiées à l'étranger et non soumises au dépôt légal en France.

Enfin, on poursuivra une politique d'enrichissement des archives numériques (livres et périodiques) pour compléter les collections, parfois lacunaires pour le XX^e siècle. Par exemple, la BnF a acquis en 2013 une partie du catalogue ancien de l'éditeur Elsevier (ouvrages publiés entre 1889 à 1996) ou encore les *Cold Spring Harbor Symposia on Quantitative Biology* (1933-2003), collection essentielle pour les sciences du vivant.

L'effort de complémentarité avec l'offre documentaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (troisième axe) se traduit notamment dans le choix de privilégier les acquisitions de monographies par rapport aux abonnements de périodiques et dans une politique d'achat d'archives numériques qui veille à ne pas faire double emploi avec les sélections d'archives de revues et de corpus d'ouvrages opérées dans le cadre du programme national ISTEEX (Initiative d'excellence pour l'information scientifique et technique).

Le choix **d'adopter le numérique comme principal support** pour les acquisitions de livres et revues scientifiques et techniques de niveau recherche est réaffirmé, avec comme objectif pour l'avenir d'améliorer le signalement des ressources électroniques et d'en élargir l'accès à distance. Les ressources sont acquises sous forme de droit d'accès pérenne et, dans tous les cas où c'est possible, avec un droit de propriété sur les fichiers numériques.

Il restera néanmoins dans les salles R et S une sélection significative de corpus de textes et d'ouvrages de référence sous forme imprimée.

Concernant les bases de données, la BnF est abonnée depuis les années 1990 à quelques grandes bases de données bibliographiques, factuelles ou textuelles.

2.2.2. *Autres départements concernés*

L'actualité de la recherche et les ouvrages de référence dans les principales langues de publication européennes sur l'histoire de l'anthropologie physique et biologique, les ethnosciences (par exemple, médecine et pharmacopée traditionnelles) et l'anthropologie de l'environnement sont acquis pour la salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

La salle O (droit, publications officielles) offre des documents en droit sur les mêmes domaines que la salle D, mais majoritairement en langue étrangère. La salle N (économie, politique, presse) propose des revues en mathématiques, modélisation et théorie des jeux appliquées à l'économie en langue anglaise.

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

2.3.1. *Département pivot*

Les acquisitions en sciences et techniques privilégiant le libre accès, les ouvrages imprimés en langue étrangère sont rarement destinés à un classement direct en magasin, si ce n'est en histoire des sciences en raison du nombre d'ouvrages acquis. Les ouvrages et périodiques étrangers sont réorientés vers les magasins à mesure que les collections en libre accès sont actualisées.

2.3.2. *Autres départements concernés*

Le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme se charge de l'acquisition des ouvrages relevant de l'épistémologie, comprise comme réflexion sur la connaissance, ainsi que des ouvrages traitant de logique.

L'actualité de la recherche en toutes langues sur la sociologie de la santé, l'histoire de l'anthropologie physique et biologique, les ethnosciences (par exemple, médecine et pharmacopée traditionnelles) et l'anthropologie de l'environnement intègre également les magasins du département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme.

2.4. *Couverture géographique :*

Critère non pertinent pour les sciences fondamentales. En sciences de la terre (géologie, hydrologie...) et de la vie (botanique, zoologie...), les acquisitions couvrent les grandes zones géographiques de la planète mais sans recherche d'exhaustivité par pays.

2.5. *Couverture linguistique :*

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès ¹²² :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	73%	24%	3%
Rez-de-jardin	11%	80%	9%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	89%	10%	1%
Rez-de-jardin	2%	84%	14%
Magasins Tolbiac	0%	66%	34%

¹²² La part des ouvrages en langue française augmentera encore dans les prochaines années en salle C, la proportion visée étant d'au moins 85%.

Part des langues dans les acquisitions de livres numériques en 2013 :

Français	Anglais	Autres langues
1%	78%	21%

2.6. *Éléments de volumétries :*

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ¹²³	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ¹²⁴
Haut-de-jardin	38000	1600		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	50000	1500	5%	5500
				Sciences et techniques : 2800

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ¹²⁵	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ¹²⁶
Haut-de-jardin	200		
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	200	6800	500

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Collecte du web :

La collecte des sites répond à une double logique : assurer la continuité avec les collections imprimées, et identifier les ressources émergentes. 1157 sites sont collectés en 2014 :

- sites institutionnels : établissements publics à vocation scientifique (INRA, INSERM, IFREMER etc.), laboratoires d'université, centre de recherche d'établissements de l'enseignement supérieurs, sociétés savantes ;
- sites consacrées à des thématiques spécifiques :
 - sciences citoyennes et participatives, lorsque dialoguent le monde scientifique et les citoyens : institutions engagées dans une démarche de vulgarisation, blogs, sites associatifs. Ce thème a donné lieu à la conception d'un « parcours guidé » pour le dépôt légal du web ;
 - le développement durable, axe fort de développement des collections tant imprimées que numériques, en Haut comme en Rez-de-jardin ;
 - autres thèmes présents sur le web mais peu couverts par la documentation traditionnelle, par exemple la cosmétologie, la surveillance aérobiologique.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. *Manuscrits et archives*

Le département des Manuscrits procède à des enrichissements ponctuels, essentiellement par dons : au sein du fonds Gilles-Gaston Granger, papiers relatifs à l'histoire des sciences ; fonds Jean-Baptiste Soulacroix (professeur de mathématiques à l'université de Montpellier, beau-père de Frédéric Ozanam).

4.2. *Documents cartographiques*

Le département des Cartes et Plans reçoit au titre du dépôt légal ou achète des documents cartographiques thématiques en rapport avec les sciences et techniques : atlas ou cartes géologiques, géomorphologiques, pédologiques, biogéographiques, climatiques etc.

¹²³ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹²⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹²⁵ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹²⁶ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

Il peut acheter ou recevoir en don des ouvrages généraux sur les techniques et instruments de la cartographie, de la photographie aérienne, de l'imagerie satellitaire mais aussi sur l'histoire des sciences et des techniques, la navigation, l'astronomie. Peuvent également être acceptés au titre des dons des ouvrages de géographie physique.

4.3. Documents audiovisuels

Outre le dépôt légal des vidéogrammes, des documents électroniques et multisupports signalés dans les repères historiques, ainsi que les dons et dépôts d'archives audiovisuelles et les captations des conférences de la BnF, le département Sciences et techniques mène, dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, des acquisitions de cours, d'entretiens et de films documentaires. Elles permettent une première approche de la culture scientifique à destination des publics les plus larges.

5. Environnement documentaire :

Dans le domaine des sciences et des techniques, l'offre documentaire à destination du grand public est limitée sur le territoire parisien.

- l'offre documentaire du réseau municipal parisien se différencie nettement de celle de la BnF : on y trouve principalement des ouvrages de vulgarisation grand public et des ouvrages pratiques (informatique, bricolage, jardinage...), très majoritairement en français ;
- les collections de la BPI, constituées selon trois axes (vulgarisation, étude, formation continue), présentent une proportion nettement moindre d'ouvrages en langue étrangère et accordent une place significative aux livres pratiques en informatique et dans le domaine de la santé. En revanche, les mathématiques, la physique, les sciences de la terre et de l'environnement y sont moins développées ;
- la Bibliothèque des sciences et de l'industrie est une médiathèque de prêt. Les acquisitions privilégient le secteur de l'enseignement (scolaire et universitaire), la documentation accessible à un large public ainsi que les ouvrages à visée pratique (manuels, guides...). La part d'ouvrages en langues étrangères est très faible. Cette bibliothèque est appelée à évoluer à partir de 2015 selon une approche fondée sur l'implication des utilisateurs et le partage des connaissances (« Living Center »).

En matière de documentation de niveau recherche, l'offre est au contraire surabondante en région parisienne compte tenu de la concentration des bibliothèques spécialisées sur le territoire francilien (Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, Bibliothèque interuniversitaire de santé, bibliothèques de l'Université Pierre-et-Marie-Curie...). A l'échelle de la France entière, les centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et techniques (CADIST) constituent un réseau documentaire qui couvre, pour le secteur des sciences et techniques, l'ensemble des disciplines à l'exception des sciences de l'ingénieur pour lesquelles il existe néanmoins des bibliothèques de référence (bibliothèque de l'Université de technologie de Compiègne, bibliothèque de Mines ParisTech...). La BnF coopère depuis plusieurs années avec la plupart de ces bibliothèques, notamment dans le cadre de programmes de numérisation et de valorisation concertés des collections. Plus récemment, la BnF est devenue partie prenante dans le programme ISTEEX et a rejoint le consortium Couperin¹²⁷.

¹²⁷ Voir 2.5 *Le numérique : contexte, enjeux et perspectives* et 2.6 *La coopération documentaire* dans les textes généraux.

La fiche domaine porte sur les disciplines suivantes :

- *histoire de l'art, des origines à nos jours et pour toute civilisation ;*
- *écrits théoriques, historiographie de l'art et critique d'art ;*
- *muséologie et conservation (préservation et restauration) ;*
- *histoire des grandes collections et collectionneurs ;*
- *histoire du goût, histoire des salons et autres manifestations artistiques ;*
- *inventaires et catalogues raisonnés ;*
- *catalogues de vente en art ; salons artistiques, foires, biennales, galeries, expositions (catalogues) ;*
- *répertoires d'artistes, de signatures, tout outil de référence permettant l'identification et la compréhension d'une œuvre ;*
- *arts visuels (hors cinéma, présent dans la fiche « arts du spectacle ») comprenant les arts plastiques (dessin, peinture, sculpture) et les arts appliqués (architecture et urbanisme, aménagement des jardins, arts décoratifs, mode et design, photographie...) ;*
- *sociologie de l'art ;*
- *économie de l'art et marché de l'art ;*
- *esthétique.*

Les arts du spectacle, le cinéma, la musique et l'opéra sont traités dans des fiches spécifiques.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Littérature et art.

1.2. **Autres départements concernés** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Droit, économie, politique ; Audiovisuel ; Sciences et techniques ; Réserve des livres rares ; Estampes et photographie ; Manuscrits ; Monnaies et médailles ; Musique et Bibliothèque-musée de l'Opéra ; Arts du spectacle ; Cartes et plans ; Arsenal.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹²⁸, les publics spécifiques actuels sont les suivants : élèves et enseignants en école d'art (ayant une pratique artistique) ; professionnels du monde culturel (galeristes, antiquaires, collectionneurs, personnels des institutions culturelles dont les médiateurs culturels, conservateurs, restaurateurs...) ; professionnels du monde de l'information (journalistes, documentalistes) ; toute personne concernée de près ou de loin par la création artistique ou la communication visuelle (artisans, artistes et créateurs, designers, publicistes) ; amateurs d'art et curieux.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

La Bibliothèque nationale possède des fonds très riches en histoire de l'art mais qui ont été - du fait de l'histoire de la constitution des fonds - dispersés dans les collections : elle a rassemblé dès son origine des collections d'imprimés sur les arts, classées à la lettre V dans le fonds inventaire (correspondant aux « sciences et arts », lettre actuellement conservée par le département Littérature et art et qui recouvrait les domaines suivants : beaux-arts, industrie et commerce, jeux, sports, mathématiques, sciences appliquées, techniques, cuisine, vie quotidienne...) mais également et surtout aux lettres traitant de l'histoire d'un pays (ex : « la chapelle Sixtine » aux éditions Henri Laurens classé à la lettre K – Histoire de l'Italie – ou le Goya de Jean Tild à la lettre O – Histoire de l'Espagne), à la lettre Ln rassemblant des monographies sur les artistes français, ou en Ln27 pour les grandes biographies. En 1875, Léopold Delisle clôt ce fonds dit « inventaire » et ouvre un « nouveau fonds » en y ajoutant 4 formats, auxquels s'ajoute le format in-16 en 1943. Ce « nouveau fonds » est pour sa part conservé par le département Sciences et techniques. En 1994, il est décidé de scinder la lettre V afin de distinguer les sciences (au sens large) des arts ; le lettrage V2 est alors mis en œuvre de sorte à rassembler les ouvrages traitant uniquement des arts. Ce fonds – actuellement conservé au département Littérature et art – est constitué des ouvrages concernant la peinture, le dessin, l'architecture, la sculpture, le cinéma, la danse, les biographies d'artiste et leurs écrits...

La nouvelle cotation, mise en place en 1996, ne permet plus aujourd'hui de distinguer les fonds par leur discipline. On peut néanmoins mentionner la cote V36 qui rassemble les catalogues de vente d'objets d'art et continue d'être alimentée par dépôt légal ou don (catalogage à la pièce).

¹²⁸ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

Dans le même temps, des collections d'objets, de médailles, d'estampes, de dessins, de livres d'artistes, de manuscrits enluminés, d'affiches, de photographies (dont les photographies d'exploration et de voyage), de costumes... sont rassemblées dans les départements spécialisés de la BnF, ainsi qu'à la Réserve des Livres rares, et s'apparentent à des collections d'art pour lesquelles une documentation spécifique est constituée de sorte à renseigner au mieux ces fonds.

Le livre manuscrit constitue l'un des supports de la peinture et du dessin, jouant un rôle majeur dans le domaine des arts à certaines époques (fin du Moyen Âge occidental, XIII^e-XV^e siècles notamment). Les collections du département des manuscrits sont particulièrement riches en la matière. Bien loin de se cantonner à l'occident médiéval, elles incluent les domaines persan et turc, la calligraphie arabe et extrême orientale (Rouleau du saké et du riz), l'estampe japonaise et l'Asie centrale et extrême-orientale (fonds Pelliot). Certaines copies anciennes de monuments dont certains ont disparu ont également acquis une valeur exceptionnelle ; c'est le cas des travaux d'un des premiers et plus grands égyptologues, Prisse d'Avennes, auteur non seulement d'estampages mais aussi de dessins coloriés très fidèles.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

La salle F (art) est une salle de lecture essentiellement consacrée à l'ensemble des arts, des origines à nos jours, quelle qu'en soit l'aire géographique.

Les « généralités de l'art » (principalement les divers courants et approches artistiques, les mouvements et expressions artistiques de la préhistoire à nos jours, la muséologie et les approches théoriques des arts et de leur manifestation), les ouvrages de référence sur l'identification des œuvres d'art, l'histoire générale des arts, les catalogues d'exposition des musées ainsi que les monographies sur des artistes du monde de la peinture, de l'architecture, de la sculpture, de la gravure et du dessin (ce que l'on nomme traditionnellement les « beaux arts ») représentent un peu plus de la moitié des collections qui y sont offertes.

Au sein de cette importante sélection de monographies d'artistes (un quart du fonds de la salle F et environ 2200 artistes proposés), ce sont les périodes les plus récentes de l'art (XX^e - XXI^e siècles) qui sont les mieux représentées (près des deux tiers de ce fonds).

La part spécifiquement réservée à l'architecture et à l'urbanisme (près de 14 %), à la sculpture et à la peinture (12 %) puis à la photographie, notamment la photographie d'art, (9%) constitue plus du tiers de cette offre documentaire.

Enfin la place accordée aux « arts décoratifs » – en particulier la mode et le design – est à souligner.

Des corpus supplémentaires et spécifiques pour les photographes, les designers et créateurs de mode ont progressivement vu le jour et sont régulièrement enrichis sous la cote correspondant à leur domaine.

Les livres d'art (beaux livres illustrés ; catalogues d'exposition) ainsi que les études (analytiques ou synthétiques), principalement sur les « beaux-arts » et les nouveaux courants artistiques, sont privilégiés.

Les grandes collections encyclopédiques constituent un noyau fort de la documentation proposée en salle F, de sorte à satisfaire également les enseignants, médiateurs et lycéens concernés par la réforme de 2009 portant sur l'éducation artistique et culturelle.

Les textes d'actualité et les débats d'idées font l'objet d'une attention particulière. L'amélioration des conditions d'accès aux images (grâce au développement des ressources numériques) a par ailleurs contribué à infléchir partiellement la politique documentaire jusqu'alors tournée principalement vers la constitution d'un corpus de représentations indispensables aux étudiants en histoire de l'art.

D'une manière générale, les arts du XX^e et du XXI^e siècle sont les mieux représentés en Haut-de-jardin.

Actuellement les fonds que l'on cherche à enrichir sont les :

- fonds d'initiation à l'histoire de l'art et aux arts visuels (dans le cadre de la médiation culturelle) ;
- fonds d'initiation à l'historiographie récente de l'art (développement de la « nouvelle histoire de l'art » et ses nouvelles approches, telles que les « *visual studies* ») ;
- fonds consacré aux approches thématiques et iconographiques, apportant les connaissances culturelles indispensables à la compréhension des œuvres d'art et du patrimoine ;
- fonds concernant l'art typographique et le design graphique.

2.1.2. Autres départements concernés

Un éclairage supplémentaire sur l'art est apporté par les collections de sciences humaines et sociales de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme). On y trouve des ouvrages concernant l'esthétique (philosophie de l'art) ; les rapports entre art et psychanalyse ; l'art religieux ; la sociologie de l'art ; les arts préhistoriques ; l'art antique dans sa problématique historique ou archéologique (mécénat, clientélisme, propagande des images et des cultes, aménagements urbains, etc.) ; l'anthropologie esthétique, ainsi que des catalogues d'expositions d'objets archéologiques et ethnographiques.

La salle A (audiovisuel) propose un fonds sur l'art vidéo ou l'art numérique (art créé avec internet ou Net art), la réalité augmentée, simulation sensorielle par ordinateur, etc.

On trouve en salle D (droit, économie, politique), des collections sur les aspects économiques et juridiques des activités artistiques. En économie/gestion, les acquisitions courantes concernent surtout des ouvrages sur l'économie de l'art et sa contribution à la richesse et au développement, ainsi que sur la gestion d'institutions culturelles et le marketing de l'art. Par ailleurs, des annuaires et des ouvrages sur le marché de l'art, et sur la création de galeries et lieux de diffusion, sont régulièrement acquis par le pôle PRISME. En droit, les acquisitions courantes, principalement en français, portent sur la propriété intellectuelle, la fiscalité de l'art, le droit et les contrats du monde de l'art, pour tous les types d'activités artistiques.

Les collections de la salle C (sciences et techniques) permettent de s'informer sur les techniques employées dans un certain nombre de domaines artistiques, notamment l'architecture, l'urbanisme et la photographie. L'architecture et l'urbanisme sont également représentés en salle C sous l'angle de leur impact environnemental, économique et social dans le cadre du centre de ressources et d'information sur le Développement durable.

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :

2.2.1. Département pivot

Les deux axes de développement essentiels du fonds présent en libre accès du Rez-de-jardin en salle W (littératures orientales et art) sont les outils d'identification utiles aux historiens d'art (bibliographies spécialisées, catalogues raisonnés, répertoires, argus des œuvres et objets d'art, inventaires...) et un corpus – évoluant au fil du temps – d'environ 950 artistes dont 1/3 sont des artistes du XX^e siècle.

Conçue à l'origine comme un fonds d'outils de référence indispensables à l'utilisation des collections présentes en magasin, l'offre documentaire se recentre sur des domaines historiquement très présents (l'art français et, plus largement, l'art occidental ainsi que les beaux arts) dans les fonds de la BnF. Par ailleurs, le fonds d'études critiques et théoriques sur l'histoire de l'art est devenu un axe prioritaire de développement, de sorte à refléter les axes actuels de la recherche.

2.2.2. Autres départements concernés

La salle P (audiovisuel) couvre l'art vidéo et l'art numérique (art créé avec internet ou Net art), la réalité augmentée, la simulation sensorielle par ordinateur, etc. Les livres sont sélectionnés pour leur apport à l'histoire de ces arts, à la connaissance des artistes, des écoles et des formes ainsi qu'à la réflexion théorique ou esthétique.

Des ouvrages relatifs aux techniques de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement des jardins, etc. ainsi qu'à l'histoire de ces techniques peuvent être consultés en accès libre dans les salles des sciences (S et R).

Des ouvrages étrangers sur les aspects juridiques des activités artistiques, essentiellement en anglais, peuvent être consultés en salle O (droit, publications officielles).

La documentation acquise par la Réserve des livres rares concerne le livre en tant que support d'expression artistique pour des auteurs, illustrateurs ou graphistes. Aussi acquiert-elle des ouvrages sur l'évolution des livres illustrés, des livres d'artistes, des livres de peintres, de photographes, de graphistes ou typographes, présents dans les collections, en France, en Europe et en Amérique principalement mais également en Asie, les catalogues raisonnés de livres illustrés, des catalogues d'exposition de livres illustrés thématiques, ou monographiques sur tel ou tel artiste, des catalogues de collections de livres privées et publiques, des bibliographies sur le livre en tant qu'objet d'art.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

2.3.1. Département pivot

Les acquisitions en art destinées aux magasins se veulent encyclopédiques, à l'image de la BnF, reflétant l'histoire de l'art des origines à nos jours, tous pays ou civilisations confondus. Le fonds d'imprimés, qu'il soit alimenté par dépôt légal, par acquisition, par don ou par échange, constitue un ensemble interdisciplinaire, cohérent avec l'évolution de la recherche en histoire de l'art et avec la demande des chercheurs. Les nouvelles tendances de la recherche en histoire de l'art, faisant appel à une multitude de champs disciplinaires croisés (*visual studies, gender studies, postcolonial studies...*), à l'intersection de l'histoire et de la sociologie, se trouvent ainsi confortées dans un établissement par essence pluridisciplinaire.

Sont acquis de façon systématique les ouvrages concernant l'art occidental et notamment l'art français ; les autres grandes aires géographiques sont également représentées dans la limite des moyens alloués.

Si l'ensemble des disciplines artistiques (beaux-arts, arts décoratifs et appliqués, etc.) est pris en compte dans la politique d'enrichissement de la BnF, certains domaines sont traités de façon moins systématique sur le site François-Mitterrand : c'est notamment le cas de la photographie et des estampes, dont l'accroissement est essentiellement dû au dépôt légal ou à la réorientation des ouvrages issus du libre accès en Haut-de-jardin. Un effort spécifique concernant la photographie est envisagé, en concertation avec les collections du site Richelieu.

Pour tous les autres domaines de l'art, les axes récents de la recherche internationale, les approches pluridisciplinaires de la recherche en art et les études ou présentations des mouvements artistiques (catalogues, manifestes, correspondances ...) sont privilégiés et viennent compléter l'édition française entrée par dépôt légal.

Les arts des XX^e et XXI^e siècles, sans être délaissés, sont acquis dans des proportions relatives à l'édition internationale (principalement anglo-saxonne, allemande et italienne) au même titre que les périodes plus anciennes.

Le fonds de catalogues de vente en art est régulièrement enrichi par dépôt légal et par don. Un travail identique reste à mettre en œuvre pour les plaquettes d'exposition des galeries et salons français, de sorte à compléter les arrivées du dépôt légal par acquisition et par prospection tout en identifiant ce fonds au sein du catalogue général.

2.3.2. Autres départements concernés

Les collections des magasins sont régulièrement enrichies par des acquisitions étrangères sur l'art du point de vue des sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, anthropologie) au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme. La question des formes artistiques dans les sociétés non occidentales, considérées dans leur contexte traditionnel, relève de l'anthropologie. Les acquisitions en préhistoire, archéologie et histoire ancienne couvrent des publications pouvant aborder des aspects artistiques. En histoire et archéologie antique, les aires géographiques plus particulièrement suivies sont le bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient) et l'Europe occidentale.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

Les départements spécialisés acquièrent de la documentation venant appuyer la connaissance et la compréhension de leurs collections spécialisées :

Les entrées de monographies et de périodiques au **département des Estampes et de la photographie** proviennent des trois filières principales : 30% par acquisitions onéreuses, 40% par dons, 30% par dépôt légal (redistribution du 2^{ème} exemplaire jusqu'au 31 décembre 2014).

Elles permettent l'étude des collections spécialisées du département, et en constituent ainsi la « documentation ». Elles ont fait l'objet ces dernières années d'un recentrage sur les domaines d'excellence du département correspondant au dépôt légal de l'estampe, de la photographie, de l'affiche, du dessin, de l'imagerie et du livre d'artiste ¹²⁹.

Les acquisitions onéreuses suivent des axes bien précis de politique documentaire, tandis que les dons sont acceptés dans des domaines plus étendus.

Les achats de monographies et de périodiques, largement illustrés, documentent les collections spécialisées (gravures, photographies, affiches, dessins, imagerie) du département, des origines à nos jours, dans les domaines français et étranger. Une veille éditoriale est effectuée, visant une bonne couverture de ces pôles dans le domaine français. Les œuvres des artistes (graveurs, dessinateurs, affichistes, graphistes, photographes) présents dans les collections sont documentées, ainsi que les « séries documentaires » ou thématiques (séries d'images, telles que estampes, photographies, reproductions en offset, classées par sujets et qui constituent une source importante pour l'iconographie) : histoire de France, histoire de Paris, portraits, topographie, architecture ancienne, art et

¹²⁹ Voir fiches *Arts graphiques, Photographie, Livre d'artistes*.

architecture des jardins, religion, mythologie, œuvres littéraires, mœurs et coutumes, histoire du costume, etc. Des monographies, des catalogues d'exposition et des catalogues raisonnés, sur des graveurs, des photographes, des affichistes et des dessinateurs non présents dans les collections du département mais reconnus et représentatifs de leur art, peuvent aussi être acquis.

En outre, les principaux sous-domaines couverts sont les suivants : histoire et histoire des techniques de l'estampe, estampe japonaise, caricature, photographie artistique, photographie de presse, histoire et histoire des techniques photographiques, philosophie et esthétique de la photographie, catalogues de musées comportant des collections importantes d'estampes, de photographies, de dessins et d'affiches, histoire et études thématiques sur la carte postale, histoire du papier peint ancien, les cartes à jouer, les cartes de vœux, les menus illustrés, l'imagerie pieuse...

Sont exclus des acquisitions les manuels techniques de gravure et de photographie, la photographie purement documentaire et les ouvrages régionaux illustrés de cartes postales, ouvrages qui, pour l'édition française, arrivent par dépôt légal pour être conservés par le département Littérature et art.

Par ailleurs, des acquisitions d'outils de référence et d'ouvrages de synthèse en histoire de l'art sont effectuées : histoire des arts, grands mouvements et écoles artistiques, peinture de la Renaissance à nos jours. A ce titre, une attention particulière est portée aux catalogues d'exposition et aux catalogues raisonnés de peintres-graveurs et de peintres gravés. L'esthétique et la philosophie de l'art sont exclues.

Ces dernières années, les acquisitions se sont étendues au graphisme, en lien avec le travail des graphistes qui travaillent sur différents supports : affiches, livres, brochures. Elles couvrent le graphisme et le dessin de lettre, les alphabets dessinés, et appliqués à la publicité. Le design pur d'objet est exclu.

Elles concernent aussi le dessin de presse, depuis le développement de ce fonds à partir de 2008 ¹³⁰.

Des monographies épuisées sont acquises sur le marché de l'antiquariat : éditions anciennes, exemplaires numérotés et/ou signés de la main de l'artiste, éditions spéciales comportant des estampes ou des photographies originales.

Les acquisitions françaises (40 %) ont complété, jusqu'à fin 2014, les attributions du 2^{ème} exemplaire du dépôt légal, lorsque celles-ci échappaient au département. La fin de la redistribution du 2^{ème} exemplaire va impliquer à partir de 2015 un recentrage sur les acquisitions françaises afin de garder une bonne couverture des fonds spécialisés.

On acquiert aussi en anglais (20 %), allemand, espagnol, italien, néerlandais tout en privilégiant le domaine français. Dans une moindre mesure, les arts graphiques et la photographie de l'Europe occidentale, de l'Amérique du nord, et du Japon sont aussi couverts.

De nombreux dons isolés sont acceptés selon ces mêmes principes de base, mais aussi dans des domaines plus étendus (histoire de l'art, art contemporain, peinture). On ne garde ni n'acquiert de doubles, sauf lorsqu'il s'agit d'exemplaires destinés au libre accès de la salle de lecture du fonds général ou pour alimenter la documentation de la Réserve du département, ou lorsque que les documents portent des marques de dédicaces, des annotations, ou des marques de provenance d'un fonds arrivé par don.

L'enluminure, essentiellement médiévale, mais également orientale, constitue dans le domaine de l'art l'axe d'acquisition du **département des Manuscrits** pour documenter les œuvres conservées à la BnF. L'enrichissement des collections en catalogues nationaux et internationaux d'expositions (au-delà de celles, déjà fort nombreuses, pour lesquelles le département est sollicité comme prêteur), ainsi qu'en catalogues de vente, est constant et de grande ampleur. Les acquisitions en iconographie sont limitées aux répertoires de référence et aux études portant sur les manuscrits ; si ce secteur est limitatif, en revanche le volume des entrées est élevé, tout particulièrement dans le domaine de l'histoire de l'enluminure médiévale (fleuron des collections du département), suivi de façon toujours plus approfondie, en incluant certains périodiques spécialisés (*Alumina*, *Rivista di storia della miniatura*), ou grand public (*Art de l'enluminure*). Le domaine oriental fait l'objet d'un suivi plus général, incluant lui aussi quelques titres de périodiques plus généraux (*Arts asiatiques*, *Artibus Asiae*, *Archives of Asian Art*, *Muqarnas*). Enfin le fond de fac-similés du département, toujours enrichi, est considéré comme le plus important au monde.

Le **département des Monnaies, médailles et antiques** donne la priorité aux monographies et périodiques correspondant aux domaines d'excellence de ses collections patrimoniales, à savoir :

- la médaille et les jetons (environ 1000 titres, dont 350 en français, 140 en italien, 110 en allemand, 100 en anglais, et un accroissement d'environ 20 titres par an) ;
- la glyptique (environ 1600 titres, dont 740 en français, 130 en italien, en 240 allemand, en 240 anglais et un accroissement d'environ 20 titres par an) ;
- la céramique grecque (environ 200 titres, dont 40 en français, 20 en anglais et un accroissement de 10 titres par an environ).

¹³⁰ Voir fiche *Arts graphiques*.

Sont également représentées les disciplines utiles à l'étude des monnaies et médailles (iconographie, arts du métal). Outre ces domaines, les acquisitions incluent les ouvrages documentant des pièces conservées dans les collections et leur histoire (notamment l'histoire des collections royales françaises, et l'histoire de collectionneurs représentés dans les fonds).

Le **département de la Musique, la Bibliothèque-musée de l'Opéra** et le **département des Arts du spectacle** acquièrent des ouvrages concernant l'art en général dans la mesure où ils se rapportent à la thématique de la musique, du spectacle et du cinéma (avant 1945), notamment des ouvrages consacrés aux liens entre les différents arts (musique et arts plastiques par exemple). Il s'agit d'ouvrages illustrés concernant l'architecture et l'aménagement intérieur des théâtres, opéras et théâtre lyriques, l'iconographie musicale, les arts graphiques en lien avec la scène, ainsi que des monographies concernant les artistes qui ont eu une production importante sur la scène ou à l'écran (peintres et décorateurs, graphistes, illustrateurs, costumiers, photographes de spectacles...).

Le **département des Cartes et Plans** peut accepter au titre des dons ou acheter ponctuellement des ouvrages imprimés documentant les fonds iconographiques du département des Cartes et Plans ou de la Société de géographie (ex. : ouvrages sur la photographie d'exploration). Au titre des acquisitions patrimoniales peuvent être achetés des documents iconographiques contenant des documents cartographiques (ex. : carnet de dessins de Georges Didier en Algérie (1877-1882) contenant des cartes et plans) ou en lien avec des documents cartographiques déjà présents dans les fonds.

2.5. Couverture géographique

Haut-de-jardin : prééminence de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord puis de l'Asie.

Rez-de-jardin et magasins : aires géographiques identiques à celles du Haut-de-jardin mais dans des proportions un peu différentes (voir plus bas détail des langues).

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	55 %	30 %	15 % *
Rez-de-jardin	38 %	36 %	26 % **

* Dont allemand (2%), italien (2%), espagnol (2%) et ouvrages multilingues.

** Dont allemand (9%), italien (8%), espagnol (3%).

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	57%	33%	10%
Rez-de-jardin	70%	20%	10%
Magasins Tolbiac ***	5%	33%	62%
RAOJV	35 %	25 %	40 %

*** Magasins Tolbiac :

- essentiellement le français et les langues européennes (anglais, italien, allemand et espagnol)
- pour les aires géographiques moins couvertes par la production éditoriale courante, la BnF s'appuie sur les compétences du Service des Littératures du Monde pour obtenir - notamment par dons ou échanges - des ouvrages en langue vernaculaire : en Europe (Europe du Sud-Est et du Nord-Est : Scandinavie, Pologne, Hongrie, République tchèque et slovaque, Russie), mais aussi au Proche et Moyen-Orient et en Asie (notamment en Inde, Chine, Japon), en Afrique (notamment Afrique du Nord) ;
- un accent a été mis sur l'art contemporain, avec un budget d'acquisition particulier pour les secteurs japonais, chinois et turc. Des acquisitions en langue arabe sont envisagées à compter de 2016 sur le même principe.

2.7. Éléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ¹³¹		Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ¹³²
Haut-de-jardin	22 000	500	7%		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	10 500	2150		4950	
RAOJV		1650			

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ¹³³	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ¹³⁴
Haut-de-jardin	85		20
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	140	1450	
RAOJV	100		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

L'essor de l'offre numérique dématérialisée (bases de données iconographiques, notamment) représente une avancée considérable pour la recherche en histoire de l'art ; il a contribué à infléchir progressivement la politique documentaire ces dix dernières années. Cependant, il faut noter que l'offre actuelle est plus le fait des grandes institutions publiques (musées, bibliothèques, instituts de recherche) que celle du secteur éditorial « classique ».

Dans ce contexte spécifique, les efforts portent :

- sur la constitution d'une collection de « signets » du web. Tenus à jour, ils couvrent l'ensemble de l'histoire de l'art et offrent accès à des outils nécessaires aux étudiants et chercheurs (répertoires de sites, bibliothèques d'art, outils et bases de données documentaires, revues, organismes de recherche, musées, actualités culturelles, marché de l'art) ;
- sur la numérisation de textes de référence en art, en partenariat avec la BINHA (2300 textes, du XVI^e au XX^e siècle).

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Abonnée à des bases majeures en art, la BnF propose un service salué des chercheurs lors de l'enquête des usages publiée début 2014.

L'accès en ligne à la *BHA* (*Bibliography of the history of art* – 1990 à 2007, qui fait suite au *RILA* : répertoire international de la littérature de l'art – 1975 à 1989) permet de consulter un répertoire bibliographique encyclopédique couvrant l'art occidental de l'antiquité à nos jours et est complété par l'acquisition d'accès à l'*IBA* (*International bibliography of art* – 2007 à aujourd'hui) depuis 2015. Ces bases sont complétées par *Art Index*.

Les autres bases de données auxquelles l'on peut accéder sont : *Allgemeines Künstlerlexikon* ; *Art sales catalog on line* (le *Lugt* : catalogues de vente jusqu'en 1900) et *Scipio* (catalogues de vente aux Etats-Unis) ; *art bibliographies modern* (*ABM* dont la série « design and applied arts index »), *Avery index to architectural periodicals*. L'accès à la base d'articles de périodiques *JStor*, de couverture plus large, permet par ailleurs de compléter des recherches pointues par l'accès à des articles en ligne du domaine et des domaines connexes.

Enfin, pour la BnF, et en raison de sa vocation encyclopédique, le fait d'accéder à des ressources en ligne plus ciblées sur d'autres domaines en lettres, sciences humaines et sociales (par exemple : les *Archives biographiques*, la *Bibliographie internationale de l'humanisme et de la renaissance* ou la *Bibliographie de civilisation médiévale*, l'*Année*

¹³¹ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹³² Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹³³ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹³⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

philologique, Philosopher's index, Index islamicus...) permet d'offrir utilement aux publics visés une documentation en ligne pluridisciplinaire.

Les ressources électroniques proposent des nombreux documents en économie de l'art ainsi qu'en gestion et marketing d'institutions culturelles : les trois titres de périodiques, en anglais, dédiés à la gestion des activités artistiques (arts management) sont des titres électroniques. De plus, la plateforme de livres numériques *Springerlink* est la source principale d'ouvrages en anglais et allemand en économie de l'art, ainsi que sur la gestion d'institutions culturelles et le marketing de l'art.

3.3. Collecte du web

Pour les collectes courantes du web, trois grands axes documentaires ont été définis : la création artistique contemporaine, l'actualité du monde de l'art et de la recherche en histoire de l'art, les ressources documentaires en art. Plus de 450 sites sont collectés, dont 200 en collecte ciblée.

Par ailleurs, ces collectes ont été complétées par une collecte-projet des « Maisons de vente » : sauvegarder les sites web de maisons de vente dans le cadre du dépôt légal de l'Internet étant apparu, dès les toutes premières collectes, comme un des objectifs importants dans le domaine de l'art. Si les grandes maisons parisiennes sont ciblées, un effort a été fait pour repérer les maisons de vente de petite taille et situées en région, et notamment celles qui n'éditent pas de catalogue papier. Ce travail, mené en partenariat avec la Bibliothèque de l'INHA, a concerné, dès juin 2013, 203 maisons de vente en art et devrait être encore enrichi par les collectes suivantes.

L'art numérique fait l'objet d'une veille particulière. En effet, internet constitue une scène de choix pour des créations artistiques contemporaines qui bousculent les repères des internautes. L'art numérique cherche à jouer, à déjouer les images, les langages et les pratiques diffusés sur le réseau afin d'interroger le média internet lui-même tout comme la société qui le fabrique. Il est la continuation des pratiques artistiques menées sur les supports multimédias. Sont donc collectés : sites d'artistes (auto-produits par les artistes), sites d'institutions culturelles communiquant sur l'art numérique, sites pédagogiques (histoire du net art, fabrication d'œuvres...), de distribution de contenus (écoles, producteur, centres d'art), comportant des œuvres interactives (pièces ou expositions virtuelles), à thèmes (blogs spécialisés, forum, culture). Cela représente 250 sites (120 en collecte large et 130 en collecte ciblée).

3.4. Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don

Les catalogues de vente numismatiques (ventes en enchères et ventes à prix marqués), ainsi que les bulletins d'information et newsletters sont de plus en plus communiqués sous forme numérique (souvent en remplacement d'un exemplaire papier conservé précédemment). De nombreux tirés à part sont également donnés sous cette forme (une centaine par an pour le département des Monnaies, médailles et antiques).

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. Manuscrits et archives :

Le département des Manuscrits procède à des enrichissements réguliers de manuscrits isolés, notamment de chefs d'œuvre médiévaux (Vie de sainte Catherine d'Alexandrie, Heures de Jeanne de France, l'un et l'autre classés trésors nationaux en 2008 et 2011), mais aussi de pièces orientales (Japonais 5347, rouleau peint, en 2014), ainsi que contemporaines (fonds René Char ; fonds Michel Butor ; calligraphie japonaise : don Tanaka Shengai, en 2014).

4.2. Documents audiovisuels :

Outre les films documentaires (entretiens, cours et conférences, biographies, analyses d'œuvre, évocation...) pour les deux niveaux sur l'art, l'histoire de l'art, œuvre, artiste ou mouvement, signalons les pochettes d'artistes dans la collection de disques (Warhol, Klein).

Art vidéo : des corpus de films sont reçus et traités par le service Images. Ils peuvent être complétés par des dons ou dépôts d'archives qui visent à replacer ces œuvres dans leur contexte original de diffusion : expositions, festivals, performances, etc. Ces archives de vidéastes, individus ou collectifs, regroupent des documents de types très différents, imprimés, catalogues de vente, catalogue d'exposition, photographies... Certains fonds sont signalés dans le catalogue des archives et manuscrits de la BnF (BAM) : Klonaris et Thomadaki, Marcus Reichert, Vidéo 00. D'autres, comme le fonds Michel Jaffrenou, sont en cours de signalement.

Art numérique : des CD-ROM d'artistes ou des documents électroniques réalisés par des artistes, ainsi que des éditions d'art qui regroupent livre et support audiovisuel sont reçus en don par le service Multimédias. Des bornes interactives de musée ont également vocation à entrer dans les collections (plusieurs dépôts déjà effectués).

4.3. *Autres :*

La Réserve des Livres Rares acquiert pour ses collections patrimoniales des livres qui présentent un caractère rare et/ou précieux d'un point de vue artistique, soit par leur illustration, par leur composition ou par leur reliure, ou leur réalisation dans leur ensemble, relevant potentiellement de tous les domaines de la connaissance. Elle est susceptible d'acquérir aussi des livres précieux et/ou rares dans le domaine de l'histoire de l'art ou de l'esthétique. La Réserve des livres rares possède l'une des plus importantes collections de reliures à décor au monde, la plus importante pour le domaine français, représentative de tous les courants créatifs de cet art décoratif et couvrant sept siècles de création, du milieu du XV^e siècle à nos jours. La politique d'acquisition de la Réserve vise à enrichir ce fonds par le choix de reliures françaises ou étrangères entrant en cohérence avec les collections déjà constituées ou comblant un manque, aussi bien pour le domaine ancien (XV^e-XVIII^e siècles) que moderne (XIX^e-XX^e siècles) ; il s'agit d'œuvres originales comme de reliures ou cartonnages d'éditeur. Elle acquiert de même des ensembles de maquettes et documents d'archives de relieurs des XX^e et XXI^e siècles pour compléter des fonds existants ou donner un environnement documentaire à des ensembles importants de reliures d'art conservées dans le département.. Enfin, elle veille à encourager et soutenir la création contemporaine en commandant chaque année depuis plus de vingt ans une ou plusieurs reliures à des relieurs français ou étrangers en exercice.

La bibliothèque de l'Arsenal acquiert, en lien avec sa politique documentaire et pour enrichir son fonds patrimonial, des ouvrages conservés dans des reliures anciennes ou contemporaines témoignant de l'évolution de cet art. Son centre de documentation consacré aux Métiers du Livre propose également un ensemble de documents récents sur les différents arts et techniques du Livre.

Le département des Monnaies et médailles reçoit le dépôt légal des médailles, soit un exemplaire en bronze de chaque nouvelle médaille frappée par la Monnaie ou par toute autre institution ou personne autorisée (accroissement annuel moyen de 50 exemplaires), et acquiert de 1 à 100 médailles ou jetons par an (très variable en raison d'achats de lots).

La Bibliothèque-musée de l'Opéra acquiert des objets d'art pour le musée de l'Opéra, en lien avec l'institution (portraits de chanteurs, dessins préparatoires pour affiches et décors, etc.), à raison de deux objets par an en moyenne.

Les enrichissements concernant les arts graphiques, la photographie et les livres d'artistes sont traités dans les fiches correspondantes. Les documents provenant des galeries d'art et photographie et des manifestations propres à la photographie et à la gravure sont traités dans la fiche Ephémères et documentation.

5. Environnement documentaire :

La BnF a signé une convention de partenariat avec la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (BINHA) qui comprend un volet documentaire. Le quadrilatère Richelieu, en cours de rénovation, proposera à partir de 2016 un pôle documentaire dont les collections des départements spécialisés de la BnF, de la BINHA, de la Bibliothèque centrale des Usées nationales (BCMN), de la bibliothèque du centre Gernet-Glotz et de la bibliothèque de l'école nationale des chartes représentent un ensemble cohérent dans les domaines de l'art, de l'archéologie et de l'histoire du livre.

Dans les disciplines propres à l'art peuvent être identifiés, du côté de la BnF, des pôles d'excellence pour :

- les arts graphiques (particulièrement la gravure, l'affiche) ;
- le dessin ;
- la photographie ;
- l'état de la recherche et de la création en France (dépôt légal) ;
- les manifestations, expositions, salons d'artistes en France (dépôt légal, littérature grise) ;
- les catalogues de vente en art sur le territoire français (dépôt légal, littérature grise).

Une politique de conservation partagée des périodiques publiés à l'étranger en art doit progressivement être mise en œuvre de sorte à couvrir une large production académique dans le domaine (aires linguistiques et géographiques étendues). Aux titres académiques se joignent les publications françaises plus expérimentales pour lesquelles une exhaustivité est à rechercher du côté de la BnF.

En matière de ressources électroniques, le fait de partager sur un même site des espaces, des collections et des publics d'étudiants et de chercheurs devrait favoriser, outre des choix communs, des économies.

De même, une réflexion sur une politique d'acquisition et de conservation partagée des catalogues de vente est en cours ¹³⁵.

¹³⁵ Voir fiche *Ephémères et documentation*.

1. Introduction

1.1. **Départements pivots** : Musique/Bibliothèque-musée de l'Opéra ; Audiovisuel ; Littérature et art.

1.2. **Autres départements concernés** : Droit, économie, politique ; Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Arts du spectacle ; Manuscrits.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹³⁶, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Rez-de-jardin, discographes, interprètes, personnes en recherche d'éléments de preuve de propriété intellectuelle ; pour les sites Richelieu-Arsenal-Opéra, musicologues, éditeurs de musique, musiciens, artistes lyriques, historiens et professionnels des arts du spectacle, chorégraphes, élèves de l'école de danse et personnel de l'Opéra de Paris.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Le département de la Musique regroupe, sous une direction unique depuis 1942, les collections de partitions issues du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale (lettrage « Vm » de la classification Clément), les fonds de la bibliothèque du Conservatoire de Paris et la bibliothèque de l'Opéra, rattachés à la Bibliothèque nationale en 1935. Les collections du département de la Musique s'enrichissent par le dépôt légal des partitions et comprennent également d'autres types de supports (imprimés livres et périodiques, manuscrits et fonds d'archives, documents iconographiques, programmes, etc.). Elles sont largement représentatives de tous les courants de la musique occidentale.

Les collections de livres et périodiques imprimés relatifs à la musique et l'opéra entrées par dépôt légal sont conservées sur le site François-Mitterrand : les collections jusqu'en 1996 étaient classées principalement dans le lettrage « V » de la classification Clément.

Pour l'audiovisuel, l'importance numérique et l'ancienneté de la collection de documents sonores ont peu d'équivalent. Elle est l'héritière d'une lignée d'institutions qui se sont succédé depuis 1911 et la création des archives de la parole. Le dépôt légal des phonogrammes, créé en 1938, reste son principal pourvoyeur. Il vise à l'exhaustivité des dépôts des phonogrammes publiés ou diffusés en France. La musique représente 95 % des entrées dans une masse qui se situe aujourd'hui entre 12 et 15 000 documents par an. Les documents musicaux sont également présents dans le dépôt légal des vidéogrammes, qui existe depuis 1977, et dans celui des multimédias, en moins grand nombre, mais de manière significative et régulière : vidéogrammes (plus de 600 documents par an), multimédia multisupports (150 documents par an) et documents électroniques (50 documents par an).

Le département des Manuscrits est, pour la période médiévale, le département de référence au sein de la BnF (premières notations neumatiques, chansonniers, G. de Machaut etc.). Pour la période moderne, le fonds Rothschild conserve quelques ouvrages de tout premier plan.

La bibliothèque de l'Arsenal comprend un fonds d'un millier de partitions anciennes, imprimées et manuscrites.

Le département des Arts du spectacle conserve des manuscrits de musique de scène ainsi que des fonds de partitions de théâtre du XIX^e siècle.

¹³⁶ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

La collection en libre accès de la salle A (audiovisuel) présente une offre en français accessible à tous sur la musique savante, les musiques populaires, les filières musicales, l'industrie phonographique et les musiques traditionnelles. Livres et périodiques sont en français, sauf pour le rock où l'anglais est également présent.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Les acquisitions en droit pour la salle D (droit, économie, politique) ayant un rapport avec le domaine musical portent sur la propriété intellectuelle et sur la liberté d'expression. Le pôle PRISME présente une collection d'annuaires professionnels, de rapports et d'études sur la musique enregistrée et vivante.

Les études théoriques et les monographies régionales d'ethnomusicologie en français, ainsi que des études de référence en anglais, sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme).

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

Les collections en libre accès de la salle P (audiovisuel) complètent le dépôt légal imprimé par des acquisitions étrangères (anglais, allemand et italien) qui couvrent tous les domaines de recherche sur les musiques savantes et populaires. Les domaines suivants sont prioritaires : industrie musicale, labels et production discographique, jazz en France. Le rock et les musiques populaires actuelles (surtout celles des pays francophones ou partiellement francophones) sont bien couverts. Pour les autres genres de musiques populaires, sont sélectionnés les ouvrages historiques et scientifiques fondamentaux. Pour la musique savante, le fonds général sur l'histoire de la musique occidentale est particulièrement développé dans deux directions : travaux interdisciplinaires (musique et histoire, musique et arts, musiques et esthétique...) ainsi que compositeurs et courants musicaux des XX^e et XXI^e siècles. Doit être signalé également un nombre important de références sur les musiques de films. Pour les musiques traditionnelles et l'ethnomusicologie, on trouvera des ouvrages en lien avec les fonds sonores, un des objectifs de la collection d'imprimés en salle P étant d'offrir un accompagnement et un support aux travaux sur les sources sonores et audiovisuelles.

2.2.2. *Autres départements concernés*

Les acquisitions en droit pour la salle O (droit, publications officielles) ayant un rapport avec le domaine musical portent, comme pour la salle D, sur la propriété intellectuelle et sur la liberté d'expression, les ouvrages étrangers étant plus représentés en salle O.

Les études théoriques, les auteurs classiques, les ouvrages de référence et les monographies régionales d'ethnomusicologie sont localisées dans les collections d'ethnologie et anthropologie de la salle M (ethnologie, sociologie, géographie).

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

Le dépôt légal de la discipline (monographies, périodiques) intègre les magasins du département Littérature et art, et ceux du département Droit, économie, politique pour les livres et périodiques portant sur le droit, l'économie et la gestion du spectacle et de l'industrie musicale.

Les acquisitions effectuées par le département de l'Audiovisuel en anglais, allemand et italien pour les magasins du département Littérature et art portent sur les pratiques musicales, l'histoire de la musique, l'esthétique, la technique et la sociologie de la musique, tant sur les musiques populaires que sur la musique savante. Des ouvrages étrangers en exemplaire unique entrent également en magasin suite au retrait des collections proposées en salle P.

L'actualité de la recherche en ethnomusicologie intègre les magasins de département Philosophie, histoire, sciences de l'homme sans discrimination linguistique.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

2.4.1. Département pivot

Le département de la Musique acquiert toutes les publications de niveau recherche principalement dans le domaine de la musique savante occidentale et majoritairement en anglais, allemand, français et italien. Sont privilégiés les travaux de recherche sur l'histoire de la musique et la théorie musicale, les études sur les compositeurs et interprètes de toutes les époques, les formes et genres musicaux, les institutions musicales, l'organologie et l'iconographie musicale. Cette documentation est complétée par des instruments de travail à caractère bibliographique, et principalement par des catalogues thématiques d'œuvres de compositeurs ou des répertoires de sources. Les acquisitions dans le domaine de la musique populaire se font en lien avec les fonds patrimoniaux conservés dans le département.

Les collections du département de la Musique ont bénéficié jusqu'en 2014 d'une sélection de livres et périodiques imprimés provenant du 2^e exemplaire du dépôt légal (122 livres et 101 titres de périodiques en 2014). À partir de 2015, la politique d'acquisition évoluera vers une augmentation de la proportion des publications en français à caractère scientifique. Les titres de périodiques français essentiels pour le domaine seront également acquis, en privilégiant la complémentarité des supports papier et numérique.

Les acquisitions de la Bibliothèque-musée de l'Opéra recouvrent essentiellement la musique, la mise en scène et la scénographie d'opéra et de ballet en général, ainsi que toute étude liée à l'histoire de l'Opéra de Paris, de l'Opéra-Comique et à ses fonds patrimoniaux.

2.4.2. Autres départements concernés

Le département des Arts du spectacle acquiert des documents, essentiellement en français, dans le domaine de la mise en scène des spectacles musicaux, du music-hall et de l'histoire des salles de spectacles accueillant ces types de représentation. Il acquiert également des monographies au sujet des artistes s'étant illustré dans ce domaine, notamment dans le secteur de la chanson, du music-hall et de la variété, en lien avec les fonds qu'il conserve.

Le département des Manuscrits acquiert de la paléographie musicale, des fac-similés en relation avec les manuscrits du département, des répertoires et des études de référence en matière de musique médiévale et tout particulièrement de liturgie.

2.5. Couverture géographique :

Le département de la Musique acquiert principalement des documents dont la couverture géographique est l'Europe en priorité, l'Amérique du Nord et la Russie. La Bibliothèque-musée de l'Opéra peut acquérir des documents dans une aire géographique plus large (Asie).

Il n'y a pas de limite géographique pour les acquisitions du département de l'Audiovisuel.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80 %	15 %	5 %
Rez-de-jardin	35 %	40 %	25 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80 %	15 %	5 %
Rez-de-jardin	35 %	40 %	25 %
Magasins Tolbiac	0 %	95 %	5 %
RAOJV	13,5 %	43 %	43,5 %

2.7. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ¹³⁷	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ¹³⁸
Haut-de-jardin	2400	100		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	6800	400	2,5%	
RAOJV		1150		

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ¹³⁹	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ¹⁴⁰
Haut-de-jardin	40		30
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	120	250	
RAOJV	200		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques :

Dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, les postes audiovisuels donnent accès à quatre bases de données de vidéos de concerts et d'enregistrements, essentiellement classiques, *Classical Music Library*, *Naxos Library*, *Cité de la Musique* et *Medici.tv*, sélectionnées pour la qualité et l'importance numérique de leur offre. Une extension à des bases de musiques non classiques est envisagée.

La BnF propose l'accès à plusieurs grandes bases de données sur la musique :

- la base *International Index to Music Periodicals* propose plus de 140 titres de périodiques en texte intégral dans le domaine de la musique « savante » ou populaire, dont de nombreux périodiques étrangers (*Archiv für Musikwissenschaft*, *Early music*, *Fontes artis musicae*, *Journal of the American musicological society*, *Music & letters*, *Notes*, *Rivista italiana di musicologia*, *Popular music*, *Popular music and society*, etc.) ;
- bases de données textuelles : *Oxford music online*, qui comprend les dictionnaires *Grove* ;
- bases de données bibliographiques : le *Répertoire international de littérature musicale* (RILM), qui comprend des références d'ouvrages et d'articles de périodiques, le *Répertoire international de la presse musicale* (RIPM), qui comprend les références d'articles de périodiques parus entre 1800 et 1950 et des articles en texte intégral (*RIPM Online Archive*) ;
- le département de la Musique est partenaire du *Répertoire international des sources musicales* (RISM international), catalogue collectif recensant les manuscrits musicaux, et du RISM France du CCFr.

Par ailleurs, la musique est également largement représentée dans des bases pluridisciplinaires telles que *Academic Search*, *Cairn*, *Francis*, *Jstor Arts & Humanities*, *Periodicals Archive online*, etc. La base *Dissertation Abstracts* comprend également des thèses de musicologie.

Une vigilance particulière sera portée sur les bases de données proposant l'accès à des fonds de partitions. Ainsi, depuis 2015, la base de partitions en texte intégral *Babelscores* propose un accès aux partitions de nombreux compositeurs contemporains.

Une convention est en cours de préparation entre le département de la Musique et le site collaboratif IMSLP (*International music score library project*) pour le signalement sur ce site – le plus important au monde – des partitions numérisées dans Gallica.

Pour ce qui est des livres numériques sur la musique, une offre de plus de 200 titres est accessible dans les ensembles pluridisciplinaires de grands éditeurs (Springer, Wiley, Elsevier, etc.). En complément, des titres en anglais à destination des chercheurs sont acquis à l'unité depuis 2012.

¹³⁷ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹³⁸ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹³⁹ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹⁴⁰ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

Les ressources électroniques sont le support principal des documents en économie des institutions et secteurs de la musique et en gestion du spectacle musical. En particulier, la plateforme Springerlink est une source notable de livres numériques dans ces domaines.

3.2. Collecte du web

Les collectes courantes permettent une complémentarité avec les collections conservées sur support papier (par exemple, collecte des programmes de concerts et festivals en ligne, de partitions diffusées sous forme numérique). Les sélections de sites dans le domaine couvrent également une grande variété de contenus, de producteurs et de formes éditoriales :

- musique savante : sites de compositeurs, interprètes, musicologues ; institutions musicales (scènes lyriques nationales, centres de formation et conservatoires) ; sociétés savantes et centres de recherche ; festivals ; éditeurs de musique ; sites consacrés aux instruments de musique (facteurs d'instruments, associations constituées pour la promotion d'un instrument particulier) ; périodiques en ligne, bases de données, etc. ;
- musiques populaires : sites institutionnels et documentaires sur le jazz, le rock, les musiques du monde, les musiques électroniques, la chanson, sites de festivals, de musiciens, de fans ;
- industrie musicale : sites de labels.

C'est au total près de 580 sites qui sont ainsi collectés.

3.3. Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016.

Pour le domaine de la musique, les réflexions portent sur la possibilité de recevoir en don ou d'acquérir des partitions sous forme de fichiers numériques et qui n'entrent pas dans le champ du dépôt légal (partitions étrangères et partitions françaises non diffusées). Des fichiers issus de logiciels spécifiques de composition pourront par ailleurs se rencontrer dans des fonds qui entreront au département de la Musique. Il est également envisagé que la Bibliothèque-musée de l'Opéra enrichisse ses collections de différents fichiers numériques produits par la direction technique et artistique de l'Opéra : revue de presse de l'Opéra, documentation sur la dramaturgie, la scénographie, photographies, etc.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. Musique imprimée et manuscrite (partitions)

4.1.1. Département pivot

	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	1688	2461	2000-3000
Acquisitions courantes	674	500	500
Dons courants, échanges	31	117	100
Total	2387	3066	2600-3600

Le département de la Musique et la Bibliothèque-musée de l'Opéra proposent des collections de partitions en usuel (environ 2500 pour les deux salles de lecture), en particulier les grandes éditions critiques des œuvres de grands compositeurs.

Dépôt légal

Le département de la Musique cherche à atteindre l'exhaustivité de la collecte par dépôt légal de la musique imprimée publiée en France. Le dépôt légal des partitions varie entre 1500 et 3500 dépôts annuels.

La collecte par le dépôt légal numérique des partitions dématérialisées diffusées en ligne reste insuffisante. Les évolutions en cours devraient permettre de mieux collecter et signaler ces partitions dans les prochaines années.

Acquisitions onéreuses et dons (entrées courantes et patrimoniales)

▪ *Entrées courantes :*

- acquisitions onéreuses : l'exhaustivité est recherchée pour les compositeurs français édités à l'étranger (Lully, Saint-Saëns). Une sélection est faite pour les compositeurs étrangers (compositeurs et œuvres), à l'exception d'une centaine de compositeurs pour lesquels l'œuvre est acquise intégralement. Une sélection est faite selon l'aire géographique, l'Europe et l'Amérique du Nord faisant l'objet d'une attention particulière.

Une sélection est effectuée selon les genres musicaux : pour les genres musicaux qui ne sont pas directement en continuité avec les fonds du département (musique de variété étrangère, certaines musiques traditionnelles extra-européennes...), les critères de sélection sont plus stricts ;

- dons : les critères de sélection sont plus larges que pour les acquisitions onéreuses, en particulier en ce qui concerne l'aire géographique, plus étendue, et les genres musicaux.

A la Bibliothèque-musée de l'Opéra, les acquisitions onéreuses portent essentiellement sur les éditions d'œuvres scéniques (opéras, ballets, etc.), en partition d'orchestre ou en réduction piano-chant. Les œuvres anciennes et contemporaines du répertoire de l'Opéra de Paris, de l'Opéra-Comique et des autres scènes parisiennes sont acquises en priorité. Une attention particulière sera portée sur les œuvres des compositeurs français ou de compositeurs étrangers qui ont été au répertoire de l'Opéra de Paris. Enfin, un choix sera fait de partitions d'orchestre des œuvres qui ont marqué l'histoire de l'opéra et de la danse, ou la création contemporaine.

▪ *Entrées patrimoniales :*

- acquisitions onéreuses : elles portent principalement sur les œuvres de compositeurs français ou ayant eu une activité en France. On achète en priorité les œuvres d'un compositeur français de moindre renommée que celles d'un compositeur étranger ;

- dons : une sélection est effectuée dans le cas où une proposition de don porte sur les œuvres d'un compositeur étranger. Un échantillonnage des œuvres majeures d'un compositeur de moindre importance peut être effectué. En 2013, les manuscrits musicaux entrés par don, dation ou legs sont entrés dans des fonds comportant d'autres types de documents et n'ont donc pas été comptabilisés.

4.1.2. Autres départements concernés

Le département des Manuscrits procède, surtout pour la période médiévale, à des acquisitions régulières de manuscrits liturgiques notés isolés : Antiphonaire-graduel à l'usage de la confrérie de la Trinité de Lons-le-Saunier (2001), Statuts et règlements de la chanterie de la Sainte-Chapelle de Paris (2006), Antiphonaire dominicain italien du XV^e siècle (2013).

4.2. Documents audiovisuels

Site François-Mitterrand Haut-de-jardin

Les postes audiovisuels donnent accès à une discothèque de référence de musique savante et de musique populaire (10 000 références), qui est remplacée peu à peu par des bases de données musicales (voir 3.1).

Des films complètent l'offre de musique enregistrée. Une priorité est donnée aux musiques populaires mais toutes les musiques y sont présentes : documentaires sur des compositeurs, des interprètes, des courants musicaux, captations de concerts, vidéos musicales créatives, films de fiction dans lesquels la musique joue un rôle central (comédies musicales, fictions avec bandes originales remarquables, portraits de musicien).

Site François-Mitterrand Magasins

Les acquisitions de phonogrammes musicaux recouvrent celles des phonogrammes anciens (principalement disques noirs) et celles des phonogrammes contemporains (CD audio).

Pour les phonogrammes anciens, la politique d'acquisition vise à constituer une mémoire de l'édition phonographique, de ses évolutions éditoriales et technologiques. Elle porte sur :

- les répertoires enregistrés et leur évolution ;
- l'évolution des politiques éditoriales des marques phonographiques ;
- les éditions rares et précieuses ;
- des documents représentatifs de spécificités ou d'évolutions techniques.

Pour les phonogrammes contemporains, la politique est sélective. Elle se fait hors champ du dépôt légal, sur des labels étrangers. Elle vise à :

- privilégier un travail de fond par l'acquisition de pans de catalogue ou de catalogues entiers ;
- acquérir des éditions de référence dans leur domaine ;
- suivre sur le long terme des labels ou des collections emblématiques.

La recherche de donateurs de phonogrammes édités suit plusieurs axes :

- collections particulières (collections de Charles Delaunay sur le jazz, de Gilles Brissoneau-Steck sur les musiques de danse des années 1920, de Pierre-Marcel Ondher, de Christian Poché...);
- collection constituée par des organismes privés ou publiques (discothèques de RFI, de bibliothèques territoriales...);
- dons d'institutions culturelles ou de recherche.

L'axe documentaire des acquisitions d'image animées pour les magasins privilégie les éditions de références pour un compositeur, les comédies musicales et les titres représentatifs d'une culture musicale nationale. Les acquisitions de documents multisupports sur la musique sont essentiellement des ouvrages scientifiques avec composant audiovisuel, en anglais ou italien, sur les musiques savantes ou populaires. Un accent est mis sur l'ethnomusicologie.¹⁴¹

4.3. Documents iconographiques

Grâce à sa relation privilégiée avec l'Opéra de Paris et l'Opéra-Comique, la Bibliothèque-musée de l'Opéra reçoit en don de ces deux théâtres l'iconographie produite dans le cadre de la production des spectacles (esquisses et maquettes construites de décors, maquettes de costumes, photographies...). Elle enrichit aussi ses collections iconographiques par d'autres dons et par des acquisitions.

Ses critères de sélection sont les suivants :

- sujets : musique, opéra et danse ;
- aire géographique : documents relatifs à l'activité musicale, lyrique et chorégraphique en France ;
- complétude des collections : la Bibliothèque-musée de l'Opéra s'applique à compléter de manière rétrospective les principaux ensembles iconographiques qu'elle conserve : ceux provenant de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, mais aussi ceux relatifs aux Ballets russes et aux Ballets suédois.

L'iconographie secondaire (celle qui est inspirée par la musique, les spectacles ou les artistes) n'est sélectionnée que si elle revêt une réelle valeur artistique, patrimoniale ou documentaire.

4.4. Archives¹⁴²

Des fonds d'archives entrent principalement par don ou legs au département de la Musique et à la Bibliothèque-musée de l'Opéra. Les principaux critères de sélection pour ces entrées sont définis comme suit :

- aire géographique : personnes et grandes institutions ayant eu une activité en France ;
- types de documents : tous les types de documents peuvent être représentés dans un fonds, y compris des « objets » (plaques de gravure de musique, etc.) ; les parties audiovisuelles de ces fonds sont conservées au département de l'Audiovisuel.

En ce qui concerne les lettres autographes, on privilégie l'acquisition de lettres ayant un contenu musical conséquent et non publiées ; on acquiert de préférence un ensemble (lot) plutôt que des lettres à l'unité.

- genres musicaux : tous les genres musicaux, a priori, peuvent entrer dans la politique documentaire, si le fonds comprend un ensemble conséquent de documents (et en particulier de partitions).

Une sélection est faite selon le producteur des archives et le contenu du fonds :

- archives de musiciens : pour les archives ayant un contenu à caractère privé, on distingue deux cas de figure : pour les compositeurs à renommée internationale, l'ensemble des archives privées est conservé ; pour les autres musiciens, seules les archives professionnelles sont conservées. Pour les musiciens ayant eu une activité liée à l'Opéra (artistes lyriques), les archives liées à cette activité seront conservées en priorité ;
- archives d'institutions musicales (archives privées) : les archives d'institutions de renommée nationale ou internationale ayant eu une activité en France entrent dans la politique documentaire du département de la Musique et de la Bibliothèque-musée de l'Opéra. Un don d'archives d'institutions « locales » sera réorienté vers une autre institution, hormis les institutions d'Île-de-France. Il pourra être procédé à un échantillonnage de ces fonds, le cas échéant ;
- archives de personnalités liées au département de la Musique et à la Bibliothèque-musée de l'Opéra ;
- archives de musicologues : sélection de documents comportant des sources primaires dans les domaines couverts ;
- archives de collectionneurs : seuls les fonds dont les thématiques sont très liées au département concerné sont retenus.

Le département de l'Audiovisuel collecte des fonds d'archives papier dans le domaine de l'édition phonographique et de la musique enregistrée (Charles Delaunay, Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges). Elles sont appelées à se développer, en particulier auprès des maisons de disques. Sont également collectés des archives sonores en ethnomusicologie (Deben Bathacharya, Simha Arom...) ou de musique savante (Pierre Henry, par exemple)¹⁴³.

¹⁴¹ Voir également fiche *Documents sonores*.

¹⁴² Voir également fiche *Manuscrits et archives*.

¹⁴³ Voir également fiche *Manuscrits et archives*, Grands axes de développement des fonds.

Le département des Arts du spectacle reçoit des fonds d'archives ou des ensembles constitués par des collectionneurs dans le domaine de la chanson française, du music-hall et de la variété.

4.5. *Ephémères*¹⁴⁴

Le département de la Musique et la Bibliothèque-musée de l'Opéra collectent par dépôt légal ou par don des éphémères concernant le domaine :

- actualité des spectacles : programmes de concerts et festivals, de spectacles lyriques – en particulier ceux de l'Opéra de Paris et de l'Opéra-Comique ;
- brochures informatives d'institutions et associations musicales ;
- catalogues d'éditeurs de musique et de libraires spécialisés français et étrangers.

Le département de l'Audiovisuel a collecté et conservé des catalogues de marque des maisons de disque depuis l'origine du dépôt légal des phonogrammes.

5. Environnement documentaire :

La médiathèque Hector Berlioz du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, créée en 1990, comprend un très riche fonds de partitions, de livres et périodiques ainsi que de documents audiovisuels. Elle constitue également un fonds documentaire important sur l'enseignement de la musique et l'insertion professionnelle. Jusqu'en 2015, la médiathèque recevait en dépôt le 2^e exemplaire du dépôt légal des partitions. Des dons de livres et partitions imprimés se font régulièrement avec la médiathèque. La coopération documentaire s'effectue sur un partage d'acquisition de documents dans certains domaines (pédagogie) ou d'abonnements à des bases de données en ligne et à des titres de périodiques.

La médiathèque Nadia Boulanger du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, créée en 1980, conserve la bibliothèque de travail de Nadia Boulanger qui fait partie du fonds Nadia Boulanger légué à différentes institutions dont la Bibliothèque nationale. Le Conservatoire de Lyon comportant un important département de musique ancienne, la politique documentaire de la médiathèque s'est développée ces dernières années dans ce domaine, des origines au XVI^e siècle.

La bibliothèque du Centre de musique baroque de Versailles est spécialisée dans la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles. Elle acquiert toutes les publications sur ce domaine et des reproductions (microfilms) de sources musicales manuscrites et imprimées provenant de toutes les bibliothèques du monde occidental pour les mettre à disposition des chercheurs et musiciens.

La médiathèque de la Cité de la musique développe un important fonds d'ouvrages concernant l'organologie et la vie professionnelle du musicien.

La médiathèque musicale Mahler comprend en particulier des fonds d'archives de compositeurs et interprètes des XIX^e et XX^e siècles, ainsi qu'un fonds de dossiers documentaires enrichi par don et par un dépouillement de la presse générale et spécialisée.

Dans les principales Universités proposant une UFR de musicologie, les services communs de documentation constituent un fonds documentaire dans le domaine : bibliothèque Clignancourt de l'Université de Paris-Sorbonne, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Bibliothèque musicale de Touraine (Tours), etc.

¹⁴⁴ Voir également fiche *Ephémères et documentation*.

Le domaine couvre théâtre, danse, mime, cirque, marionnettes, cinéma.

1. Introduction

1.1. **Départements pivots** : Arts du spectacle/Maison Jean Vilar ; Littérature et art.

1.2. **Autres départements concernés** : Audiovisuel ; Droit, économie, politique ; Musique/Bibliothèque-musée de l'Opéra ; Manuscrits ; Estampes et photographie ; Réserve des livres rares.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹⁴⁵, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Rez-de-jardin, professionnels de l'audiovisuel, réalisateurs, scénaristes, chercheurs, programmeurs ; pour les sites Richelieu-Opéra-Maison Jean Vilar, public de praticiens du spectacle (comédiens, danseurs, dramaturges, metteurs en scène, scénographes, chorégraphes, animateurs d'ateliers...), commissaires d'exposition, journalistes et documentalistes, fans, amateurs de spectacles ou spectateurs. En outre, la Maison Jean Vilar accueille tous types de publics intéressés par le monde du spectacle ou par l'histoire du festival d'Avignon.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

On trouve des documents concernant le spectacle vivant dès l'origine des collections de la bibliothèque, qu'il s'agisse d'imprimés (sous les cotes Yf et Yth pour les textes dramatiques et V puis V2 pour les études) ou de documents spécialisés (pièces manuscrites, livres de fêtes, estampes représentant des portraits d'auteurs et d'acteurs, des scènes de théâtre, affiches de théâtre ou de cirque...). C'est cependant particulièrement après l'arrivée à la bibliothèque de l'Arsenal de la collection d'Auguste Rondel, en 1925, et le rattachement de cette bibliothèque à la Bibliothèque Nationale dix ans plus tard, que le secteur des arts du spectacle, incluant également le cinéma, connaît une reconnaissance en tant que tel. La même année, en 1935, la Bibliothèque-musée de l'Opéra rejoint la Bibliothèque nationale. En 1976, est créé le département des Arts du spectacle qui reçoit à cette occasion des dons des autres départements de la BN (photographies, affiches venant du département des Estampes, éphémères conservés par le service des Recueils...) pour enrichir ses collections, tandis que les fonds des Belles-Lettres, du Théâtre Nouveau ou Georges Douay demeurent à l'Arsenal. La Maison Jean Vilar, conçue après la mort de Jean Vilar en 1971 pour accueillir ses archives et développer la mémoire du Festival d'Avignon, ouvre au public en 1979 avec une convention signée en 1977 entre la Ville d'Avignon, l'Association Jean Vilar et la Bibliothèque nationale. La nouvelle convention à laquelle se joint en 2012 le Ministère de la Culture confirme à la Maison Jean Vilar ses missions à la fois patrimoniales, documentaires et culturelles.

Les collections en art du spectacle sont caractérisées, depuis la création de la collection Rondel qui représentait déjà 400 000 documents, par la diversité des supports documentant ce secteur : documents imprimés, livres, périodiques, revues de presse, programmes, prospectus, documents graphiques (estampes, imagerie, affiches, dessins et maquettes), photographies, manuscrits et fonds d'archives, documents audiovisuels, documents en trois dimensions (accessoires de scènes, costumes, marionnettes, tableaux, maquettes en volume...). L'antenne du département des Arts du spectacle à la Maison Jean Vilar est plus particulièrement chargée de collecter sur place la mémoire des festivals et du spectacle vivant à Avignon. Elle gère une bibliothèque spécialisée en arts du spectacle et ouverte à tous publics. Celle-ci propose 33 000 ouvrages, une documentation sur supports variés (programmes, affiches, photographies, revues de presse) ainsi que des fonds d'archives.

Les collections de la Bibliothèque-musée de l'Opéra comprennent des sources sur les activités propres de l'institution relatives au ballet et à l'opéra (cahiers de mise en scène et de notations chorégraphiques, esquisses de costumes et décors, photographies, affiches illustrées, coupures de presse, etc.), la documentation sur les spectacles ainsi que de nombreux fonds d'archives d'autres institutions et de compagnies (Archives internationales de la danse, Ballets russes, Ballets suédois), de danseurs et chorégraphes (Serge Lifar), de décorateurs et metteurs en scène (Léon Bakst). La bibliothèque conserve également des documents (photographies, affiches, programmes, estampes) sur d'autres formes de spectacles (music-hall, cirque, etc.)

Le département de la Musique conserve des collections relatives à la danse : traités et recueils de danses et contredanses - dont les plus anciens remontent au XVI^e siècle, livres et périodiques imprimés, fonds d'archives

¹⁴⁵ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

comportant des supports variés comme des partitions chorégraphiques manuscrites (fonds Pierre Conté, Rudolf Noureev). Il reçoit par dépôt légal les partitions chorégraphiques éditées à raison de quelques unités par an.

La BnF a la mission de recevoir et conserver le dépôt légal des vidéogrammes¹⁴⁶. Institué en 1977, il a, dès le milieu des années 1990, été complété par des acquisitions, constituant une collection d'images animées d'importance nationale. Portant à l'origine essentiellement sur le cinéma documentaire, les acquisitions pour le Haut-de-jardin s'ouvrent, au cours des années 2000, à tous les genres du cinéma de fiction, adaptations littéraires (2003) puis cinéma d'auteur, cinéma d'animation... avec, comme seule limite, la contrainte budgétaire des achats de droits. Les acquisitions d'images animées pour les magasins se sont particulièrement développées après 2000.

D'autres départements peuvent également conserver des ressources : manuscrits de pièces de théâtre au département des Manuscrits (ainsi Audiberti, Feydeau, Claudel...), iconographie aux Estampes - notamment portrait d'acteurs, affiches de cinéma, documentation sur le cirque ou le théâtre...-, grands textes dramatiques (Racine, Corneille, Marivaux, Beaumarchais...) à la Réserve des livres rares.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

La salle F (art) propose un fonds de généralités sur les différents arts du spectacle (théâtre, cirque, spectacles de marionnette ; danse et ballets). Ce fonds, composé d'un peu moins de mille volumes, peut servir de regard introductif pour un public de lycéens à ces différents arts de la scène.

La part réservée au théâtre est la plus importante (3/4 de la collection). Elle propose quelques textes sur l'art du comédien, l'interprétation et l'art de la mise en scène (textes de Stanislas Nordey, de Peter Brook par exemple) et des histoires générales de la représentation sur scène (par exemple, série « les voies de la création théâtrale » au CNRS). On y trouve surtout des dictionnaires et histoires générales du théâtre, sans omettre une approche par pays pour l'Europe.

La part réservée à la danse est très modeste et offre quelques monographies sur les compagnies, les grands danseurs, l'histoire générale du ballet ainsi que des dictionnaires.

On trouve par ailleurs en salles G (littératures étrangères) et H (littérature française) un corpus important de textes dramatiques des différentes littératures, en langue originale ou traduits en français. Ce genre littéraire n'est pas distingué dans les fonds de littérature dont le classement se fait par aire linguistique (salle G) ou chronologiquement (salle H). Les textes de théâtre pour la jeunesse se trouvent, quant à eux, en salle I (centre national de la littérature pour la jeunesse).

2.1.2. *Autres départements concernés*

La salle A (audiovisuel) présente des collections sur le cinéma. Elle couvre les thématiques théoriques qui introduisent aux études cinématographiques, image, son ou médias audiovisuels¹⁴⁷. Les ouvrages sur les cinéastes de toutes cultures et nationalités constituent un autre ensemble important, ainsi que les travaux sur l'histoire du cinéma par pays. Doivent être cités également les approches par genres cinématographiques (le film noir, le western) et la documentation sur les métiers et techniques du cinéma. Les aspects juridiques ou économiques du cinéma sont traités en salle D. Les ouvrages et les revues sont essentiellement en français. Pour celles-ci, les collections sont limitées aux derniers numéros, sauf pour quelques titres dits « éternels » : *Avant scène cinéma*, *Cahiers du cinéma*, *Cinémaction*, *Documentaires*, *Positif*.

En salle D (droit, économie, politique), les documents en droit relatifs aux différents arts du spectacle portent sur des questions telles que la propriété intellectuelle, le droit du travail, la liberté d'expression, la sécurité des spectacles, appliqués à ces différentes activités artistiques. Au pôle PRISME sont regroupés des rapports, des études et des annuaires professionnels sur le spectacle vivant, la billetterie, le cinéma et la vidéo.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

L'offre reste très limitée en salle W (littératures orientales et art) dans le domaine des arts du spectacle. Le genre « théâtre » en littérature est traité de la même façon que les autres genres en littérature (prose, poésie) et se trouve mêlé aux textes littéraires et aux études critiques en salles U et V (littératures étrangères et littérature française).

¹⁴⁶ Voir fiche *Images animées*.

¹⁴⁷ Voir fiche *Presse et médias*.

2.2.2. *Autres départements concernés*

L'offre en salle P (audiovisuel) s'intéresse à toute l'histoire du septième art, y compris le pré-cinéma. Les masses significatives concernent les cinéastes, les cinématographies nationales, les genres. Les ouvrages théoriques sur le cinéma, avec notamment le son au cinéma ou l'anthropologie visuelle, forment un axe privilégié des acquisitions. Comme en Haut-de-jardin, ont été réunis des ouvrages sur les métiers et techniques du cinéma, avec un plus grand degré de spécialisation et une orientation recherche. Les ouvrages économiques, juridiques ou uniquement techniques ne sont pas retenus. La collection d'imprimés constituée autour des différentes disciplines des études sur l'histoire et la théorie du cinéma sert de support pour la recherche sur les trois collections audiovisuelles réunies en salle P : celle de la BnF, celle de l'Inathèque, et celle numérisée du Centre national du cinéma et de l'image animée. L'offre privilégie l'édition étrangère (en anglais, allemand et italien), afin de maximiser la couverture globale.

Les thèmes de la propriété intellectuelle et de la liberté d'expression sont également présents dans les collections en droit en salle O (droit, publications officielles), notamment avec des ouvrages étrangers.

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

Le dépôt légal des imprimés rejoint les magasins du département Littérature et art.

Les acquisitions dans le domaine des arts du spectacle représentent une part très faible des entrées en magasin. L'enrichissement de ces disciplines en magasin passe donc essentiellement par le dépôt légal. Quant aux textes de théâtre et ouvrages critiques sur ce genre littéraire, ils obéissent aux mêmes principes d'accroissement que les autres genres littéraires évoqués dans les fiches *Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale, Langues et littératures étrangères* et *Jeunesse*.

D'autre part, pour le cinéma, des monographies en anglais, allemand et italien rejoignent les magasins après leur retrait des collections en libre accès de la salle P. En complément, des acquisitions directes pour les magasins sont effectuées de manière ciblée.

2.4. *Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :*

2.4.1. *Département pivot*

Pour l'ensemble des disciplines et domaines, le niveau visé est plutôt celui de la recherche. Toutefois, quelques ouvrages plus généralistes sont acquis pour le libre accès. Sont acquis également des « beaux livres », nombreux dans le domaine (ouvrages sur l'histoire des lieux de spectacles, les décors, costumes...), particulièrement à destination du plus large public accueilli à la Maison Jean Vilar.

Les domaines couverts pour le département des Arts du spectacle sont :

- le spectacle vivant de manière générale, particulièrement sous un angle historique : histoire des spectacles et des salles de spectacle, biographies de personnalités du spectacle et du cinéma (particulièrement en lien avec les fonds conservés), architecture des lieux de spectacle, festivals, compagnies théâtrales, théâtre pour la jeunesse, théâtre amateur... ; et littéraire (études sur les auteurs de théâtre, écriture théâtrale) mais également sous ses aspects sociologiques et économiques (spectacle et société, publics, modèles économiques...)
- les théories philosophiques et critiques spécifiques au spectacle : esthétique théâtrale, sémiologie, théories sur la danse contemporaine et les avant-gardes, sur l'écriture cinématographique des débuts du cinéma, sur la dimension fonctionnelle de la musique et du son au spectacle ;
- la réflexion sur la mise en scène, la dramaturgie, le jeu de l'acteur, la performance dans tous les domaines du spectacle, y compris pour le théâtre de rue, le cirque (domptage, prestidigitation), music-hall et cabaret ;
- les aspects techniques et artistiques de la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un film (régie, scénographie, décor, éclairage, son, costumes, maquillage, masques...). Ponctuellement sont acquis des ouvrages sur les appareils historiques remarquables (débuts de la photographie et du cinéma) ;
- les aspects pédagogiques sont pris en compte dans leur dimension historique ou polémique pour l'ensemble des disciplines, mais sont exclus les ouvrages de type « manuel scolaire » ;
- les ouvrages pratiques à destination des professionnels sont acquis de manière modérée. Sont privilégiés les ouvrages à caractère juridique (droit de la propriété intellectuelle, aspects associatifs et syndicaux), et les guides et annuaires professionnels ;
- les acquisitions sont renforcées en ce qui concerne les monographies en liens avec les fonds du département (le Cartel, Craig, Carolyn Carlson, Piaf ...) et les expositions valorisant ces fonds.

Les acquisitions concernent tous les domaines du spectacle vivant, avec un accent mis sur la création contemporaine à la Maison Jean Vilar :

- théâtre : acquisitions très exhaustives d'études. Depuis l'arrêt de la redistribution du 2^e exemplaire du dépôt légal en 2015, le département des Arts du spectacle acquiert également des textes dramatiques. Il s'agit en priorité

de théâtre contemporain : textes de pièces récemment créées et jouées en France et principaux textes, en traduction, d'auteurs dramatiques reconnus au niveau international (environ soixante documents par an). Les acquisitions de textes classiques se limitent aux principales éditions critiques de référence. La Maison Jean Vilar achète en particulier, en français, les textes des auteurs contemporains, français et étrangers, joués au Festival d'Avignon, ce qui représente la moitié de ses acquisitions de monographies ;

- danse : suite à l'entrée dans les collections de plusieurs fonds de chorégraphes, danseurs et festivals, à Paris comme à Avignon, le département souhaite faire de la danse contemporaine, savante et non savante, un point fort de sa politique documentaire. Les acquisitions sur le ballet classique se font par contre uniquement en lien avec les fonds d'archives conservés. Les danses de salon ne sont prises en compte que de manière exceptionnelle ;
- cirque, marionnette, mime, spectacles de rue, fêtes : acquisitions très exhaustives dans ces domaines très internationaux ;
- music-hall, cabaret et variété : acquisitions surtout en lien avec les fonds d'archives et l'histoire des salles de spectacle ;
- cinéma : le département des Arts du spectacle a recentré depuis 2008 ses acquisitions dans ce domaine autour du cinéma des premiers temps (avant 1945), en lien avec la richesse de la collection Rondel et des fonds d'archives. La Maison Jean Vilar a cessé toute acquisition dans ce domaine en 2012.

2.4.2. *Autres départements concernés*

La Bibliothèque-musée de l'Opéra acquiert principalement des ouvrages sur la danse et le ballet, où elle a vocation à l'exhaustivité, ainsi que les documents relatifs à la scénographie et à la mise en scène d'opéra et de ballet. La documentation sur la danse classique reste prépondérante mais celle sur la danse contemporaine savante est aussi recherchée en liaison avec les fonds et les représentations de l'Opéra de Paris. Elle est complétée par quelques acquisitions sur les danses de salon et les danses extra-européennes. Les acquisitions concernent également tout document sur les acteurs et institutions liés à la danse et à l'opéra.

Le département de la Musique acquiert les ouvrages de niveau recherche sur la mise en scène lyrique et la danse lorsqu'ils traitent des relations de ces disciplines avec la musique et en liaison avec ses fonds de musique d'opéra, de danse et de ballet.

2.5. *Couverture géographique :*

Pour les arts du spectacle, les acquisitions concernent en priorité le domaine français, avec une couverture moindre d'autres pays (essentiellement occidentaux), en particulier pour les grands artistes de théâtre et de danse joués en France et notamment au Festival d'Avignon, comme pour les compagnies se produisant en France. Sont également acquis de manière systématique les ouvrages sur les arts du spectacle en France ainsi que sur les auteurs, chorégraphes, metteurs en scène et artistes français, publiés dans les divers pays occidentaux.

Pour les films et les imprimés sur le cinéma acquis sur le site François-Mitterrand, il n'y a pas de limite géographique.

2.6. *Couverture linguistique :*

Pour l'ensemble des collections, le français est largement privilégié, y compris pour les principaux textes théoriques d'auteurs étrangers sur le théâtre ou la danse.

Sont acquis dans les langues originales : quelques grandes encyclopédies et ouvrages de référence (*Grove, Oxford companion to...*), les essais « généralistes » sur les différents théâtres nationaux et les artistes de renommée internationale, les ouvrages ayant un caractère ethnologique (marionnettes du monde, expressions théâtrales traditionnelles) lorsque les traductions sur le sujet n'existent pas en français. La langue anglaise est majoritaire. Les acquisitions en langues étrangères sont appelées à se développer à la Maison Jean Vilar.

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	74 %	20 %	6 %
Rez-de-jardin	25 %	44 %	31 %

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80 %	17 %	3 %
Rez-de-jardin	15 %	42 %	43 %
Magasins Tolbiac	0 %	90 %	10 %
RAOJV	78 %	9%	13 %

2.7. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ¹⁴⁸	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ¹⁴⁹
Haut-de-jardin	4300	200		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	8000	600	3%	
RAOJV		1100		

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ¹⁵⁰	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ¹⁵¹
Haut-de-jardin	40		30
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	45	375	
RAOJV	200		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

3. Ressources électroniques :

3.1. Politique générale dans le domaine

Le département des Arts du spectacle souhaite mener une politique active dans ce domaine afin de suivre au plus près l'évolution des supports et permettre la continuité des collections papier et numériques.

3.2. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

L'édition de livres numériques dans le domaine des arts du spectacle est encore peu développée et, par conséquent, peu présente dans les collections de la BnF.

En revanche, plusieurs bases de données spécifiques sont proposées concernant les arts du spectacle : *International Bibliography of Theatre and Dance* et *Index to the performing arts*, deux bases de données offrant un panorama international des publications dans le domaine du spectacle vivant ; *Mascarille*, spécifique au domaine du théâtre et destinés surtout aux professionnels (indexations de pièces avec leur distribution). Les bases de données de sciences humaines (histoire de l'art) et de presse sont également utilisées par les chercheurs du domaine.

Les ressources électroniques de la BnF donnent également accès à quatre bases de données sur le cinéma : *Complete index to world film since 1895* ; *Film indexes online* ; *International film archive*, *Variety's video directory plus*.

Enfin, signalons que les ressources électroniques sont le support principal en économie et gestion du spectacle vivant (en anglais, *performing arts*) et du cinéma.

3.3. Collecte du web

La collecte du web vise à assurer une couverture large de la diffusion et la réception des spectacles en France. Sont ainsi collectés essentiellement des sites de théâtres et structures de spectacles par la collecte large. Cette collecte est complétée par une sélection faite par les agents, dite ciblée, qui consiste à compléter la documentation papier émanant des théâtres (programmes, affiches, dossiers de presse). Elle est enrichie par une sélection de sites rendant compte de la critique théâtrale, particulièrement développée sur le web ainsi que par des bases de données et sites généralistes traitant du domaine théâtral. La sélection comprend également des sites particuliers aux domaines de la danse, du cirque, de la marionnette et des arts de la rue. 185 sites figurent dans la collecte ciblée.

¹⁴⁸ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹⁴⁹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹⁵⁰ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹⁵¹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

Enfin, les collectes quotidiennes opérées sur une centaine de sites d'actualité (*pure player* ou sites de journaux papier) permettent une sélection quotidienne de l'actualité théâtrale française.

La collecte ciblée sur le cinéma s'intéresse aux sites qui reflètent la vie du cinéma et de l'audiovisuel (hormis la télévision, domaine de l'INA), tant du point de vue professionnel que du point de vue du public, d'où une grande diversité des sites. Doivent être signalés les sites suivants :

- sites des professions du cinéma : producteurs (institutionnels et privés), distributeurs, réalisateurs, chefs opérateurs, acteurs, écoles de cinéma, etc... ;
- sites de salles de cinéma ;
- sites des éditeurs et distributeurs vidéo, vidéo à la demande ;
- sites de festivals de cinéma ;
- sites publicitaires des films projetés dans les salles de cinéma (y compris sur *Facebook*) ;
- sites des revues de cinéma ;
- blogs consacrés au cinéma, sites de fans ;
- bases de données, portails consacrés au cinéma et à l'édition vidéo (type *Allociné*) ;
- sites de cinémathèques ;
- capture de créations originales, d'interviews consacrées au cinéma, de films institutionnels, et des web séries dans la plateforme *Daily motion*.

3.4. Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016.

Pour les arts du spectacle, il s'agit majoritairement de photographies de spectacles nées numériques qui relèvent d'accords au cas par cas avec les photographes spécialisés dans la photo de scène et dont la pratique a évolué vers le numérique. Par ailleurs, entrent par les fonds d'archives des documents autrefois sur support qui sont maintenant dématérialisés (textes, correspondance...). Les documents dit d'actualité, c'est-à-dire les programmes, dossiers de presse et autres affiches tendent également à se dématérialiser. Mais dans ce cas, le maintien d'une production encore majoritaire sur support laisse un délai pour dessiner des choix de substitution/complémentarité ou autre. L'instruction de la filière sera le déclencheur d'une réflexion menant à une politique structurée, pensée dans la complémentarité des documents physiques.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

Les grands axes d'acquisition sont similaires à ceux déterminés pour les acquisitions d'imprimés : il s'agit principalement d'acquisitions documentant les arts vivants et les différents aspects techniques et artistiques du processus créatif et de la représentation, essentiellement en France. Considérée sous cet angle, la politique d'enrichissement du département des Arts du spectacle se concentre sur l'apport documentaire des entrées, avant même leur apport esthétique simple.

Le théâtre français sous tous ses aspects et notamment la trace de la programmation théâtrale, la danse française contemporaine, la marionnette de création, le cirque, le mime, les arts de la rue font partie des domaines qui s'enrichissent particulièrement.

4.1. Documents de l'actualité des spectacles (*programmes, prospectus, presse, affiches*)¹⁵²

Les documents publicitaires entrent principalement par dépôt légal, notamment imprimeur, ou par des dons sollicités par le département émanant des structures de productions sur tout le territoire français (théâtres, festivals, compagnies...). Des partenariats avec le Festival d'Automne à Paris et le Festival d'Avignon, une collecte active auprès des théâtres, notamment pendant la période du Festival d'Avignon pour les documents du festival Off, permettent de recueillir chaque année un échantillon important de cette production documentaire très éphémère. De ce point de vue, le département considère les affiches de spectacle moins comme des documents artistiques que comme des documents publicitaires complémentaires des programmes et prospectus.

Depuis 2011, on ne constitue plus de revues de presse pour les spectacles, à l'exception de celles faites par la Maison Jean Vilar en partenariat avec le Festival d'Avignon pour la création de la revue de presse officielle du festival et la documentation locale (329 revues constituées en 2012, 373 en 2013).

La Bibliothèque-musée de l'Opéra conserve tous les programmes de l'Opéra de Paris dont ceux concernant le ballet.

¹⁵² Voir la fiche *Ephémères et documentation* pour les documents publicitaires.

4.2. Documents iconographiques (photographie, estampes, imagerie, iconographie originale, maquettes) ¹⁵³

Les acquisitions du département des Arts du spectacle se concentrent dans le domaine des arts graphiques autour des documents originaux, principalement les photographies de spectacles et les maquettes de décors et de costumes.

Les entrées sont très faibles aujourd'hui pour l'imagerie et l'estampe, en raison du choix du département de privilégier l'intérêt documentaire, ces deux supports étant largement remplacés aujourd'hui par la photographie. Les acquisitions visent ainsi avant tout à enrichir les collections existantes. Pour l'estampe, il s'agit surtout d'acquisitions lors de ventes d'estampes anciennes dans le domaine du spectacle (scènes de théâtre, scènes de cirque, portraits d'acteurs...), mais très peu d'estampes contemporaines. Les entrées dans le domaine de l'imagerie relèvent principalement de dons de collectionneurs, dans la mesure où les documents complètent les collections dans les domaines suivants : théâtre, danse, cirque, marionnettes, mime, ombres.

Les affiches arrivent au département des Arts du spectacle par le dépôt légal et surtout par dons des différentes structures organisant des spectacles. Le département recherche la quasi exhaustivité de la production des théâtres, des centres chorégraphiques nationaux, des festivals de spectacle dans le domaine français, en réalisant notamment une collecte volontaire de la production du festival d'Avignon In et Off. La collecte s'étend également aux spectacles de marionnettes, de cirque, de théâtre de rue... Des affiches plus anciennes peuvent être acquises exceptionnellement pour compléter les fonds existant (Cartel, Tournées Baret...).

Les acquisitions de dessins concernent toutes les époques, mais pour l'essentiel les XIX^e et XX^e siècles. Il s'agit de portraits d'acteurs, d'ensembles de dessins de presse pour le théâtre ou encore d'œuvres contemporaines inspirées par des représentations de théâtre, de danse, de mime.

Les maquettes planes préparatoires à des spectacles entrent essentiellement par don de décorateurs et costumiers, également par acquisitions onéreuses d'ensembles ou à l'unité. Le département des Arts du spectacle accepte les propositions de grands scénographes et costumiers ayant illustré la production française et donnant l'ensemble de leur œuvre. Des acquisitions sont réalisées au cas par cas lors de ventes publiques, par exemple pour des artistes reconnus mais peu représentés dans les collections.

Le département a mis fin à la pratique de commandes de reportages photographiques de l'actualité des spectacles et privilégie aujourd'hui l'acquisition, par achat ou don, de fonds de photographes de spectacle, le plus souvent pour l'ensemble de leur carrière. Ces fonds rendent compte de l'ensemble d'une œuvre. Un effort particulier est fait pour acquérir les droits exclusifs pour la BnF ou, à tout le moins, les droits pour Gallica. La photographie de spectacle entre également dans les collections du département via l'acquisition (par achat ou don) des fonds d'archives d'artistes (décorateurs, comédiens, metteurs en scène, etc.) et d'institutions (théâtres, festivals avec notamment le Festival d'Avignon et les Hivernales, etc.). On trouve dans ces fonds d'archives des clichés de Martine Franck, Agnès Varda, Nicolas Treatt, Henri Cartier Bresson, etc. Ces photographies présentent des caractéristiques spécifiques : elles ont été sélectionnées par les acteurs ou metteurs en scène eux-mêmes selon des critères esthétiques et ont souvent été utilisées comme matériel publicitaire.

Les documents iconographiques conservés à la Bibliothèque-musée de l'Opéra entrent essentiellement par don. La bibliothèque reçoit régulièrement par dépôt des dessins de costumes, ainsi que des maquettes de décor en volume réalisés pour les représentations de l'Opéra. Des fonds de photographies de scène (représentations de l'Opéra de Paris) entrent également dans les collections, principalement par don. La Bibliothèque-musée de l'Opéra mène par ailleurs une politique d'acquisition patrimoniale pour des maquettes de décors et costumes, dessins, affiches et tableaux.

4.3. Manuscrits et archives

Le département des Arts du spectacle acquiert, le plus souvent en ventes publiques, des manuscrits dramatiques, des tapuscrits de scénarios et des correspondances. Le département collecte également, le plus souvent par don, mais parfois aussi par acquisition onéreuse, des collections constituées par des passionnés ainsi que des fonds d'archives émanant de personnalités du monde du spectacle (auteurs dramatiques; metteurs en scène et chorégraphes et, dans une moindre mesure, cinéastes; acteurs et autres interprètes; décorateurs et costumiers; photographes; critiques dramatiques...) et d'organismes du monde du spectacle (salles de spectacles; troupes, compagnies, producteurs de spectacle et tourneurs, festivals — notamment les archives du Festival d'Avignon).

Les domaines privilégiés d'accroissement du département sont le théâtre français, la danse contemporaine française, le cinéma français dit « des premiers temps » (antérieur à 1945), les marionnettes de création (de préférence à la marionnette traditionnelle), le cirque français, le mime français. ¹⁵⁴

Le département de la Musique et la Bibliothèque-musée de l'Opéra reçoivent principalement par don ou legs des fonds d'archives sur la danse, le ballet et la mise en scène (archives de danseurs, chorégraphes, scénographes mais

¹⁵³ Voir également les fiches *Arts graphiques* et *Photographie* (précisions sur les documents, chiffres).

¹⁵⁴ Voir également la fiche *Manuscrits et archives* (chiffres).

aussi décorateurs). Des ensembles de correspondances sont aussi acquis par la Bibliothèque-musée de l'Opéra dans le domaine.

4.4. *Costumes et objets (maquettes en volume, marionnettes, masques, accessoires de scène, sculptures, tableaux)*

Les costumes et objets (sculptures, accessoires de scène...) entrent majoritairement dans les fonds d'archives patrimoniaux reçus en don. Les marionnettes entrent dans les collections par acquisitions onéreuses ou dons dans des fonds. Le domaine privilégié est celui des marionnettes d'art et de création française (pas de marionnettes du monde ni de marionnettes traditionnelles françaises). Les maquettes en volume entrent en même temps que les fonds de décorateurs¹⁵⁵.

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Acquisitions patrimoniales	4	45	88 (moyenne sur 3 ans)
Dons, legs, donations, dations, dépôts	51	123	

4.5. *Documents audiovisuels*

▪ *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

La collection compte plus de 5000 films avec un accroissement annuel de près de 500 titres. La moitié de l'offre de films est consacrée à la fiction d'auteur : des grandes cinématographies historiques (France, États-Unis, Allemagne, Japon, Russie) aux cinématographies européennes et émergentes (Roumanie, Argentine). La politique s'étend à d'autres segments : cinéma d'animation, cinéma d'artiste, séries télévisées. Les acquisitions se font auprès de fournisseurs spécialisés incluant les droits de consultation sur place. L'autre moitié de la collection concerne le cinéma documentaire, comme genre à part entière de l'histoire du cinéma avec le projet, dès le milieu des années 1990, de constituer une cinémathèque du documentaire et d'être un support d'information sur les disciplines dont les départements thématiques ont la charge (politique, histoire, littérature, arts, etc.) Les acquisitions thématiques sont faites directement par les départements concernés.

▪ *Magasins Site François-Mitterrand :*

La complétude du dépôt légal est l'axe prioritaire des acquisitions de films¹⁵⁶. La dissémination des importateurs faisant parfois obstacle à l'obtention des dépôts, certains titres doivent être acquis.

Font également l'objet d'acquisitions :

- les patrimoines cinématographiques nationaux édités par les cinémathèques ou en édition commerciale ;
- les films français édités à l'étranger inédits sur le marché français de la vidéo ;
- les éditions vidéo locales ;
- le cinéma documentaire particulièrement ethnographique (*Documentary educational resources*) ;
- l'art vidéo (catalogues complets acquis auprès d'éditeurs spécialisés) ;
- des copies numériques de films de cinéma inédits en édition vidéo, comme ceux acquis auprès de Boris Lehman, réalisateur belge.

▪ *Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Maison Jean Vilar :*

Le département des Arts du spectacle reçoit, principalement par dons au sein des fonds d'archives patrimoniaux, des documents audiovisuels, sonores ou vidéos, sur tous supports. Il s'agit principalement de documents non édités, notamment de captations : captations scéniques (théâtre, danse, notamment les spectacles du Festival off d'Avignon...), conférences, débats, rencontres avec le public menés par des professionnels du spectacle... ou encore de bandes-son de musique diffusée pendant un spectacle. La Maison Jean Vilar procède à quelques achats de captations éditées (classiques du théâtre, spectacles des artistes du Festival d'Avignon ou des Hivernales) pour un large public.¹⁵⁷

¹⁵⁵ Voir fiche Arts graphiques.

¹⁵⁶ Voir fiche Images animées.

¹⁵⁷ Voir fiches Images animées et Documents sonores (chiffres).

4.6. *Partitions*

Des partitions chorégraphiques entrent par dépôt légal et ponctuellement en don au département de la Musique.

5. Environnement documentaire :

Des collections concernant le domaine des arts du spectacle se trouvent dans des établissements ouverts à des publics de chercheurs (notamment, à Paris, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, la Bibliothèque Gaston-Baty de l'Université Paris III Sorbonne nouvelle, la Bibliothèque de la Société d'histoire du théâtre...) que des établissements en lien avec le monde professionnel (Bibliothèque-musée de la Comédie-Française, Bibliothèque de la Société d'histoire du théâtre, Médiathèque du Centre national de la danse, Centre de ressources du Centre national des arts du cirque, Centre de documentation du centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque, Centre de documentation de l'Institut international de la marionnette).

La BnF est membre du conseil scientifique du Centre national du costume de scène de Moulins et est appelée à ce titre à donner un avis sur ses acquisitions.

Le Centre national du Cinéma et de l'image animée offre, en salle P, une antenne de consultation de ses films numérisés.

1. Introduction

La BnF conserve des collections très riches relatives aux loisirs dans tous leurs aspects : jeux, travaux manuels, sports, cuisine, chasse et pêche... et ce, très massivement grâce aux entrées par dépôt légal (imprimés, mais également documents spécialisés : innombrables jeux dont les jeux de société, livres de fêtes, cartes à jouer, puzzles, documents audiovisuels et multimédia de distraction...). Au-delà des supports eux-mêmes, les collections de la BnF sont un immense réservoir sur les aspects sociologiques des loisirs, ainsi la presse illustrée, la photographie de presse, qui sont des mines d'information pour les chercheurs.

On a choisi dans cette fiche domaine de faire un focus sur trois secteurs qui donnent lieu à une attention spécifique et à des acquisitions : les jeux vidéo, les sports, la gastronomie.

1.1. **Départements pivots** : Audiovisuel pour les jeux vidéo ; Littérature et art pour les sports ; Sciences et techniques pour la gastronomie.

1.2. **Publics actuels du domaine** :

Haut-de-jardin :

Jeux vidéo : tous publics.

Sports : tous publics.

Gastronomie : public varié allant de l'historien au gourmet en passant par l'élève se préparant aux métiers de la restauration ; classes des écoles et lycées hôteliers parisiens dans le cadre des actions de découverte des collections menées en lien avec le service de l'Action pédagogique.

Rez-de-jardin : Chercheurs, journalistes, autres professionnels.

1.3. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Jeux vidéo : Le jeu vidéo comme objet de recherche forme depuis 2010 un des axes prioritaires de développement des collections imprimées des salles A et P (Audiovisuel). Présentes dès l'ouverture du site François Mitterrand, ces publications en français, anglais ou italien se sont développées au point que la cotation a dû être revue de façon à faire apparaître les différents aspects historiques, sociologiques ou esthétiques des livres sur ce nouveau média. L'ambition est de faire de la salle audiovisuelle du Rez-de-jardin un lieu essentiel pour la recherche sur le jeu vidéo en réunissant : l'accès aux jeux anciens et modernes entrés par le dépôt légal des multimédias et les acquisitions sur consoles, clés, supports optiques... ou en ligne, ces jeux pouvant être émulés dans leur environnement d'origine¹⁵⁸ ; la documentation sur le jeu, captations de partie et accès aux sites spécialisés via les archives du web ; les ouvrages sur les jeux qui peuvent être extrêmement spécialisés (MIT) ou d'accès plus immédiat.

Sports : Reçus avec régularité au titre du dépôt légal et consultables en bibliothèque de recherche, les sports n'ont pas d'emblée fait l'objet d'une politique d'acquisition clairement identifiée. A l'ouverture du Haut-de-jardin, c'est avec une centaine de titres que la BnF tente d'introduire en salle F une offre généraliste en libre accès. Après être passé par différentes phases de développement et de questionnements, le fonds proposé aujourd'hui présente une certaine unité (sport de haute compétition) et une volumétrie contenue (600 titres environ).

Gastronomie : Les collections patrimoniales de la Bibliothèque sont localisées pour partie à la bibliothèque de l'Arsenal, et pour partie sur le site François-Mitterrand où elles continuent d'être enrichies année après année par le biais du dépôt légal pour la production éditoriale française, foisonnante dans ce domaine. Les livres sont parfois accompagnés d'accessoires (moules, emporte-pièces, petits pots, shakers...). En outre, un fonds d'ouvrages de gastronomie a été constitué en salle C du Haut-de-jardin (salle des sciences et techniques). Ce fonds en libre accès est complémentaire des collections dédiées à l'agroalimentaire.

¹⁵⁸ Voir fiche *Documents multimédias*.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Jeux vidéo :*

La salle A (audiovisuel) présente une offre de près de 100 volumes, exclusivement en français, sur l'histoire et sur les aspects théoriques, esthétiques ou sociologiques du jeu vidéo ; et 4 abonnements de périodiques papier vivants : *Journal des loisirs interactifs*, *Multimédia à la une*, *Pix'n Love*, *Teknik'Art*.

2.1.2. *Sport :*

Département pivot

Depuis 2011, l'axe d'acquisition pour la salle F (art) est unique et restrictif : il s'agit du sport de haute compétition. Ce fonds est uniquement de langue française.

S'y trouvent également, de manière minoritaire, des ouvrages de sociologie du sport (dans la mesure où il s'agit des sports de haute compétition), ainsi que des ouvrages plutôt historiques sur les clubs ou associations sportives, parfois des biographies de sportifs de haut niveau qui sont entrés dans la « légende ». La répartition est favorable aux « sports de balle » (essentiellement football et rugby), qui à eux seuls représentent plus d'1/3 des livres du fonds, ainsi qu'aux ouvrages généraux sur le sport et analyses critiques (1/5 du fonds).

Sont exclus les ouvrages de randonnée (quelques récits demeurent), les ouvrages dits « de bien être/santé » (yoga, etc.), les livres jugés trop techniques (pas d'arts martiaux par exemple), les biographies et les volumes « annuels » (comme *L'année 2014 de Roland Garros* par exemple). Aucun titre de périodique n'est proposé en salle F dans le domaine.

Autres départements concernés

Des documents sur le droit du sport sont présents en salle D (droit, économie, politique), abordant de nombreux aspects tels que l'organisation et la réglementation des activités, les contrats, la responsabilité ou les contentieux. On y trouve aussi des ouvrages en économie et gestion du sport, ainsi que des documents sur les politiques publiques du sport et sur le sport et les relations internationales, en science politique et publications officielles. A PRISME, les études de marché, annuaires et documents pratiques pour la création d'activités et de structures dans le domaine sportif complètent ces collections.

Dans la mesure où le sport peut être un objet d'étude pour les sciences humaines et sociales, les collections de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) comportent des ouvrages portant notamment sur l'histoire des représentations sociales du sport, la psychologie du sport, la sociologie des pratiques sportives, etc.

2.1.3. *Gastronomie :*

Département pivot

Les collections de la salle C (sciences et techniques), régulièrement mises à jour, couvrent l'ensemble des aspects de la gastronomie : l'aspect historique et culturel avec les textes fondateurs de la grande cuisine française, les écrits de gastronomes célèbres et un ensemble de livres de recettes de grands chefs et de gastronomie régionale ou internationale ; l'aspect sociologique avec les études sur l'évolution du goût et des pratiques alimentaires ; l'aspect technique avec les ouvrages traitant du savoir-faire culinaire et les manuels servant à l'enseignement professionnel. Est écarté des acquisitions le « tout-venant » des livres de recettes de cuisine, des guides sur le vin et des répertoires de lieux de restauration, qui sont collectés au titre du dépôt légal et peuvent être consultés en Bibliothèque de recherche par les lecteurs accrédités. Le fonds est actuellement composé de 1 800 ouvrages et 3 titres de périodiques sur papier.

Autres départements concernés

On trouve en salle D (droit, économie, politique) des ouvrages sur le droit de l'alimentation, notamment sur les questions de traçabilité, qualité et sécurité alimentaires. PRISME propose également des études de marché, des annuaires et des documents pratiques sur la restauration sous toutes ses formes.

La nourriture et l'alimentation étant un objet d'étude pour les sciences humaines et sociales, les collections de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) comportent des ouvrages portant notamment sur l'histoire de l'alimentation, les coutumes alimentaires, la sociologie des pratiques alimentaires, l'éducation nutritionnelle, etc.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

Jeux vidéo : La salle P (audiovisuel) présente une offre d'une centaine de volumes, en anglais, allemand et italien, sur l'histoire et sur les aspects théoriques, esthétiques ou sociologiques du jeu vidéo, références pour la recherche qui visent aussi à documenter la collection patrimoniale ; et 3 titres de périodiques papier vivants : *Games and Culture*, *Multimédia à la une*, *Retro gamer*.

Sports et gastronomie : pas d'acquisition pour le libre accès du Rez-de-jardin.

2.3. Magasins Site François-Mitterrand :

Jeux vidéo : une part des ouvrages étrangers acquis pour la salle P sont réorientés en magasin après retrait du libre accès.

Sports et gastronomie : pas d'acquisition pour les magasins.

Les collections magasins sur les jeux vidéo, les sports et la gastronomie sont donc essentiellement enrichies par le biais du dépôt légal.

Notons que le département des Estampes (site Richelieu) conserve également de nombreux documents concernant les sports.

2.4. Couverture géographique :

Jeux vidéo : pas de limite géographique.

Sports : France prioritairement mais une couverture internationale est présente (Jeux olympiques, coupe du monde de football par exemple).

Gastronomie : la gastronomie française occupe une grande place mais les autres cuisines du monde sont également représentées.

2.5. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	Jeux vidéo : 90% Sports : 100% Gastronomie : 94%	Jeux vidéo : 10% Sports : 0% Gastronomie : 4%	Jeux vidéo : 0% Sports : 0% Gastronomie : 2%
Rez-de-jardin	Jeux vidéo : 7%	Jeux vidéo : 90%	Jeux vidéo : 3%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	Jeux vidéo : 90% Sports : 100% Gastronomie : 95%	Jeux vidéo : 10% Sports : 0% Gastronomie : 3%	Jeux vidéo : 0 % Sports : 0% Gastronomie : 2%
Rez-de-jardin	Jeux vidéo : 5 %	Jeux vidéo : 90 %	Jeux vidéo : 5 %

2.6. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ¹⁵⁹	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ¹⁶⁰
Haut-de-jardin	1500 ¹⁶¹	100	3000	Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin	100 ¹⁶²	50		

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ¹⁶³	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ¹⁶⁴
Haut-de-jardin	8	2200	10
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	2		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

¹⁵⁹ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹⁶⁰ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹⁶¹ Jeux vidéo : 100 ; Sports : 600 ; Gastronomie : 1800.

¹⁶² Jeux vidéo : 100.

¹⁶³ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹⁶⁴ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3. Ressources électroniques :

3.1. *Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques*

Périodiques : les cinq titres de périodiques sur le management du sport, dont quatre en anglais et un en portugais, sont des titres électroniques.

Livres numériques : Le jeu vidéo constitue un axe prioritaire d'acquisition pour les livres numériques à l'unité en anglais et ce, pour deux raisons : un petit nombre des parutions, ainsi qu'une plus grande familiarité supposée des chercheurs de ce domaine pour la documentation électronique (40 titres, depuis 2012).

Les plateformes de livres numériques Springerlink, Elsevier et Wiley contiennent quelques dizaines de livres numériques en économie et gestion du sport, en anglais sauf exception.

3.2. *Collecte du web*

Jeux vidéo :

Les sites archivés dans le cadre de la collecte ciblée reflètent aussi bien le point de vue des professionnels que des particuliers passionnés de jeu vidéo. 206 sites ont été collectés dont 143 toujours actifs qui prennent des formes variées :

- sites d'éditeurs de jeu vidéo, de studios de développement ;
- sites de festivals ;
- sites d'écoles spécialisés ;
- sites accompagnant la sortie d'un jeu ;
- blogs consacrés au jeu vidéo ;
- expositions virtuelles de plateformes anciennes ;
- portails généralistes consacrés au jeu vidéo (type Gamekult).

Les collectes vidéo sur la plateforme Dailymotion (111 pages de membres sélectionnées) permettent d'archiver, en plus des thématiques précédentes, des bandes annonces, des parties filmées (se déclinant en une infinité de sous-catégories), des chroniques vidéo mais aussi des créations originales comme les machinimas, films réalisés à partir de moteurs de jeu vidéo.

Sports

Créée en 2009, la collecte courante des sites de sport compte actuellement 91 sites, essentiellement des sites officiels, associations, fédérations sportives.

Par ailleurs, dans le cadre d'un projet monté par le Consortium international pour la préservation de l'Internet (IIPC) par lequel la majorité des membres de l'IIPC, y compris la France, se charge de collecter les sites appartenant à son domaine national, la BnF a, depuis 2010, monté plusieurs collectes projets autour des Jeux olympiques : Jeux olympiques d'hiver à Vancouver (2010), Jeux olympiques d'été 2012 (Londres), Jeux olympiques d'hiver 2014 (Sotchi), en collaboration avec des chercheurs de l'université de Grenoble (PACTE).

Gastronomie : il n'y a pas de collecte ciblée mise en place dans le secteur de la gastronomie.

3.3. *Entrées de documents numériques natifs*

Pour les jeux vidéo, dépôt légal et acquisitions peuvent prendre la forme de titres dématérialisés (seuls les fichiers sont reçus)¹⁶⁵.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres supports :

▪ *Documents audiovisuels :*

Des crédits d'acquisition pour le jeu vidéo ont été accordés à partir de 2006 pour les collections patrimoniales avec un axe unique : combler les lacunes du dépôt légal en achetant des titres pour des plateformes antérieures à l'extension du dépôt légal à cette catégorie de documents (Amiga et NES, fin des années 1980). En 2010, a été décidé un élargissement des acquisitions à des jeux étrangers n'ayant pas fait l'objet d'une sortie européenne ; puis, en 2011, à des jeux indépendants étrangers dématérialisés ; enfin, en 2012, à des jeux diffusés en import sur le territoire français mais non déposables (pas de distributeur exclusif).

5. Environnement documentaire :

Gastronomie : la Bibliothèque municipale de Dijon, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France, possède un important fonds ancien d'art culinaire et d'œnologie.

¹⁶⁵ Sur les enjeux de la dématérialisation pour les documents multimédias, voir également la fiche *Documents multimédias*.

1. Introduction

1.1. *Départements pivots* : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Cartes et plans.

1.2. *Autres départements concernés* : Manuscrits ; Estampes et photographie ; Sciences et techniques ; Audiovisuel.

1.3. *Publics actuels du domaine* :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹⁶⁶, les publics spécifiques actuels sont les suivants : enseignants en formation initiale ou continue ; professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme ; spécialistes et amateurs en toponymie, histoire locale, généalogie.

1.4. *Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF* :

Dans le fonds des Imprimés de la Bibliothèque nationale, notamment dans le lettrage G, les collections de géographie comprennent initialement et principalement des récits d'explorations et des atlas anciens. À partir du XIX^e siècle, géographies universelles et revues spécialisées qui sont publiées y sont intégrées. Récits de voyages et manuels d'enseignement se développent considérablement, la discipline se vulgarise progressivement avec la colonisation, la révolution des moyens de transport puis l'essor du tourisme. Ces fonds couvrent les grands domaines de la géographie : géographie générale, régionale, humaine, physique. Tous ces domaines sont également très présents dans les collections du département des Cartes et plans et dans celles de la Société de géographie dont le fonds est en dépôt dans ce département depuis 1942.

La cartographie est la discipline d'excellence du département des Cartes et plans, qui, depuis sa création comme service de Géographie en 1828 puis comme département autonome en 1942, est dépositaire des documents cartographiques arrivés par dépôt légal : cartes, plans, atlas, globes, jeux géographiques, images satellite et photographies aériennes commercialisées.

Les collections du département des Manuscrits constituent un fonds de référence au sein de la BnF pour les périodes antique et médiévale (atlas catalan, Ptolémée, Al Idrissi..., sans oublier les récits de voyages antiques et médiévaux, tel celui de Marco Polo, parfois somptueusement illustré). Le département conserve bon nombre de pièces modernes de grande valeur, notamment pour le domaine français (cartes et plans, forteresses de Vauban, châteaux, villes...), mais aussi pour le domaine extrême-oriental (Chine, Corée, Japon) et turc. Des fonds majeurs (Elisée Reclus, Henry Courtois, Jean Rouch, Alain Gheerbrandt...) illustrent la période contemporaine.

Enfin, le département des Estampes et de la photographie offre d'importantes ressources iconographiques à caractère topographique et cartographique. Dès la création du Cabinet, les représentations de lieux, de paysages, de villes et d'édifices ont été considérées comme un des axes prioritaires de la constitution du fonds. À côté de la série « Topographie » classée par pays, subdivisions administratives et villes, on signalera quelques collections emblématiques : collection Gaignières (dessins du XVI^e siècle), collection Lallemand de Betz (gravures du XVI^e siècle), collection Destailleur (dessins, gouaches et aquarelles sur Paris et les départements français), collection du Touring-Club du France (photographies de la première moitié du XX^e siècle sur le paysage français et des anciennes colonies françaises). Depuis le XIX^e siècle, ces collections s'enrichissent régulièrement, en particulier par le dépôt légal de la carte postale. L'ensemble constitue un fonds de plus d'un million d'images. La série « Topographie » est par ailleurs riche de plusieurs milliers de cartes et plans.

¹⁶⁶ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

De façon générale, les différents domaines de la géographie (humaine, régionale et physique) sont développés dans les mêmes proportions aux deux niveaux du libre accès du site François-Mitterrand. La complémentarité réside dans le choix des titres et des critères linguistiques, les études de niveau doctoral sont privilégiées au niveau recherche. Le champ linguistique est plus ouvert en Rez-de-jardin. La spécificité des collections en Haut-de-jardin réside dans la priorité donnée aux ouvrages francophones pour les livres comme pour les revues, avec un effort particulier pour les préparations aux examens et les guides de voyages.

La collection de géographie de la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme) propose des ouvrages de niveau universitaire, principalement pour l'enseignement de la discipline dans les 1^{er} et 2^e cycles. La salle J répond également aux besoins de préparation des concours. Les principaux outils de la géographie y sont présents : livres de références, périodiques et encyclopédies, des éditions françaises patrimoniales anciennes et classiques jusqu'à la production la plus récente.

La collection est également accessible aux non spécialistes de la discipline, notamment avec la présence de guides de voyage, d'ouvrages sur le tourisme, de beaux livres illustrés présentant des pays et des villes du monde.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Les disciplines scientifiques étroitement liées à la géographie physique (climatologie, biogéographie...), de même que la géologie, sont représentées en salle C (sciences et techniques). L'hydrologie se partage entre les salles de géographie et les salles de sciences.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

En salle M (ethnologie, sociologie, géographie), on trouve en libre accès les outils fondamentaux de la recherche contemporaine, ainsi que la méthodologie, l'épistémologie et l'histoire de la discipline avec une couverture linguistique élargie. Les domaines d'excellence sont les suivants :

- géographie régionale : France, Europe et reste du monde, atlas ;
- géographie humaine : politique, urbaine, rurale, économique, développement durable ;
- géographie physique : géomorphologie, environnement.

2.2.2. *Autres départements concernés*

Des collections sont également proposées en salles R et S (sciences et techniques) pour les disciplines liées à la géographie physique : climatologie, biogéographie, géologie, hydrologie...

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

Les acquisitions, depuis la fin du XX^e siècle, suivent l'évolution de la discipline qui s'oriente davantage vers les sciences sociales : géographie régionale, géographie humaine, avec une place désormais moindre pour la géographie physique.

Dans le prolongement des collections historiques, la complétude est recherchée pour l'évolution de la géographie française depuis ses origines.

L'acquisition d'ouvrages étrangers majeurs de la discipline suit les grands champs de la recherche contemporaine et témoigne de leur interdisciplinarité croissante avec les sciences sociales, les études culturelles, l'aménagement des territoires, l'urbanisme et le développement durable.

2.4. *Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :*

La politique documentaire du département des Cartes et plans en matière de livres et revues imprimés dépend fortement du mode d'entrée : les acquisitions onéreuses suivent des axes précis alors que les documents reçus à titre de don peuvent être acceptés dans des domaines plus étendus.

Acquisitions onéreuses

Il s'agit de documents très majoritairement français, mais également étrangers. Les domaines d'excellence, faisant l'objet d'une veille éditoriale visant à une certaine exhaustivité, sont les suivants :

- cartographie et histoire de la cartographie ;
- histoire et épistémologie de la géographie (concepts, enseignement de la géographie) ;
- histoire des voyages, des découvertes et des explorations ;
- toponymie.

Des acquisitions d'ouvrages peuvent être menées dans d'autres secteurs en accompagnement des fonds, si elles documentent des collections (par exemple : photographie d'exploration).

Dons

Sont susceptibles d'être acceptés en don des ouvrages dans les domaines suivants : géographie générale, géographie physique, géographie humaine, géographie régionale, voyage, tourisme, alpinisme, paysage, jardins, urbanisme, forêts, canaux, côtes et tout ouvrage dont le sujet comporte une dimension spatiale, territoriale (histoire rurale, photographie de voyage, missions archéologiques et ethnologiques, etc.). On peut exceptionnellement garder en double, notamment si le document porte des annotations manuscrites ou s'il fait partie d'un fonds et porte des marques de provenance.

Pour sa part, le département des Manuscrits acquiert des éditions de textes médiévaux et des études sur la cartographie médiévale, européenne et arabe. Des acquisitions ponctuelles d'ouvrages généraux sont réalisées dans les domaines de la cartographie ancienne chinoise, japonaise et indienne, en rapport avec les collections conservées dans le département.

2.5. Couverture géographique :

Exhaustivité visée pour la France et les anciennes colonies françaises. Forte représentation de l'Europe. Couverture satisfaisante pour les autres zones géographiques.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80%	17%	3%
Rez-de-jardin	40%	50%	10%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	91%	9%	0%
Rez-de-jardin	59%	41%	0%
Magasins Tolbiac	0%	84%	16%
RAOJV	15%	35%	50%

2.7. Éléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ¹⁶⁷	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ¹⁶⁸
Haut-de-jardin	5000	100		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	5200	350	1,5%	
RAOJV		500		

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ¹⁶⁹	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ¹⁷⁰
Haut-de-jardin	20		10
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	25	350	
RAOJV	220		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

¹⁶⁷ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹⁶⁸ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹⁶⁹ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹⁷⁰ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3. Ressources électroniques :

3.1. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : en complément des bases de données généralistes en ligne comme *Francis*, *Academic Search Premier*, *Cairn*, *revues.org*, les ressources spécialisées suivantes sont disponibles :

- *Bibliographie nationale française : documents cartographiques (1987-2003)* ;
- *GBV - IKAR Landkartendrucke vor 1850* : catalogue collectif de globes, cartes et atlas imprimés avant 1850 et conservés dans six bibliothèques allemandes ;
- *GeoRef*, bibliographie consacrée à la géologie nord-américaine depuis 1785 et du reste du monde à partir de 1933 ;
- *GreenFILE*, base multidisciplinaire qui couvre les domaines dédiés aux thématiques environnementales.

Périodiques en ligne : les abonnements de périodiques en ligne sont privilégiés en complément de la version papier.

Livres numériques : ils sont disponibles principalement sous forme de bouquets tels que Springer, Wiley, et représentent plus de 800 titres accessibles. Les acquisitions à l'unité sont amenées à se développer, les éditions de l'Harmattan constituant actuellement la principale offre proposée.

3.2. Collecte du web

Outre la collecte large, des collectes ciblées sont réalisées pour les sites internet français liés à la géographie et la cartographie.

En géographie : la collecte courante (effectuée de façon automatisée ou sur proposition du département) regroupe actuellement une centaine de sites associatifs, professionnels, touristiques, régionaux, etc.

En cartographie : plus de 300 sites ont été retenus en fonction de leur richesse en ressources cartographiques et sont actuellement collectés, notamment dans les thèmes suivants : aménagement du territoire, culture, écologie, environnement, géopolitique, récits de voyage, sciences de la terre, tourisme, transport, etc. Des difficultés de collecte subsistent pour certaines ressources cartographiques dynamiques sur le web.

Une collecte ciblée sur le thème Carnets de Voyages (blogs et sites de voyageurs), finalisée en 2014, a donné lieu à une éditorialisation spécifique sous forme d'un « parcours guidé » dans les archives de l'internet.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. Documents cartographiques : atlas, cartes, plans, globes

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles
Dépôt légal	2906	2454	2500 – 3000
Acquisitions courantes	2285	887	1500 – 2000
Acquisitions patrimoniales	11	18	10 – 30
Dons, legs, donations, dations, dépôts	180	5064	1500 – 2000
Total département Cartes et plans	5382	8423	5500 – 7000
Acquisitions courantes cartes, salles J et M (site Mitterrand)			200

Dépôt légal (site Richelieu)

Le département des Cartes et Plans cherche à atteindre l'exhaustivité de la collecte par dépôt légal pour les documents cartographiques : cartes, plans, atlas, globes, jeux géographiques, images satellite et photographies aériennes commercialisées.

Acquisitions courantes

La politique documentaire suivie par le département des Cartes et Plans sur le site Richelieu a les objectifs suivants :

- réunir les cartes et atlas publiés hors de France et concernant le territoire français ;
- constituer une collection représentative de la production cartographique mondiale par l'achat de cartes à grande échelle pour l'Europe (1:25 000 ; 1:50 000) et les anciennes colonies françaises, et de cartes à plus petite échelle pour le reste du monde (1:100 000 ; 1:250 000) ;

- acquérir en priorité :
 - les atlas nationaux ainsi, qu'une sélection d'atlas généraux ;
 - des cartes et atlas thématiques : thèmes en rapport avec l'actualité (réchauffement climatique, eau en Afrique, conflit israélo-palestinien, développement durable, passage des pôles, ressources minières) ;
 - des atlas ou cartes présentant de nouvelles cartographies, de nouveaux phénomènes cartographiés, de nouvelles tendances de la cartographie ;
 - des plans de villes étrangères, atlas historiques pour les grandes villes.
- acquérir des fac-similés de documents anciens qui complètent les collections du département ou constituent des exemplaires de substitution.

Au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, sur le site François-Mitterrand, des cartothèques de travail régulièrement renouvelées sont proposées en libre accès dans les salles J et M. Huit mille cartes sont disponibles pour les deux niveaux : cartes IGN topographiques de la France et des DOM-TOM ; cartes géologiques de France, plans de villes, cartes d'Europe et du monde ; cartes touristiques Michelin ; reproduction de cartes de Cassini (XVIII^e siècle) et de cartes d'État-Major (XIX^e siècle).

Acquisitions patrimoniales (site Richelieu)

Plusieurs buts sont poursuivis :

- combler les lacunes de documents qui ne seraient pas entrés dans les collections au titre du dépôt légal ancien ;
- acquérir des documents cartographiques (cartes, plans etc.) concernant la France, la présence française dans le monde ou produits par des cartographes français ;
- compléter la collection lacunaire de globes imprimés ;
- enrichir la collection de « curiosités cartographiques » : jeux et objets géographiques, cartes allégoriques etc.

Dons (site Richelieu)

Sont acceptés la plupart des documents cartographiques qui ne sont pas déjà présents dans les collections.

Dans certains cas, des dons importants peuvent permettre d'alléger certains pans d'acquisitions : par exemple, les cartes nautiques ne sont pas achetées depuis 20 ans car elles sont reçues en don du Bureau hydrographique international.

Une attention particulière est portée aux archives cartographiques de grandes institutions (Institut géographique national, Institut français du pétrole, INSEE, Bureau hydrographique international etc.).

4.2. Manuscrits et archives

Le département des Cartes et plans enrichit également ses collections par des archives, manuscrits et photographies : papiers de géographes et cartographes ; archives de voyageurs et d'explorateurs ; lettres et documents manuscrits¹⁷¹.

Pour sa part, le département des Manuscrits réalise des enrichissements marginaux des manuscrits ou archives de cartographes ou géographes, soit pour l'époque médiévale, soit pour le domaine oriental.

4.3. Estampes et photographie

Outre le dépôt légal qui continue à enrichir les séries bien que dans une bien moins grande mesure qu'auparavant, le département des Estampes et de la photographie enrichit ponctuellement ses collections en images à caractère topographique, soit par dons (fonds photographiques notamment), soit par acquisition en fonction des opportunités se présentant sur le marché.

4.4. Documents audiovisuels

Sont collectés au titre du dépôt légal des films, des documents multisupports (notamment cédéroms cartographiques) et des documents électroniques intéressant la géographie et la cartographie.

Il faut souligner que le département des Cartes et plans est confronté à un fort mouvement de dématérialisation des supports dans le domaine de la cartographie et a dû adapter ses procédures de collecte. Ainsi, trois bases de données de l'Institut géographique national (BD Ortho, BD Topo, BD Carto) ont été déposées au titre du dépôt légal au département de l'Audiovisuel et sont consultables sur le site Richelieu (salle de lecture des Cartes et

¹⁷¹ Voir fiche *Manuscrits et archives*.

Plans) et le site François-Mitterrand (salle P). Des mises à jour cartographiques départementales sont régulièrement reçues.

5. Environnement documentaire :

Le département des Cartes et plans a en dépôt les collections de la Société de géographie depuis 1942. Ces collections couvrent de nombreux domaines (géographie, histoire, archéologie, anthropologie, ethnologie etc.) mais concernent principalement l'histoire des découvertes, des voyages et des explorations. Il n'existe pas de budget d'acquisition alloué par la Société de géographie à sa bibliothèque mais cette dernière s'enrichit grâce à des dons (ouvrages courants en service de presse ; bibliothèques de géographes : archives d'explorateurs et de voyageurs) et des échanges (revues reçues en échange du Bulletin de la Société de géographie). Les documents de la Société de géographie sont traités selon les mêmes règles que les collections BnF (catalogage, conservation, numérisation) mais font l'objet d'une autorisation spéciale pour les demandes de reproduction et de prêt pour les expositions.

D'autre part, la BnF se place dans une démarche de complémentarité avec les bibliothèques de l'Institut de géographie (pour ses collections spécialisées en géographie) et de l'Université Pierre et Marie Curie (pour ses collections spécialisées en sciences de la Terre).

On considère ici l'histoire comme science humaine, correspondant chronologiquement aux grandes périodes suivantes : histoire ancienne ; histoire médiévale ; histoire moderne ; histoire contemporaine.

Participent donc de ce domaine : l'histoire générale et comparée ; l'historiographie ; l'histoire universelle ; les histoires par pays ; les sciences auxiliaires de l'histoire.

Les grands tournants de l'historiographie à partir de l'École des Annales ont multiplié les axes de développement de la recherche historique pour l'ouvrir à de nouveaux domaines : histoire sociale ; histoire économique ; histoire démographique ; histoire politique ; histoire culturelle ; histoire des mentalités ; histoire des représentations ; microhistoire ; egohistoire.

L'histoire des disciplines académiques (droit, économie, littérature, sciences...) est traitée dans les fiches domaines correspondantes.

1. Introduction

1.1. **Département pivot** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

1.2. **Autres départements concernés** : Droit, économie, politique ; Orientation et recherche bibliographique ; Manuscrits ; Arsenal ; Monnaies, médailles et antiques ; Cartes et plans ; Estampes et photographie.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹⁷², les publics spécifiques actuels sont les suivants : érudits locaux, généalogistes, amateurs éclairés.

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Les collections de livres et revues imprimés d'histoire conservées sur le site François-Mitterrand sont constituées de publications françaises et étrangères, du XVI^e siècle à nos jours. Elles sont organisées, dès la fin du XVII^e siècle, et réparties dans 12 lettrages de la cotation Clément et leurs nombreuses subdivisions chronologiques et thématiques (plus de 1300 pour la seule histoire de France). Ce classement est toujours très utile aux lecteurs, pour délimiter des ensembles pertinents pour leurs recherches.

Ces lettrages regroupent à la fois les monographies et les périodiques entrés dans les collections avant 1996. En volumétrie, ils représentent environ le quart des documents imprimés répartis dans les cotes Clément, et au total plus de deux millions de volumes. Ils se répartissent comme suit : G (géographie et histoire générale), H (histoire ecclésiastique), J (histoire ancienne), K (histoire d'Italie), L (histoire de France : cette cote forme le cœur des collections d'histoire de la Bibliothèque nationale et représente à elle seule environ 1 million de documents), M (histoire de l'Europe du Nord, Centrale et de l'Est), N (histoire de Grande-Bretagne et d'Irlande), O (histoire d'Espagne et du Portugal), O2 (histoire d'Asie), O3 (histoire d'Afrique), P (histoire d'Amérique), P2 (histoire d'Océanie).

Des fonds particuliers issus de dons ou de legs, quantitativement moins importants mais complémentaires du fonds général, sont à signaler tels le fonds Z Le Senne sur l'histoire de Paris, ou le Z Larrey sur les Premier et Second Empires.

Il faut également souligner que l'on trouve nombre d'ouvrages d'histoire dans des cotes consacrées à d'autres champs disciplinaires. Ainsi, les Mazarinades rédigées en vers sont cotées en poésie française, la forme ayant primé sur le fond. Enfin de nombreux autres lettrages intéressent particulièrement les historiens, par exemple les actes royaux classés dans le lettrage F (droit et jurisprudence).

Le département des Manuscrits conserve également de nombreux fonds historiques, couvrant avant tout le domaine français, mais aussi européen et extra-européen. Ils comprennent un ensemble unique de chroniques, journaux ou autres (Froissart, Guillaume de Tyr, *Chanson de la croisade des Albigeois*, *Grandes chroniques de France*...), une part majeure des archives de la Chambre des comptes, une grande collection de cartulaires, d'actes scellés et de copies historiques réalisées à l'époque moderne (collections des Provinces, fonds d'érudits ou collectionneurs : Colbert, Gaignière, Clairambault, Baluze, Joly de Fleury, Chappée...) ; des correspondances diplomatiques de tout premier ordre en particulier pour la période moderne (fonds français, italien...) ; les archives des généalogistes du roi ; celle du Cabinet des Chartes (fonds Moreau) ; des archives maçonniques ; des papiers d'historiens (Bénédictins de Saint-Maur, Augustin Thierry, Michelet, Fustel de Coulanges, Charles de Gaulle, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Pierre Riché, Daniel Roche...).

¹⁷² Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

A la bibliothèque de l'Arsenal, le marquis de Paulmy, son fondateur au XVIII^e siècle, est à l'origine d'une collection encyclopédique qui fait une très large place à l'histoire. Après les enrichissements issus des confiscations révolutionnaires, la section « H » du fonds ancien compte plus de 120 000 volumes, auxquels on peut ajouter un très important fonds de manuscrits historiques du Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (*Chroniques* de Froissart, papiers d'érudits au XVII^e siècle...).

Des ensembles spécifiques se détachent par ailleurs. Si les archives de la Bastille - archives de la Lieutenance de police et des principales prisons parisiennes d'Ancien Régime - ou le fonds Enfantin - consacré au mouvement saint-simonien - sont bien connus, on peut également citer un fonds de plus de 4 000 mazarinades, un fonds géographique composé de 16 000 cartes, plans et atlas manuscrits ou gravés des XVII^e et XVIII^e siècles, le fonds Grégoire consacré à l'abolition de l'esclavage ou encore les fonds Péladan ou Villeneuve, relevant de l'histoire de l'ésotérisme et de la démonologie.

Pour sa part, le département des Estampes et de la photographie offre d'importantes ressources iconographiques à caractère historique. Commencée dès le XVIII^e siècle, la série de l'Histoire de France rassemble, classées par ordre chronologique d'événement représenté, plus de 50 000 images (estampes, photographies, cartes postales...). A ce noyau, se sont agrégées les collections Hennin (près de 15 000 pièces sur l'histoire de France des origines à 1851) et De Vinck (près de 50 000 pièces de 1770 à 1871). Les collections de photographies de presse permettent de documenter le XX^e siècle : le fonds Monde et caméra, riche de plus de 250 000 plaques de verre couvre une période allant de 1904 à la Seconde Guerre mondiale et est abondamment complété par le dépôt légal de l'Agence France Presse, effectué sous forme papier jusqu'au début des années 2000. Le relais dans ce dernier domaine est désormais pris par le dépôt légal du web. Les collections de portraits (plusieurs millions d'images), de costumes, d'affiches politiques, etc. viennent compléter les fonds historiques aussi bien pour le domaine français que pour l'étranger.

Enfin, les collections audiovisuelles, disques, archives orales, films documentaires, entrées par dons ou dépôt légal (phonogrammes depuis 1938, documents multimédias multisupports depuis 1975, vidéogrammes depuis 1977, logiciels, bases de données et jeux vidéo depuis 1992) ou versées par d'autres institutions forment un ensemble important de sources sur l'histoire politique, culturelle et sociale de la France, depuis la première guerre mondiale. Elles sont, par exemple, d'un intérêt majeur pour l'étude des industries culturelles, des médias et des cultures populaires au XX^e et XXI^e siècle (musiques, cinéma, jeux vidéo...).

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

La salle J (Philosophie, histoire, sciences de l'homme) propose des documents destinés à permettre une première approche de la recherche historique. Le lecteur trouvera les nouveautés scientifiques évoquées par les médias, et un fonds qui, sans prétendre à l'exhaustivité, se doit d'être encyclopédique :

- publications françaises les plus récentes, d'intérêt général, signées par des autorités incontestables : histoire nationale ou mondiale ; biographies ; etc. ;
- usuels : encyclopédies, dictionnaires historiques, bibliographies, etc. ;
- classiques de l'historiographie : Michelet, Jaurès, Braudel, Ozouf, Nora, Le Roy-Ladurie, Darnton, Judt...

Les collections ont été organisées selon une priorité géographique, le chronologique passant à un second plan, comme c'était la tendance à la création de cette collection, pour casser les découpages académiques jugés réducteurs, de l'université. L'histoire de France occupe 23% des collections, les autres pays d'Europe 32% ; l'histoire de l'Afrique, des Amériques et de l'Asie 22%, l'histoire ancienne 14%, et l'histoire générale et les sciences auxiliaires 9%. Une réflexion est actuellement en cours pour réorienter les découpages sectoriels en mettant en avant les grandes périodes historiques : histoire ancienne, Moyen Âge, époque moderne, XIX^e siècle, XX^e siècle et période contemporaine.

Avec la rénovation du Haut-de-jardin et les programmes de numérisation, d'importants changements d'orientation se sont mis en place :

- prépondérance des publications françaises et choix de l'anglais quand rien n'est disponible en français sur un sujet ;
- meilleure prise en compte des besoins des lecteurs les plus jeunes (lycéens en particulier) ;
- resserrement des collections d'histoire régionale et locale de la France, qui n'ont jamais trouvé leur public en salle J et qui, grâce aux chantiers de numérisation de masse, sont très largement présentes dans la bibliothèque numérique Gallica ;

- orientation vers l'histoire plus contemporaine, afin de mieux articuler les collections des salles D et J, surtout pour la période 1945-1990 ;
- prospective et veille permanente sur les nouveaux champs interdisciplinaires, qui transcendent et dépassent les visions plus classiques qui ont prévalu à la constitution des collections en libre accès : cela implique échanges et partage documentaire en lien avec les autres sciences humaines et les autres départements. Par exemple, les *gender studies*, qui concernent aussi l'anthropologie, la sociologie, la philosophie, la biologie, le droit...

2.1.2. Autres départements concernés

Le lecteur trouvera en salle D (droit, économie, politique) des ouvrages sur la partie la plus récente de l'histoire politique contemporaine. Les relations internationales y sont abordées de manière synthétique depuis 1945 et plus détaillée à partir des années 1990. Par ailleurs, les documents relatifs à la situation politique des pays depuis 1990 sont proposés dans la même salle ¹⁷³.

En salle E (recherche bibliographique, livre, bibliothèques), le lecteur peut trouver un fonds de dictionnaires biographiques universels, généraux et spécialisés, et notamment les *Who's who* et les principaux dictionnaires biographiques nationaux (France et pays occidentaux).

2.2. Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :

2.2.1. Département pivot

La salle L propose en libre accès des outils de recherche, des ouvrages récents mettant à la disposition des chercheurs l'actualité de la recherche internationale en histoire, une sélection des principales revues françaises et étrangères et des textes indispensables aux historiens, dans des éditions parfois anciennes.

Sont donc nécessaires :

- les sources textuelles ;
- les usuels : encyclopédies, dictionnaires historiques, bibliographies, etc. ;
- les monographies fondamentales en langue française et en langue anglaise.

Il paraît également important de permettre aux chercheurs d'accéder en libre accès à des ouvrages récemment publiés dont la communauté scientifique se fait largement écho. La prise en compte des nouveaux champs d'études, qui transcendent les disciplines académiques, devient un enjeu clé des acquisitions, comme en Haut-de-jardin, et trouve aussi sa place en libre accès : écohistoire, microhistoire... Les ouvrages en libre accès en Rez-de-jardin sont plus pointus et plus souvent en langue originale. De même, une attention particulière a été portée sur les pays émergents, sur lesquels la recherche historique se porte de plus en plus.

Encore plus récemment, de nouveaux champs de recherche émergent en particulier dans le monde anglo-saxon. Un courant historiographique important est à suivre de près dans les prospections : la *world history* (histoire globale). Par ailleurs, aux Etats-Unis, apparaissent, de plus en plus souvent, des ouvrages consacrés à l'histoire des droits humains (*human rights history*) et à celle des politiques sociales (*welfare policy history*), et constituent donc des domaines devant faire l'objet d'une attention particulière.

Appuyées sur les collections en magasin et sur les ressources numériques, les collections en libre accès s'orientent maintenant vers la lecture ponctuelle immédiate, la vérification de références, tant pour les monographies que pour les périodiques, dont l'offre papier a été resserrée.

Les collections sont également structurées par grandes zones géographiques, sauf pour l'histoire ancienne qui est clairement séparée et qui occupe 25% des collections. L'histoire de France occupe aussi un quart des collections. Les autres champs se répartissent comme suit : histoire de l'Europe 12,5% des collections, histoire générale et sciences auxiliaires 12,5%, histoire des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie 25%.

2.2.2. Autres départements concernés

En salle N (économie, science politique, presse) sont proposés, en science politique, des documents spécialisés et majoritairement dans d'autres langues que le français, sur les mêmes domaines et couvrant les mêmes périodes que ceux présents dans la salle D.

En salle X (recherche bibliographique), un important pôle biographique réunit un ensemble de dictionnaires biographiques universels, nationaux et spécialisés, ainsi que l'*IBN : Index bio-bibliographicus notorum hominum* (répertoire recensant les notices biographiques contenues dans plus de 6.000 ouvrages). Ce pôle est particulièrement riche pour la France : dictionnaires par régions, par professions (avec un axe fort concernant le monde politique et ouvrier), dictionnaires de contemporains des XIX^e et XX^e siècles, collection complète du

¹⁷³ Voir fiche *Science politique*.

Who's who in France, Dictionnaire de biographie française... Il est complété par une série de fichiers biographiques, et les 50.000 « dossiers biographiques » (constitués de coupures de presse, d'articles de revues et de dépêches d'agences de presse), spécialement intéressants pour des personnages de la fin du XIX^e siècle à 1945.

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

Les acquisitions en langues étrangères visent l'exhaustivité sur l'histoire de France, au cœur des collections historiques. Elles complètent donc, d'une part, les entrées de publications françaises par dépôt légal et, d'autre part, illustrent largement la recherche européenne et anglo-saxonne non seulement pour le territoire national mais aussi les anciennes colonies, les proches pays européens et les Etats-Unis.

L'émergence de nouvelles puissances politiques et économiques conduit aussi à ouvrir les acquisitions, traditionnellement tournées vers l'Europe et les Etats-Unis, vers l'Amérique latine, l'Asie, l'Afrique anglophone...

L'importance des budgets alloués aux acquisitions en histoire permet de faire entrer près de 6 000 volumes de monographies par an, couvrant de manière quasi exhaustive les productions universitaires des pays occidentaux et les grands éditeurs, mais permettant aussi une prospection plus fine, plus en profondeur, chez des éditeurs moins connus ou moins facilement identifiables. Pour les domaines d'excellence de la BnF, comme l'histoire de France et l'histoire ancienne, c'est la possibilité de proposer aux chercheurs une offre complémentaire de celle existant dans les bibliothèques universitaires.

Une petite partie du budget, environ 2%, est toujours consacrée à l'antiquariat, permettant principalement de faire entrer dans les collections patrimoniales les publications françaises ayant échappé au dépôt légal et, à titre exceptionnel, des ouvrages étrangers présentant un intérêt pour les fonds. Les périodes où le dépôt légal a moins bien fonctionné sont traditionnellement les périodes de crises particulières, pour lesquelles les chercheurs ont souvent un intérêt marqué. On peut citer la Révolution française, spécialement pour les éditions de province, les deux guerres mondiales, les documents liés à la Résistance et de nombreuses publications éditées dans l'ancien Empire colonial.

En outre, le fonds des recueils, regroupant tracts, affiches et littérature grise, entrant à la fois par dons et par dépôt légal, continue à constituer un réservoir de sources primaires pour les chercheurs, du matériau brut dans presque tous les domaines de l'activité humaine¹⁷⁴. C'est un fonds particulièrement utile pour l'histoire sociale, l'histoire des mentalités et des représentations.

2.4. *Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :*

Les départements spécialisés acquièrent des ouvrages d'histoire utiles à l'étude des collections qu'ils conservent.

Ainsi, le département des Monnaies, médailles et antiques acquiert des ouvrages en histoire de la monnaie et des échanges, histoire politique et économique de l'Antiquité au XIX^e siècle.

Le département des Manuscrits acquiert des éditions de textes historiques médiévaux et modernes ; études et ouvrages de référence en sciences auxiliaires, en rapport avec les collections du département. Cet ensemble comporte notamment des catalogues d'exposition, éditions de chroniques, correspondances et autres sources historiques, biographies, actes de colloques ou mélanges...

La bibliothèque de l'Arsenal acquiert essentiellement, en histoire, des ouvrages permettant l'exploitation de ses fonds anciens. L'enrichissement des collections concerne exclusivement aujourd'hui l'histoire de France pour la période moderne, et, dans ce domaine, l'histoire sociale, culturelle, religieuse et l'histoire de la vie privée. Des ouvrages de référence (dictionnaires, biographies...) sont également acquis. Le fonds de périodiques vivants est un peu plus « large ». La recherche française, européenne et anglo-saxonne sont privilégiées, et par conséquent, le français et l'anglais. Dans cette discipline, les enrichissements visent également à compléter de la façon la plus exhaustive possible les fonds spécifiques, fleurons du département. Ces achats concernent le saint-simonisme, l'histoire des prisons, de la police et des institutions judiciaires sous l'Ancien Régime, l'abolition de l'esclavage, l'histoire de l'ésotérisme, de l'occultisme et de la démonologie, l'histoire de la gastronomie et tout ce qui a trait à l'histoire de l'Arsenal : le quartier, le bâtiment et évidemment ses hôtes illustres (Sully, le marquis de Paulmy, le comte d'Artois, l'abbé Grégoire...).

Le département des Cartes et Plans achète des ouvrages généraux sur l'histoire des voyages, des explorations, de la colonisation ainsi que sur l'histoire de la géographie. Plus largement peuvent être acceptés au titre des dons – pour le département ou la Société de géographie – des ouvrages en histoire où la dimension spatiale est dominante (histoire régionale, urbaine, rurale etc.).

¹⁷⁴ Voir fiche *Ephémères et documentation*.

2.5. Couverture géographique :

L'histoire de l'Antiquité et l'histoire de France sont à l'origine des collections. L'histoire ancienne couvre plus particulièrement le bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient) et l'Europe occidentale, en complément des acquisitions en archéologie ¹⁷⁵.

L'histoire des pays d'Europe (principalement l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie), ainsi que l'histoire coloniale sont deux domaines également bien couverts. L'histoire des autres parties du monde était abordée dans une perspective plus synthétique, qui, au vu de l'évolution géopolitique, doit être plus large. L'accent a été mis sur les zones d'influence française et les relations entre la France et l'Europe.

Les nouveaux champs disciplinaires, ainsi que les nouveaux enjeux géopolitiques et la mondialisation de la recherche amèneront sans doute à renforcer la dimension mondiale de la couverture géographique, ce qui a été entamé depuis quelques années pour la Chine, l'Inde, le Moyen Orient et l'Amérique latine.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	66%	20%	14%
Rez-de-jardin	41%	26%	33%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	80 %	18 %	2 %
Rez-de-jardin	57 %	32 %	11 %
Magasins Tolbiac	3 %	33 %	64 %
RAOJV	64 %	17 %	19 %

2.7. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections <i>livres imprimés</i> en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres imprimés</i> ¹⁷⁶	Dépôt légal <i>livres imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>livres numériques</i> ¹⁷⁷
Haut-de-jardin	24100	400		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	29500	6100	11,5%	
RAOJV		400		

	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques imprimés</i> ¹⁷⁸	Dépôt légal <i>périodiques imprimés</i> reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles <i>périodiques numériques</i> ¹⁷⁹
Haut-de-jardin	40		100
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	600	1660	
RAOJV	30		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

¹⁷⁵ Voir fiche *Préhistoire, archéologie et numismatique*.

¹⁷⁶ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹⁷⁷ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹⁷⁸ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹⁷⁹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3. Ressources électroniques :

3.1. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : la bibliothèque doit poursuivre sa politique de mise à disposition de bases de données de référence dans le domaine (sources primaires, revues et bibliographies) en complément des bases existantes : *L'Année philologique*, *Brill's New Pauly*, certaines collections de JSTOR, *Thesaurus Linguae Graecae et Linguae Latinae*, *Bibliotheca Teubneriana*, *Historical Abstracts*, *Churchill Archives*... L'abonnement à des ressources en texte intégral sera à privilégier, en travaillant en complémentarité des autres bibliothèques franciliennes.

Périodiques en ligne : 20% des abonnements de périodiques papier en histoire sont doublés d'un abonnement électronique afin d'offrir un accès tous sites et distant aux titres de référence (ex. de quelques titres : *Altorientalische Forschungen*, *Arabica*, *Archivio storico italiano*, *Biographical memoirs of fellows of the Royal Society*, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, *Classical antiquity*, *Contemporary European History*, *English Historical Review*, *European history quarterly*, *French historical studies*, *Gender and History*, *Historical Journal*, *Hispanic American historical review*, *Historische Zeitschrift*, *Journal of African history*, *Journal of American studies*, *Journal of colonialism and colonial history*, *Journal of early modern history*, *Journal of interdisciplinary history*, *Renaissance studies*, *Rinascimento*, *Russian review*, *Slavonic and East European Review*, *Transactions of the Royal Historical Society* ...).

Cette politique se poursuit par l'achat d'archives de périodiques qui permettront aussi d'enrichir les titres absents ou incomplets des collections papier (*African and Asian studies*, *Ancient civilizations from Scythia to Siberia*, *Etruscan Studies*, *European journal of East Asian studies*, *Forum für osteuropäische Ideen- und Zeitgeschichte*, *Iran & the Caucasus*, *Journal of ancient Near Eastern religions*, *KronoScope*, *Millennium*, *Oriens*).

Livres numériques : Dans la mesure où l'édition numérique en histoire n'offre pas encore de titres de livres uniquement en version numérique, les acquisitions papier ont la préférence, dans le souci double de continuité des fonds et de conservation. La veille est donc capitale, pour détecter dans les années à venir un éventuel changement de tendance dans l'édition.

En plus des livres accessibles dans le cadre des licences nationales, des titres acquis par grands ensembles auprès de Springer, Wiley et Elsevier et des titres compris dans les bases de données en abonnement, soit, au total, plus de 1000 titres, les livres numériques acquis à l'unité depuis 2012 concernent prioritairement des « reprints » numériques d'éditions anciennes absentes des fonds ; des titres dont il est nécessaire de proposer un exemplaire de substitution (préciosité, conservation) ; des ouvrages collectifs transverses, utiles à divers fonds et sites de la Bibliothèque, apparentés à des recueils d'articles (actes de colloque, mélanges, etc.).

Enfin, de nombreuses ressources françaises et internationales non onéreuses existent dans le domaine de l'histoire et des sciences humaines et sociales (par exemple, *Revue.org*, *Persée*, *HAL*, *Droits antiques*, *Topographical bibliography*, *Thesaurus Linguae Aegyptiae*, *Trismegistos* et autres ressources signalées sur *AWOL – Ancient World On Line*).

3.2. Collecte du web

A sa mise en place en 2006, la collecte ciblée en histoire a été déterminée selon les deux axes suivants : tenir compte des évolutions du web français en histoire et de la demande des chercheurs en histoire, en donnant en particulier la priorité à la pérennité des archives en ligne. Parmi les évolutions récentes, notons l'accroissement très significatif des blogs de chercheurs et la mise en ligne de documents numérisés entraînant des discussions sur des forums associatifs. Le choix fait en 2006 de privilégier des sites de sources et d'édition scientifique au web plus commun formé par les blogs individuels et les sites des associations locales a été infléchi : on collecte désormais également des sites et des blogs témoignant d'un engouement public pour l'histoire et pour les questions mémorielles, ou provenant du monde pédagogique.

Dans le cadre de cette collecte, plus de 170 sites sont collectés en histoire : blogs et sites web concernant les musées, institutions, associations, programmes de recherche, ainsi que les sources historiques, produits en France ou par des Français n'appartenant pas initialement à la collecte large : chaque chargé de collection propose une liste de ressources en lien avec son domaine d'acquisitions (carnets de recherche sur la plateforme *Hypotheses.org* ; sites associatifs ; etc.). La plupart sont collectés une fois par an. L'histoire de France constitue le plus souvent le thème abordé par ces sites historiques français. On notera néanmoins le poids de l'édition historique grand public : prééminence des sites et blogs consacrés à l'Égypte ancienne et à la Rome antique, au Moyen Âge, à l'épopée napoléonienne, ou bien encore à l'histoire locale et à la généalogie.

Une collecte projet a également été mise en place à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale : une collecte des sites (650 sites) est menée par la BnF, à laquelle ont été associées la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. Les chercheurs peuvent déjà mener leurs recherches par URL et mots clé et pourront étudier l'évolution des sites sur toute la période du centenaire. Cette

collecte sera aussi étudiée dans le cadre du Labex « Les Passés dans le présent » afin d'examiner la circulation d'images dans les communautés qui se créent en ligne autour de la guerre et de son centenaire.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. *Manuscrits et archives, imprimés exceptionnels*

Pour le département des Manuscrits, il s'agit d'enrichissements onéreux pour le domaine médiéval, par dons pour le contemporain. Sur les dix dernières années, il faut signaler l'acquisition auprès d'un libraire de la version inédite de la *Vie* de saint François par Thomas de Celano – découverte exceptionnelle (décembre 2014). Dans le domaine contemporain, sont notamment rentrés les fonds Georges Clémenceau, les *Mémoires* de Pierre Vidal-Naquet, Pierre Riché, Denis Richet, Denis Roche, ou Françoise Mayeur.

D'autre part, la bibliothèque de l'Arsenal acquiert manuscrits (correspondance, archives, etc.) et imprimés anciens ou exceptionnels lorsqu'ils viennent compléter son fonds ancien ou ses fonds spécifiques en histoire.

4.2. *Documents audiovisuels*

En Haut-de-jardin, dans le cadre d'une répartition thématique de l'offre audiovisuelle dans toutes les salles de lecture en Haut-de-jardin, des documentaires et des entretiens avec des acteurs historiques contemporains et des chercheurs permettent d'approcher l'histoire politique et sociale de la France au XX^e et XXI^e siècles.

En Rez-de-jardin, des sources audiovisuelles uniques peuvent être consultées :

- dans la collection de phonogrammes édités : par exemple, discours du front populaire dans le fonds de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste (disques 78 tours) ;
- dans les archives orales : récits de vie du centre de recherches historiques de l'EHESS (années 1970), Institut Histoire du Temps Présent, archives de la SEITA (années 1980), etc.
- dans la collection de vidéogrammes : entretiens, films documentaires et de fiction sur la déportation, les guerres post-coloniales, l'immigration en France de 1960 à nos jours, l'histoire du féminisme (centre audiovisuel Simone de Beauvoir) ;
- dans la collection de multimédias, bases de données en démographie (INSEE) ou en généalogie (années 1990 à nos jours).

4.3. *Estampes et photographie*

Outre le dépôt légal qui continue à enrichir les séries bien que dans une bien moins grande mesure qu'auparavant, le département des Estampes et de la photographie enrichit ponctuellement ses collections en images à caractère historique, soit par dons (fonds photographiques notamment), soit par acquisition en fonction des opportunités se présentant sur le marché.

5. Environnement documentaire :

Si les collections d'histoire de la BnF couvrent un spectre large, notamment pour le livre ancien, il existe de nombreuses autres institutions dont les fonds, plus riches dans un domaine donné, complètent bien la carte documentaire notamment en Île-de-France :

- Bibliothèque historique de la Ville de Paris : histoire de Paris ;
- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine : XX^e siècle, conflits contemporains ;
- Institut des hautes études de l'Amérique latine : histoire de l'Amérique Latine ;
- Institut d'histoire de la Révolution française : période révolutionnaire ;
- Bibliothèque de la Sorbonne : histoire ancienne, histoire moderne ;
- Bibliothèque Mazarine : histoire locale ;
- Bibliothèque de l'Institut historique allemand : histoire des relations franco allemandes, histoire de l'Allemagne ;
- Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme Français : histoire du protestantisme ;
- Bibliothèque de la Société de Port-Royal : histoire religieuse de la France moderne ;
- Médiathèque du Musée du Quai Branly : histoire ancienne, histoire de l'Orient ;
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations : histoire des civilisations orientales, africaines... ;
- Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art : histoire ancienne et archéologie ;
- Collège de France: collections sur l'Histoire byzantine, l'Orient ancien, l'Égypte et l'Extrême-Orient ;
- Institut de Papyrologie: papyrologie.

Il faut mentionner également que des échanges sont en cours entre la BnF et le futur Grand Equipement documentaire Condorcet qui regroupera plus de 40 bibliothèques dont celles de l'Ecole pratique des hautes études, de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, etc.¹⁸⁰.

On peut enfin mentionner que la bibliothèque de l'Arsenal héberge la Société des études saint-simoniennes. Les liens ainsi tissés avec l'équipe et l'accueil des chercheurs dans la salle de lecture orientent nécessairement les entrées de documents à la bibliothèque (acquisitions et dons).

¹⁸⁰ Voir 2.6 *La coopération documentaire* dans les textes généraux.

1. Introduction

1.1. **Départements pivots** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme ; Monnaies, médailles et antiques.

1.2. **Autres départements concernés** : Littérature et art ; Sciences et techniques ; Manuscrits.

1.3. **Publics actuels du domaine** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹⁸¹, les publics spécifiques actuels sont les suivants : collectionneurs, marchands numismates, professionnels de la bijouterie, public fréquentant le musée du département des Monnaies, médailles et antiques (dont classes et touristes).

1.4. **Repères historiques sur le domaine dans les collections de la BnF** :

Les collections rassemblées par les rois de France depuis Philippe Auguste sont à l'origine de la partie patrimoniale des collections de la BnF pour la préhistoire, l'archéologie et la numismatique. Objets précieux, médailles et sans doute déjà monnaies antiques étaient amassés pour leur valeur artistique, comme réserve de sécurité et comme illustration de l'histoire. A partir du début du XVII^e siècle, cet ensemble s'est nourri de legs de collectionneurs. Enfin, les confiscations révolutionnaires ont été à l'origine de l'annexion d'autres grandes collections de même nature, notamment issues d'institutions religieuses (Saint-Denis, Sainte-Geneviève...).

Avec le développement de l'archéologie comme discipline, et la vogue de l'archéologie nationale au XIX^e siècle, les collections se développent dans un but d'étude scientifique, et les collections issues du sol français ont pris une place privilégiée. Une attention particulière a été portée aux collections de monnaies et médailles concernant la France, y compris très contemporaine, depuis les années 1950.

Pour les imprimés, les collections de recueils de monuments et d'inscriptions constituent le noyau des collections patrimoniales, accompagnant les expéditions françaises dans le monde et le développement de l'archéologie. Les ouvrages se retrouvent classés dans les lettrages Clément correspondant au découpage chronologique et géographique¹⁸².

Le département des Manuscrits conserve plusieurs ensembles importants de documents source ainsi que de papiers liés aux grandes découvertes archéologiques de Mésopotamie. Les 244 papyri égyptiens conservés au département des Manuscrits ont été décrits par Chloé Raggazzoli et sont consultables dans BnF Archives et manuscrits. Ils comprennent plusieurs exemplaires du Livre des Morts ainsi que l'exceptionnel Papyrus Prisse. On trouve également des estampages des pyramides et les relevés effectués par Emile Botta (1802-1870), consul de France à Mossoul en 1843 et découvreur du site de Khorsabad (quatre volumes d'inscriptions en caractères cunéiformes), 308 photographies rassemblées par Félix Oppert (1825-1905), professeur au Collège de France de la collection d'inscriptions cunéiformes conservées au British Museum. Les inscriptions des pyramides estampées et copiées en cinq jours, en 1881, par Gaston Maspero et Émile Brugsch, alors conservateur adjoint au musée de Boulaq. Signalons : dans le fonds des Nouvelles Acquisitions françaises (N.a.fr. 9130), les papiers de Frédéric Schulz (1899-1929) : cartes, plans, dessins et copies d'inscriptions cunéiformes ; dans le fonds Papiers Burnouf, (Burnouf 23-27, 110 et 118) inscriptions de Vân, lettres sur les inscriptions de Khorsabad, inscriptions de Ninive, notes de Botta avec séries d'inscriptions, estampages d'inscriptions cunéiformes. Dans Burnouf 104-105, une copie manuscrite des « Recherches sur l'écriture cunéiforme de système assyrien, inscriptions des Achéménides », par Félicien de Saulcy, 1849. Mentionnons enfin, le manuscrit autographe du dictionnaire des hiéroglyphes de Jean-François Champollion ainsi que ses papiers et autres souvenirs de voyage (N.a.fr. 20303-20390).

¹⁸¹ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

¹⁸² Voir fiche *Histoire*.

2. Grands axes des acquisitions de livres et revues imprimés courants :

2.1. *Haut-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.1.1. *Département pivot*

Pour la salle J (philosophie, histoire, sciences de l'homme), la sélection en préhistoire et en archéologie privilégie majoritairement la production de la recherche française et l'archéologie nationale. Par ailleurs, l'actualité internationale des disciplines y est présentée par un choix de synthèses académiques et de vulgarisation scientifique ainsi que de catalogues d'exposition sur des sites archéologiques phares ou thèmes majeurs. En dehors de répertoires de sites, sources primaires et de classiques historiographiques, la sélection a vocation à être régulièrement rafraîchie.

L'épigraphie et la papyrologie sont représentées de manière indirecte par un corpus de textes – sources historiques édités¹⁸³.

L'offre est complétée par des titres de périodiques papier et électroniques.

2.1.2. *Autres départements concernés*

Sont acquis également pour la salle F (art) des ouvrages portant sur les œuvres artistiques produites durant la préhistoire et l'Antiquité ; on trouvera ainsi un fonds sur l'art rupestre et sur l'art antique de sorte à offrir à un public large un panorama en histoire de l'art des origines à nos jours.

2.2. *Libre accès Rez-de-jardin Site François-Mitterrand :*

2.2.1. *Département pivot*

Le libre accès en Rez-de-jardin est constitué exclusivement d'ouvrages de référence, de périodiques et de monographiques de niveau recherche.

En préhistoire, le premier axe est de représenter l'histoire de la discipline avec la mise à disposition d'ouvrages et colloques produits à différentes périodes, témoignant de l'évolution de ses questionnements. Le second axe est d'illustrer la production scientifique nouvelle internationale (moins de dix ans) d'une discipline évoluant rapidement en lien avec les avancées des sciences au service de l'archéologie¹⁸⁴.

Le libre accès en archéologie met à disposition des fouilles topiques, des cartes archéologiques, des études et catalogues d'artefacts, les grands corpus d'épigraphie grecque, étrusque et latine ainsi qu'une sélection d'outils pour la papyrologie et l'épigraphie égyptienne et proche-orientale. Elle est complétée par un choix de manuels sur les méthodes et l'histoire de l'archéologie. Cette sélection est conçue en complémentarité avec les fonds d'histoire¹⁸⁵.

2.2.2. *Autres départements concernés*

Les collections appartenant aux disciplines des sciences de la vie ou de la terre qui peuvent avoir un lien avec l'archéologie (paléontologie, géologie) sont classées dans les salles des sciences (R et S). On trouvera également dans ces salles des ouvrages relatifs aux méthodes et techniques scientifiques employées en archéologie.

2.3. *Magasins Site François-Mitterrand :*

2.3.1. *Département pivot*

En complément des entrées par dépôt légal, les acquisitions en préhistoire recherchent l'exhaustivité sur les fouilles et matériels issus de ces fouilles, études de sites, ainsi que les actes de colloque et congrès produits. Elles se concentrent sur l'histoire de l'homme et de ses activités.

Les acquisitions en archéologie s'attachent principalement à couvrir les sites préhistoriques, antiques et médiévaux, les artefacts ainsi que les publications épigraphiques et papyrologiques. Elles sont ponctuellement complétées par des ouvrages sur les techniques de production, d'analyse et d'archéométrie.

2.3.2. *Autres départements concernés*

La partie la plus spécialisée des acquisitions étrangères en paléontologie et géologie effectuées par le département Sciences et techniques est conservée dans les magasins de ce département.

¹⁸³ Voir fiche *Histoire*.

¹⁸⁴ Voir fiche *Sciences et techniques*.

¹⁸⁵ Voir fiche *Histoire*.

2.4. Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Jean Vilar (RAOJV) :

Le département des Monnaies, médailles et antiques procède à des acquisitions en archéologie à partir du niveau recherche pour documenter et accompagner l'étude de ses collections patrimoniales de monnaies, médailles et antiques (techniques de fabrication, sites, aspects artistiques,...). Le département tend à l'exhaustivité en numismatique, en glyptique et sur la céramique grecque, et développe également un fonds d'archéoméallurgie.

2.5. Couverture géographique :

Les acquisitions en préhistoire tendent à une représentation la plus large possible des aires géographiques où sont attestés les hominidés et leurs ancêtres.

Le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme assure une politique d'acquisition représentant l'ensemble des aires et périodes où s'exerce l'archéologie. Il couvre plus systématiquement le bassin méditerranéen (Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient) et l'Europe occidentale.

Au département des Monnaies, médailles et antique, les acquisitions se concentrent sur l'archéologie grecque, latine, moyen-orientale et de l'Occident, avec un accent particulier sur l'archéologie nationale.

2.6. Couverture linguistique :

Part des langues dans les collections de livres imprimés en libre accès :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	86 %	12%	2%
Rez-de-jardin	48%	33%	19%

Part des langues dans les acquisitions de livres imprimés :

	Français	Anglais	Autres langues
Haut-de-jardin	90%	5%	5 %
Rez-de-jardin	16%	55%	29%
Magasins Tolbiac	2%	39%	59%
RAOJV	16%	20%	64%

2.7. Eléments de volumétries :

	Volumétrie cible Collections livres imprimés en libre accès	Volumétrie cible Entrées annuelles livres imprimés ¹⁸⁶	Dépôt légal livres imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles livres numériques ¹⁸⁷
Haut-de-jardin	1500	100		Lettres, sciences humaines, sciences sociales : 1400
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	2000	1350	3%	
RAOJV		300		

	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques imprimés ¹⁸⁸	Dépôt légal périodiques imprimés reçus en 2014	Volumétrie cible Entrées annuelles périodiques numériques ¹⁸⁹
Haut-de-jardin	5		15
Rez-de-jardin (libre accès + magasins)	40	105	
RAOJV	50		

Toutes les volumétries sont indiquées en nombre de titres.

¹⁸⁶ Hors dépôt légal. Par acquisitions onéreuses, dons, échanges.

¹⁸⁷ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

¹⁸⁸ Hors dépôt légal. Par abonnements onéreux, dons, échanges.

¹⁸⁹ Hors dépôt légal. Hors abonnements aux bases de données.

3. Ressources électroniques :

3.1. Acquisition de bases de données / périodiques en ligne / livres numériques

Bases de données : la bibliothèque poursuit sa politique de mise à disposition de bases de données de référence dans le domaine (sources primaires, revues et bibliographies) en complément des bases existantes : *L'Année philologique*, *Brill's New Pauly*, certaines collections de *JStor*, *Thesaurus Linguae Graecae* et *Linguae Latinae*, *Bibliotheca Teubneriana*.

Périodiques : les abonnements couplés papier et électronique permettent une continuité des collections magasins tout en offrant la possibilité de les consulter aussi bien en Haut, en Rez-de-jardin, dans les salles de lecture des départements spécialisés (sur l'ensemble des sites de la BnF), voire en accès distant.

Livres numériques : Dans la mesure où l'édition numérique dans ces champs disciplinaires n'offre pas encore de titres de livres en 100% numérique, les acquisitions papier reçoivent la préférence dans une logique d'histoire des fonds et de conservation. Une veille est cependant nécessaire : la haute scientificité qui gagne les domaines de l'archéologie et de la préhistoire ainsi que l'édition fort coûteuse en version papier laissent penser qu'une évolution vers la dématérialisation totale des ouvrages est vraisemblable à court –moyen terme.

3.2. Collecte du web

En complément de la collecte large, les collectes ciblées portent sur :

- les sites de marchands numismates tenant des bases de données intéressantes (cgb.fr) ; des forums de détectoristes et de numismates ;
- les blogs et sites web concernant les sites, fouilles, musées, institutions, associations archéologiques, techniques de l'archéologie, produits en France ou par des Français : par exemple, Ecole Française d'Athènes, Institut français d'archéologie orientale, certaines unités du CNRS comme Orient-méditerranée.com.

Cela représente 135 sites actuellement collectés.

4. Grands axes des acquisitions pour les autres types de documents :

4.1. Monnaies, médailles et antiques

Les acquisitions onéreuses de monnaies et de médailles permettent de faire entrer des exemplaires inédits et exceptionnels, ou de compléter les séries conservées par le département des Monnaies, médailles et antiques (MMA). La priorité est donnée aux monnaies et médailles françaises et antiques, collections pour lesquelles les MMA sont une référence mondiale.

Les médailles frappées sont reçues au titre du dépôt légal, mais les fontes n'entrent que par le biais des acquisitions et des dons. Les acquisitions d'antiques sont plus rares, et concernent surtout la glyptique.

▪ Monnaies

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	0	1	La proportion des dons et le prix très variable des objets font qu'une volumétrie cible est difficile à déterminer
Acquisitions patrimoniales	27	68	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	199	230	

▪ Médailles et jetons

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	33	63	La proportion des dons et le prix très variable des objets font qu'une volumétrie cible est difficile à déterminer
Acquisitions patrimoniales	1	0	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	25	168	

▪ Antiques (dont empreintes)

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Acquisitions patrimoniales	0	15	La proportion des dons et le prix très variable des objets font qu'une volumétrie cible est difficile à déterminer
Dons, legs, donations, datations, dépôts	6	9	

4.2. *Manuscrits et archives*

Le département des Monnaies, Médailles et Antiques enrichit ses collections par des archives de numismates, ainsi que des manuscrits de numismatique et concernant l'histoire de ses collections.

4.3. *Imprimés exceptionnels*

Le département des Monnaies, Médailles et Antiques acquiert également :

- des ordonnances et placards monétaires depuis le XV^e siècle ;
- des catalogues de vente numismatiques antérieurs au XIX^e siècle ;
- des monographies (numismatique, glyptique, archéologie...) du XVII^e au XIX^e siècles.

5. Environnement documentaire :

La BnF est membre du réseau Archéo-IDF, qui regroupe 21 bibliothèques et centres de documentation franciliens, dont l'Institut national d'histoire de l'art, le Muséum national d'Histoire naturelle, la bibliothèque du Musée d'Archéologie nationale... Ce réseau a pour but de :

- mettre en lumière les fonds archéologiques des établissements, quelle qu'en soit l'institution d'origine (universités, CNRS, ministère de la Culture et Communication, INRAP, etc.) ;
- créer une dynamique collaborative entre les acteurs de l'archéologie en Île-de-France (liste de diffusion, visites de bibliothèques et centres de documentation...) ;
- aborder les problématiques spécifiques à la documentation archéologique.

4.2 Les fiches par types de documents

L'ensemble des types de documents a été intégré dans les fiches thématiques : cela permet, pour un thème donné, d'avoir une vision aussi complète que possible des enrichissements de collections en relation avec ce thème, que ce soit pour les imprimés, les documents spécialisés, par acquisition courante ou patrimoniale ou autre mode d'entrée.

Il est néanmoins apparu utile, pour faciliter une approche de synthèse, de reprendre certains éléments par types de documents. Ainsi, pour les manuscrits et archives, les documents graphiques et photographiques, les livres d'artistes, les documents audiovisuels et les éphémères, des fiches supplémentaires ont été ajoutées.

Elles se présentent selon le plan suivant :

1. Introduction

- 1.1. *Département(s) pivot(s)*
- 1.2. *Autres départements concernés*
- 1.3. *Publics actuels*
- 1.4. *Repères historiques dans les collections de la BnF*

2. Politique générale des entrées

- 2.1. *Typologie des documents*
- 2.2. *Modes d'entrées*
- 2.3. *Grands axes de développement des fonds*
 - 2.3.1. *Département(s) pivot(s)*
 - 2.3.2. *Autres départements concernés*
- 2.4. *Couverture géographique*
- 2.5. *Couverture linguistique*
- 2.6. *Éléments de volumétrie*

3. Ressources électroniques

- 3.1. *Collecte du web*
- 3.2. *Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don*

4. Environnement documentaire

1. Introduction

La fiche porte sur deux types de documents :

- *manuscrit* : document, généralement textuel, écrit à la main (autographe ou non), dactylographié, numérique. La BnF en a une définition extensive, s'appliquant à tous les documents manuscrits ou rendus uniques par la part importante des annotations manuscrites ou inédits sous cette forme ;
- *fonds d'archives* : production documentaire qui reflète l'activité d'une personne et, quelquefois, d'une institution. La présente fiche ne concerne pas les archives « administratives », à savoir les documents produits pour la gestion et le travail scientifique quotidien de l'établissement, par exemple : archives des services ; sauvegardes informatiques...

1.1. Département pivot : Manuscrits.

1.2. Autres départements concernés :

Arsenal ; Arts du spectacle ; Cartes et plans ; Estampes et photographie ; Monnaies, médailles et antiques ; Musique et Bibliothèque-musée de l'Opéra ; Audiovisuel ; Réserve des livres rares.

1.3. Publics actuels :

Outre les publics académiques fortement majoritaires et les publics intéressés par les problématiques de la discipline¹⁹⁰, les publics spécifiques sont les suivants : amateurs, généalogistes.

1.4. Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF :

Les collections de manuscrits de la Bibliothèque nationale de France ont acquis leur unité première sinon sous Charles V, du moins à partir des guerres d'Italie au XVI^e siècle. Elles couvrent quasiment tous les domaines du savoir, et tous les continents, de l'Antiquité à nos jours. En 1720, des départements (« cabinets ») spécifiques sont créés pour accueillir manuscrits *stricto sensu* (département des Manuscrits) et dessins (département des Estampes), de même qu'au milieu du XX^e siècle pour les partitions (département de la Musique), cartes (département des Cartes et plans), archives relatives aux Arts du spectacle (département de ce nom), et audiovisuel (Phonothèque devenue département de l'Audiovisuel), sans oublier bien sûr le cas particulier de la bibliothèque de l'Arsenal, dont l'unité originelle a été respectée, domaine extra-européen mis à part. Au-delà du département des Manuscrits, chacun des départements spécifiques collecte, tout particulièrement depuis la fin du XX^e siècle, des archives en rapport avec ses collections.

L'histoire des acquisitions menées par le département des Manuscrits a connu plusieurs inflexions aux XIX^e et XX^e siècles : le legs de ses papiers fait par Victor Hugo en 1881 entraîne le développement des fonds de manuscrits d'auteurs. L'achat du fonds Proust en 1962 conforte à nouveau cette orientation qui élargit la politique traditionnelle consistant à compléter les fonds existants ou enrichir les domaines déjà couverts. Les fonds d'auteurs contemporains se multiplient dès lors.

Depuis la fin du XX^e siècle, la collecte du département des Manuscrits, suivant l'évolution de son temps, s'étend au domaine de la création numérique native et a inclus disquettes, clés USB et transferts de correspondances numériques natives, voire de tweets (fonds Pierre Guyotat).

Parallèlement, les fonds orientaux, notamment développés depuis le XVII^e siècle, bénéficient d'une politique d'enrichissements active dans bien des domaines, persan, arabe, indien, éthiopien, hébreu et extrême-orientaux. Le principe des missions d'Ancien régime et des acquisitions auprès de libraires est poursuivi, notamment avec les explorations menées au début du XX^e siècle par Paul Pelliot en Asie centrale et Chine, d'où l'entrée de fonds « Pelliot » rassemblant plus de 6000 manuscrits antérieurs au XI^e siècle.

Les collections médiévales, occidentales et surtout latines et françaises, sans oublier l'extraordinaire ensemble des « grecs du roi » constitué dès la Renaissance, atteignent une ampleur exceptionnelle, représentant la moitié du total des collections nationales pour les domaines français et latin. Au-delà de l'apport révolutionnaire, qui permet de doubler le volume des fonds, le XIX^e et le début du XX^e siècle furent marqués par de constantes acquisitions tant d'archives que de manuscrits médiévaux latins, français et grecs. Celles-ci se concentrent à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, de façon plus limitée en volume, sur des chefs d'œuvre de l'enluminure ou l'acquisition de témoins de textes rares.

Des collections d'érudits ou de grands personnages contribuent à ces enrichissements massifs aux XVII^e et XVIII^e siècles : celles des frères Dupuy, de Roger de Gaignières, Pierre Clairambault, Jean-Baptiste Colbert, Etienne Baluze, Jean-François Joly de Fleury, avec une importante proportion de documents modernes. Quelques noms illustrent encore ce mouvement au XX^e siècle : Edmond de Rothschild, Julien Chappée.

¹⁹⁰ Voir 1.3 Les publics dans les textes généraux.

De son côté, la bibliothèque de l' Arsenal compte environ 15 000 manuscrits. Les manuscrits médiévaux, latins ou français pour la plupart, dont mille environ sont enluminés, proviennent essentiellement de la collection du marquis de Paulmy, rassemblée au XVIII^e siècle, et des confiscations révolutionnaires. Les plus renommés ont une histoire prestigieuse (manuscrits de la Cour de Charlemagne, des bibliothèques de Charles V ou des Ducs de Bourgogne, collection La Vallière...). Cet ensemble comprend des manuscrits liturgiques, des classiques latins ou des textes de littérature médiévale de langue française. Le fonds de manuscrits modernes, constitué de documents historiques et littéraires pour l'essentiel, provient également de la collection Paulmy et des dépôts littéraires : archives de la Bastille, papiers d'érudits (Recueils Conrart, Barbazan, Lacurne de Sainte Palaye, Fevret de Fontette...). Au XIX^e et au XX^e siècle, dons et achats viennent compléter les fonds de la bibliothèque (papiers de Louis-Sébastien Mercier, fonds Lambert consacré à Huysmans...), en lien, le plus souvent, avec l'histoire de l' Arsenal et de ses habitants (archives du mouvement saint-simonien ou fonds Enfantin entrées grâce à Laurent de l' Ardèche, collection d'autographes de Paul Lacroix, fonds José Maria de Heredia et Henri de Régner...). Les archives de Georges Perec et de l'Oulipo -en dépôt à l' Arsenal-, enfin, donnent une dimension plus contemporaine à ce riche ensemble.

Par ailleurs, des documents manuscrits ont été, au fil du temps, collectés dans différents départements, soit par don, soit par acquisition : par exemple, des manuscrits et correspondances d'auteurs de théâtre ou de comédiens aux Arts du spectacle, de cartographes et de cartes manuscrites aux Cartes et plans, de musiciens à la Musique. Les entrées de fonds d'archives se sont accrues considérablement ces dernières décennies dans plusieurs départements (bibliothèque de l' Arsenal, Cartes et plans, Estampes et photographie, Monnaies et médailles, Musique, Arts du spectacle, Bibliothèque-musée de l' Opéra, Audiovisuel...) avec des documents variés et notamment des documents manuscrits. Cette généralisation, qui témoigne de l'importance grandissante de l'orientation thématique, est une tendance de fond, qui va probablement s'accroître.

2. Politique générale des entrées :

2.1. Typologie des documents :

Manuscrits

- feuillets isolés ou ensemble du texte d'une œuvre ;
- correspondances professionnelles et personnelles, brouillons, journaux personnels et journaux de travail, agendas, carnets de notes, contrats, notes de cours ou de séminaires... ;
- cartes manuscrites ;
- manuscrits musicaux ;
- manuscrits numériques natifs ;
- autographes ou copies de pièces historiques ;
- épreuves d'imprimés ou exemplaires enrichis d'annotations ou de documents manuscrits.

Fonds d'archives

Constitués autour d'une personnalité ou d'une institution, les fonds d'archives rassemblent majoritairement des documents manuscrits, mais aussi d'autres types de documents (livres imprimés, photographies, dessins, cartes et musique manuscrites, objets, cartes postales, calques, documents audiovisuels, documents numériques, archives administratives privées...).

2.2. Modes d'entrées :

- acquisitions onéreuses auprès de libraires spécialisés, en ventes publiques et auprès de particuliers ;
- dons ;
- donations, legs, datations ;
- dépôts d'institutions.

2.3. Grands axes de développement des fonds :

2.3.1. Département pivot

L'enrichissement des collections du département des Manuscrits est aujourd'hui réalisé pour une part prépondérante dans le domaine contemporain francophone, surtout en littérature et sciences humaines. Les domaines médiéval ainsi que non francophone ou extra-européen font toujours l'objet d'acquisitions ponctuelles. Les dons sont très nombreux dans le domaine français contemporain, et incluent désormais des correspondances et « manuscrits » numériques natifs entièrement dématérialisés.

Les procédures d'acquisition onéreuse concernent principalement les manuscrits médiévaux ou français contemporains, notamment via le classement en « Trésor national », qui s'est développé de façon notable au cours des dernières années – depuis la *Vie et miracles de saint François d'Assise* en 2007 –, tout comme le mécénat. Les concours financiers exceptionnels du Ministère de la Culture et le mécénat privé permettent l'acquisition de chefs d'œuvre médiévaux et de manuscrits emblématiques ou fonds d'archives contemporains (Guy Debord en 2010, Michel Foucault en 2013). Tout dernièrement, des souscriptions publiques, couronnées d'un succès révélateur de l'attachement du grand public envers le patrimoine national, ont contribué à deux acquisitions exceptionnelles : les *Heures* de Jeanne de France, fille du roi Charles VII, en 2013, et le manuscrit de la *Vie des douze Césars* enluminé par le peintre des rois, Jean Bourdichon, en 2014. Sans ces dispositifs, ces acquisitions n'auraient pu être envisagées.

Manuscrits médiévaux et extra-européens

L'opportunité de faire entrer un manuscrit médiéval ou extra-européen est d'abord appréciée à l'aune de ce qu'il apporte aux collections actuelles, quitte à innover en cas d'opportunité exceptionnelle, telle l'acquisition de la version inédite de la *Vie* de saint François par Thomas de Celano en 2014. D'autre part, la hausse des prix a tendu à confirmer la baisse des entrées de manuscrits extra-européens et médiévaux.

Les acquisitions médiévales dépendent des dons ou opportunités du marché, et portent sur des manuscrits enluminés ou purement textuels, d'origine essentiellement française ou européenne (manuscrits grecs, latins et français).

Dans le domaine extra-européen, les acquisitions, soumises aux opportunités plus limitées du marché, sont surtout orientées vers des œuvres permettant d'enrichir les fonds déjà constitués, telles les calligraphies contemporaines du maître japonais Tanaka Shingai. Elles sont désormais peu fréquentes.

Domaine français contemporain

Les acquisitions contemporaines demeurent fidèles à l'esprit encyclopédique qui a présidé à la constitution des collections du département. Les fonds sélectionnés sont choisis soit pour ce qu'ils apportent en complément des collections déjà existantes, soit afin de combler certaines lacunes ou de prendre en compte la création contemporaine.

La très sensible hausse des entrées dans le secteur des manuscrits notamment contemporains est déjà perceptible de longue date, servie par une politique active de contacts établis avec les auteurs ou leurs ayant-droit, et, depuis Edmond Jabès en 2001, par des dons effectués du vivant des auteurs.

Les dons représentent en effet la modalité privilégiée d'enrichissement des collections ; outre la qualité des contacts établis, la notoriété de l'établissement, la rapidité et la qualité des signalements concourent à en expliquer l'ampleur. Cette prégnance des dons détermine la politique mise en œuvre par le département. C'est elle qui a permis la collecte menée dans des domaines où nos collections étaient lacunaires, telle celle, très active et limitée dans le temps, qui aboutit à la constitution d'une collection de référence en matière de science-fiction. Sur un terme plus long, c'est finalement la cohérence des domaines suivis – encyclopédiques – qui ressort. Le cas des papiers philosophiques l'illustre bien : la collecte en ce domaine est ancienne (Benjamin Constant, Pierre-Joseph Proudhon, Victor Cousin, Edgar Quinet, Auguste Comte, Ernest Renan, Jean-Baptiste Say, Henri Bergson...) et continue, jusqu'au dépôt René Girard (2011).

Les principaux domaines d'acquisition sont les suivants : littérature moderne et contemporaine, philosophie, langues et littératures gréco-latines, religions, histoire, sciences sociales¹⁹¹. Les manuscrits littéraires constituent l'axe fort des entrées, par don et par acquisition, du département des Manuscrits (Roland Barthes, René Girard, Julien Gracq, Amin Maalouf, Mohammed Dib, Annie Ernaux, Louis-Ferdinand Céline, Gaston Leroux...).

D'un point de vue prospectif, deux points méritent d'être soulignés. Les acquisitions à venir dépendent pour une part essentielle des contacts déjà tissés ou à établir, et souvent d'un réseau ou du bouche à oreille. Par ailleurs, si les entrées sous forme papier ont encore de beaux jours, il convient néanmoins d'anticiper de façon volontariste sur une collecte numérique native¹⁹².

2.3.2. Autres départements concernés

La **bibliothèque de l'Arsenal** acquiert des manuscrits et des archives relevant des domaines suivants :

- littérature du XVII^e siècle au XX^e siècle, en privilégiant le XIX^e siècle (périodes romantique et « fin de siècle ») et les auteurs-phares de l'Arsenal (Charles Nodier, Joris-Karl Huysmans, Jean de Gourmont, Lucien Descaves...)¹⁹³ ;

¹⁹¹ Voir fiches domaines thématiques correspondantes.

¹⁹² Voir plus loin 3.2. Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don.

¹⁹³ Voir fiche *Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale*.

- histoire : saint-simonisme, histoire de la Bastille et des prisons sous l'Ancien régime, histoire de l'occultisme, histoire de la vie quotidienne pour la période moderne¹⁹⁴ ;
- histoire du livre : des origines à la période contemporaine (correspondances, archives d'imprimeurs-libraires, de typographes), archives et travaux préparatoires de calligraphes, de relieurs¹⁹⁵ ;
- histoire de l'Arsenal : personnes/auteurs ayant habité ou travaillé à l'Arsenal (Sully, marquis de Paulmy, comte d'Artois, Abbé Grégoire, Madame de Genlis, Charles Nodier, Paul Lacroix, Henri de Bornier, José Maria de Heredia, Henri de Régnier, Marie de Régnier, Pierre Louÿs...).

Les collections de manuscrits de l'Arsenal étaient à l'origine encyclopédiques. Certaines acquisitions peuvent être déterminées par une provenance ou un sujet directement liés à l'existant. Ainsi, en de rares occasions, dons ou achats peuvent venir compléter le fonds de manuscrits médiévaux (exemples récents : feuillet enluminé séparé d'un livre d'heures flamand au XVIII^e siècle ou obituaire des Célestins...).

Le **département des Arts du spectacle** acquiert des manuscrits et tapuscrits de pièces de théâtre et de scénarios, ainsi que des manuscrits, correspondances et archives de personnalités et d'organismes du monde du spectacle¹⁹⁶.

Le **département des Cartes et plans** effectue une veille (catalogues de libraires et de vente) pour les documents patrimoniaux :

- documents manuscrits en rapport avec les collections du département (Papiers Barbié du Bocage, manuscrits sur les globes de Coronelli) ;
- documents manuscrits contenant des documents cartographiques (papiers Buache).

Il peut aussi recevoir en don les ensembles suivants :

- papiers de cartographes (fonds Jacques Bertin) et géographes français (fonds Jean Gottmann) ;
- archives de voyageurs et explorateurs (archives Henry de Monfreid données à la Société de géographie ; fonds des carnets de voyage de la Fondation et de l'Association Zelligja).

Les cartes manuscrites sont considérées avant tout comme des documents cartographiques et ne sont pas comptabilisées avec les archives et manuscrits.

Le **département des Estampes et de la photographie** acquiert en ventes publiques des archives d'artistes, de photographes (fonds Maurice Tabard en 2012), de studios de photographie, d'ateliers liées à des achats de documents patrimoniaux (estampes, photographies, dessins). Les dons d'archives d'historiens de l'art (fonds Janine Bailly-Herzberg en 2007) et de collectionneurs (fonds Max Karkégi en 2013) sont en rapport avec les collections du département.

Le **département des Monnaies, médailles et antiques** acquiert des documents manuscrits en rapport avec les collections du département, ainsi que des archives de numismates (chercheurs, experts, marchands...). Un projet de collecte des archives des monnaies locales complémentaires est à l'étude.

Le **département de la Musique et la Bibliothèque-musée de l'Opéra** acquièrent de la correspondance, des archives de musiciens ou de chorégraphes, d'institutions musicales, de musicologues, etc¹⁹⁷.

Le **département de l'Audiovisuel** reçoit en don les types de fonds d'archives suivants :

- archives sonores. Elles peuvent concerner toutes sortes de disciplines : ethnomusicologie (fonds Hubert Pernot, Deben Bhattacharya, Simha Arom...), linguistique (Corpus oraux, atlas linguistiques régionaux...), histoire orale ou histoire politique (discours, fonds de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste), sociologie, philosophie, cinéma/ethnologie (Jean Rouch). Elles peuvent être exclusivement musicales (Orchestre de Paris, Pierre Henry, Nadia Boulanger)¹⁹⁸ ;
- archives papier en lien avec des fonds sonores : Charles Delaunay, Geneviève Massignon, histoire du disque... ;
- archives papier en lien avec des fonds images : documents imprimés et manuscrits liés à l'activité d'un artiste vidéo, d'un documentariste, individu ou collectif¹⁹⁹.

La **Réserve des livres rares** acquiert et reçoit également en don ou legs des manuscrits et archives répondant aux cas de figure suivants :

- archives d'éditeurs ou d'imprimeurs de livres d'artistes ou à tirage limité (Iliazd, PAB, GLM, etc.) ;
- archives de relieurs d'art (Paul Bonet, Rose Adler, Pierre-Lucien Martin, Georges Leroux, etc.) ;

¹⁹⁴ Voir fiche *Histoire*.

¹⁹⁵ Voir fiche *Livre et sciences de l'information*.

¹⁹⁶ Voir fiche *Arts du spectacle et cinéma*.

¹⁹⁷ Voir fiches *Musique, opéra et Arts du spectacle et cinéma*.

¹⁹⁸ Voir fiche *Documents sonores*.

¹⁹⁹ Pour le détail, voir fiche *Art*.

- archives de dessinateurs de bandes dessinées et de livres pour enfants (Jean et Laurent de Brunhoff, Uderzo, François Schuiten, Elisabeth Ivanovsky, etc.) ;
- manuscrits liés à des dossiers autour d'une édition ou d'un périodique (par exemple dossier de Meidosems de Michaux, exemplaire d'André Breton de la revue *Le Surréalisme au service de la révolution*, accompagné de dossiers manuscrits liés à la publication) ;
- manuscrits, lettres et autres documents autographes joints à un exemplaire imprimé, formant avec celui-ci ce qu'on appelle un exemplaire « truffé ».

À cela s'ajoute, à titre exceptionnel, l'entrée de manuscrits d'œuvres faisant partie d'une collection donnée en bloc et devant être conservée dans le respect de son ensemble.

2.4. Couverture géographique :

Département des Manuscrits : les enrichissements de manuscrits médiévaux, modernes et contemporains portent sur la France et l'Europe en priorité. Les acquisitions de manuscrits orientaux, peu nombreux à entrer annuellement, ne relèvent pas de zones géographiques prioritaires, les acquisitions visant à compléter des collections existantes en fonction des opportunités.

Autres départements : France en priorité.

2.5. Couverture linguistique :

Département des Manuscrits : la couverture est liée à l'enrichissement des différents fonds de langues du département.

Autres départements : français ou domaine francophone en priorité.

2.6. Éléments de volumétrie :

Il convient de souligner l'hétérogénéité matérielle des fonds entrés, notamment au département des Manuscrits. Tantôt il ne s'agit que de manuscrits d'œuvres isolées, tantôt de la totalité d'un fonds subsistant mais limité en volume, tantôt de fonds non seulement exhaustifs mais d'ampleur parfois exceptionnelle. Il est donc extrêmement difficile d'exprimer une volumétrie cible des entrées annuelles, par définition très aléatoire.

Manuscrits

	Entrées 2012	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie moyenne des entrées annuelles
Acquisitions onéreuses	85	383	75	1045
Dons, legs, donations, dations, dépôts	1316	496	780	
Total	1401	879	855	

Fonds d'archives

	Volumétrie moyenne des entrées annuelles
Dons, legs, donations, dations, dépôts	350 mètres linéaires

3. Ressources électroniques :

3.1. Acquisition de bases de données :

La BnF est productrice avec Brepols de *In principio*, une base de données sur les *incipit* médiévaux. Elle s'est dotée d'un certain nombre d'outils de référence tels que les bases de données Brepols, Garnier, Chadwick pour les corpus de textes médiévaux, antiques et modernes ; sans oublier bien sûr, les outils bibliographiques et biographiques.

3.2. Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don :

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016.

Y seront inclus les archives et « manuscrits » numériques, tant textes que correspondances ou autres documents. Des travaux expérimentaux de collecte ont été menés avec l'écrivain Pierre Guyotat, portant sur sa

correspondance électronique et son activité de « texto ». Le département des Manuscrits reçoit par ailleurs depuis une quinzaine d'années des documents numériques sous forme de disquettes ou disques externes (par exemple dans le cadre du dépôt de René Girard ou du don en 2009 des archives de la traductrice Claire Cayron pour lesquelles une opération d'émulation de système informatique ancien a été réalisée en collaboration avec le département de l'Audiovisuel). La filière en cours de structuration doit aussi permettre d'élaborer un outil de collecte et/ou consultation de correspondances électroniques, suivant le principe expérimenté par la bibliothèque royale du Danemark (projet « My archive »), ou Stanford avec son projet ePADD.

De son côté, le département des Arts du spectacle collecte de plus en plus souvent des documents numériques au sein de fonds d'archives : textes, correspondances, documents de gestion artistique (distributions de spectacles, calendriers de répétitions) ou financière (recettes, statistiques de fréquentations d'un théâtre) ou encore documents iconographiques (croquis, photographies...). Ces documents ont vocation à entrer dans les collections de la BnF dans le cadre de la nouvelle filière de traitement.

4. Environnement documentaire :

Le département des Manuscrits, par la qualité, la volumétrie et l'extrême diversité de ses collections, est tout naturellement partie prenante des divers projets de collaboration tant nationale qu'internationale, et sert d'interlocuteur de référence et d'expert aux très nombreuses bibliothèques municipales et universitaires dotées de fonds patrimoniaux. Le département des Manuscrits conserve, suivant les domaines, l'une des deux ou trois plus importantes collections au monde.

A l'échelle française, les contacts sont particulièrement nourris avec les institutions dotées de très riches collections tant spécifiquement contemporaines, telles la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet ou l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC), que médiévales, modernes et contemporaines, conservées dans les bibliothèques municipales (Troyes, Lyon...) ou universitaires (Mazarine, Sainte-Geneviève, Montpellier...), ainsi qu'avec les Archives nationales. Il en va de même avec les instituts de recherche spécialisés de référence que sont l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) et l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM).

Au plan national, une étape extrêmement utile et importante a consisté à élaborer un catalogue collectif, le CCFR, confié par la tutelle à la BnF, permettant d'interroger de façon simultanée sous une seule et même interface performante les deux grands catalogues de manuscrits que sont BnF Archives et Manuscrits (BAM) et Calames (catalogue des bibliothèques de l'enseignement supérieur), ainsi que le catalogue des manuscrits des autres bibliothèques publiques françaises, issu de la conversion du *Catalogue général des manuscrits*.

L'Equipex « Biblissima », observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance (arabe, français, grec, hébreu, latin) auxquels le département des Manuscrits contribue très largement, que ce soit pour le développement de l'interopérabilité ou dans les autres domaines de recherche de l'Equipex, croise aussi les contacts de la BnF en matière de recherche sur la valorisation des manuscrits. Ainsi le département, après avoir collaboré avec Stanford pour l'élaboration des normes « Shared Canvas » / IIF (International Image Interoperability Framework), piloté par Stanford, et avec l'université Johns Hopkins de Baltimore autour des manuscrits du Roman de la Rose, est associé à des projets tels que « Fragmentarium », porté par l'équipe suisse d'E-codices (université de Fribourg) associant plusieurs partenaires internationaux, dont Harvard, la British Library et la Bibliothèque apostolique vaticane.

1. Introduction

Ce domaine couvre les œuvres sur papier en feuilles ou reliées : dessins, estampes, affiches, livres graphiques (soit les recueils de planches reliées, les graphzines (livre graphique sans texte réalisé le plus souvent en photocopie, en sérigraphie ou en offset) les travaux graphiques (plaquettes, brochures, programmes, papeteries, cartes, cartons, auto-collants, flyers, invitations, pochettes de disques, ...) conservés dans divers départements de la BnF.

1.1. **Département pivot** : Estampes et photographie.

1.2. **Autres départements concernés** : Réserve des livres rares ; Arts du spectacle ; Musique / Bibliothèque-musée de l'Opéra.

1.3. **Publics actuels** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires²⁰⁰, les publics spécifiques actuels sont les suivants : commissaires d'expositions ; iconographes travaillant pour des maisons d'édition ; artistes ; artisans d'art ; professionnels du spectacle ; collectionneurs et amateurs ; érudits ; toute personne s'intéressant à l'image imprimée, d'un point de vue artistique ou documentaire.

1.4. **Repères historiques dans les collections de la BnF** :

Les collections d'estampes et de dessins, conservées au département des Estampes et de la photographie, représentent 6 millions d'images (dont 150 000 dessins environ). Elles se sont constituées dès le XVII^e siècle au sein de la Bibliothèque royale grâce à de nombreux dons, legs, achats (achat en 1667 de la collection encyclopédique de l'abbé Michel de Marolles riche de 120 000 estampes et de la quasi-totalité des dessins de Dürer présents aujourd'hui au département des Estampes) et accrues par l'instauration du dépôt légal en 1632 pour l'estampe. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, le fonds d'estampes et de dessins a continué de s'enrichir avec l'arrivée de grandes collections réunies par des amateurs éclairés (Roger de Gaignières, Hippolyte Destailleur, Michel Hennin, le baron Carl De Vinck ...), avec l'entrée par voie de don ou d'acquisition de nombreux fonds de dessins d'architectes, ainsi que le produit des confiscations à l'époque révolutionnaire. A partir du XIX^e siècle, le dépôt légal devient une source d'enrichissement importante de la collection d'estampes. Le fonds de dessins de maîtres quant à lui s'est également considérablement enrichi lors de versements, ordonnés par décret ministériel en 1860, de collections provenant de la bibliothèque Sainte-Geneviève et de la bibliothèque de l'Arsenal. Le XX^e siècle et la période contemporaine sont marqués par de nombreux dons consentis par les artistes eux-mêmes ou leurs descendants, souvent à l'occasion d'expositions, tels que Henri Matisse, Marc Chagall, Sonia et Robert Delaunay pour la gravure, Eric Desmazières pour le dessin, TIM, Wolinski pour le dessin de presse... En 2007, suite au Rapport sur la promotion et la conservation du dessin de presse, commandité par le ministère de la Culture et de la communication, le département des Estampes et de la photographie a été missionné pour développer un fonds de dessins de presse, déjà présent à la BnF depuis le XIX^e siècle notamment avec l'essor de la presse illustrée.

Quant à l'affiche illustrée conservée au département des Estampes et de la photographie (plusieurs centaines de milliers de pièces), l'utilisation à la fin du XIX^e siècle de l'impression lithographique en couleurs provoque son développement spectaculaire. Aux XIX^e et XX^e siècles, le dépôt légal imprimeur devient la principale source d'entrée des œuvres des principaux affichistes : Jules Chéret, Henri de Toulouse-Lautrec, Leonetto Cappiello, Paul Colin, Raymond Savignac, Bernard Villemot... Des opérations de collectes volontaristes ont été également menées comme ce fut le cas pour les affiches de l'atelier des Beaux-Arts lors des événements de mai 1968. Pour la période contemporaine, on a élargi ponctuellement la collecte à des travaux de graphistes réalisant des affiches mais travaillant aussi sur d'autres supports (livres, brochures, flyers...). Les affiches typographiques sont conservées au département Histoire, Philosophie, Sciences de l'homme et à la Réserve des livres rares.

A partir de 2001, à la suite de l'exposition *Graphisme(s) : 1997-2001, deux cents créateurs* tenue à la BnF, la Réserve des livres rares a entrepris de constituer un fonds spécifique sur le graphisme dans le champ du livre, afin d'adapter sa collecte au renouvellement contemporain des arts du livre. En 2009, une nouvelle cote a été réservée à ce fonds (RES-NFW) et des notices d'autorité relatives aux graphistes créées dans le catalogue général. On compte à ce jour 320 pièces entrées dans le fonds graphique de la Réserve des livres rares.

²⁰⁰ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

Pour sa part, le département des Arts du spectacle conserve depuis l'origine de la collection d'Auguste Rondel à la fin du XIX^e siècle de très nombreux documents graphiques remontant jusqu'au XVII^e siècle documentant les différentes étapes de la réalisation d'un spectacle, depuis sa conception (maquettes de décors et costumes, croquis de mise en scène ou de scénographies) en passant par sa mise en œuvre (affiches et programmes publicitaires) et sa réception (estampes et portraits représentant des acteurs ou des spectacles, dessins de presse et presse illustrée, cartes postales, imagerie...). Si la collection d'imagerie et d'estampes, conservée en recueils, est impossible à évaluer à l'unité (elle représente 275 ml), on peut dénombrer par ailleurs 100 000 affiches et près de 50 000 dessins dont plus de 35 000 maquettes planes.

Au département de la Musique, plusieurs ensembles iconographiques sont conservés en tant que tels ou parmi des fonds : les affiches constituent la collection la plus importante parmi lesquelles celles concernant la musique issues du dépôt légal Imprimeurs (fonds clos) et celles de la Société des concerts du Conservatoire (1834-1957). Le fonds de portraits de musiciens contient estampes, dessins et photographies (10 000 portraits au total), et d'autres ensembles remarquables sont à signaler : partie iconographique du fonds Mac Nutt / Berlioz (225 estampes), et les Albums Saint-Marceaux (environ 400 dessins originaux réalisés lors des soirées qu'organisait Marguerite de Saint-Marceaux). Le fonds d'archives de la manufacture d'orgues Cavaillé-Coll contient également plusieurs dizaines de dessins techniques d'orgues du XIX^e siècle. Enfin, affiches et dessins se trouvent aussi dans des fonds d'archives de sociétés de concerts (Les Amis de la musique de Chambre) et de compositeurs (André Caplet).

Enfin, la Bibliothèque-musée de l'Opéra conserve un riche fonds iconographique en relation avec ses fonds (plus de 10 000 photographies, 35 000 estampes, 25 000 esquisses de décors et costumes, 70 ml de dessins et 100 ml d'affiches).

2. Politique générale des entrées :

2.1. Typologie des documents :

Estampe : estampes en feuille imprimées généralement sur papier toutes techniques confondues. Ces estampes peuvent être rassemblées en portfolio ou en livres graphiques. Des matrices ayant servi à imprimer des estampes présentes dans les collections sont aussi conservées. Elles n'ont pas vocation à être réimprimées.

Affiche / graphisme : affiches illustrées principalement, et ponctuellement, plaquettes, brochures, flyers, programmes, etc.

Travaux graphiques : livres, catalogues, magazines, périodiques, plaquettes, brochures, programmes, papeteries, cartes, cartons, auto-collants, flyers, listes de passages, invitations, pochettes de disques, affichettes typographiques, polices de caractères.

Dessin, dessin de presse : en feuilles, en albums, en carnets, sur calques, photocopies de dessins rehaussés de couleurs (feutre), impressions de dessins travaillés à la palette graphique, défets de périodiques (coupures de journaux).

2.2. Modes d'entrées :

Documents imprimés : estampes, affiches, livres graphiques, travaux graphiques :

Dépôt légal éditeur (imprimeur pour l'affiche), en deux exemplaires. A partir du 1^{er} janvier 2015, il se réduit à un seul exemplaire.

Le dépôt légal est complété par :

- des acquisitions onéreuses, notamment pour les documents étrangers, auprès de particuliers, de galeries, de libraires spécialisés et lors de ventes publiques ;
- des dons de collectionneurs, d'institutions (notamment : bibliothèques, fondations, théâtres), d'artistes (graveurs, dessinateurs, graphistes), d'ayants droit ;
- des donations, legs, datations.

Dessins :

- acquisitions à titre onéreux ;
- dons et legs (à l'unité, par ensembles ou à l'occasion d'entrées de fonds d'archives) ;
- dépôts.

2.3. Grands axes de développement des fonds :

La politique documentaire poursuivie par les différents acteurs de la BnF est déterminée par des missions et objectifs différents : le département des Estampes et de la photographie a vocation à rechercher l'exhaustivité par le biais du dépôt légal, que viennent compléter les autres modes d'entrées.

De son côté, l'objectif de la Réserve des livres rares est de prendre en compte le rôle important des graphistes et des typographes non seulement dans l'édition mais dans toute la chaîne imprimée, qu'il s'agisse de livres, de périodiques, de brochures, de plaquettes, de cartons d'invitation, voire de la papeterie, ...

Par ailleurs, le département des Arts du spectacle a une politique documentaire moins tournée vers la collecte exhaustive des supports graphiques que l'intérêt du document pour le domaine du spectacle, que ce soit d'un point de vue documentaire ou artistique. Les acquisitions se concentrent pour ce qui concerne les documents imprimés autour de l'affiche de spectacle contemporaine, reçue principalement en don des théâtres et salles de spectacle françaises, et plus marginalement autour de l'imagerie et de l'estampe ancienne. Une attention toute particulière est accordée aux documents originaux, principalement les photographies de spectacles, les dessins et dessins de presse représentant des comédiens et le monde du spectacle, et les maquettes planes de décors et de costumes²⁰¹.

Enfin, la Bibliothèque-musée de l'Opéra mène une politique documentaire centrée sur l'histoire de l'opéra et de la danse en général, ainsi que l'architecture des théâtres lyriques, et en particulier celle de l'Opéra de Paris et de l'Opéra-Comique. Elle inclut tout type de document iconographique (maquettes de costumes et de décor, dessins, photographies, estampes, plans et autres documents techniques) ainsi que les ouvrages imprimés documentant ce domaine.

2.3.1. Documents imprimés : estampes, affiches, travaux graphiques

Le département des **Estampes et de la photographie** recherche l'exhaustivité pour l'estampe française contemporaine. Dans le cas des artistes qui s'autoéditent, il paraît plus important de recueillir un échantillon représentatif de leur production et non l'exhaustivité. Il en va de même des graphzines autoproduits qui entrent par dépôt légal pour les artistes français ou don pour les artistes étrangers. Concernant les acquisitions, sont recherchées pour le domaine français, les estampes ne relevant pas du dépôt légal (estampes rehaussées, monotypes, épreuves d'état). En ce qui concerne l'estampe étrangère, on cherche à acquérir les estampes d'artistes présents sur le marché de l'art sans recherche d'exhaustivité.

Les donations que font les artistes ou leur famille au département des Estampes et de la photographie permettent de compléter les collections d'œuvres manquantes (œuvres anciennes non déposées ou œuvres éditées à l'étranger) et ont bien souvent pour contrepartie l'organisation d'expositions afin de mettre en valeur les œuvres données.

Pour les périodes ancienne et moderne, les entrées par dons ou achats viennent compléter l'existant en comblant les lacunes.

Le dépôt légal imprimeur est la source majeure d'enrichissement du fonds d'affiches, bien que le nombre d'entrées ait considérablement diminué ces dernières années en raison de la faillite des deux grandes imprimeries historiques déposantes d'Ile-de-France.

Les dons de travaux de graphistes contemporains intéressants pour leur qualité visuelle sont sollicités en concertation avec la Réserve des livres rares. Les dons de collectionneurs, parfois très volumineux, sont acceptés pour leur cohérence et leur capacité à compléter les fonds.

Quant aux achats, des acquisitions de pièces majeures patrimoniales (grands artistes présents dans les collections, comme Toulouse-Lautrec) et de quelques pièces contemporaines (auto-éditions ou éditions à petits tirages de graphistes, par ailleurs donateurs réguliers) sont effectuées.

Poursuivant l'objectif de rendre compte du rôle important des graphistes et des typographes dans l'ensemble de la chaîne imprimée, la **Réserve des Livres rares** enrichit son fonds graphique essentiellement par les dons de créateurs contemporains sollicités par le département, assortis de quelques acquisitions onéreuses. Elle ne conserve de l'ensemble des pièces réunies que les plus importantes, qui ont valeur et sens par elles-mêmes et non comme éléments d'un ensemble documentaire. Les pièces non conservées à la Réserve des livres rares sont orientées vers le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme et le département des Estampes et de la photographie. Un ensemble de travaux réalisés par les élèves de l'Ecole Estienne reçus par don en 2005 a été transmis définitivement à la bibliothèque de l'Arsenal en juillet 2014.

2.3.2. Dessins

Les dessins en rapport avec l'estampe (dessins de graveurs ou dessins destinés à être gravés), en priorité de l'école française, sont recherchés tant pour la période ancienne que pour la période contemporaine.

Pour le dessin de presse, qui n'avait plus connu de grandes entrées depuis les archives de Jean Effel et de Jacques Faizant, la collecte a été relancée dans les années 2010. Des dons entrent dans les collections grâce aux rencontres

²⁰¹ Voir fiche *Arts du spectacle et cinéma*.

avec les dessinateurs dans les festivals spécialisés et les expositions, avec parfois la promesse d'une exposition à la clé. Aux dons volumineux on préfère, lorsque cela est possible, prélever un choix de quelques centaines de pièces, représentatif de l'œuvre et du style de l'artiste (par exemple dessins d'actualité, qui témoignent d'une époque, publiés dans les journaux tout au long de sa carrière).

Des achats de pièces de dessinateurs français contemporains présents sur le marché de l'art, ou certaines pièces rares acquises auprès de marchands ou de particuliers, viennent compléter les collections.

2.4. Couverture géographique :

Pour le département des Estampes et de la photographie, la couverture géographique est principalement française pour tous les supports :

- estampe : la France de manière exhaustive ; les autres grands centres de production pour l'estampe ancienne (XV^e-XVIII^e siècles) : Allemagne, Italie, Pays-Bas. Pour la partie moderne et contemporaine, un échantillon des différentes tendances de l'estampe à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, Grande Bretagne, Allemagne, Espagne... ;
- affiche : domaine français principalement ;
- dessin : Europe de manière majoritaire, mais aussi Extrême Orient, Amérique du Sud, Amérique du Nord.

La collecte à la Réserve des livres rares est principalement orientée vers des travaux graphiques réalisés en France et, dans une moindre mesure, vers ceux de graphistes français travaillant à l'étranger. S'y ajoutent, à titre de mise en contexte, les travaux de quelques graphistes étrangers, en Europe comme hors d'Europe.

2.5. Eléments de volumétrie ²⁰² :

Estampe

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	1578	562	1500
Acquisitions courantes	69	125	
Acquisitions patrimoniales	116	205	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	780	356	
Total	2543	1248	

Affiche

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	1180	1000	7915 Détail : EST 6200 ASP-MJV 1700 BMO 15
Acquisitions courantes	5	26	
Acquisitions patrimoniales	2	0	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	16366	2452	
	Détail : EST 14697 ASP-MJV 1669	Détail : EST 1060 ASP-MJV 1392	
Total	17553	3478	

Travaux graphiques

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (dons)
Dons	RLR 94	RLR 76	85

²⁰² Volumétries des entrées données à titre indicatif : les entrées sont en effet complètement dépendantes d'acquisitions exceptionnelles ou de dons impossibles à anticiper. Ces estimations ne prennent pas en compte la possibilité d'une entrée inattendue de collections massives par voie de don ou de legs.

Dessin : dessins, dessins de presse, maquettes planes

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Acquisitions courantes	188	21	1150
Acquisitions patrimoniales	588	55	
	Détail : EST 16 ASP 570 BMO 2	Détail : EST 34 ASP 1 BMO 20	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	2005	958	Détail : EST 200 ASP 800 BMO 150
	Détail : EST 1423 ASP 230 BMO 352	Détail EST 138 ASP 800 BMO 20	
Total	2781	1034	

3. Ressources électroniques :

3.1. *Collecte du web :*

Les 229 sites collectés :

- se situent dans la continuité des collections physiques : sites faisant référence à l'œuvre d'un artiste (catalogues raisonnés en ligne par exemple), sites de graphistes et d'agences de publicité, sites de dessinateurs de presse (blogs,...) ;
- ou font référence dans le domaine de l'estampe et du dessin : sites institutionnels, sites d'imprimeurs et d'éditeurs, sites d'associations, sites spécialisés à caractère universitaire, etc.

3.2. *Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don :*

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016. L'instruction de la filière sera le déclencheur d'une réflexion menant à une politique documentaire structurée, pensée dans la complémentarité des documents physiques, réflexion actuellement retardée par le fait que ces collections nées numériques ne sont pas accessibles aux lecteurs.

Le département des Estampes et de la photographie reçoit des estampes sous forme de CD, des travaux préparatoires et des newsletters d'artistes sous forme numérique, des cartons d'invitations sous forme de fichiers pdf, des cartes de vœux et des dessins de presse par messagerie électronique.

En ce qui concerne l'affiche, avant sa liquidation judiciaire, l'une des imprimeries grands formats a déposé environ 10 000 fichiers numériques sur support DVD. Ceux-ci ont été sauvegardés dans SPAR, et le signalement dans le catalogue général est en cours.

Le département des Arts du spectacle collecte dès à présent des documents nés numériques (affiches, programmes) et est susceptible de recevoir dans un avenir proche des documents similaires pour les maquettes de décors et de costumes.

4. Environnement documentaire :

Les fonds de nombreux musées français sont complémentaires de ceux de la BnF : la collection Rothschild du département des Arts graphiques du Louvre, le département des Arts graphiques du Musée national d'Art moderne, le cabinet des estampes du Musée Carnavalet, la Bibliothèque de l'INHA, le Musée du Petit Palais.

Dans un souci d'économie et de complémentarité des collections, la BnF mène une politique d'acquisition concertée pour les achats, dons, dations avec :

- le Musée national d'Art moderne, la Bibliothèque de l'INHA, et le Musée du Petit-Palais pour l'estampe ;
- le Musée de la publicité pour l'achat d'affiches patrimoniales.

Elle mène une coopération scientifique, notamment en matière d'échanges d'informations pour d'éventuelles acquisitions de dessins, avec le musée du Louvre, dont le département des arts graphiques est le référent pour le dessin jusqu'au XIX^e siècle. Il en est de même avec le Cabinet d'art graphique du Musée national d'Art moderne pour le XX^e siècle et la partie contemporaine.

Quant au dessin de presse, la BnF accroît ses collections en harmonie avec l'ensemble des collections présentes sur le territoire national : par exemple le musée d'Orsay pour le XIX^e siècle, le musée Tomi Ungerer à Strasbourg, le musée Albert Dubout à Palavas les flots, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, le centre Saint Just le Martel près de Limoges, etc. ²⁰³

²⁰³ Pour les documents concernant les Arts du spectacle, voir la fiche *Arts du spectacle et cinéma*.

1. Introduction

A la BnF, la photographie est envisagée dans ses évolutions techniques et formelles, ses applications et usages tant professionnels qu'amateurs (photographie de création, de reportage, documentaire, publicitaire, industrielle, de mode, de famille...), des débuts de la photographie à nos jours, pour la France et l'étranger. Elle intègre bien sûr la mutation vers le numérique.

1.1. **Département pivot** : Estampes et photographie.

1.2. **Autres départements concernés** : Arts du spectacle ; Cartes et plans ; Réserve des livres rares ; Manuscrits ; Arsenal ; Musique/Bibliothèque-musée de l'Opéra.

1.3. **Publics actuels** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires²⁰⁴, les publics spécifiques actuels sont les suivants : particuliers, iconographes, documentaristes, architectes du patrimoine, créateurs, artistes, professionnels du spectacle, ayants droit, commissaires d'expositions, internautes amateurs d'art et d'histoire, galeries, collectionneurs, ainsi que les photographes eux-mêmes.

1.4. **Repères historiques dans les collections de la BnF** :

Se plaçant dans la tradition des graveurs, de nombreux photographes, qui n'y étaient pas encore astreints par la loi sur le dépôt légal (celle-ci ne prend la photographie en considération qu'en 1925), commencèrent à effectuer des dépôts dès 1851. La Bibliothèque nationale, en raison de son ancienneté et de l'importance de son fonds d'estampes, jouissait d'un prestige qui la faisait apparaître comme l'institution la plus apte intellectuellement et techniquement à recevoir l'image quelle qu'elle soit, d'autant plus qu'il existe une véritable continuité entre l'estampe et la photographie.

La loi de 1925 sur le dépôt légal inclut pour la première fois « les œuvres photographiques mises publiquement en vente ou cédées pour la reproduction », qui font l'objet d'un double dépôt, par l'imprimeur et par l'éditeur. Cependant, dès les années 1940, une politique de rencontre avec les photographes français s'est instaurée, prenant appui sur le dépôt légal, dans une sorte de contrat : un artiste confie son œuvre à la Bibliothèque nationale, et celle-ci s'engage à la conserver définitivement, à la communiquer et à la valoriser. Dans le même temps, achats et dons ont fait entrer dans les collections l'œuvre de photographes étrangers, de grandes collections françaises et des fonds d'ateliers : albums sur l'Égypte, la Palestine et la Syrie de Maxime du Camp en 1853, 5000 photographies d'Eugène Atget entre 1901 et 1927, atelier Nadar en 1949, collection Georges Siroton en 1955-1956, fonds de quatre agences de presse en 1961 (Rol, Meurisse, Mondial et SAFARA), fonds iconographiques du *Journal / L'Aurore* (1980) et de l'agence Atlantic press, atelier Disdéri en 1995, fonds Yvette Troispoux et Alix-Cléo Roubaud (2011)... Longtemps assuré, le dépôt légal des agences de presse (AFP, Sygma, Gamma...) et de quelques revues utilisatrices (*Marie Claire*, *Paris Match*...) a cessé dans les années 1990 avec l'arrivée de la photographie numérique. Le département des Estampes et de la photographie compte aujourd'hui une collection de près de six millions de photographies.

D'autre part, l'histoire de la photographie étant étroitement liée au monde de la scène et à une clientèle d'artistes qui trouve dans l'invention un nouveau moyen de promotion, Auguste Rodin, dont la collection est le cœur historique du département des Arts du spectacle, s'est très vite soucié de faire entrer la photographie dans sa bibliothèque et s'est intéressé aux clichés de Sarah Bernhardt, Mounet-Sully et autres comédiens pris dans les ateliers de Nadar, Carjat ou Disdéri ; puis aux photographies des studios Harcourt, Lipnitzky, etc. Le département des Arts du spectacle se lie ensuite, plusieurs décennies durant, avec l'agence Bernand auprès de laquelle il acquiert un échantillon représentatif de l'actualité des spectacles de la saison. Depuis les années 1980, sont acquis des fonds de photographes spécialisés dans le domaine, à l'image du célèbre Roger Pic. La collection, qui comprend également des photographies concernant le cinéma (photographies publicitaires, photographies de plateaux), compte environ 1 million de documents.

Le département des Manuscrits conserve parmi ses collections tant des fonds photographiques de grande ampleur, que des fonds restreints mais significatifs, sans parler d'innombrables photographies plus ou moins isolées portant sur tous types de sujet (notamment d'ordre familial), ni des reproductions de manuscrits (fonds Porcher). Les grands fonds sont liés à l'ethnologie : Jean Rouch, Alain Gheerbrandt, Claude Lévi-Strauss. Parmi

²⁰⁴ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

les ensembles significatifs, on peut citer dans le domaine littéraire Antonin Artaud, Georges Bataille, Jean-Richard Bloch, Guy Debord, Robert Le Masle, Robert de Montesquiou, Paul Nizan ; dans le domaine des antiquités et de l'archéologie Prisse d'Avennes ; dans le domaine historique Mgr Louis Duchesne, ou encore dans le cadre de l'affaire Dreyfus les photographies des lettres du commandant Esterhazy.

De son côté, la bibliothèque de l'Arsenal possède de collections de photographies en relation avec des collections et des manuscrits d'écrivains qu'elle conserve, comme José Maria de Heredia, Marie de Régnier, Lucien Descaves, Edmond Jaloux et plus récemment autour de l'Oulipo. Quelques photographies sont aussi conservées dans le fonds d'estampes, notamment une belle collection de photographies d'Atget.

Le département de la Musique conserve de nombreuses photographies dans le fonds historique de Portraits de musiciens provenant du Conservatoire, ainsi qu'un fonds documentaire dans le domaine de l'iconographie musicale constitué par Albert Pomme de Mirimonde. Ces deux ensembles (environ 19 000 images) ont été numérisés. D'autres fonds thématiques ou de collectionneurs sont remarquables par leur ampleur et leur contenu : celui des Classes du Conservatoire de Paris (1895-1930) et le fonds iconographique de la collection Macnutt (autour de Berlioz) avec plusieurs centaines de photographies.

Par ailleurs, de nombreux fonds d'archives de compositeurs et d'interprètes contiennent des ensembles de photographies personnelles ou prises par des photographes de renom, documentant leur vie privée, leur carrière et parfois leurs créations (Debussy, Caplet, Casadesus, Poulenc, Markevitch, Tansman, Messiaen...).

Par ailleurs, la Bibliothèque-musée de l'Opéra conserve un riche fonds iconographique en relation avec ses fonds, dont plus de 10 000 photographies.

Pour la photographie de presse, il faut rappeler l'importance du département Droit économie politique, qui conserve l'essentiel de la presse, et partant, de la photographie de presse, dans son utilisation imprimée.

2. Politique générale des entrées :

2.1. Typologie des documents :

Photographie positive analogique ou numérique noir et blanc et couleurs, photographie négative noir et blanc et couleurs (plaques de verre et supports souples) ou en positifs directs (daguerréotypes, autochromes, ektachromes, diapositives...), planches-contacts, impressions photomécaniques, portfolios de photographes, albums de photographies, livres illustrés de photographies originales, maquettes de livres illustrés, archives de photographes et d'ateliers, d'agences photographiques de presse ou de photothèques de périodiques.

2.2. Modes d'entrées :

Dépôt légal, dons et legs, acquisitions courantes et patrimoniales, datations.

2.3. Grands axes de développement des fonds :

2.3.1. Département pivot

Dans la pratique, le dépôt légal de la photographie ne vise pas l'exhaustivité. Il s'agit de recueillir un échantillonnage représentatif de la production des photographes tout au long de leur carrière. Le dépôt légal dans ce domaine n'est pas alimenté de manière significative, eu égard d'une part à la disparition des tirages papier dans les agences de presse, d'autre part au passage de la plus grande partie des photographies dans le domaine de l'œuvre d'art (tirages limités et objets d'exposition, dont la définition ne recoupe pas celle du DL). Néanmoins il est utile de conserver ce dispositif qui permet des enrichissements non négligeables et qui pourra permettre, à terme, une réorientation éventuelle en fonction de l'évolution du médium, notamment vers le numérique natif.

Avec la fin de l'ère argentique, des dons massifs et nombreux entrent dans les collections ou se profilent, provenant d'agences de presse en liquidation et de photographes en fin de carrière. Ces propositions sont évaluées à l'aune de leur intérêt historique, esthétique ou documentaire mais aussi en fonction des moyens de stockage, de traitement et de valorisation qu'offre l'établissement. Dans certains cas, une sélection des tirages (les négatifs étant habituellement refusés) représentatifs de l'intégralité de la carrière des photographes peut être alors effectuée. Pour la photographie du XIX^e siècle, la cohérence avec les fonds existants est recherchée, en évitant des redondances avec des pratiques et domaines déjà représentés dans les collections, toujours sur la base d'un échantillonnage représentatif. Enfin, il convient de préciser que la question de l'évolution des techniques du médium et de ses usages incite à faire entrer, le plus souvent par dons, dans la collection de la BnF des photographies liées à la pratique amateur (photo-clubs, albums de famille...) ou aux domaines de la mode, de la publicité, de la médecine (évolution des techniques dans l'imagerie médicale...), etc.

Toutefois, devant le caractère aléatoire de ces dons, il importe de garder la plus étroite responsabilité sur les entrées et d'assurer une veille sur le marché : les acquisitions à titre onéreux doivent permettre de compléter les

entrées par dépôt légal et par don, et de les ajuster en fonction des lacunes des collections (domaine étranger notamment, patrimonial et antiquariat). Pour la période moderne et contemporaine, on acquiert la production de photographes actifs en France, de photographes français actifs à l'étranger, de photographes étrangers dont les œuvres font écho au domaine français, qui témoigne de la vie de ce médium jusqu'à aujourd'hui. La vocation encyclopédique de la BnF implique aussi de s'intéresser aux grandes tendances de la photographie créative produite dans les autres pays européens et aux Etats-Unis, ainsi que, dans une moindre mesure, en Afrique, Asie et Amérique latine. Là aussi, il s'agit de procéder à un échantillonnage de ces tendances plus qu'à une collecte exhaustive. Ces acquisitions réalisées auprès des artistes eux-mêmes ou de leurs galeries sont souvent négociées avec des dons à la clé. Pour la photographie ancienne, il s'agit plutôt de compléter l'existant en achetant chez les marchands ou en vente publique. La collection étant déjà constituée, on acquiert volontiers des photographies exceptionnelles, ou des lots rares significatifs du travail d'un photographe ou d'un usage particulier de la photographie.

Sont exclus : les objets d'exposition (photographies montées et encadrées), les contretypes, les tirages modernes d'œuvres anciennes. On n'achète que des tirages d'auteur ou faits du vivant de l'auteur sous son contrôle.

2.3.2. Autres départements concernés

Le département des **Arts du spectacle** privilégie aujourd'hui l'acquisition (par achat ou don) de fonds de photographes de spectacle. Ces fonds rendent compte de l'ensemble d'une œuvre, le département refusant le seul principe de sélection esthétique - il s'agit en premier lieu de documenter le spectacle. De nombreux documents rentrent également dans les collections par les fonds d'archives patrimoniaux²⁰⁵.

Des ensembles de photographies à caractère documentaire peuvent être reçus au titre des dons pour le département des **Cartes et Plans** ou la Société de géographie : diapositives de géographes (fonds Jean Gottmann), photographies de voyages (ex. : plaques stéréoscopiques d'Henry de Monfreid, d'Odette du Puigaudeau), photographies d'exploration (ex. : fonds Brussaux, Mission Moll 1905-1905).

La **Réserve des livres rares**, attachée dès ses origines à conserver les livres remarquables au titre de leur illustration quelle qu'en soit la technique, possède un fonds important de livres illustrés au moyen de la photographie. Ne retenant que les ouvrages présentant la forme de livre (à l'exclusion par conséquent des portefeuilles), elle veille, en concertation avec le département des Estampes et de la photographie, à enrichir sa collection d'une part par des ouvrages illustrés de photographies originales (des incunables du livre de photographie jusqu'à des livres d'artiste contemporains), d'autre part par des ouvrages présentant un intérêt particulier dans l'histoire de l'utilisation des procédés de reproduction photomécanique pour les besoins de l'illustration du livre.

2.4. Couverture géographique :

Le domaine français (dont les anciennes colonies), abondé par le dépôt légal, est prépondérant, mais l'Europe (Allemagne, Espagne, Italie principalement), l'Amérique du Nord, le Japon sont largement représentés. Dans le cadre d'une culture mondialisée, cette ouverture vers l'étranger est plus que jamais souhaitable, afin d'apporter un éclairage sur les œuvres produites sur le territoire national par des ressortissants français.

2.5. Éléments de volumétrie :

Photographie XIX^e-XX^e-XXI^e siècles (photographie de presse comprise)

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...) ²⁰⁶
Dépôt légal	32	123	14000
Acquisitions courantes	980	1641	
	Détail : EST 172 ASP 808	Détail : EST 432 ASP 1209	Détail : EST 2000 ASP 12000
Acquisitions patrimoniales	64	55	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	16152	5054	
	Détail : EST 1126 ASP 15026	Détail : EST 3481 ASP 1573	
Total	17228	6873	

²⁰⁵ Voir fiche *Arts du spectacle et cinéma*.

²⁰⁶ Ces estimations ne prennent pas en compte la possibilité d'une entrée inattendue de collections massives par voie de don ou de legs.

3. Ressources électroniques :

3.1. *Collecte du web :*

Une collecte ciblée d'environ 750 sites actifs est opérée selon deux axes :

- mettre l'accent sur le monde de la photographie d'aujourd'hui : sites officiels et institutionnels, de collectifs et d'associations professionnelles, de festivals et de manifestations autour de la photographie en France, des sites de revues spécialisées sur la photographie, etc. ;
- faire ressortir les usages nouveaux et les échanges multiples dont la photographie fait l'objet en ligne ou dont elle est le support : blogs critiques et d'amateurs, forums de partage, concours, témoignages citoyens, etc.

Jusqu'ici, les sites de photographes indépendants relevaient uniquement de la collecte large. Il devrait être décidé de capturer de manière ciblée les sites des photographes du moins présents dans les collections.

3.2. *Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don :*

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016. L'instruction de la filière sera le déclencheur d'une réflexion menant à une politique documentaire structurée, pensée dans la complémentarité des documents physiques, réflexion actuellement retardée par le fait que ces collections nées numériques ne sont pas accessibles aux lecteurs.

Pour le moment, le département des Estampes et de la photographie reçoit de la part de certains photographes des documents préparatoires sous forme de CD et fichiers numériques.

Les photographies sous forme numérique constituent une part importante et toujours croissante des entrées du département des Arts du spectacle. Plusieurs centaines d'entre elles sont déjà signalées au catalogue en attendant de pouvoir être mises à disposition du public.

4. Environnement documentaire :

L'histoire de la BnF, ainsi que son positionnement au carrefour d'une multiplicité de techniques et d'usages photographiques, la distingue des autres institutions muséales type Musée national d'Art moderne ou Musée d'Orsay dont la vocation est de conserver prioritairement de la photographie dite « artistique » dont l'histoire s'inscrit en regard de celle des autres domaines que sont la peinture ou la sculpture.

Toutefois, une politique d'acquisition concertée est menée, à l'occasion de ventes aux enchères et de datations, avec des établissements français en fonction des logiques et publics de chacun : Musée européen de la photographie, Musée national d'Art moderne, Société française de photographie, Musée d'Orsay, Musée Carnavalet, Musée de la Publicité, Musée Galliéra, Bibliothèque historique de la ville de Paris, Musée Niépce, Archives nationales et départementales...). Cette concertation permet par exemple d'éviter des doublons entre diverses institutions nationales et/ou parisiennes.

Dans le domaine des expositions, une centaine de photographies d'auteurs sont prêtées chaque année à l'extérieur.²⁰⁷

²⁰⁷ Pour les documents concernant les Arts du spectacle, voir la fiche *Arts du spectacle et cinéma*.

1. Introduction

La fiche porte sur le livre d’artiste en tant que livre à la conception et à la réalisation duquel un ou plusieurs artistes plasticiens (graveurs, peintres, photographes, etc.) ont été plus ou moins étroitement associés : livres illustrés, « livres de peintres » (réunissant le plus souvent deux œuvres appartenant à des modes artistiques différents), livres-objets, artists books (« livres d’artistes » comme genre spécifique dans le domaine des arts plastiques, ayant pour auteur unique un artiste plasticien. L’artist book est conçu comme une œuvre originale multipliée - au même titre qu’une estampe ou une photographie, mais sous forme de livre).

1.1. **Départements pivots** : Réserve des livres rares ; département des Estampes et de la photographie.

1.2. **Publics actuels** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires²⁰⁸, les publics spécifiques au livre d’artiste sont les suivants : artistes, éditeurs, amateurs.

1.3. **Repères historiques sur le support dans les collections de la BnF** :

L’intérêt de la Réserve des livres rares pour les livres illustrés de planches gravées de qualité remonte à l’origine de la création de ce département à la fin du XVIII^e siècle par Joseph Van Praet qui en fit un des critères de sélection de la Réserve. Les premiers « livres d’artistes » comportant des estampes originales (lithographies, gravures sur bois, eaux-fortes etc.) réalisées par le peintre lui-même ou sous sa supervision (et non par des illustrateurs professionnels) et qui ne sont pas la simple reproduction d’une autre œuvre sont traditionnellement attribués aux livres illustrés par Édouard Manet (le premier étant *Le fleuve* de Charles Cros en 1874). Depuis, tout livre illustré d’estampes originales traditionnelles ou numériques ou comportant des photographies spécialement réalisées pour cet ouvrage par l’artiste et qui se caractérise par sa rareté (rare par son tirage, sa conception, sa réalisation, sa forme, sa matérialité) est conservé à la Réserve des livres rares, à condition qu’il ne soit ni album d’estampes ni *artist book* au sens technique de ce mot (voir ci-dessous). La Réserve conserve ainsi une collection de livres d’artistes (livres illustrés, livres de peintres, livres-objets) de plus de 15 000 volumes, entrés par dépôt légal, acquisition onéreuse, don, dation. Dans le domaine français, la Réserve des livres rares abrite la plus grande collection au monde de livres d’artistes.

Le fonds d’*artists books* du département des Estampes et de la photographie s’est constitué dès 1969, avec le développement du genre aux États-Unis et en Europe dans la mouvance des avant-gardes artistiques des années 1960-1970 (poésie concrète et visuelle, Fluxus, art minimal et art conceptuel). Ont alors été rassemblés, à côté des estampes, des affiches, des photographies et des cartes postales produites par les mêmes artistes, ces livres d’apparence ordinaire, de format modeste, imprimés avec des techniques contemporaines, en édition souvent non limitée. Le fonds comprend une grande majorité de livres d’artistes publiés à l’étranger, entrés par acquisitions ou par dons, et des livres édités en France entrés par dépôt légal. Le développement du fonds s’est effectué dans un souci permanent de favoriser sa complémentarité avec la collection d’estampes contemporaines et continue de s’accroître en liaison avec la production artistique imprimée contemporaine. Il compte aujourd’hui plus de 7 000 titres.

2. Politique générale des entrées :

2.1. **Typologie des documents** :

Livres, livres-objets, périodiques d’artistes ou de collectifs d’artistes.

2.2. **Modes d’entrées** :

Dépôt légal, dons, acquisitions, datations, legs.

²⁰⁸ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2.3. Grands axes de développement des fonds :

2.3.1. Développement par la voie du dépôt légal

La Réserve des livres rares et le département des Estampes et de la photographie reçoivent livres d'artistes et *artist books* au titre du dépôt légal éditeur (que celui-ci soit un organisme ou une personne physique : l'éditeur, l'auteur, l'artiste).

La Réserve des livres rares accueille le dépôt légal des livres d'artistes imprimés et diffusés en France quelque que soit leur tirage, de la manière la plus exhaustive possible. Parmi les ouvrages ainsi déposés, et face à la prolifération du livre artisanal depuis les années 2000, la Réserve des livres rares opère un choix fondé sur le critère de rareté et de préciosité : les ouvrages qui n'y répondent pas sont orientés vers le département Littérature et art.

Le département des Estampes et de la photographie reçoit de même le dépôt légal des *artist books*, dans la continuité du dépôt légal de l'estampe. Jusqu'au décret du 21 mars 2015 ramenant à un le nombre d'exemplaires déposés au titre du dépôt légal, le 2^{ème} exemplaire était envoyé au département Littérature et art.

2.3.2. Autres modes de développement

À l'exclusion des travaux d'amateurs, les collections de livres d'artistes à la Réserve des livres rares et d'*artists books* au département des Estampes et de la photographie sont complétées par :

- des dons d'artistes reconnus français et étrangers ;
- dans le domaine français :
 - des acquisitions d'éditions dont chaque exemplaire comprend des œuvres originales telles que peintures, dessins, collages, livres qui à ce titre ne sont pas assujettis au dépôt légal ;
 - des acquisitions d'exemplaires enrichis de pièces telles que des illustrations et documents originaux en lien avec l'édition (correspondance, dessins préparatoires, matrices d'illustration, etc.) ;
 - des acquisitions d'états préparatoires à l'édition de livres d'artistes importants : maquettes de mise en page, épreuves corrigées ;
 - des acquisitions rétrospectives de livres d'artiste importants qui n'ont pas été déposés en leur temps et pour lesquels un délai de prescription est estimé écoulé.
- dans le domaine étranger : acquisitions des livres d'artistes étrangers et *artists books* les plus significatifs, ouvrages remarquables au titre de leur participation aux avant-gardes artistiques internationales des XX^e et XXI^e siècles.

2.4. Couverture géographique : internationale.

2.5. Éléments de volumétrie :

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	RLR : 90 EST : 102	RLR : 88 EST : 104	Réserve des livres rares : environ 150 Département des Estampes et de la photographie : environ 200
Acquisitions courantes	RLR : 34 EST : 45	RLR : 27 EST : 13	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	RLR : 86 EST : 51	RLR : 138 EST : 60	
Total	RLR : 210 EST : 190	RLR : 253 EST : 207	

3. Evolution numérique dématérialisée :

Le département des Estampes et de la photographie reçoit en format pdf des newsletters d'artistes, de collectifs, d'éditeurs ou d'institutions spécialisées comme le Cneai (Centre national édition art image) à Chatou ou le cdla (Centre des livres d'artistes) à Saint Yrieix la Perche.

4. Environnement documentaire :

Une concertation est menée avec la bibliothèque Kandinsky pour les achats d'*artists books*.

La BnF, dont l'une des missions est de collecter le dépôt légal des livres d'artistes, se doit de les signaler dans la Bibliographie de la France. Elle doit également informer les bibliothèques municipales sur le dépôt ou pas d'un livre lorsque ces bibliothèques souhaitent acquérir un ouvrage à l'aide du Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques (FRAB).

1. Introduction

La fiche porte sur tout support ou fichier permettant de fixer, reproduire et conserver un enregistrement sonore.

Les documents sonores peuvent être :

- des supports physiques, analogiques ou numériques ;
- des données issues de la numérisation de ces supports ;
- des données nées numériques.

À la BnF, les documents sonores, appelés phonogrammes dans la législation sur le dépôt légal²⁰⁹, se répartissent en deux catégories : les documents édités (disques) et les archives sonores inédites.

1.1. **Département pivot** : Audiovisuel.

1.2. **Autres départements concernés** : Arts du spectacle.

1.3. **Publics actuels** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires²¹⁰, les publics spécifiques actuels sont les suivants en bibliothèque de recherche : professionnels de l'édition phonographique, discographes.

1.4. **Repères historiques sur le type de document dans les collections de la BnF** :

La collection sonore de la BnF a hérité des plus anciennes collectes du patrimoine sonore français, dont celle des Archives de la parole, créées en 1911 par le linguiste Ferdinand Brunot avec le soutien de l'industriel Émile Pathé. À partir de 1938, le décret d'application de la loi sur le dépôt légal du disque fait entrer à la Phonothèque nationale nouvellement créée un ou plusieurs exemplaires de « tout phonogramme mis à la disposition d'un public ». Cette définition extensive a permis la constitution d'une collection unique par sa variété et son étendue chronologique. Les dons et acquisitions se sont développés après 1977, en complétant la collection dans le temps, (acquisitions de cylindres et de disques noirs antérieurs au dépôt légal) et dans l'espace, avec une couverture géographique internationale (Maghreb, Afrique subsaharienne, Amérique latine, Moyen Orient...). Les contenus vont de l'enregistrement parlé (théâtre, discours, entretiens, particulièrement avant les années 1950), au son naturel, en passant par l'interprétation de la musique savante, les témoignages des musiques traditionnelles, le chant sous toutes ses formes. Le disque est une source majeure pour les musiques populaires du XX^e siècle dont il a contribué à la propagation mondiale.

La collection sonore accueille également des archives sonores inédites d'intérêt national et international. Le mouvement de dépôt de ces archives s'est accéléré depuis les années 2000. Leur contenu est très varié : musique savante, classique ou contemporaine, ethnomusicologie, sources orales en linguistique, histoire, sciences sociales...²¹¹

D'autres repères chronologiques peuvent être utilisés : l'évolution technique des supports (cylindre, disques 78 tours, disques microsillon, cassettes audio, CD audio...) ; la succession des lettrages de cotes ; les registres d'inventaire...

Les supports se répartissent en trois très grands ensembles, à peu près équivalents : disques microsillon (350 000), disques 78 tours (300 000), disques compacts (300 000). Les autres supports forment également des masses significatives : cassettes audio (95 000), bandes magnétiques (34 000), cylindres (7 500), etc.

2. Politique générale des entrées :

2.1. **Typologie des documents** :

Musique, parlé, sons naturels. Édition phonographique, archives sonores.

2.2. **Modes d'entrées** :

Dépôt légal, dons, acquisitions.

²⁰⁹ Code du patrimoine, art. R 132-15.

²¹⁰ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

²¹¹ Voir fiche *Manuscrits et archives* : grands axes de développement des fonds.

2.3. Grands axes de développement des fonds :

2.3.1. Département pivot (Site François Mitterrand)

▪ En Haut-de-jardin :

La discothèque de référence constituée pour l'ouverture du site a été complétée régulièrement par la suite. Depuis la réforme du Haut-de-jardin et l'installation en salle A (2013), l'accent est mis sur les bases de données musicales (actuellement quatre bases, *Classical Music Library*, *Naxos Library*, *Cité de la Musique* et *Medici.tv*), sur les livres audio, et les enregistrements des conférences de la BnF. Par ailleurs, la discothèque initiale est reconfigurée dans un périmètre plus sélectif représentatif des différents genres musicaux.

▪ En magasin :

L'objectif est la complétude des collections obtenue en croisant les critères suivants :

- histoire de l'édition phonographique et des marques ;
- histoire des répertoires et de leur évolution ;
- histoire de l'interprétation (pour la musique classique et traditionnelle) ;
- les opportunités de don ou d'achat, y compris des collections entières appartenant à des particuliers ou des institutions (discothèque de Charles Delaunay, discothèque de RFI...) ;
- les sources orales inédites d'intérêt national ou international (archives sonores).

Les contenus musicaux sont détaillés dans la fiche *Musique, opéra*.

Les archives sonores sont détaillées dans la fiche *Manuscrits et archives*.

Des éléments se trouvent également dans la fiche *Sciences sociales, Ethnologie* pour les autres types de documents.

2.3.2. Autres départements concernés (Site Richelieu)

Le département des Arts du spectacle reçoit, principalement par dons, des documents sonores sur tous supports, entrant dans le cadre des fonds d'archives. Il s'agit principalement de documents non édités, en lien avec le monde du spectacle ²¹².

2.4. Couverture géographique :

Couverture mondiale, avec prééminence de la production française, des grands pays producteurs, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, etc., et des pays anciennement colonisés par la France ou sous zone d'influence française.

2.5. Couverture linguistique :

Pas de restriction linguistique.

2.6. Eléments de volumétrie :

	Entrées 2012	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons)
Dépôt légal	14 669	12 507	10 926	Moyenne acquisitions contemporaines sur 3 ans : 1230
Acquisitions courantes contemporaines	1 280	1 157	1 266	
Acquisitions courantes, fonds anciens	1 021	2 187	762	
Acquisitions patrimoniales	6	6	5	Moyenne acquisitions fonds anciens : 1323
Dons, legs, donations, dations, dépôts	2799	116 131	7 798	Moyenne totale acquisitions : 2 553
	Détail : AUD : 1 640 ASP : 1159	Détail : AUD : 115615 ²¹⁴ ASP : 516	Détail : AUD : 7 770 ASP : 28	Moyenne dons : 5600 Détail : AUD 5000 disques (hors archives, hors RFI) ²¹³

²¹² Voir fiche *Arts du spectacle et cinéma*.

				ASP 600
Total	19775	131 988	20 757	

3. Evolution numérique dématérialisée :

3.1. Collecte du web

Les documents sonores sont représentés dans les archives de l'internet à trois titres : les modes de diffusion de contenus, les métiers et les acteurs des filières de la musique et de l'édition phonographique (435 sites), et la critique et l'analyse des œuvres et courants musicaux (sites à thèmes musique et son, 268 sites). Une campagne importante a été menée pour identifier et documenter les festivals musicaux français.

Cependant, les modalités de collecte ne permettent pas d'obtenir la continuité du dépôt de l'édition phonographique dématérialisée, en particulier lorsque les œuvres sont accessibles par la souscription d'un compte personnel, qui nécessite des identifiants et mots de passe, voire un paiement. L'effort de prospection se reporte donc sur l'instruction à venir d'une solution de dépôt par flux de la musique en ligne.

3.2. Dépôt légal dématérialisé

Les réalisations actuelles de dépôt dématérialisé sont très insuffisantes au regard de l'émergence de l'offre légale de musique en ligne. Apparue il y a plus de dix ans, elle est forte de plusieurs centaines de milliers de références. La récupération à grande échelle de l'offre phonographique en ligne est aujourd'hui possible grâce aux contacts noués avec les acteurs du domaine et grâce à la standardisation des formats de métadonnées associées. Une instruction est en cours qui permettrait de réaliser techniquement ce dépôt massif des fichiers numériques musicaux et des références commercialisées en ligne. Sa réussite constitue un enjeu majeur pour la continuité du dépôt légal.

3.3. Acquisitions

L'offre en Haut-de-jardin est progressivement enrichie par des accès aux principales bases de données musicales (*voir plus haut : 2.3.1*).

Pour les magasins, l'édition sur support continue à être privilégiée par rapport à l'offre en ligne.

3.4. Archives numériques

Pour les archives sonores, des circuits d'entrée de données sonores dématérialisées ont été mis en place depuis plusieurs années. Aujourd'hui, les deux formes, remise de supports physiques ou transmission de fichiers numériques, coexistent à parts égales.

4. Environnement documentaire :

Pour le Haut-de-jardin, la salle A se distingue des bibliothèques publiques sur deux points : la richesse de son offre musicale dématérialisée et la consultation des collections uniquement sur place.

Pour les collections en magasin, le fonds sonore de la BnF est unique en France et l'un des plus importants au monde (fonds des Archives de la Parole, du Musée de la Parole et du Geste, de la Phonothèque nationale, dépôt légal des phonogrammes), de par sa volumétrie (plus d'un million de supports), son amplitude historique (ca. 1889 à nos jours), sa couverture géographique mondiale, l'étendue des répertoires couverts et la double nature de ses collections, disques et archives.

Par comparaison, la discothèque de Radio-France, l'une des plus importantes sur le territoire national, conserve un nombre de références moitié moindre, débute ses collections en 1944 et ne conserve pas d'archives sonores. L'Institut national de l'audiovisuel, quant à lui, est spécialisé dans les archives radiophoniques.

²¹³ Les résultats des actions de recherche de donateurs de disques ou d'archives sonores sont par nature difficiles voire impossibles à prévoir.

²¹⁴ dont 110 000 pour le don RFI.

1. Introduction

Le dépôt légal des images animées en France est partagé entre trois institutions : la BnF reçoit celui des vidéogrammes diffusés à un public ; le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), celui des documents cinématographiques diffusés en salle ; l'Institut national de l'audiovisuel (INA), celui des documents audiovisuels télédiffusés²¹⁵.

Les vidéogrammes reçus par la BnF sont définis comme des séquences linéaires d'images en mouvement, restituées sur écran par balayage électronique. Ils peuvent être fixés sur support magnétique, optique, etc., à la seule exclusion des supports photochimiques (pellicules film) qui entrent dans le champ du CNC.

Le dépôt légal couvre de ce fait les supports de l'édition commerciale (principalement VHS, Laserdisc, DVD, Blu-Ray) et d'autres types de supports utilisés par des productions destinées à la représentation collective.

Les familles de supports recensées sont les suivantes :

- fichiers vidéo numériques ;
- disques optiques numérique ;
- vidéocassettes ;
- bandes vidéo en bobine libre.

1.1. **Département pivot** : Audiovisuel.

1.2. **Autres départements concernés** : Arts du spectacle.

1.3. **Publics actuels** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires²¹⁶, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, public intéressé par le cinéma documentaire et de fiction ; en bibliothèque de recherche, chercheurs en études cinématographiques, professionnels de l'audiovisuel.

1.4. **Repères historiques sur le type de document dans les collections de la BnF** :

L'institution du dépôt légal des vidéogrammes en 1977 amène les premières entrées d'images animées. Les premières acquisitions hors dépôt légal ont lieu dans les années 1990, d'abord exclusivement pour le niveau Haut-de-jardin et pour les projections tout public. A partir de 2005, le département de l'Audiovisuel procède, pour ses magasins, à des acquisitions de vidéogrammes édités à l'étranger. A partir des années 2007-2010, le département reçoit un volume croissant de dons et de dépôts d'œuvres et d'archives inédites fixées sur des supports vidéo obsolètes.

Enfin, à partir de 2008, les entrées par dépôt légal comprennent des vidéogrammes dématérialisés, c'est-à-dire des fichiers numériques diffusés à un public sans matérialisation éditoriale : projection, écrans publics, vidéo à la demande sur Internet, etc.

2. Politique générale des entrées :

2.1. **Typologie des documents** :

Documents publiés (rendus publics) :

- éditions commerciales ;
- documents audiovisuels de formation ;
- documents audiovisuels de communication institutionnelle et d'entreprise ;
- films projetés dans des circuits alternatifs au cinéma et à la télévision : musées, festivals, circuits militants...

Documents inédits :

- entretiens ;
- captations d'événements et de spectacles ;
- rushes (matériel de tournage d'un film).

²¹⁵ Code du patrimoine, art. R-135-16 et R132-25.

²¹⁶ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

2.2. *Modes d'entrées :*

Dépôt légal, acquisitions onéreuses, dons, dépôts.

2.3. *Grands axes de développement des fonds :*

2.3.1. *Département pivot (Site François Mitterrand)*

▪ *Haut-de-jardin :*

Les priorités stratégiques retenues visent à :

- offrir une vision globale et représentative de la géographie et de l'histoire de l'art cinématographique ;
- présenter les œuvres les plus significatives de l'histoire du cinéma documentaire, des origines à nos jours,
- acquérir des documentaires dans les domaines dont les départements thématiques ont la charge, (essaimage audiovisuel en Haut-de-jardin).

En plus de ces orientations globales, plusieurs sous-domaines privilégiés ont été retenus :

- les grands entretiens et grandes conférences ;
- le film musical ;
- le cinéma d'animation, documentaires et fiction en direction du public jeune, en lien avec le Centre national de littérature pour la jeunesse (CNLJ).

▪ *Rez-de-jardin :*

Les priorités stratégiques retenues visent à :

- constituer une collection des « incunables de la vidéo » : premières œuvres et traces des premiers usages de la vidéo en France entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980 ;
- faire entrer par dépôt légal l'exhaustivité de l'édition commerciale française, y compris les œuvres diffusées sur Internet en vidéo à la demande (VàD) ;
- collecter un échantillon représentatif de tous les usages sociaux des outils audiovisuels, hors édition vidéo commerciale, y compris films d'écoles, films d'entreprise, films de recherche scientifique, etc. ;
- offrir une collection représentative des éditions vidéo du patrimoine cinématographique (tous pays).

En plus de ces orientations globales, plusieurs sous-domaines privilégiés ont été retenus :

- les cinématographies des pays francophones ;
- l'art vidéo.

2.3.2. *Autres départements concernés (Site Richelieu)*

Le département des Arts du spectacle reçoit, principalement par dons, des images animées sur tous supports, entrant par les fonds d'archives. Ce sont majoritairement des captations inédites, en lien avec le monde du spectacle. La Maison Jean Vilar acquiert quelques DVD de grandes mises en scène pour diffusion auprès d'un public élargi ²¹⁷.

2.4. *Couverture géographique :*

Haut-de-jardin : Cinémas de tous pays du monde, uniquement en édition vidéo française.

Rez-de-jardin :

- France : toutes productions audiovisuelles dès lors qu'elles sont mises à disposition d'un public par un mode de diffusion autre que la télévision (qui relève de la compétence de l'INA) et les salles de cinéma commerciales (qui relève de la compétence du CNC) ;
- francophonie : toutes œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
- monde : patrimoine cinématographique de tout pays édité en vidéo.

2.5. *Couverture linguistique :*

Haut-de-jardin : les films en français et/ou sous-titrés en langue française.

Rez-de-jardin : critère non pertinent.

²¹⁷ Voir fiche *Arts du spectacle et cinéma*.

2.6. *Éléments de volumétrie* ²¹⁸ :

Vidéocassettes (principalement supports professionnels ou semi-professionnels)

	Entrées 2012	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie cible entrées annuelles (dons)
Dépôt légal	4917	998	979	Moyenne dons (sur trois ans) : 2010 Détail : AUD : 564 ASP : 1446
Acquisitions courantes	0	0	0	
Acquisitions patrimoniales	0	0	0	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	1266	3587	1177	
	Détail : AUD : 1109 ASP : 157	Détail : AUD : 53 ASP : 3534	Détail : AUD : 529 ASP : 648	
Total	6183	4585	2156	

Essentiellement grandes entrées rétrospectives.

Disques optiques (DVD, Blu Ray)

	Entrées 2012	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses)
Dépôt légal	6789	5509	4735	Moyenne acquisitions (sur trois ans) : 1268 Détail : AUD : 1252 ASP : 16
Acquisitions courantes	1404	1170	1232	
	Détail : AUD : 1385 ASP : 19	Détail : AUD : 1147 ASP : 23	Détail : AUD : 1226 ASP : 6	
Acquisitions patrimoniales	0	0	0	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	0	0	0	
	8193	6679	5967	

La baisse reflète la décrue du marché.

Fichiers numériques

	Entrées 2012	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	1978	3642	3078	Non significatif
Acquisitions courantes	0	0	153	
Acquisitions patrimoniales	0	0	0	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	0	0	0	
Total	1978	3642	3231	

Les dons de fichiers numériques ont été mal comptabilisés en 2012 et 2013.

3. Evolution numérique dématérialisée :

3.1. *Collecte du web*

La collecte ciblée sur le cinéma s'intéresse aux sites qui reflètent la vie du cinéma et de l'audiovisuel (exceptée la télévision, domaine de l'INA), tant du point de vue professionnel que du point de vue du public, d'où une grande diversité des sites. Les collectes ciblées concernent :

- sites d'acteurs professionnels du cinéma : producteurs (institutionnels et privés), distributeurs, réalisateurs, écoles de cinéma, etc. (1857 sites) ;
- sites d'éditeurs et distributeurs vidéo, vidéo à la demande ;

²¹⁸ On ne dénombre pas ici les exemplaires de sécurité (2^e exemplaire reçu au dépôt légal).

- sites de salles ou de festivals ;
- sites publicitaires (y compris Facebook) ;
- sites des revues de cinéma ;
- blogs, sites de fans ;
- bases de données, portails sur le cinéma ou l'édition vidéo (Allociné) ;
- sites de cinémathèques ;
- capture de créations originales, d'interviews liées au cinéma, de films institutionnels ou pédagogiques (400 sites repérés) ;
- web séries dans la plateforme Dailymotion. Sur cette plateforme, les collectes ciblées ont ainsi permis de repérer 2000 chaînes.

Ces collectes rencontrent plusieurs obstacles. Seules quelques années de Dailymotion ont pu être archivées pour lesquelles la BnF a pu adapter les outils à la capture des flux. La mise en production des collectes de Vimeo et Youtube n'a pas pu se faire. Au-delà des efforts spécifiques sur les sites de diffusion, des images animées existent dans la plupart des sites moissonnés mais ne peuvent être conservées ou communiquées que de manière aléatoire.

3.2. *Dépôt légal dématérialisé*

Sa mise en œuvre découle à la fois de la nécessité d'assurer la continuité du dépôt et de l'extension introduite par la loi DADVSI (loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information) en 2006 qui intègre au dépôt légal les « images, sons ou messages de toutes natures » produits en vue d'une communication électronique.

Sont recherchées :

- les œuvres diffusées sous forme de fichiers par les SMàD (services de médias audiovisuels à la demande = sites web avec contrôle éditorial de l'offre de films), à l'exclusion des chaînes de télévision ;
- les images animées nées numériques distribuées par les festivals, écoles d'art, séances spéciales, etc. (donc hors des chaînes de télévision, des circuits du cinéma commercial ou de l'édition vidéo).

Les dépôts négociés au titre à titre mis en place dès 2011 de façon expérimentale sont complétés peu à peu par des entrées par flux plus massives. Dans ce domaine, le dépôt légal de la vidéo à la demande (VàD) devra constituer un axe majeur d'entrée des collections dans les prochaines années. Il a commencé en 2013 avec le dépôt de la plateforme Carlotta.

3.3. *Acquisitions*

L'offre d'images animées en Haut-de-jardin est depuis plusieurs années intégralement numérique. Les supports dominent sauf chez quelques producteurs qui ont franchi le pas de la dématérialisation (Ecrans du social, Films d'ici). Pour les magasins, l'offre de supports relevant de la politique documentaire excède largement les possibilités d'achat. Sauf pour le Haut-de-jardin, les acquisitions dématérialisées restent largement à venir.

3.4. *Archives numériques*

Des corpus de films diffusés hors des circuits conventionnels sont entrés sous forme de fichiers numériques (œuvre filmé de Boris Lehman).

4. Environnement documentaire :

Le Haut-de-jardin se situe dans un environnement parisien riche en offres de films à consulter sur place : Forum des images, Cinémathèque française, bibliothèques municipales... La spécificité de l'offre BnF tient d'une part à la thématisation de l'offre et à la valorisation du regard documentaire (y compris pour le cinéma de fiction), d'autre part à l'articulation entre une volonté de diversité culturelle (bonne représentation des genres minoritaires, des cinématographies hors de France et des États-Unis...) et d'inscription dans l'histoire.

Le Rez-de-jardin, au contraire, occupe une place unique, notamment grâce au cadre juridique du dépôt légal. La présence d'une antenne de l'Institut national de l'audiovisuel et des Archives française du film du Centre national du cinéma en salle P permet aux chercheurs de consulter sur un même site l'ensemble de la production audiovisuelle entrée par dépôt légal à la BnF et dans ces deux autres institutions.

Les autres structures (musées, bibliothèques publiques) doivent fonctionner par achat de droits au titre à titre, ce qui reste une contrainte forte pour le développement des collections.

1. Introduction

A la BnF, les documents multimédias recouvrent à la fois :

- des documents multisupports, qui regroupent plusieurs supports dont un au moins est audiovisuel ou électronique, par exemple un ensemble composé d'un livre et d'un support optique ;
- des logiciels ou bases de données, diffusés sous forme électronique, sur support ou en ligne, réunis sous les termes de documents électroniques.

La collection multimédia regroupe ainsi une grande variété de supports :

- analogiques (imprimé, microfiche, diapositive, disque microsillon, maquette) ;
- magnétiques (disquette, cassette audio, cartouche) ;
- optiques (tous les supports optiques audiovisuels et informatiques) ;
- électroniques (circuit intégré, carte mémoire clé USB) ;
- objets (jeu, tissu, objets divers...).

1.1. Département pivot : Audiovisuel.

1.2. Publics actuels :

Outre les publics académiques fortement majoritaires²¹⁹, les publics spécifiques actuels sont les suivants : en Haut-de-jardin, jeunes publics et acteurs du secteur jeunesse en salle I.

1.3. Repères historiques sur le type de document dans les collections de la BnF :

L'entrée de documents multisupports dans les collections est antérieure au décret du 30 juillet 1975 qui instaure le dépôt légal des documents multimédias. Dès les années 1960, des publications « mixtes », souvent périodiques, sont intégrées aux collections d'imprimés ou à celle de la Phonothèque nationale, avant que celle-ci ne devienne un département de la Bibliothèque nationale. Citons *Sonorama*, les *BT. Bibliothèque de travail*, la *Revue OU...* L'extension du dépôt en 1975 et l'intégration de la Phonothèque à la Bibliothèque nationale permettent de faire exister cette collection en tant que telle et de prendre en compte ses difficultés techniques et documentaires. À côté des périodiques accompagnés de supports audiovisuels qui perdurent, arrivent des livres-disques destinés au jeune public, de méthodes de langues avec support audio et vidéo et toutes sortes de documents pédagogiques, livrets et diapositives, mallettes, etc²²⁰.

A partir de la loi suivante sur le dépôt légal, celle du 20 juin 1992²²¹, la définition du multimédia est étendue aux documents qui réunissent plusieurs médias sur un seul support et aux « progiciels, bases de données, systèmes experts et autres produits de l'intelligence artificielle²²² ». La décennie 1990 voit le CD-ROM devenir un standard commercial pour la diffusion d'œuvres multimédias interactives, mais aussi pour les applications, jeux et bases de données, publiés sous forme périodique ou non.

Vers la fin de la décennie et les années 2000, l'édition multimédia se dématérialise progressivement, phénomène qui ne sera transcrit dans la législation sur le dépôt légal qu'avec la loi DADVSI du 1^{er} août 2006²²³. Celle-ci reprend les termes de logiciels et bases de données et étend le dépôt aux « signes, signaux, écrits, images, sons ou messages de toute nature faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique. »

Aujourd'hui, la collection reste variée, avec quelques dominantes :

- pour les documents multimédias multisupports : scolaire, pédagogie (notamment toujours les méthodes de langue), littérature, littérature jeunesse, manuels d'informatique, livres d'art, coffrets audiovisuels... ;
- pour les documents électroniques : jeux vidéo et logiciels, documents pédagogiques et ludo-éducatifs, mais aussi édition sur CD-ROM variée qui migre en ligne (absolument tout, de la généalogie aux actes de congrès).

Les périodiques représentent la moitié de chaque ensemble : collections fermées vendues en kiosque (films, séries télé, loisirs créatifs...), rapports des collectivités territoriales, bases de données juridiques, économiques, statistiques, généalogiques..., etc.

²¹⁹ Voir 1.3 *Les publics* dans les textes généraux.

²²⁰ *Ensembles multi-média reçus au titre du dépôt légal*. Paris, BN, 1983 et 1984.

²²¹ Décret du 31 décembre 1993.

²²² Loi n°92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal, art. 1^{er}.

²²³ Décret du 19 décembre 2011.

2. Politique générale des entrées :

2.1. *Typologie des documents :*

Multimédias multisupports et documents électroniques.

2.2. *Modes d'entrées :*

Essentiellement dépôt légal, environ 10% d'acquisitions onéreuses, dons et échanges.

2.3. *Grands axes de développement des fonds :*

2.3.1. *Site François Mitterrand*

Les acquisitions multimédias nécessitent la recherche permanente de fournisseurs capable de se plier aux règles administratives (nombreux titres disponibles en ligne hors des cadres juridiques de la BnF). S'y ajoute une difficulté propre au Haut-de-jardin : la nécessité d'acquérir les titres avec leurs droits de représentation.

▪ *Haut-de-jardin :*

Les jeux vidéo sont installés sur des équipements spécifiques :

- en salle A, quatre postes permettent de jouer à une quarantaine de titres avec une offre tournante, un grand écran permet de lancer des sessions multijoueurs ;
- en salle I, un poste présente une offre multimédia spécifique jeunesse (sélection de jeux vidéo sur console).

Les jeux sérieux et les webdocumentaires²²⁴ sont jouables sur l'ensemble des postes audiovisuels standards essaimés dans les salles de lecture du Haut-de-jardin.

Dès 2015, sont envisagées la mise à disposition de tablettes pour les jeux et les multimédias ainsi que l'extension à une offre de jeux indépendants.

▪ *Magasins :*

Pour le multimédia multisupport, le département de l'Audiovisuel cherche à acquérir les réalisations remarquables de cette forme particulière d'édition, l'antiquariat visant à compléter le dépôt légal. Une attention particulière est portée aux domaines du département (cinéma, musique, médias audiovisuels et multimédias) et aux documents hors dépôt légal concernant la France ou la francophonie.

Pour les documents électroniques, l'accent est mis sur le jeu vidéo :

- antiquariat pour les titres ayant précédé l'instauration du dépôt légal ;
- titres japonais qui n'ont pas fait l'objet d'une adaptation en Europe ;
- et jeux indépendants étrangers sous forme dématérialisée.

Des acquisitions de CD-ROM d'artistes sont poursuivies. Sont également saisies les opportunités de récupération de fonds de CD-ROM permettant de combler les manques du dépôt légal, par exemple auprès de bibliothèques s'en défaisant ou auprès d'écoles et d'institutions ne pouvant assurer la conservation et la communication de leurs collections d'art numérique, de création multimédia ou de jeux vidéo.

Dans le cadre de circuits mis en place en 2012, le département de l'Audiovisuel reçoit des acquisitions de documents multisupports faites par d'autres départements dans leurs domaines de compétence. Selon les cas, c'est l'ensemble ou l'élément audiovisuel seul qui entre dans les collections audiovisuelles. Les principaux départements ayant profité de ce dispositif en 2013 étaient : Philosophie histoire sciences de l'homme, Littérature et art, et Musique.

2.3.2. *Sites Richelieu-Arsenal-Opéra-Maison Jean Vilar*

Des postes spécifiques sont installés à Richelieu et Louvois pour les départements des Arts du spectacle, des Manuscrits et de la Musique ainsi qu'à l'Opéra. Ils permettent aux lecteurs de commander à l'avance des documents audiovisuels issus des magasins du site François Mitterrand et de les consulter à distance, y compris des documents qui nécessitent une installation manuelle (jeux, bases de données).

2.4. *Couverture géographique :*

Pas de limitation géographique.

²²⁴ Voir également la fiche *Presse et médias*.

2.5. *Éléments de volumétrie :*

Documents multisupports

	Entrées 2012	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	3021 (dont 1214 fascicules de périodiques)	2845 (dont 1398 fascicules de périodiques)	2444	Moyenne acquisitions : 275
Acquisitions courantes	306	341	178	
Acquisitions patrimoniales	0	0	0	Moyenne dons : 100
Dons, legs, donations, dations, dépôts	19	230 (dont 174 fascicules de périodiques)	33	
Total	3346	3416	2688	

Documents électroniques

	Entrées 2012	Entrées 2013	Entrées 2014	Volumétrie cible entrées annuelles (acquisitions onéreuses, dons, échanges...)
Dépôt légal	4292 (dont 1522 fascicules de périodiques)	3886 (dont 1777 fascicules de périodiques)	3497	Moyenne acquisitions : 200
Acquisitions courantes	64	256	260	
Acquisitions patrimoniales	0	0	0	Moyenne dons : 300
Dons, legs, donations, dations, dépôts	213	399 (dont 295 fascicules de périodiques)	284	
Total	4569	4675	4015	

3. Evolution numérique dématérialisée :

3.1. *Collecte du web*

Pour les archives de l'internet sont collectées des œuvres multimédias disponibles sous forme de site web et des sites qui les documentent :

- webdocumentaires (124 sites actifs) ;
- art numérique (178 sites) ;
- jeux sérieux ;
- documentation : 171 sites de créateurs ou éditeurs de multimédias, 148 sites de critique, d'analyse ou d'échanges sur les nouvelles technologies, le *webart*, les jeux vidéo.

3.2. *Dépôt légal dématérialisé*

- *Documents électroniques, logiciels et bases de données*

Ils se situent dans la continuité des dépôts sur support pour des documents qui ne peuvent ou n'ont pas vocation à être collectés automatiquement, que ce soient pour :

- des raisons techniques, notamment problèmes de formats y compris pour des documents constitués par un environnement sur un serveur (webdocumentaires, jeux, programmes de formation, etc.) ;

- la présence de *digital rights management* (DRM) ou mesures techniques de protection ;
- la nécessité de créer un compte client, d'activer une connexion (logiciels, jeux) ;
- leur paiement ;
- le fait que ces documents sont hors web (données géographiques, bornes muséales).

Un enjeu essentiel est l'extension du dépôt légal aux applications mobiles qui incombe à leurs éditeurs et à leurs distributeurs (en cours d'instruction).

Enfin, les jeux en ligne multijoueurs (*massively multiplayer online games*), les mondes virtuels persistants, les dispositifs géolocalisés et tous les dispositifs qui opèrent sur un ensemble de serveurs ou se construisent par l'interaction des utilisateurs ne peuvent être ni collectés ni déposés. Seules une vidéo ou une capture d'écran pourraient permettre d'en conserver la trace, celles diffusées par les internautes ayant l'avantage de représenter des interactions en situation réelle.

▪ *Multisupports*

Les éléments audiovisuels ou électroniques des œuvres multisupports sont de plus en plus souvent mis en ligne (contenu pédagogique, musique, vidéo...). La continuité des collections exige qu'un débat soit rapidement tenu sur les modalités de collecte de ces compléments accessibles via internet.

3.3. *Acquisitions*

En Haut-de-jardin, l'offre de jeux vidéos est destinée à croître. En parallèle, une sélection de webdocumentaires en ligne est proposée et accessible par le portail.

4. Environnement documentaire :

La constitution d'une collection de multisupports spécifique est une particularité et une richesse de la BnF.

Les bibliothèques municipales peuvent prêter des documents multimédias ou les proposer à la consultation. Leur expérience est intéressante pour les choix de valorisation en Haut-de-jardin, mais leurs collections et objectifs sont très éloignés des fonds patrimoniaux de la BnF.

On trouve peu de bibliothèques ou d'institutions couvrant aussi largement les formes de l'édition multimédias. Les institutions françaises proposant de l'art numérique commencent à peine à se poser la question de sa conservation. L'expertise de la BnF, dans ce domaine, pourrait être mieux utilisée et valorisée.

Certains musées de l'informatique ou du jeu vidéo (Heinz Nixdorf Museums Forum, iMusée, etc.), ou associations de passionnés (MO5.com) ont des collections riches, axées sur l'histoire des techniques autant que des contenus, alors que la spécificité de BnF est de se concentrer sur la mise à disposition des documents auprès des chercheurs. Elle suit néanmoins de près le projet de musée de l'informatique français soutenu par plusieurs institutions dont le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) (<http://musee-informatique-numerique.fr/>).

1. Introduction

Le terme « éphémères » est abordé ici de manière large et renvoie à des documents pouvant présenter un caractère ponctuel, donnant une information parfois considérée comme mineure, échappant au circuit traditionnel de diffusion et de commercialisation, ou représentant, au moment de leur émission, une faible valeur marchande. Lié à une temporalité définie, il n'est pas dans la nature de l'éphémère d'être conservé²²⁵.

Le support, aujourd'hui majoritairement imprimé, peut prendre les formes suivantes : brochure, carton d'invitation, dépliant, document en blanc, faire-part, plaquette, programme, prospectus, rapport, tract, catalogues, imagerie...

Sous le terme d'imagerie, on trouve des documents très divers où la place de l'image est prépondérante. La production en est pléthorique et se trouve massivement diffusée par les circuits commerciaux. Outre la production de masse, l'imagerie est caractérisée par son usage, telles que les cartes postales, les menus, les étiquettes, etc.

La nature particulière de ces documents a entraîné la création de modes de conservation, de signalement bibliographique et de communication spécifiques :

- traitement en lots : des imprimés « éphémères », impossibles à traiter à l'unité, sont réunis en lots. Les ensembles sont constitués pour une (ou des) collectivité(s) editrice(s) ou autour d'un sujet. Ils sont ordonnés de la façon la plus pertinente possible (classement alphabétique, chronologique, géographique ...). Réunissant dans une seule notice tous les éléments communs des documents formant le recueil, la description bibliographique est nécessairement globale ;
- traitement à l'unité : des documents présentant une cohérence propre peuvent être traités à l'unité (par exemple, catalogues de vente en art, certains programmes, comme ceux de l'Opéra de Paris et quelques grands théâtres musicaux...).

1.1. **Départements pivots** : Philosophie, histoire, sciences de l'homme - Fonds des Recueils ; Estampes et photographie.

1.2. **Autres départements concernés** : Littérature et art ; Droit, économie, politique ; Arts du spectacle ; Musique ; Cartes et Plans ; Monnaies, médailles et antiques.

1.3. **Publics actuels** :

Outre les publics académiques fortement majoritaires²²⁶, les publics spécifiques à ce type de document sont essentiellement les professionnels.

1.4. **Repères historiques dans les collections de la BnF** :

Dès 1831, les éphémères sont recueillis à la Bibliothèque nationale. A partir de 1890, Léopold Delisle organise leur traitement par un service spécifique du Département de l'histoire de France, celui des Recueils. En 1942, un traitement des éphémères à la pièce est instauré alors que le traitement en recueil est maintenu pour les tracts de l'histoire de France. En 1958, le traitement à la pièce est abandonné. Les recueils sont catalogués dans le nouveau lettrage WZ. Lors de la création des départements des Arts du spectacle et de la Musique, les recueils spécifiques ont été attribués à chacun de ces départements. La création des départements thématiques en 1998 entraîne la disparition du service des recueils, dès lors pris en charge par le service Histoire du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

Certains ensembles, constitués au département des Imprimés, sont rattachés, lors de la création de la BnF, à un département thématique : par exemple les catalogues d'imprimeurs, libraires et éditeurs au département Littérature et Art, ou les recueils relatifs aux publications officielles, catalogués dans la tranche de cotes 4-Fw-20XXX, rattachés au département Droit, économie, politique.

Enfin, les départements spécialisés ont constitué, au cours de leur histoire, des ensembles en lien avec leurs domaines : documentation sur des artistes et des marchands, catalogues de ventes, imagerie... La collection d'imagerie, riche de deux à trois millions de pièces, est en grande partie enrichie par le biais du dépôt légal au

²²⁵ Le traitement des éphémères en bibliothèque l'exemple de la collection Arthur Labbé de la Mauvinière à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers / Anne-Laurence Mennessier ; sous la dir. d'Anne Meyer. DCB 13 Mémoire d'étude 2005, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques Villeurbanne.

²²⁶ Voir 1.3 Les publics dans les textes généraux.

département des Estampes et de la photographie. Mais la loi de 1925 supprimant du champ du dépôt légal les travaux de ville, l'apport des collectionneurs constitue un complément important : telle la collection « De tout un peu » rassemblant 24 000 documents réunis par Joseph Thibault entre 1900 et 1972 (faire-part, carnets de bal, cartes de vœux et d'invitation...), acquis en 1973.

2. Politique générale des entrées :

2.1. *Typologie des documents*

- documents publicitaires (catalogues commerciaux, prospectus, « prières d'insérer » ou communiqués de presse des éditeurs présents dans les livres pour la jeunesse...)
- documents informatifs (brochures touristiques, dépliants, programmes ...)
- documents de propagande politique, religieuse, syndicale ou autre (tracts, affichettes, brochures ...)
- documents édités par des institutions publiques (tracts, dépliants, plaquettes, ...)
- documents administratifs et financiers édités par des entreprises privées (rapports et statuts, circulaires, règlements intérieurs ...)
- documents édités par des associations (statuts et compte rendus d'assemblées générales, documents d'information ...)
- documents techniques (guides d'utilisateurs, manuels de logiciels, modes d'emploi d'appareils ...)
- documents édités à l'occasion de salons, foires, expositions ...
- documents pédagogiques ;
- annuaires, calendriers, horaires ;
- faire-part ;
- certains périodiques gratuits ;
- catalogues de ventes (maisons de vente, marchands, ventes judiciaires) ;
- catalogues d'imprimeurs, marchands, galeries d'art, libraires et éditeurs ;
- imagerie : cartes postales, cartes de vœux, cartes publicitaires, posters, autocollants, albums à colorier, calendriers illustrés et almanachs, marque-pages, images d'Épinal, menus, étiquettes, cartons d'invitations, découpages, modèles de broderie, ex-libris, cartes à jouer, images de piété, etc.

(liste non exhaustive)

2.2. *Modes d'entrées*

- dépôt légal ;
- dons et collectes : dons ponctuels de documents isolés ou de collections constituées ; dons réguliers de structures publiques et privées ;
- acquisition onéreuse : mode d'entrée restant exceptionnel. Exceptions : acquisitions rétrospectives de documents qui complèteraient des recueils existants ou contribueraient à la création de nouveaux recueils si jugé pertinent ; abonnement à des catalogues de vente.

2.3. *Grands axes de développement des fonds*

Les sous-domaines privilégiés en termes de collecte active, en complément des entrées par dépôt légal, sont les suivants :

- actualité sociale et politique :
 - élections, mouvements sociaux ;
 - événement « exceptionnel » (type mai 68) ;
 - grandes « questions » agitant la société française contemporaine (en lien avec le centre de ressources et le portail « Sociétés en débat ») : écologie/développement durable ; solidarité...
- actualités du spectacle :
- documents relatifs à la programmation culturelle de structures comme des salles de spectacles et de concerts ou des festivals (programmes de saisons, programmes de spectacles, de concerts, calendriers de représentations) ainsi que toute documentation à l'usage des spectateurs (bulletins de réservation ou d'abonnement, billets d'entrées...) dans les domaines de la musique et du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, marionnette, mime, spectacle de rue, sons et lumières...)
- documents destinés à assurer la promotion de compagnies, ensembles, artistes indépendants (plaquettes publicitaires, revues de presse...)
- programmes édités à l'occasion de manifestations culturelles au sens large (galas, fêtes, carnivals...).

Ces documents rentrent par dépôt légal mais surtout par dons réguliers et vivement sollicités auprès des salles de spectacles et festivals²²⁷.

- catalogues de ventes :
 - numismatique : la collection de catalogues de vente numismatiques a été développée depuis le XVIII^e siècle, en lien avec les collections de monnaies et médailles. Riche de quelques 13000 volumes, elle est l'une des plus importantes au monde dans ce domaine, et donne lieu à une politique active d'accroissement courant et rétrospectif ;
 - estampes et photographie : une collection d'environ 70 000 de catalogues de vente (cote EST YD) d'estampes, de photographies, de dessins et d'affiches a été constituée depuis 1740, en lien avec les collections spécialisées du département des estampes et de la photographie. Elle est alimentée, uniquement pour le courant, par dépôt légal, dons des maisons de vente françaises et étrangères et abonnements (catalogues Sotheby's et Christie's) ;
 - catalogues de vente et d'objets d'art (cote V36) : collection d'environ 70 000 catalogues entrés par dépôt légal ou par don ;
 - cartographie : catalogues de vente sur les thèmes de la cartographie et de l'histoire des voyages et des découvertes ;
 - musique et opéra : catalogues de vente sur les thèmes de la musique et de l'art lyrique. Plus d'un millier de catalogues français et étrangers concernent des ventes de partitions, ouvrages sur la musique, instruments de musique, manuscrits et documents d'archives, dessins et objets d'art relatifs à la musique et à la scène lyrique. La collection est alimentée par des dons (courant et rétrospectif).
- catalogues d'imprimeurs, marchands, libraires et éditeurs :
 - cartographie : catalogues d'éditeurs de documents cartographiques français et étrangers notamment quand ils sont accompagnés de tableaux d'assemblage de séries cartographiques ;
 - musique : catalogues d'éditeurs de musique et de libraires spécialisés français et étrangers (fonds du département de la Musique : 73 ml) ;
 - une collection de catalogues de marchands français et étrangers d'estampes et de photographies est aussi rassemblée et enrichie par dons (cote EST YD3) ;
 - catalogues de ventes de livres (cote Delta) : fonds alimenté par dépôt légal et par don ;
 - catalogues de libraires et d'éditeurs (cote Q10) : fonds alimenté par dépôt légal et par don.
- documents d'information (brochures, plaquettes, tracts, etc.) émis par des instances publiques et pour la plupart destinés au public ;
- documentation d'information sur des graveurs et photographes : une documentation (flyers, prospectus, plaquettes, brochures, catalogues de moins de 100 pages et non reliés...) sur les artistes et les photographes, ainsi que sur les galeries, éditeurs, foires d'estampe et de photographie est développée en lien avec les collections spécialisées. Elle est alimentée principalement par don, et ponctuellement par acquisition (cote EST YD3).

L'imagerie entre principalement par dépôt légal, qui constitue le volume d'entrée le plus important au département des Estampes et de la photographie. Mais ni veille, ni réclamations ne sont effectuées.

Parmi les propositions de don pour le Fonds des Recueils (PHS), sont retenues uniquement celles qui correspondent aux sous-domaines privilégiés en terme de collecte active (*cf. supra*).

2.4. Couverture géographique des accroissements :

France très majoritairement, y compris l'outremer, mais également les territoires anciennement français pour les enrichissements rétrospectifs.

Pour les catalogues de ventes en numismatique, estampe et photographie : Europe et Amérique du Nord.

2.5. Couverture linguistique :

Français privilégié.

²²⁷ Voir fiches *Arts du spectacle et cinéma*, et *Musique, opéra*.

2.6. *Éléments de volumétrie :*

Ephémères et documentation hors imagerie

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie moyenne entrées annuelles hors dépôt légal (dons, acquisitions onéreuses)
Dépôt légal	12 981	14 067	Entre 18 000 et 20 000
Acquisitions courantes	37	40	
Dons, legs, donations, dations, dépôts	19 694 Détail : PHS : 6 500 MMA : 133 ASP-MJV : 9 546 CPL : 50 EST : 565 MUS-BMO : 500 LLA : 2 400	18 690 Détail : PHS : 6 500 MMA : 160 ASP-MJV : 7 138 CPL : 50 EST : 1 042 MUS-BMO : 500 LLA : 3300	
Total	32 712	32797	

Imagerie

	Entrées 2012	Entrées 2013	Volumétrie moyenne entrées annuelles hors dépôt légal
Dépôt légal	7 478	11 991	2500
Dons, legs, donations, dations, dépôts	2 627	2 500	
Total	10 105	14 491	

3. Ressources électroniques :

3.1. *Collecte du web :*

- Collecte courante :

La collecte du dépôt légal du web vient compléter de nombreux pans des collections imprimées d'éphémères, quels que soient leurs modes d'entrées :

- actualités du spectacle : sites web de salles de spectacles, compagnies, festivals... ;
- catalogues d'éditeurs et libraires : sites d'éditeurs et de libraires spécialisés ;
- imagerie : sites d'éditeurs dans le domaine de la carterie, des sites de vente de cartes postales anciennes, de collectionneurs, des bases de données anciennes numérisées, ainsi que des sites de cartes de vœux virtuelles (Dromadaire, Internaute...);
- publications officielles : sauf obstacle technique, les éphémères dématérialisés des publications officielles font actuellement l'objet d'une capture systématique dans le cadre de la collecte globale du .fr (collecte large).

Plusieurs pistes sont envisagées pour de nouvelles collectes ciblées. Par exemple : sites d'avis de décès (en lien avec la collection des faire-part) ; sites de grands magasins parisiens (dans la continuité des différents recueils existants) ; etc.

- Collectes projets :

- depuis 2002, une collecte des sites liés aux élections françaises (présidentielle, parlementaires, européennes, municipales et régionales) est mise en place : le département Droit, économie, politique collecte l'essentiel des sites liés aux candidats en campagne, aux formations politiques, aux organisations de soutien ainsi qu'à l'expression des médias. Le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme s'intéresse aux sites liés à l'expression de la société civile sur internet, qu'elle soit individuelle ou communautaire ainsi qu'à l'expression des associations, syndicats ou autres organisations exprimant un point de vue sur les élections. Depuis quelques années les sites collectés font la part belle aux réseaux

sociaux, en particulier facebook et twitter, devenus un mode de communication très prisé des candidats, de leurs soutiens ou de leurs détracteurs ;

- sauvegarder les sites web de maisons de vente dans le cadre du dépôt légal de l'Internet est apparu, dès les toutes premières collectes, comme un des objectifs importants dans le domaine de l'Art. Un travail important, mené en partenariat avec la Bibliothèque de l'INHA, a permis depuis 2013, de répertorier, dans un premier temps, trois sites importants spécialisés dans la publication d'annonces de ventes aux enchères publiques (Auction.fr, Interencheres.com et Drouot.com). Ce corpus a été complété par la liste des catalogues papiers reçus au Dépôt légal imprimés, afin de préserver la continuité des collections, puis par la liste des commissaires-priseurs du Conseil des ventes volontaires. Si les grandes maisons parisiennes sont ciblées, un effort a été fait pour repérer les maisons de vente de petite taille et situées en région, et notamment celles qui n'éditent pas de catalogue papier. 203 sites de maisons de vente ont ainsi été collectés en 2013.

3.2. *Entrées de documents numériques natifs par acquisition ou don : programmes, tracts, prospectus, communiqués de presse*

Une instruction est en cours à la BnF pour la mise en place d'une filière de traitement complète pour les documents numériques natifs avec fichiers entrant par don ou par acquisition. Elle devrait être opérationnelle courant 2016. L'instruction de la filière sera le déclencheur d'une réflexion menant à une politique structurée, pensée dans la complémentarité des documents physiques, réflexion actuellement retardée par le fait que ces collections nées numériques ne sont pas accessibles aux lecteurs.

En effet, le département des Arts du spectacle reçoit régulièrement des documents émanant de théâtres ou de différentes structures du monde du spectacle sous forme numérique (programmes, prospectus, affiches sous format pdf notamment). La prise en compte de ces nouveaux supports est essentielle pour assurer la continuité de la collection et continuer à tendre vers l'exhaustivité de la programmation théâtrale française. La problématique se pose dans des termes similaires pour la collecte, par le département de la Musique et la Bibliothèque-musée de l'Opéra, de documents relatifs à la programmation ou la promotion de salles de concerts ou de festivals.

De son côté, le Centre national de littérature pour la jeunesse (CNLJ) collecte des documents numériques en lien avec la littérature pour la jeunesse produits par les institutions culturelles (par exemple : salon du livre de Montreuil), les associations (par exemple : Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse - CRILJ), les agences régionales de coopérations, les bibliothèques, etc. Un certain nombre de communiqués de presse sont également reçus sous forme numérique. Ces documents devraient pouvoir intégrer les collections par la mise en place de la nouvelle filière d'entrées fin 2015.

4. Environnement documentaire :

- catalogues de vente en art :

La bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) a lancé en 2013 une réflexion sur une politique de conservation partagée des catalogues de vente en art en coopération avec les bibliothèques d'art d'Île-de-France (Médiathèque du Musée du Quai Branly, Bibliothèque Kandinsky, Bibliothèque des Arts Décoratifs, Bibliothèque de l'École du Louvre, Bibliothèque Forney, Fondation Custodia) ; cette réflexion a donné lieu à la rédaction début 2014 d'un mémoire d'élèves - conservateurs de l'Enssib : « *Préfiguration d'un plan de coopération entre bibliothèques d'art autour des collections de catalogues de vente* ». Le service Art de la BnF a participé au comité de pilotage du groupe « projet » mis en place à cette occasion.

Par ailleurs, la BnF et la bibliothèque de l'INHA coopèrent dans le cadre d'une numérisation concertée en art, dont l'un des volets s'intéresse tout particulièrement aux catalogues de vente en art, de 1650 à 1940. Cette opération est portée, du côté BnF, principalement par le département des Estampes et de la photographie mais également par le service Art (*unica*) du département Littérature et art, et elle permet de numériser les catalogues édités entre 1800 et 1914.

- catalogues de vente numismatique :

Un projet de numérisation des catalogues de vente numismatiques est mené par le département des Monnaies, médailles et antiques, dans le cadre d'une collaboration avec l'American Numismatic Society et le Fitzwilliam Museum (entre autres), et de valorisation collaborative internationale. Par ailleurs, une convention d'échange de doubles autour de ces collections est possible.

- imagerie :

Pour l'imagerie, seule la Bibliothèque Forney possède une grande variété d'imagerie (1,5 million de documents dont cartes postales, un fonds d'images populaires (chromolithographies, images d'Épinal, etc.) et de documents publicitaires et commerciaux (étiquettes, menus, jeux...) comparable à celle du département des Estampes de la BnF. Cependant, des collections importantes, très spécialisées sont conservées dans divers établissements français :

- Musée français de la carte à jouer, à Issy-les-Moulineaux ;
- Bibliothèque du Saulchoir à Paris: images de piété ;
- Bibliothèque municipale de Dijon : 5000 menus numérisés ;
- Musée de l'Image à Épinal : plus de 100 000 images populaires et étrangères du XVII^e siècle à nos jours.

Le cas des cartes postales est plus particulier : elles se trouvent présentes dans les collections publiques (Archives départementales, Conservatoire régional de la carte postale à Baud - Cartopole, ...) et chez de nombreux collectionneurs.

A l'étranger, on peut citer :

- A Oxford, la Bodleian Library, « The John Johnson Collection of Printed Ephemera » : 1,5 million de documents relevant de l'imagerie (documents publicitaires, programmes, menus, cartes de vœux, cartes postales, etc.) et de l'affiche ;
- La Library of Congress, Department of Prints and photographs : 2 000 cartes de base ball.

Annexes

Annexe 1. Crédits et remerciements

Direction des Collections

Directeur des Collections : Denis Bruckmann

Adjoint chargé des affaires scientifiques et techniques : Isabelle Le Masne de Chermont, puis Anne Pasquignon

Adjoint chargé des affaires administratives et financières : Georges-Henri Vergne

Mission de coordination

Coordination de la politique documentaire : Caroline Rives, puis Sylvie Bonnel

Assistant : Pierre Chazalmartin

Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

Directeur : Claude Collard

Autres contributeurs : Marianne Arnold, Célia Charpentier, Anne-Sophie Delhaye, Vanessa Desclaux, Françoise Durand, Yannick Grandcolas, Valérie Grignoux, Bénédicte Hamon, Sonia Huard, Cristina Ion, Bénédicte Laurus, Stefan Lemny, Danièle Majchrzak, Lucie Mailland, Frédéric Manfrin, Éric Mougenot, Emanuela Prosdotti, Marc Rochette, Agnès Sandras

Département Droit, économie, politique

Directeur : Pascal Sanz, puis Catherine Aurerin

Autres contributeurs : Catherine Aurerin, Gilles Baudouin, Bertrand Bijotat, Sébastien Bogaert, Alexandre Boutet, puis Catherine Rancon, Geoffrey Girost, puis Arnaud Gilles, Carmen Guy, Etienne Hustache, Camille Jove, Colette Laspalles, Françoise Le Coz, Chantal Lescure, Caroline Lopez, Héloïse Marill, Philippe Mezzasalma, Nathalie Trion, Françoise Yon-Cassat

Département Sciences et techniques

Directeur : Michel Netzer

Autres contributeurs : Valérie Allagnat, Angel Clemares, Eva Fuentes, Christophe da Silva

Département Littérature et art

Directeur : Jean-Marie Compte

Autres contributeurs : Catherine Dollé, Françoise Hours, Florence Leleu, Olivier Piffault, Marine Planche, Bérénice Stoll, Jacques Vidal-Naquet

Département de l'Audiovisuel

Directeur : Christophe Gauthier, puis Sébastien Gaudelus (par intérim), puis Pascale Issartel

Autres contributeurs : Elodie Bertrand, Alain Carou, Pascal Cordereix, Julien Farenc, Louise Fauduet, François Fiegel, Antoine Provansal, Gilles Rodrigues, Audrey Viault

Département de l'Orientation et recherche bibliographique

Directeur : Bernard Vouillot

Autres contributeurs : Annie Philippe

Réserve des livres rares

Directeur : Jean-Marc Chatelain

Autres contributeurs : Sandrine Maillet, Marie Minssieux-Chamonard, Anne Renoult

Bibliothèque de l'Arsenal

Directeur : Bruno Blasselle

Autres contributeurs : Élise Dutray, Claire Lesage, Eve Netchine

Département des Arts du spectacle (et Maison Jean Vilar)

Directeur : Joël Huthwohl

Autres contributeurs : Iris Berbain

Département des Cartes et Plans

Directeur : Jean-Yves Sarazin

Autres contributeurs : Guillaume Lebailly, Olivier Loiseaux, François Nawrocki

Département des Estampes et de la photographie

Directeur : Sylvie Aubenas

Autres contributeurs : Catherine Barallier, Anne Biroleau, Barbara Brejon de Lavergnée, Thomas Cazentre, Céline Chicha-Castex, Héloïse Conesa, Corinne Le Bitouzé, Séverine Lepape, Martine Mauvieux, Cécile Pocheau-Lesteven, Anne-Marie Sauvage, Valérie Sueur-Hermel, Marie-Claude Thompson, Dominique Versavel

Département des Manuscrits

Directeur : Isabelle le Masne de Chermont

Autres contributeurs : Matthieu Bonicel, Charlotte Denöel, Guillaume Fau, Fateha Fétouche, Laurent Héricher, Mathieu Lescuyer

Département des Monnaies, médailles et antiques

Directeur : Frédérique Duyrat

Autres contributeurs : Florence Codine

Département de la Musique (et Bibliothèque-Musée de l'Opéra)

Directeur : Elizabeth Giuliani

Autres contributeurs : Boris Courrège, Laurence Decobert, Anne Randier, Marguerite Sablonnière

Direction des Services et des réseaux

Département du Dépôt légal

Directeur : Hélène Jacobsen, puis Benoît Tuleu

Autres contributeurs :

Léonard Bourlet

Dépôt légal des périodiques et Bibliographie nationale française périodiques : Dominique Brégiroux, Maryline Devidal, Catherine Lagoute

Dépôt légal des livres et Bibliographie nationale française livres : Jean-Charles Pajou

Service du Dépôt légal numérique : Sophie Derrot, Clément Oury puis Marie Chouleur

Délégation à la Stratégie et à la recherche

Délégué à la Stratégie et à la recherche : Thierry Pardé

Autres contributeurs : Philippe Chevallier, Véronique Michel

Annexe 2. Références bibliographiques

Quelques publications récentes :

Bonnel, Sylvie et Oury, Clément. « La sélection de sites web dans une bibliothèque nationale encyclopédique : une politique documentaire partagée pour le dépôt légal de l'internet à la BnF », *IFLA WLIC 2014*, Lyon, août 2014. Disponible sur le web : <http://library.ifla.org/998/>.

Bruckmann, Denis. « Les collections face au numérique : une nouvelle époque », in *Numérisation du patrimoine : quelles médiations ? quels accès ? quelles cultures ?*, sous la direction de Bernadette Dufrene, Madjid Ihadjadene, Denis Bruckmann ; avec la collaboration de Benjamin Barbier ; préface de Bruno Racine. - Paris : Hermann, 2013 (Collection Cultures numériques), p. 133-139.

Bruckmann, Denis ; Mangou, Isabelle ; Pei, Cheng et Portier, Cécile. « Enjeux d'espaces, enjeux de publics », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2013. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-06-0038-006>>. ISSN 1292-8399.

Buxtorf, Anne-Élisabeth. Journée d'étude « Les collections patrimoniales et leurs usages ». *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2013. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0088-004>>. ISSN 1292-8399.

Chevallier, Philippe et Evans, Christophe. « Attention, lycéens ! », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2013. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0024-005>>. ISSN 1292-8399.

Girard, Aline. « La politique de coopération de la BnF : permanence et évolution », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2013/2 (Vol. 50), p. 35-36.

Michel, Véronique et Toutou, Cécile. « Zoom sur le public de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 5, 2010. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0018-003>>. ISSN 1292-8399.

Netzer, Michel. « Comment accompagner le développement du numérique ? L'expérience de la Bibliothèque nationale de France », in *Actes du symposium international Le Livre, la Roumanie, l'Europe, tome II : Deuxième section : la formation professionnelle des bibliothécaires et documentalistes dans tous ses états*, Université de Bucarest et Bibliothèque métropolitaine de Bucarest.- Bucarest : Editura Biblioteca Bucurestilor, 2012, p. 110-116.

Pardé, Thierry. « Les usages documentaires dans une bibliothèque de recherche (étude menée sur le Rez-de-Jardin de la BnF) », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2015, p. 112-119.

Roustan, Mélanie et Monjaret, Anne, sous la direction de ; avec la collaboration de Julien Brault et de Philippe Chevallier. *Sources matérielles et ressources numériques. La recherche dans les collections patrimoniales à l'heure du numérique*. - Lyon : Presses de l'ENSSIB : à paraître automne 2015 (Collection "Papiers").

Vesque-Jeancard, Valérie et Bruckmann, Denis. « Un exemple topique : l'évolution de la Bibliothèque nationale de France », *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*, sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck ; préface de Daniel Renoult. - Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2010 (Collection Bibliothèques), p. 41-43.

Sur les chartes documentaires précédentes :

Tesnière, Valérie. « La politique d'acquisitions de la Bibliothèque de France », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 1993. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-06-0043-005>>. ISSN 1292-8399.

Rives, Caroline. « La charte documentaire des acquisitions de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2006. Disponible sur le web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0032-005>>. ISSN 1292-8399.

Pour en savoir plus sur la BnF :

Rapport d'activité : <http://webapp.bnf.fr/rapport/html/accueil.htm>

Contrat de performance : http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/connaitre_bnf/a.contrat_performance.html

Annexe 3. Tableau récapitulatif des départements concernés par fiche domaine ²²⁸

Fiches domaines thématiques

Domaine	Types de documents	Département(s) pivot(s)	Autres départements concernés par le domaine pour le développement des fonds
Livre et sciences de l'information : histoire du livre, bibliothéconomie, bibliographie, édition	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	LLA	RLR : bibliographies de livres rares, histoire du livre (incunables, reliure), illustration du livre, bibliophilie ORB : bibliographie ARS : histoire du livre et de l'écrit, métiers du livre MSS : histoire du livre, étude du manuscrit DEP : économie de l'édition, droit de l'édition PHS : sociologie de la culture et des professions ScT : <i>text and data mining</i>
Presse et médias	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Dessin de presse ; Photographie de presse ; Documents audiovisuels ; Microformes ; Imprimés exceptionnels	DEP	AUD : médias audiovisuels, communication, multimédias, webdocumentaires PHS : sociologie des médias; bulletins paroissiaux LLA : histoire de la presse et des médias avant 1945 RLR : revues d'avant-garde, périodiques clandestins francophones EST : dessin de presse, photographie de presse
Philosophie	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	PHS	DEP : philosophie du droit, philosophie politique ScT : philosophie des sciences et épistémologie AUD : cours, conférences, entretiens enregistrés ou filmés de philosophes RLR : imprimés exceptionnels de textes philosophiques MSS : archives de philosophes
Psychologie, psychanalyse	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels	PHS	ScT : psychologie clinique, thérapie analytique, psychopathologie, psychiatrie, neurosciences MSS : archives de psychologues et psychanalystes AUD : entretiens enregistrés ou filmés de psychologues et psychanalystes
Religions	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	PHS	LLA : art sacré et architecture religieuse DEP : droits religieux (ouvrages liés à l'actualité) MSS : patrologie grecque et latine, éditions de textes en lien avec les manuscrits, manuscrits de textes sacrés RLR : imprimés exceptionnels de textes sacrés MUS : musique religieuse AUD : musique religieuse (DL essentiellement)
Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels	PHS	DEP : droit en rapport avec l'anthropologie et l'ethnologie, droit des sociétés traditionnelles, sociologie juridique, économie de l'éducation, politiques publiques de l'enseignement ScT : anthropologie biologique et physique, sociologie des sciences et des techniques MSS : fonds d'archives d'ethnologues et d'anthropologues, de sociologues AUD : ethnomusicologie, sociologie des médias, multimédia

²²⁸ Abréviations des départements :

ARS : bibliothèque de l'Arsenal ; ASP : département des Arts du spectacle (dont MJV : Maison Jean-Vilar) ; CPL : département des Cartes et plans ; EST : département des Estampes et de la photographie ; MSS : département des Manuscrits ; MMA : département des Monnaies, médailles et antiques ; MUS : département de la Musique (dont BMO : Bibliothèque-musée de l'Opéra) ; ORB : département de l'Oriental et de la recherche bibliographique ; PHS : département Philosophie, histoire, sciences de l'Homme ; DEP : département Droit, économie, politique ; ScT : département Sciences et techniques ; LLA : département Littérature et art ; AUD : département de l'Audiovisuel ; RLR : Réserve des livres rares.

Domaine	Types de documents	Département(s) pivot(s)	Autres départements concernés par le domaine pour le développement des fonds
			<p>pédagogique</p> <p>MUS : ethnomusicologie (généralités, dans ses liens avec la musicologie en général) ; sociologie de la musique (études de genre, par ex.) et éducation musicale</p> <p>LLA : arts premiers, contes, sociologie du livre et de la lecture, sociolinguistique, études de genre, didactique des langues étrangères et du français langue étrangère</p>
Science politique	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents audiovisuels	DEP	<p>PHS :</p> <p>-histoire : situation politique des pays avant 1990 ; relations internationales avant la Chute du Mur de Berlin ; décolonisation ; conflits qui ponctuent la guerre froide ; histoire des institutions politiques du passé</p> <p>-sociologie : grands concepts de la sociologie politique (pouvoir, autorité, domination...) ; <i>care</i> ; mouvements sociaux ; action collective</p> <p>- anthropologie politique</p> <p>- philosophie politique</p> <p>ORB : dictionnaires biographiques</p>
Economie gestion et monde de l'entreprise	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents audiovisuels	DEP	<p>PHS : histoire économique avant 1945, histoire des entreprises jusqu'à la fin du XIX^e siècle, géographie économique, anthropologie économique, sociologie du travail et des professions, sociologie de la consommation</p> <p>ScT : aspects économiques du développement durable, gestion de la production, contrôle de la qualité, normes et innovation</p> <p>MMA : histoire de la monnaie et des échanges</p> <p>AUD : films d'entreprises, <i>serious games</i> ("jeux sérieux")</p>
Droit et publications officielles	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Publications officielles ; Documents audiovisuels	DEP	<p>PHS : ouvrages spécialisés en droit canon, philosophie du droit, sociologie du droit</p> <p>ScT : santé publique et médecine légale, protection de l'information, sécurité des systèmes d'information, droit de l'environnement</p>
Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	LLA	<p>PHS : sources historiques en langue latine et grecque, sources épigraphiques et papyrologiques ; littérature orale, folklore, mythologie; ethnolinguistique ; anthropologie linguistique</p> <p>MSS : littérature médiévale grecque et latine, littérature médiolatine et romane (manuscrits et éditions) ; manuscrits de littérature française contemporaine</p> <p>ARS : littérature française XVI^e-début XX^e siècles, pataphysique et oulipo, littérature générale</p> <p>MMA : linguistique (onomastique, toponymie)</p> <p>ASP : textes dramatiques, en priorité de théâtre contemporain</p> <p>AUD : linguistique générale (en lien avec les Archives de la parole), méthodes de langue, documentaires littéraires, adaptation d'œuvres littéraires</p> <p>RLR : avant-gardes littéraires francophones, épreuves d'œuvres littéraires</p>
Langues et littératures étrangères	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels	LLA	<p>PHS: littérature orale, folklore, mythologie</p> <p>MSS : littératures étrangères en liaison avec certains fonds spécialisés conservés</p> <p>AUD : méthodes de langue, lectures d'œuvres, entretiens, conférences, documentaires littéraires, adaptation d'œuvres littéraires</p>

Domaine	Types de documents	Département(s) pivot(s)	Autres départements concernés par le domaine pour le développement des fonds
Jeunesse	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents audiovisuels ; Estampes ; Cartes ; Musique imprimée ; Imprimés exceptionnels	LLA-CNLJ	PHS : sciences de l'éducation, sociologie de l'enfance et de la jeunesse, ethnologie RLR : histoire du livre pour enfants, imprimés exceptionnels de la littérature pour la jeunesse DEP : presse enfantine (DL) AUD : production audiovisuelle pour la jeunesse (DL) EST : albums sans texte (DL) MUS : musique imprimée pour enfants (DL) CPL : cartes, atlas, globes pour enfants (DL) ASP : textes dramatiques, documents sur tous supports ayant servi à l'élaboration de spectacles pour la jeunesse
Sciences et techniques	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents audiovisuels ; Imprimés exceptionnels	ScT	PHS : anthropologie physique et biologique, ethnosciences, géographie physique, sociologie de la santé, anthropologie de l'environnement, épistémologie, logique DEP : mathématiques appliquées à l'économie et à la gestion, droit et économie en lien avec les sciences et techniques CPL : cartographie terrestre, cartographie du ciel MSS : manuscrits scientifiques AUD : technologies audiovisuelles, logiciels et matériels multimédias MUS : acoustique musicale RLR : éditions princeps et éditions originales d'œuvres scientifiques du XV ^e au XX ^e siècles
Art	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Estampe, affiche et graphisme, imagerie, dessin ; Estampes et photographies ; Livres d'artistes ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels	LLA	EST : arts graphiques et photographie (documentation) MMA : iconographie, documentation des collections d'objets (sculpture, céramique, orfèvrerie), céramique grecque et glyptique MSS : art médiéval, enluminure, correspondances d'artistes, calligraphie ASP : architecture de théâtre, graphisme, photographies, monographies concernant les artistes graphiques intervenant dans le monde du spectacle RLR : histoire des grands livres illustrés et des livres d'artistes, reliures d'art AUD : art vidéo, art numérique ScT : techniques de construction et de l'urbanisme, techniques de fabrication, techniques de la photographie, techniques de conservation et de restauration du patrimoine MUS/BMO : iconographie musicale, architecture de théâtre, objets d'art CPL : photographie d'exploration et de voyages DEP : marché de l'art, droit, économie et gestion des industries culturelles PHS : sociologie de l'art, archéologie, arts préhistoriques, art sacré, philosophie de l'art, anthropologie esthétique ARS : reliure d'art
Musique, opéra	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Musique imprimée ; Manuscrits et archives ; Documents iconographiques ; Documents audiovisuels ; Ephémères	MUS / BMO, AUD, LLA	DEP : droit, économie et gestion du spectacle et de l'industrie musicale, droit de la propriété intellectuelle PHS : ethnomusicologie ASP : mise en scène de spectacles musicaux, music hall, chanson, variété MSS : musique médiévale

Domaine	Types de documents	Département(s) pivot(s)	Autres départements concernés par le domaine pour le développement des fonds
Arts du spectacle et cinéma	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Documents de l'actualité des spectacles ; Documents iconographiques ; Costumes et objets ; Manuscrits et archives ; Documents audiovisuels ; Partitions	ASP / MJV, LLA	AUD : cinéma après 1945 pour les imprimés, mais entrées de cinéma avant 1945 sur support vidéo par DL et acquisitions MUS/BMO : danse (notation chorégraphique, en lien avec le DL partitions chorégraphiques), scénographie, modes et costumes DEP : droit, économie et gestion du spectacle vivant
Loisirs : jeux vidéo, sports, gastronomie	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Multimédia	LLA, AUD, ScT	DEP : économie et gestion du sport, droit du sport et des loisirs, droit de l'alimentation, économie du secteur de la restauration PHS : histoire, philosophie, anthropologie et sociologie du sport, histoire de l'alimentation, coutumes alimentaires, sociologie des pratiques alimentaires, éducation nutritionnelle
Géographie et cartographie	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Cartes, plans, globes ; Manuscrits et archives ; Estampes et photographies ; Documents audiovisuels	PHS, CPL	ScT : géologie, biogéographie, climatologie, hydrologie MSS : cartographie médiévale, européenne et arabe ; cartographie ancienne chinoise, japonaise et indienne ; manuscrits et archives de cartographes ou géographes, soit pour l'époque médiévale, soit pour le domaine oriental LLA : récits de voyage à caractère littéraire EST : images à caractère topographique AUD : films, documents multisupports, documents électroniques intéressant la géographie (DL)
Histoire	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Manuscrits et archives ; Imprimés exceptionnels ; Estampes et photographies ; Documents audiovisuels	PHS	DEP : histoire politique contemporaine ORB : dictionnaires biographiques MMA : histoire de la monnaie et des échanges, histoire politique et économique de l'Antiquité au XIXe siècle MSS : éditions de textes historiques médiévaux et modernes, études et ouvrages de référence en sciences auxiliaires, manuscrits et archives ARS : histoire de France pour la période moderne (plus particulièrement histoire sociale, culturelle, religieuse et histoire de la vie privée) ; saint-simonisme, histoire des prisons, de la police et des institutions judiciaires sous l'Ancien Régime, abolition de l'esclavage, histoire de l'ésotérisme, de l'occultisme et de la démonologie, histoire de la gastronomie et tout ce qui a trait à l'histoire de l'Arsenal ; manuscrits (correspondance, archives, etc.) et imprimés anciens ou exceptionnels CPL : histoire des voyages, des explorations, de la colonisation ; histoire de la géographie ; ouvrages en histoire où la dimension spatiale est dominante AUD : sources audiovisuelles EST : images à caractère historique Autres départements thématiques : histoire des disciplines académiques (droit, économie, littérature, sciences...)
Préhistoire, archéologie et numismatique	Livres imprimés ; Périodiques ; Ressources électroniques ; Monnaies, médailles et glyptique ; Manuscrits et archives ; Imprimés exceptionnels	PHS, MMA	LLA : œuvres artistiques produites durant la préhistoire et l'Antiquité (notamment art rupestre et art antique) ScT : paléontologie, géologie, méthodes et techniques liées à l'archéologie MSS : documents source et papiers liés aux grandes découvertes archéologiques

Fiches domaines par types de documents

Type de document	Département(s) pivot(s)	Autres départements concernés
Manuscrits et archives	MSS	ARS, ASP, CPL, EST, MMA, MUS, BMO, AUD, RLR
Arts graphiques : estampe, affiche et graphisme, dessin, dessin de presse	EST	ASP, BMO, RLR, LLA-CNLJ
Photographie, photographie de presse	EST	ASP, CPL, RLR
Livres d'artistes	RLR, EST	LLA-CNLJ
Documents sonores	AUD	ASP
Images animées	AUD	LLA-CNLJ, ASP
Multimédias	AUD	LLA-CNLJ
Ephémères et documentation	PHS-Recueils	LLA-CNLJ, ASP, CPL, DEP, EST, MUS, RLR, MMA

Annexe 4. Tableau cumulatif des volumétries d'acquisitions de livres imprimés entre 2005 et 2014 ventilés par domaine

Domaine	Nombre de volumes commandés 2005-2014
Livre et sciences de l'information : histoire du livre, bibliothéconomie, bibliographie, édition	32 000
Presse et médias	20 000
Philosophie	26 000
Psychologie, psychanalyse	10 000
Religions	27 000
Sciences sociales : anthropologie, ethnologie, sociologie, sciences de l'éducation	45 000
Science politique	11 000
Economie, gestion et monde de l'entreprise	22 000
Droit et publications officielles	39 000
Langues et littératures gréco-latines, françaises et francophones - linguistique générale	50 000
Langues et littératures étrangères	119 000
Jeunesse (arrivée du CNLJ à la BnF en 2009)	10 000
Sciences et techniques	66 000
Art	44 000
Musique, opéra	21 000
Arts du spectacle et cinéma	20 000
Loisirs : jeux vidéo, sports, gastronomie	2 000
Géographie et cartographie	12 000
Histoire	94 000
Préhistoire, archéologie et numismatique	17 000
Total	687 000

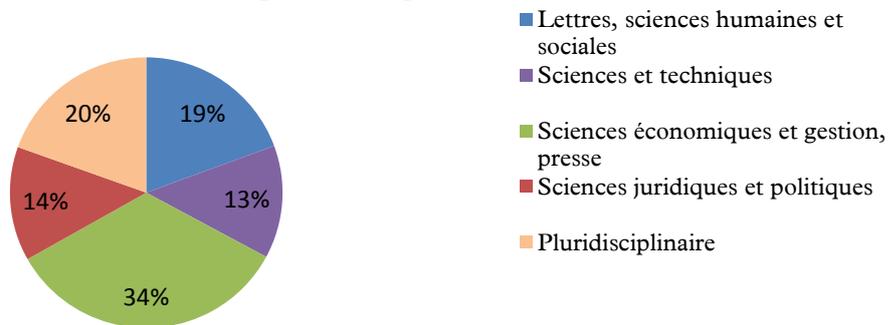
Annexe 5. Tableau cumulatif des volumétries d'acquisitions de documents spécialisés entre 2005 et 2014

	Total achats	Total dons et autres modes d'entrées (hors dépôt légal)	Total
Catalogues de ventes et de libraires	607	8 540	9 147
Atlas	417	3 233	3 650
Cartes, plans, plans reliefs	15 363	8 268	23 631
Globes	32	31	63
Images satellites	0	5 000	5 000
Documents sonores	24 876	165 468	190 344
Images animées	13 017	16 749	29 766
Multimédias monosupports (cédéroms)	4 382	1 567	5 949
Multimédias multisupports	891	325	1 216
Partitions	6 603	974	7 577
Costumes et accessoires	186	2 898	3 084
Affiches	1 710	38 025	39 735
Dessins	1 462	2 539	4 001
Dessins de presse	324	11 879	12 203
Estampes	7 470	4 562	12 032
Imagerie	1 190	17 394	18 584
Livres graphiques et livres d'artistes	389	620	1 009
Manuscrits	11 217	13 520	24 737
Maquettes planes, maquettes construites	1 845	9 717	11 562
Médailles et jetons	282	773	1 055
Monnaies	774	2 672	3 446
Timbres	0	677	677
Objets	215	635	850
Photographies	288 284	196 177	484 461
Programmes et documents de diffusion	10	83 793	83 803
Dossiers de presse	0	20 299	20 299

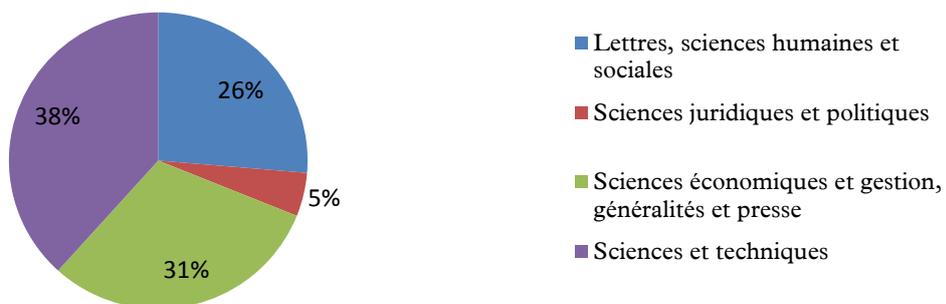
Source : rapports d'activités 2005-2014.

Annexe 6. Répartition disciplinaire des ressources électroniques acquises en 2015

**Répartition disciplinaire des bases de données
(en "poids" budgétaire)**



**Répartition disciplinaire des périodiques électroniques acquis
(en nombre de titres)**



**Répartition disciplinaire des livres numériques acquis
(en nombre de titres)**

